TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11742 — VENDREDI 29 OCTOBRE 1982

LE TERRORISME S'AGGRAVE EN IRLANDE DU NORD

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 60 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 6,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Brejnev hausse le ton à l'égard de Washington

Sursaut ou fuite en avant ?

Le discours que M. Brejnev vient de prononcer devant les cadres de l'armée tranche sur la grisaille à laquelle une interminable fin de règne nous avait, depuis deux ans, habitués. par son cadre d'abord : on ne se rappelle pas qu'une réunion aussi représentative de l'élite militaire, avec tout le ban et l'arrière-ban des états-majors régionaux, ait été convoquée au Kremlin depuis bien longtemps. Et derrière l'hommage rendu par le secrétaire général au maréchal Oustinov, un ingénieur militaire nommé ministre de la défense en 1976 par-dessus la tête de plusieurs maréchaux « de terrain », pointait un effort de resserrement des rangs au sein de cette *toute-puissante institution*, sous l'autorité de la direction civile.

Les circonstances du moment éclairent aussi les propos de M. Brejnev. Après plusieurs années de succès et d'expansion à l'extérieur, la puissance et l'influence soviétiques ont, depuis deux ans environ, trouvé leurs limites : l'armée rouge est battue en brèche en Afghanistan — et l'on relèvera le silence du secrétaire général sur ce douloureux conflit, — la guerre du Liban a confirmé la diminution de l'influence diplomatique de l'U.R.S.S. dans cette région et infligé de cruelles humiliations au Kremlin dans le domaine militaire. L'échec du matériel soviétique aux mains des Syriens fait planer une menace plus redoutable encore sur le rapport des forces entre Washington et Moscou pour la fin des années 80.

Le message le plus clair de M. Brejnev est qu'il entend relever le défi, tous azimuts. Sur le plan militaire, il invite ses techniciens à faire « tout leur possible » pour éviter un retard qualifié d'« inadmissible ». Sur le plan politique, il concentre le feu sur la « politique d'agression » américaine — dénoncée en termes d'une rare violence — et cherche à lui opposer une coalition des « autres pays ».

C'est dans ce contexte qu'il évoque le récent rapprochement avec la Chine — seul succès dont peut se targuer la diplomatie soviétique cette année. Sans doute tient-il à faire savoir que le comportement de Pékin ne lui donne pas encore satisfaction. Mais on n'aurait su mieux expliquer que, pour le Kremlin, la politique suivie avec la Chine est bien une « carte » dans le jeu triangulaire des grandes puissances.

Le durcissement des relations soviéto-américaines est en tout cas confirmé. M. Brejnev n'a pas dit un mot des négociations en cours avec Washington sur les armements nucléaires, un sujet qui revenait constamment dans ses interventions ces derniers mois. Mieux encore, en constatant que les préparatifs du déploiement des missiles américains en Europe vont de l'avant, il semble préparer le terrain pour une reprise officielle se son programme de SS-20, puisqu'une des conditions du « moratoire » annoncé en mars — et non réellement respecté selon les Américains — était l'absence de tels préparatifs. Il paraît de plus en plus évident que les négociations de Genève sont aujourd'hui dans l'impasse.

En fait, le défi que relève et lance M. Brejnev s'adresse moins aux Américains qu'à sa propre économie, dont on connaît les défaillances, à une population visiblement fatiguée et à des institutions dont sa prochaine succession va mettre à l'épreuve la solidité. Faute d'annoncer un sursaut, c'est-à-dire des réformes qui lui donneraient sa vraie crédibilité, ce défi risque bien d'apparaître comme une fuite en avant.

Parlant mercredi 27 octobre devant les dirigeants des forces armées soviétiques, M. Brejnev a souligné l' « aggravation de la situation internationale » — *notamment dans* « certaines régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale » *où, a-t-il dit,* « la situation est fort difficile ». *Il a dénoncé la politique américaine et fait valoir que* « dans cette situation, nos relations avec la Chine ont une importance considérable » *: l'effort de rapprochement se poursuivra donc, bien qu'aucun* « changement de principe » *ne soit décelable aujourd'hui à Pékin.*

Enfin, le dirigeant soviétique a invité les forces armées à « être à la hauteur dans tous les domaines », *ajoutant que tout retard est* « inadmissible » *en matière de technologie militaire.*

La réunion des « *dirigeants de l'armée et de la marine de guerre soviétique* » tenue au Kremlin, mercredi 27 octobre, comprenait, a précisé l'agence Tass, les commandants de toutes les régions militaires et leurs adjoints, les chefs des groupes d'armées et des flottes, ainsi que les dirigeants de l'appareil central du ministère de la défense. M. Brejnev, dont le discours a été reproduit par l'agence soviétique, a déclaré que les événements des deux dernières années ont justifié les conclusions du vingt-sixième congrès du parti (en février-mars 1981), mais que « *de nouvelles questions apparaissent, qu'il convient de résoudre sans tarder* ».

Le dirigeant soviétique a poursuivi : « *Nous traversons une période qui n'est pas simple. La conjoncture internationale nous contraint à doubler, à tripler nos efforts dans la lutte pour le maintien de la paix, pour l'atténuation de la menace nucléaire qui pèse sur l'humanité. Dans ce combat, nous devons étendre nos rapports avec tous ceux qui sont attachés à la paix sur la terre. Et nous devons renforcer sans relâche la défense du pays et maintenir notre vigilance au plus haut degré.* »

« *La situation internationale continue de s'aggraver* », a poursuivi M. Brejnev. Les États-Unis « *ont porté à un niveau sans précédent l'intensité de leurs préparatifs militaires* » et « *en Europe, la préparation concrète du déploiement dans les pays de l'OTAN des systèmes américains à moyenne portée s'effectue* ». Après avoir fait allusion à la guerre du Liban, qui « *en fin de compte est l'œuvre des Américains* », l'orateur a à nouveau dénoncé « *la politique d'agression de Washington, qui menace de pousser le monde dans le feu de la guerre nucléaire* » et dont « *l'aventurisme, la brutalité et l'égoïsme... suscitent une indignation croissante dans de nombreux pays, notamment parmi les alliés des États-Unis* ».

(*Lire la suite page 5.*)

Les dirigeants des partis espagnols s'engagent devant le roi à consolider la démocratie

Vingt-huit millions d'électeurs étaient appelés aux urnes ce jeudi 28 octobre en Espagne pour choisir trois cent cinquante députés et deux cent sept sénateurs. Ces élections, les troisièmes depuis le rétablissement de la démocratie en 1977, auraient dû avoir lieu au printemps prochain, mais elles ont été avancées par le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, dont le parti, l'Union du centre démocratique, a perdu la majorité au Congrès des députés à la suite de nombreuses défections : le 27 août, il a invité le roi à dissoudre les Cortès.

Le roi Juan Carlos a reçu le mercredi 27 octobre les dirigeants des sept principaux partis en lice. A l'issue de cette réunion, les dirigeants ont indiqué qu'ils s'étaient engagés devant le souverain à surmonter leurs différences idéologiques au lendemain du scrutin pour « consolider la démocratie ». Ils ont également renouvelé leur fidélité « absolue » à la monarchie, à la Constitution et manifesté leur intention de contribuer au bon fonctionnement de l'Etat, quels que soient les résultats.

Le gouvernement, qui a mis en place un important dispositif de sécurité, a pris également des mesures spéciales pour éviter les évasions de capitaux : il a décidé de renforcer la surveillance aux aéroports et aux postes-frontières. Les sondages indiquent que le parti socialiste a de bonnes chances d'emporter la majorité absolue des sièges au Congrès des députés et de former le prochain gouvernement.

Des socialistes pragmatiques

De notre envoyé spécial

Madrid. — Modération, sérénité, pragmatisme : le parti socialiste ouvrier espagnol, à l'image de son leader, M. Felipe Gonzalez, se veut sérieux, réaliste, moderne et surtout responsable. Le secrétaire général du P.S.O.E. a, pendant toute la campagne, mis l'accent sur la nécessité d'un « sursaut moral » de l'Espagne et des Espagnols. Il a aussi lancé des appels répétés à un rassemblement de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés.

Pas de démagogie ni de triomphalisme. Malgré une campagne brillante, harassante, qui a permis aux *socialistes de faire la preuve de leur* popularité ascendante, même dans des régions comme les deux Castille, où leurs candidats ne se risquaient jusqu'alors qu'avec circonspection, M. Gonzalez est resté jusqu'au bout raisonnable, tranquille, se gardant de toute provocation à l'égard d'une droite « pure et dure » qui relève tête.

Nationalisons l'Etat : le P.S.O.E. promet de mettre de l'ordre dans une administration pléthorique, inefficace, et de lutter contre la tradition bien installée mais néfaste du « pluriemploi ». D'innombrables fonctionnaires cumulent, en effet, leurs fonctions avec deux, trois, parfois cinq emplois annexes qui arrondissent leurs revenus. Au détriment, naturellement, de la rentabilité et de l'efficacité de l'administration. Les socialistes *ont déjà commencé ce travail* de Sisyphe depuis qu'ils contrôlent la mairie de Madrid. Non sans provoquer des réticences, M. Tierno Galvan a réussi à convaincre les employés de la municipalité de commencer leur travail à une heure normale et de réduire les pauses café. Lui-même donne l'exemple en arrivant chaque matin à 8 heures précises à son bureau. Cette lutte contre le laisser-aller, la corruption rampante, la débrouillardise généralisée, peut paraître folklorique. Elle constituera en réalité l'un des défis majeurs pour un parti socialiste qui entend gagner rapidement *la bataille de la* crédibilité. M. Gonzalez souhaite même que l'Espagne se mette à l'heure de l'Europe et qu'elle accepte les contraintes et les rigueurs nécessaires.

Le programme du P.S.O.E. est en fait plus « national » que « socialiste ». C'est un projet de rénovation, de modernisation de l'Etat et de la société, de renforcement d'un système démocratique encore fragile et menacé par les nostalgiques (civils ou militaires) du régime précédent. M. Gonzalez préconise le « changement » mais non le bouleversement.

Sous son impulsion, le P.S.O.E. a supprimé toute référence au marxisme dans ses statuts. Il a rangé ses drapeaux rouges au vestiaire et c'est avec discrétion que les militants se hasardent *à chanter l'Internationale*. Plus de poings brandis, comme à l'époque d'un Frente Popular dont on sait bien que la seule évocation fait frémir la droite effrayée par le retour des « rouges », mais les deux doigts de la victoire. M. Gonzalez a passé beaucoup de temps depuis trois semaines à demander à ses partisans d'observer le plus grand calme, à se garder de répondre à d'éventuelles *provocations et surtout à ne pas des*cendre dans la rue en masse pour éviter d'offrir le moindre prétexte à une réaction de la droite.

Les dirigeants socialistes redoutent que des provocateurs ne tentent d'organiser des manifestations en faveur de la République à l'occasion de la victoire du P.S.O.E. Les souvenirs ont la vie dure : c'est le succès des républicains et des socialistes aux élections d'avril 1931 qui avait provoqué la chute du roi Alphonse XIII, grand-père de Juan Carlos et son départ pour l'exil.

Autre concession : le P.S.O.E. modèle 1982 a abandonné son étiquette républicaine. « *Ce n'est pas que nous ne soyons plus républicains de cœur,* affirment ses dirigeants, *mais nous reconnaissons le rôle de la monarchie dans la transition et la consolidation du régime démocratique* ». Les relations personnelles entre Felipe et le roi Juan Carlos sont excellentes. Deux hommes de la même génération, représentatifs de la nouvelle Espagne.

MARCEL NIEDERGANG.

(*Lire la suite page 3.*)

UNE MISE EN GARDE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Il serait dangereux de « casser l'université »

Les membres de l'Académie des sciences sont inquiets : les projets du gouvernement pour une nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur et, particulièrement, l'accent mis sur la « professionnalisation » *des universités les ont fait sortir de leur réserve. Dans une* « adresse » *de quarante-huit pages au ministre de l'éducation nationale, dont le texte a été adopté en « comité secret », le 4 octobre dernier, ils s'efforcent de démontrer les dangers qu'il y aurait à bouleverser le système, à* « casser » *la délicate machine universitaire.*

Pour les académiciens, le souci de professionnaliser l'enseignement universitaire est « *légitime* », mais il ne faut pas en faire une priorité. « *Il est stérile et suicidaire*, écrivent-ils, *d'en faire le but premier. Une réglementation trop stricte instaurant systématiquement la* « *professionnalisation* » *des filières de l'enseignement supérieur* « *provoquerait l'asphyxie et le dépérissement de ce qui reste encore aujourd'hui notre meilleure ressource nationale* ».

Pour ce qui concerne les diplômes, l'Académie des sciences dénonce la démagogie qui consiste à dire que « *tout le monde peut réussir à l'Université* ». De même qu'une préparation intense et sélective est prévue pour « *la formation des joueurs de tennis, des virtuoses, des comédiens, des pilotes de ligne, et des cosmonautes* », de même l'Université doit pratiquer une « *orientation sélective* » dans chaque cycle d'enseignement, pour éviter la sélection par l'échec.

(*Lire la suite page 26.*)

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une double gêne

par FRANÇOIS RENARD

Une certaine dignité, une gêne évidente de part et d'autre, tel est le climat dans lequel a commencé, mercredi 27 octobre, le débat parlementaire relatif au projet de budget pour 1983. Certes, le discours, très attendu, de M. Jacques Chirac, très « trompettant », a voulu dresser le « *constat d'un échec et des contradictions dans lesquelles le gouvernement s'est enfermé* ». Ralentissement de la croissance, déficit commercial record, « *régression sociale* », « *apparence de sérieux* », etc. Et de citer Baudelaire et ses *Paradis artificiels*. M. Fabius, ministre délégué chargé du budget, ne voulant pas être en reste, répliquera en citant Molière et son *Tartufe*, qualifiant le discours de M. Chirac d'« *addition remarquable de catastrophisme, d'intolérance et d'amnésie* ».

L'intervention de M. Raymond Barre, en revanche, très attendue elle aussi, s'est inscrite, d'emblée, dans un ton plus austère, sinon moins sévère, « *s'efforçant d'éviter la critique gratuite* », et ne voulant point « *dans la situation où se trouve la France, égarer l'opinion par une argumentation facile et des propositions irréalistes* ». Après avoir critiqué « *la volte-face budgétaire, le manque de transparence fiscale pour masquer l'étendue des dégâts* », la moindre progressivité des crédits militaires et la politique générale de « *contrôles* », comme M. Chirac, l'ancien premier ministre a eu l'honnêteté et le courage de déclarer : « *Vous êtes le gouvernement de la France, quelles que soient nos divergences politiques, nous ne pouvons souhaiter votre échec, ce serait aussi celui de notre pays.* » M. Fabius a aussitôt « *apprécié* » les propos de M. Barre, qui s'est livré « *à un exercice pédagogique au bon sens du terme* ».

Voilà pour la dignité. Pour la gêne, elle a été perceptible des deux côtés de la barricade. Les ténors de l'opposition n'ont pas manqué de dénoncer « *les changements d'attitude* » des « *apôtres d'un certain volontarisme* » auxquels les événements donnent une cuisante leçon, que ce soit sur les prévisions du rythme d'expansion, en net retrait, ou sur le contrôle des prix et des salaires, solennellement rejetés il y a un an. Mais M. Fabius a eu beau jeu de relever, à son tour, la contradiction où risque de s'enfermer l'ancienne majorité : « *Ce budget est rigoureux, l'opposition ne l'admet pas.* » De fait, cette dernière éprouve quelques difficultés à stigmatiser des mesures qu'elle aurait aimé prendre il y a deux ans, du moins en ce qui concerne la remise en cause de l'échelle mobile des salaires, et sur des économies qu'elle préconise avec flamme depuis l'été dernier, dénonçant le « *laxisme insensé* » du gouvernement socialiste.

(*Lire la suite page 8.*)

AU JOUR LE JOUR

Discipline

Les dix-sept députés socialistes et radicaux de gauche qui, à propos de l'amnistie, ont eu le toupet de choisir le soutien au gouvernement plutôt que la discipline de parti se font rappeler à l'ordre. M. Pierre Joxe leur demande fermement de procéder à la « rectification » de leur vote.

Rectifier la position devant le parti ? L'exigence est un peu militaire et rappelle la IVe République. Le P.S. devrait se méfier. Des électeurs pourraient trouver dans ces pratiques et cet état d'esprit argument à rectifier, eux aussi, certains votes antérieurs. Par indiscipline.

BRUNO FRAPPAT.

LE RAPPORT QUEYRANNE

La culture en route pour la province

M. Jean-Jack Queyranne, député P.S. du Rhône, est reçu le 28 octobre par M. Mauroy. Il va lui remettre officiellement le rapport qu'il a rédigé et qui va être rendu public : « Les régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional. »

La décentralisation sera multiforme ou ne sera pas. Il est bon évidemment que M. Gaston Defferre ait fait voter des lois — et en défende d'autres actuellement devant le Parlement — dans le but de réformer les institutions, redistribuer les compétences, transférer les pouvoirs, alléger les tutelles et réorienter les contrôles. Légiférer est nécessaire pour mener à bien une réforme. Mais la loi ne peut pas tout. La décentralisation risque de ne demeurer qu'un coquille vide si elle n'imprègne pas progressivement tous les domaines de l'action gouvernementale et de la vie quotidienne des Français pour devenir une habitude de pensée et de comportement.

L'agriculture, l'énergie, l'environnement, l'urbanisme, la formation, la lutte contre le chômage et aussi le vaste domaine de l'accès à la culture doivent, eux aussi, être les « vecteurs » de la décentralisation et s'en inspirer.

Plus que d'autres secteurs, la culture est un champ propice d'expérience pour la décentralisation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(*Lire la suite page 34.*)

مكذا من الاحل

Le Monde

idées

Economie

Au moment où toute l'attention se concentre sur la « sortie du blocage », trois mises en garde sont adressées, ci-dessous, au pouvoir. Par Jacques Marette, contre la tentation de recourir à une politique d'emprunts extérieurs à tout va, qui hypothéquerait gravement l'avenir. Par Claude Marcus, contre celle de lancer une campagne sur le thème « achetez français », alors que la France est le quatrième exportateur mondial. Par Jean Lecerf, contre celle du recours aux modèles économiques et aux ordinateurs, car ils ne peuvent intégrer toutes sortes de données essentielles. Quant à J.-C. Guibal, il énumère les conditions du choc psychologique sans lequel il ne saurait y avoir de lutte efficace contre l'inflation.

Mettre cartes sur table

par JACQUES MARETTE (*)

IL ne faudrait pas que le pouvoir socialiste, après avoir pris conscience de l'inévitable catastrophe à laquelle menait sa politique de « dépense à tout va » pratiquée pendant les douze premiers mois de *son gouvernement*, substitue, pour soutenir le franc, une politique d'« emprunts extérieurs à tout va » qui hypothéquerait aussi gravement l'avenir de notre économie que les *libéralités généreusement* accordées à tant de catégories sociales au titre de la « relance » ratée de 1981-1982.

Il est frappant, du reste, de constater qu'en France le Parlement, *qui consacre au moins* deux mois chaque année au budget et aux lois de finances rectificatives, n'a jamais l'occasion de débattre démocratiquement *de la politique du gouvernement* en matière d'emprunts extérieurs.

Que cette politique soit étroitement liée à la défense de notre monnaie est une *évidence. Il semble admis que* contrôler, si peu que ce soit, l'exécutif dans sa politique d'emprunts à l'étranger, directs ou « autorisés » (aux grandes entreprises *publiques ou aux banques nationalisées*) comme de l'octroi de crédits à des pays d'Afrique, d'Amérique latine ou de l'Est européen peu solvables, risque de mettre *en cause le crédit* de l'Etat.

Aucune *information* précise n'est donnée à la représentation nationale ni à l'opinion publique sur un sujet qui, comme l'a observé dans *le Monde du dimanche 12-lundi 13 septembre* François Renard, est devenu presque un « secret d'Etat ».

Cette situation est dangereuse et choquante. Elle va même à l'encontre de la volonté affirmée de *défendre le franc*.

Si l'*opposition* doit s'imposer à elle-même un devoir de réserve dans ses déclarations ou critiques qui pourraient mettre en cause la monnaie nationale, une *telle rétention de l'information n'est pas* admissible dans un pays démocratique, engagé dans une guerre économique totale : ce secret ne trompe pas, du reste, *les milieux financiers internationaux rendus* d'autant plus *méfiants* que — faute d'informations officielles — ils en sont réduits à des évaluations affectées d'un coefficient certainement pénalisateur à l'égard d'un gouvernement socialiste qui n'ose pas avouer franchement son changement de politique *économique* et hésite à mettre *« cartes sur table » pour restaurer* la confiance internationale dans notre monnaie.

Il va de soi que la thèse du « complot » contre le franc, et le gouvernement de l'union de la gauche, ne peut qu'accroître la *réserve des milieux bancaires* de New-York, de Francfort, de Londres, de Zurich, de Tokyo, et faire apparaître comme moins irréversible la politique de « rigueur » *affirmée par le président de la* République et le gouvernement.

A *l'évidence*, un débat démocratique, faisant suite à une information complète et sincère du Parlement et, à travers *lui*, de l'opinion et de nos *partenaires financiers présenterait* plus d'avantages pour le gouvernement, en faisant clairement apparaître à sa majorité la contrainte internationale qui sous-tend sa nouvelle *politique, que d'inconvénients en publiant* des chiffres, cartes, préoccupants, mais que les spécialistes connaissent, si même ils ne les majorent pas faute de statistiques officielles *fiables*.

Il est vrai que le secret sur l'endettement extérieur est une pratique très généralisée dans la plupart des pays. Dans la conjoncture présente, elle contribue je crois à l'aggravation de la *crise monétaire. Elle va aussi à l'encontre des intérêts de la France*, qui a besoin de renforcer sa crédibilité internationale et de lutter contre la méfiance à l'égard de sa monnaie.

La situation que je déplore pour mon pays n'est pas nouvelle. La politique *systématique d'« autorisation »*, voire d'encouragement, aux emprunts à l'étranger des entreprises et des banques françaises a commencé avant mai/juin 1981. Les *chiffres n'étaient pas publiés sous* la *majorité précédente*, mais il était possible de se les procurer. De plus, la politique de Raymond Barre jouissait d'une « cote de faveur », c'est-à-dire d'une réelle crédibilité psychologique auprès des milieux financiers internationaux, tandis que *beaucoup de nos débiteurs africains*, sud-*américains* et européens de l'Est n'apparaissaient pas aussi proches de la banqueroute..

Aujourd'hui, il en est, hélas ! tout autrement : c'est de confiance que le gouvernement français *a le plus besoin. Il sera, naturellement*, jugé sur sa capacité à maîtriser l'inflation à la sortie du « blocage », à réduire de façon draconienne les dépenses publiques, à mettre de l'ordre dans le *budget social de la nation*, mais aussi à contenir la création monétaire, à rééquilibrer la balance du commerce extérieur et des paiements courants et à *limiter strictement l'endettement extérieur de notre pays*.

Pour cela, il est urgent que la France prenne l'initiative vraiment révolutionnaire de « mettre cartes sur table » : politique originale dans un *monde où le secret sur l'endettement* extérieur des États est devenu une règle (même si c'est un secret de polichinelle qui se retourne la plupart du temps contre le crédit extérieur de ces mêmes États), *mais politique ambitieuse* qui démontrerait la volonté de rigueur affirmée par le pouvoir qui n'arrive pas à convaincre encore vraiment nos partenaires financiers parce que trop d'*inconnues affectent* toujours le bilan sincère de notre situation extérieure.

Pour défendre efficacement le franc, le gouvernement doit publier régulièrement un bilan clair, honnête et sincère de notre *balance des emprunts et des prêts à l'étranger*, des créances « douteuses », et affirmer des orientations « volontaristes » au lieu de donner l'impression de boucher les trous au « *jour le jour* ».

Le gouvernement français doit convaincre aujourd'hui ses partenaires que son changement de politique économique n'est pas un épisode incertain d'une gestion hésitante qui peut, *à tout moment, retomber dans le laxisme, mais un retour* vrai et irréversible à la rigueur financière. Sinon l'emprunt de 4 milliards de dollars n'aura été qu'un expédient provisoire et coûteux...

(*) Ancien ministre, député (R.P.R.) de Paris.

Du bon usage d'un mauvais blocage

par JEAN-CLAUDE GUIBAL (*)

LE gouvernement, à l'instar de ses prédécesseurs, a fait de la lutte contre l'inflation l'un de ses objectifs prioritaires. Il dispose pour réussir de moyens politiques qu'ils n'avaient pas. Le devoir des dirigeants d'entreprise est de l'aider dans cette tâche. C'est aussi l'intérêt des Français qui se soucient de leur niveau de vie et de l'indépendance nationale.

La différence de taux d'inflation entre la France et ses principaux partenaires a atteint un niveau qui rend impossible toute action en faveur de l'emploi et de la monnaie. Les objectifs de limitation de la hausse des prix à 10 % en 1982 et 8 % en 1983 sont ambitieux *comparés aux 14 % atteints* en 1981. Ces taux sont pourtant encore deux fois plus élevés qu'en R.F.A. et aux Etats-Unis, et sept fois plus qu'au Japon. Ils ne suffiront pas à rétablir la compétitivité de l'économie française. Il n'en est que plus impératif de les atteindre.

Les prix mesurent l'inflation. Ils n'en sont pas la cause. L'inflation par les coûts, contre laquelle il faut lutter aujourd'hui, résulte de l'augmentation de leurs différentes composantes. Le dispositif mis en place, blocage puis contrôle des prix et des salaires, ne permet d'agir que sur deux d'entre elles : les rémunérations et les résultats des entreprises. *Or ni les unes ni* les autres ne sont les principales causes de l'inflation. De 1974 à 1981, les entreprises n'ont pu dégager, par leurs propres moyens, que ce qui était nécessaire à leur maintien *en l'état*. La chute de leurs résultats en 1981 accentue la gravité de leur situation. Quant aux salaires nets versés aux travailleurs, ils ont, au cours de la période récente, augmenté moins vite que les autres charges, en particulier sociales, pesant sur les entreprises. Leur hausse a été d'environ 13 % alors que celle des coûts horaires atteignait près de 20 %. Ils ont plus *été la résultante que* la cause de l'inflation.

L'exemple de l'Etat

Les véritables causes de l'inflation depuis 1973 sont bien connues. Les coûts de l'énergie, de certaines matières premières, des emprunts, ont augmenté brutalement. Ils se sont répercutés *mécaniquement sur* les prix de revient et *sur* les prix de vente puis, par souci d'alignement, sur les coûts salariaux, l'illusion étant partagée par le plus grand nombre que la croissance pourrait se *maintenir à un taux élevé*.

Ces facteurs se sont ajoutés aux causes structurelles caractéristiques de la *société française*. Leurs effets ont été amplifiés par la volonté d'augmenter les ressources de la population active sans pour autant diminuer celles des inactifs, alors que le *poids de ceux-ci ne cessait* de s'alourdir et que la croissance s'effondrait.

La période précédant la décision de blocage a accéléré le phénomène, d'une part en accroissant les revenus nominaux des ménages par augmentation des salaires et des dépenses sociales, d'autre part en affaiblissant l'outil de production par l'augmentation directe et indirecte de ses charges.

Parallèlement, les déficits cumulés du budget de l'Etat et des *budgets sociaux*, excédant les disponibilités du marché financier, non seulement tarissaient les moyens d'investissement des entreprises, mais nécessitaient le recours à la création monétaire, autre *accélérateur privilégié de l'inflation*.

La France est l'un des rares pays développés à avoir vécu pendant des décennies en régime de réglementation des prix. Pourtant son taux d'inflation a toujours été supérieur à celui de ses principaux concurrents. *Preuve, s'il en était besoin*, qu'une politique dirigiste *en matière de prix* est vouée à l'échec.

Telle est bien la conviction du gouvernement, puisqu'il a prévu que la fin des blocages interviendra à partir du 1[er] novembre et que la liberté complète de fixation des prix *et de négociation des salaires redeviendra* la règle en 1984. Le respect de ce calendrier est essentiel : les blocages et les contrôles doivent cesser avant d'avoir créé une situation *irréversible. En effet*, par un paradoxe inhérent à la logique du dirigisme, moins les contrôles sont efficaces, plus la tentation est forte de les maintenir en vigueur, au risque *de dépasser le point de non-retour*. C'est pourquoi le gouvernement doit tout faire pour qu'ils produisent rapidement le seul résultat qu'il puisse raisonnablement en attendre : la fin de la *spirale prix-salaires*.

Deux obligations

Si le gouvernement veut que le blocage des prix et des rémunérations *ne débouche pas sur une situation* plus difficile que celle qui l'avait motivé, il doit s'imposer deux obligations.

Il doit d'abord renforcer la crédibilité de ses objectifs en faisant connaître aux partenaires sociaux les *éléments* qu'il a pris en compte pour *fixer la norme d'inflation* à 8 % en 1983. Il prouverait ainsi la transparence et la loyauté des négociations qui se sont engagées. Le refuser signifierait que l'Etat renoncerait à mettre les entreprises *et les syndicats en mesure de les* conduire de façon responsable. Il ne lui resterait plus alors qu'à imposer le rythme de progression des salaires, comme il a déjà imposé celui des prix.

L'Etat doit aussi se soumettre à la discipline qu'il attend des autres acteurs *économiques*. Ce qui implique qu'il n'augmente ni les prix ni les salaires qui dépendent de lui de plus de 8 % en 1983, ni les charges qu'il impose aux entreprises d'un pourcentage supérieur à la *différence* entre ces 8 % et la hausse des charges non maîtrisables.

En étant exemplaire, l'Etat renforcera la confiance des partenaires sociaux. Il se donnera les moyens de réussir l'opération délicate dans laquelle il s'est engagé et de créer un choc psychologique *qui lui* permettra de conduire une véritable politique anti-inflationniste. Celle-ci passe par le rétablissement de l'équilibre des finances publiques et des budgets sociaux, par une *politique* globale de défense du franc et par des réformes de structures. Dans l'hypothèse inverse, le pays risque de s'engager sur les voies du sous-développement.

(*) Délégué général d'Entreprise et Progrès.

Une tentation déplorable

par CLAUDE MARCUS (*)

SI les Français voulaient faire un *effort de solidarité* et concentrer leurs achats sur les produits nationaux, nos soucis d'équilibre de balance commerciale disparaîtraient comme par magie.

Cette vérité première a pu faire naître, auprès d'un certain nombre de personnes qui vivent probable*ment hors du monde* industriel et commercial, l'idée que l'on pourrait peut-être lancer une grande campagne nationale du style : « Coq gaulois avisé achète les produits fabriqués *chez lui*. » *Une telle campagne* serait choquante, inopportune et inefficace.

La France est devenue le quatrième exportateur mondial. Peut-on raisonnablement imaginer qu'un pays, qui est devenu le fournisseur *d'un si grand nombre de nations*, puisse publiquement mener une campagne protectionniste contre les produits étrangers ? Le commerce est fait de réciprocité, et nos clients *sont bien souvent nos fournisseurs*.

Est-il besoin d'ajouter que le seul *fait d'avoir signé le traité de Rome* suffit à rendre cette campagne contraire à nos engagements et inacceptable ? De gros efforts sont faits *pour apprendre aux consommateurs à se comporter* sur les marchés de matière exigeante, et à savoir choisir les produits adaptés à leurs besoins aux conditions de prix les plus favorables.

Les pouvoirs publics peuvent-ils *aujourd'hui mettre en avant d'autres* critères et inciter à la consommation des produits nationaux quels qu'ils soient, même lorsqu'ils ne sont pas les plus performants ?

Pourrait-on définir seulement ce qu'est un produit français dans un *monde économique complexe* ? A partir de quel pourcentage de composants étrangers un produit ne sera plus français ? Un produit fabriqué en France, avec des matières premières *françaises, une main-d'œuvre* et une direction françaises, ne sera-t-il plus français si la majorité du capital de la société est étrangère ?

Une promotion de la qualité

Il faut tout de même savoir que *quelques-unes des multinationales* les plus connues implantées dans notre pays contribuent de manière importante par leurs exportations à l'amélioration de notre balance commerciale. En outre, a-t-on le droit de pénaliser tous les citoyens français, parfaitement honorables, qui gagnent leur vie en travaillant à importer ou à vendre des produits dits étrangers ?

Ces arguments et les expériences connues nous donnent la conviction qu'une telle campagne serait inefficace. Il n'est ni souhaitable, ni acceptable de se lancer dans une promotion globale, et la seule voie qui reste ouverte est celle d'une promotion de la qualité vers laquelle nous nous acheminons.

Je voudrais ajouter enfin qu'une campagne « Achetez français » aurait de telles connotations maurrassiennes qu'il est évidemment impensable qu'elle puisse être lancée par un gouvernement socialiste.

Les papillons « Achetez français » que l'on a vu fleurir entre les deux guerres étaient apposés sur des magasins dont les noms des propriétaires avaient des consonances qui *ne sonnaient pas comme de « bien de chez nous »*. Chacun sait où cela mène.

(*) Administrateur-directeur général de Publicis-Conseil.

La corde raide

La France a *changé* d'équilibriste le 10 mai. Mais la corde raide est la même. Il n'y en a qu'une.

Le marché réclamait des armes, et aujourd'hui les roses ne se vendent toujours pas. Alors comment redresser le *commerce extérieur* ?

Le changement consiste plus à éviter la compétition qu'à la gagner. Vouloir gagner, c'est accepter que d'autres perdent. Vouloir être le meilleur, c'est tenter de ravir un marché au pays voisin, qui, lui aussi, veut vivre, c'est lancer un défi générateur *d'instabilité et de fragilité*.

Changer, c'est proposer un autre jeu avec d'autres règles où tous souhaiteront ensemble aller *plus loin. La stabilité* ne sera là que lorsque les mesures ne seront dirigées contre personne, lorsque le ton aura changé.

L'entente est le seul jeu où tout le monde gagne en même temps. Quand elle sera réalisée, l'énergie vitale cessera de se consumer en tensions internes, la corde raide aura laissé la place à un chemin large qui conduira vers l'avenir.

MARCEL CANETTI.

Gare aux « modèles »

par JEAN LECERF (*)

MODÈLES économiques et ordinateurs rendent des services précieux par leur fabuleuse puissance de synthèse, mais, qu'ils tournent à l'endroit ou à l'envers, peuvent-ils offrir des solutions au drame actuel du chômage ? *On peut en douter*, car ils sont incapables d'intégrer des éléments essentiels mais mal chiffrés : les facteurs de qualité, ceux qui exigent l'intervention d'hommes de valeur.

Comment l'informatique peut-elle prendre en *compte la qualité* des choix d'investissements et celle des recherches qui les précèdent, la qualité des dirigeants et de leurs collaborateurs, de leur formation, des structures *administratives* avec lesquelles ils agissent ; comment ils prennent en compte la qualité des contrats, ceux de travail (conduisent-ils vers un consensus social ?) ceux d'échange (permettent-ils, au meilleur prix, de développer les productions nécessaires ?) celle des contrats d'épargne (donnent-ils à l'épargnant le désir de s'engager de la façon la plus constructive ?).

Comment les modèles intègrent-ils la qualité des formations professionnelles ? (Conduisent-elles vers un *éventail* de compétences complé*mentaires, vers* une *économie* équilibrée ? Préparent-elles assez de créateurs d'entreprises, d'animateurs ?) Et la qualité de l'accueil réservé aux jeunes, à ceux qui sont disponibles sur le marché du travail, de l'accueil réservé aux idées et aux initiatives qui peuvent créer de l'emploi ?

Comment les modèles évaluent-ils la qualité d'une politique économique, celle du Plan, le fait qu'il existe ou n'existe pas de bons plans régionaux et locaux de développement de l'emploi, que des moyens d'action suffisants soient ou non donnés à des *hommes décidés* à agir dans ce sens et bien formés pour cela ?

Ce sont là, pour les ordinateurs, des aliments indigestes, mais ils commandent pourtant les aiguillages essentiels sur la voie qui mène de la formation des hommes et de la naissance des idées jusqu'aux projets, jusqu'aux contrats, jusqu'aux entreprises et jusqu'aux circuits cohérents qui créent l'emploi durable.

Le chef de file des créateurs français de modèles économétriques, l'inspirateur du fameux D.M.S., Edmond Malinvaud connaît bien leurs limites. « *Les macro-économistes*, écrit-il dans son réexamen de la théorie du chômage, *conscients de ce que leurs modèles restent grossiers et que le problème du chômage est urgent, seraient heureux de voir des progrès rapides et essentiels se réaliser dans l'étude d'autres dimensions* » : l'analyse du fonctionnement du marché du travail et des facteurs déterminants de l'offre de travail.

La dramatique faiblesse des chiffres, c'est qu'ils ignorent la qualité, et surtout celle des hommes, qu'ils méconnaissent le prix de l'initiative, de l'idée accueillie, du contrat qui donne du travail. Ce sont là les véritables forces qui créent l'emploi.

(*) Ancien journaliste, président du *Groupe de recherche pour la création d'emplois*, 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

Du terrorisme à l'horreur

La violence a changé de nature en Irlande du Nord. Il y a longtemps qu'on la savait meurtrière, et même dévastatrice : plus de deux mille personnes y ont trouvé la mort depuis le début des troubles, en 1969. Mais elle est devenue abominable, avec une recherche parfois si méthodique dans l'horreur qu'on a l'impression, dans certains cas, de se trouver en présence de meurtres rituels plus que de crimes politiques. Telle est, dans sa brutalité, la conclusion à laquelle conduisent les dernières affaires de terrorisme en Ulster.

En réalité, l'évolution dont on prend aujourd'hui conscience a commencé il y a plusieurs années déjà. Mais on n'y avait guère prêté attention, pour deux raisons au moins. La première est que la fréquence des attentats, enlèvements, règlements de compte et exécutions en tout genre était telle, depuis treize ans, qu'on ne pouvait plus qu'en comptabiliser les victimes en de sinistres statistiques. A cette banalisation de la violence s'ajoutait le fait que la police d'Irlande du Nord a généralement dissimulé, ces dernières années, le caractère particulièrement horrible de certains meurtres, y compris quand sa révélation aurait pu servir la propagande anti-IRA. La hantise des responsables de l'ordre public en Ulster a, en effet, toujours été que les deux communautés, et non plus seulement leurs organisations extrémistes respectives, s'affrontent physiquement. Or la divulgation de certains détails ou photos atroces — le Royal Ulster Constabulary en a de pleins dossiers — n'aurait pu qu'exciter les passions populaires aussi bien chez les catholiques nationalistes que chez les unionistes protestants.

Aujourd'hui, les derniers attentats commis depuis l'élection de l'assemblée provinciale prévue par le plan Prior de dévolution progressive des pouvoirs révèlent au grand jour le degré d'horreur où est tombée la violence politique en Ulster. Otage d'un groupe terroriste protestant, Joe Donegan a été battu à mort et si atrocement défiguré par ses tortionnaires que sa propre famille n'a pu l'identifier que grâce à sa montre. Mercredi, un catholique de Larne, dont le frère et la sœur avaient déjà été tués (probablement par l'IRA, eux, car ce frère était un supplétif de l'armée britannique), a eu la main coupée avec une scie à métaux par des inconnus. Un autre groupe extrémiste unioniste a tué mardi un père de onze enfants devant un de ses fils. Au total, la violence a fait, en trois jours, dix-huit orphelins.

Et les témoignages commencent à affluer sur les méthodes d'« exécution » employées par les éléments les plus durs des deux camps. Bien souvent, la balle dans la tête n'est qu'un coup de grâce venant mettre un terme aux souffrances de la victime. Le *Daily Express* citait par exemple mercredi le cas d'un jeune homme, qui ne militait nulle part et qui avait été pris au hasard dans une rue, dont le corps a été retrouvé avec tous les ongles arrachés et un bras dépecé jusqu'au coude. La perforation des rotules avec une chignole électrique, tournant au plus bas régime possible, est un procédé courant (on a même, pour désigner cette opération, forgé sur le nom d'une marque célèbre un néologisme : *« To be black-and-deckered »*).

La peur installée

Comme au milieu des années 70, les terroristes protestants se distinguent tout particulièrement depuis quelques jours. Ils font en sorte que leurs victimes, si atrocement traitées le plus souvent, appartiennent à la communauté anonyme des catholiques, et non à ses organisations extrémistes, afin que chacun se sente menacé hors même de tout engagement militant. La peur s'est de nouveau installée dans les quartiers républicains des grandes villes de la province, d'autant plus que, au risque de mourir, s'ajoute désormais celui d'endurer pour cela des souffrances terribles. Et l'on peut imaginer que certains, dans le camp nationaliste, ne seront pas en peine pour répliquer dans le même registre. Au point qu'on finirait par trouver au meurtre de trois policiers, tués mercredi par une bombe de 450 kilos, une banalité presque rassurante par rapport aux débordements sadiques de certains tueurs.

Qu'on en soit là une semaine après le scrutin du 20 octobre, qui devait, dans l'esprit de Londres (où la réprobation du terrorisme protestant est unanime), ouvrir la voie à une normalisation de la vie publique en Irlande du Nord, n'est évidemment pas un hasard. La stratégie de M. Prior, au demeurant assez infructueuse jusqu'à présent, ne fait visiblement pas l'affaire des « durs » de l'unionisme de combat. Il y a longtemps qu'ils avaient choisi la violence, théoriquement, pour répondre à celle de l'IRA, mais d'une manière de plus en plus autonome. Ils paraissent avoir décidé d'y ajouter l'horreur.

BERNARD BRIGOULEIX.

Espagne

Des socialistes pragmatiques

(Suite de la première page.)

Si le P.S.O.E. est acquis à une monarchie parlementaire qui s'oppose résolument aux tentatives des putchistes, le roi Juan Carlos, soucieux du maintien de la dynastie, ne pourrait que se féliciter, normalement, de l'accession au pouvoir d'un parti socialiste respectueux de la couronne.

Pour le prince choisi, éduqué par Franco, puis rallié à la démocratie, ce serait la confirmation éclatante que la monarchie est bien celle de tous les Espagnols, comme il l'avait assuré dans son premier discours devant les Cortès en novembre 1975. Juan Carlos a d'autant plus besoin de cette caution socialiste vis-à-vis de l'Espagne et du monde que ses rapports avec les chefs de l'armée sont tendus depuis février 1981 et que la conspiration anti-démocratique passe nécessairement aujourd'hui par sa mise à l'écart.

Le dirigeant socialiste a insisté dans les derniers jours de sa campagne sur la nécessité d'un « centre » assez fort pour atténuer les risques d'une bipolarisation excessive de la vie politique. Paradoxalement, il a presque fait campagne en faveur de M. Landelino Lavilla, porte-drapeau malheureux et véhément d'une Union du centre démocratique dont l'effondrement est la cause directe de la crise.

La législature aurait dû se terminer au printemps 1983. En décidant brutalement de dissoudre les Cortès et de convoquer des élections anticipées, le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, a mis encore plus en évidence la faillite étonnante de l'U.C.D. Il est vrai que cette coalition était née du rassemblement artificiel de plusieurs courants (libéraux, démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates) autour de la figure, alors au zénith, de M. Adolfo Suarez. Hétérogène, sans doute, elle répondait à une aspiration « centriste » de la société. Elle n'a pas cédé sous les coups de ses adversaires de droite ou de gauche. Elle s'est lentement défaite, victime de dissensions internes, de rivalités personnelles, de luttes byzantines que seule la classe politique espagnole, qui n'a pas tellement changé de ce point de vue depuis trois décennies, est capable de susciter.

M. Gonzalez était si peu résolu, il y a encore six mois, à s'emparer du pouvoir qu'il a tout fait pour tenter de sauver le gouvernement Calvo Sotelo, allant jusqu'à offrir une collaboration directe pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale, seul capable à ses yeux d'affronter une crise politique, économique et militaire d'une grande ampleur. La poussée socialiste est d'abord la conséquence de l'effondrement du centre. Elle s'explique aussi par les erreurs de la direction du parti communiste espagnol. M. Santiago Carrillo a beaucoup contribué à la réussite de la transition pacifique du franquisme à la démocratie. Même ses adversaires les plus sévères, dans le parti et hors du parti, affirment que l'histoire lui rendra justice sur ce point. Mais ses méthodes de direction très « personnelles », ainsi que les expulsions de communistes simplement soucieux de « rénover » le P.C.E., les scissions et les controverses idéologiques ont affaibli une formation abandonnée par des militants déçus qui ont rejoint le parti socialiste.

M. Gonzalez repousse catégoriquement toute idée d'alliance ou même de coopération avec le P.C.E. Les choses sont particulièrement claires : en cas de victoire socialiste, il n'y aura pas à Madrid de ministre communiste. Pas d'autres nationalisations prévues que celle de la distribution électrique à haute tension. D'autre part, c'est un banquier catalan qui a participé à la rédaction de l'un des chapitres du programme économique socialiste : exemple entre beaucoup d'autres de la volonté du P.S.O.E. de rechercher la collaboration des indépendants, de solliciter toutes les compétences, abstraction faite des sympathies politiques. Depuis deux mois, M. Gonzalez a multiplié les entretiens avec des banquiers (qui ont largement participé au financement de sa campagne électorale), des industriels, des représentants de petites et moyennes entreprises (encore mal organisées, mais « groupes de pression » potentiellement important).

En revanche, le contact n'est toujours pas établi avec une armée réticente, aux aguets, traversée de remous et de colère, inquiète à la perspective de voir s'installer au pouvoir des hommes que l'on accuse volontiers de vouloir *« détruire la famille, légaliser l'avortement, ruiner la propriété privée et étatiser l'enseignement »*. L'obsession majeure de M. Gonzlez est de ne rien faire ou dire qui puisse donner le moindre argument aux amateurs de déstabilisation. Pour les socialistes, la consolidation de la démocratie passe avant les réformes de structure. *« Le programme du P.S.O.E. est celui d'une social-démocratie de droite. Tout le monde peut l'accepter... »*, affirme un dirigeant centriste avec ironie.

Les rapports avec les chrétiens

Social-démocratie ? Les dirigeants du P.S.O.E. n'acceptent pas l'étiquette. De même qu'ils récusent toute référence à une imitation du modèle allemand. *« Les conditions socio-économiques,* disent-ils, *sont ici radicalement différentes. »* Ce qui est vrai.

Ils se proclament malgré tout *« révolutionnaires »*, car, disent-ils, *« si nous réussissons seulement la moitié de notre programme, ce sera une vraie révolution de modifier quelques-unes des habitudes et des traditions de ce pays »*. Pour faire passer ce « message moral », ils comptent, semble-t-il, beaucoup sur la télévision : *« Il faut savoir l'utiliser pour éduquer ; dire ce qui va, dénoncer ce qui est mauvais. Il faut transmettre les messages du gouvernement à la manière de Roosevelt, qui faisait des causeries au coin du feu. »*

L'honnêteté : voilà le maître-mot employé par l'état-major du parti, dont le programme évoque, selon la formule d'un diplomate, *« celui des radicaux-socialistes français barbus de la Belle Epoque »*, avec cette différence que les socialistes espagnols, eux, *« ne mangent pas du curé »*. Bien au contraire. Les courants progressistes chrétiens ont été parfaitement intégrés dans le P.S.O.E. L'école ? Un « faux débat » pour les dirigeants socialistes. *« Il faut seulement,* disent-ils, *que les subsides donnés par l'Etat soient bien contrôlés et que les chances soient égales pour tous. »* Les relations entre le parti et le gouvernement ? *« Felipe, président de gouvernement, doit rester chef du parti. De ce point de vue, l'expérience française nous est très profitable. »*

Comment croire que ces dirigeants « modérés » sont les héritiers du P.S.O.E. fondé en 1879 par Pablo Iglesias ? Il y a un abîme entre M. Felipe Gonzalez et Largo Caballero, qui fut au pouvoir pendant la guerre civile, et qui était considéré comme « maximaliste ». Pourtant, s'il est vrai que le P.S.O.E. est une formation nouvelle, qui s'est pratiquement formée au cours des cinq dernières années, des liens puissants existent encore entre le passé et le présent, et les hommes de l'appareil d'aujourd'hui ne renient ni les fondateurs ni leurs martyrs.

MARCEL NIEDERGANG.

Les principaux partis en présence

● *Le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.),* dirigé par M. Felipe Gonzalez. Formation plus que centenaire, au pouvoir pendant la guerre civile, et clandestine sous Franco, elle est revenue à la légalité il y a six ans. De tendance social-démocrate, le P.S.O.E. se présente en coalition avec le parti d'action démocratique fondé cette année par un transfuge du centrisme, M. Fernandez Ordonnez, ancien ministre des finances.

● *L'Alliance populaire* de M. Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco (droite). En coalition avec le parti démocratique libéral fondé cette année par un autre transfuge du centrisme, M. Oscar Alzaga.

● *L'Union du centre démocratique (U.C.D.,* centre-droit), fondée en 1977 par M. Adolfo Suarez, alors président du conseil, au pouvoir depuis cette date, mais qui a souffert de nombreuses scissions. Actuellement dirigée par M. Landelino Lavilla.

● *Le parti communiste espagnol,* dirigé par M. Santiago Carrillo, très affaibli par des scissions successives et des divisions entre partisans de l'eurocommunisme et ceux d'un communisme plus orthodoxe.

● *Le Centre démocratique et social* (centre-gauche), fondé en juillet dernier par M. Adolfo Suarez après son départ de l'U.C.D.

● *Le parti nationaliste basque* (P.N.V.), parti historique d'Euskadi (nationaliste modéré), dirigé par M. Xavier Arzallus. L'un de ses chefs, M. Carlos Garaicoetxea, préside le conseil général basque, gouvernement autonome de la région.

● *Herri Batasuna* (union populaire, nationaliste basque radicale), le « bras » politique de l'ETA militaire. Ses députés refusent de siéger aux Cortès.

● *Euskadiko Eskerra* (gauche basque), coalition nationaliste liée à l'ETA politico-militaire, dirigée par MM. Mario Onaindia et Juan-Maria Bandres, qui ont été, le premier, condamné au procès de Burgos en 1970, le second l'un des avocats des accusés.

● *Convergence et Union* (nationalisme catalan modéré), coalition dirigée par M. Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne, le gouvernement autonome de la région.

● *Parti socialiste andalou,* formation nationaliste et socialiste, dirigée par M. Luis Uruñuela, maire de Séville.

Grande-Bretagne

LA RÉORGANISATION INTERNE DU LABOUR

L'aile droite du parti travailliste accentue sa victoire du congrès de Blackpool

De notre correspondant

Londres. — Au cours de la première réunion formelle du nouveau comité exécutif national du parti travailliste, mercredi 27 octobre, l'aile droite du Labour a complété sa victoire du congrès de Blackpool par la prise de contrôle des principales commissions de la direction. Elle n'a fait aucune concession à la gauche, qui, aujourd'hui minoritaire, a désormais perdu tous les postes-clés qu'elle détenait.

M. Tony Benn, chef de file de la gauche travailliste, a été exclu du comité de liaison entre le parti et les syndicats qui a la tâche délicate de définir une politique économique acceptable par les deux composantes du mouvement travailliste, y compris une politique des revenus, objet de nombreuses controverses. Il va également perdre la présidence de la commission de politique intérieure, qui joue un rôle essentiel dans la rédaction du programme du parti pour les prochaines élections législatives. Il sera remplacé par M. John Golding, qui a mené l'offensive contre la gauche. Celle-ci, en outre, va perdre la présidence de la commission de l'organisation chargée de prendre les mesures disciplinaires contre la tendance trotskiste Militant, ainsi que le contrôle des commissions des femmes et des jeunes.

La droite est allée beaucoup plus loin que M. Foot, leader du parti, et ses amis du centre gauche ne l'auraient souhaité. Dans le précédent comité exécutif national, leurs voix faisaient pencher la balance à droite ou à gauche selon les scrutins. Ils ont perdu cette position d'arbitre dans la nouvelle direction, où la droite est en mesure d'imposer sa volonté. Les listes de candidats savamment dosées et proposées au nom de M. Foot par le secrétaire général pour les postes à pourvoir dans les diverses commissions ont été refusées malgré un appel à l'unité lancé par le leader du parti : *« L'objectif prioritaire est de gagner les élections, non les batailles internes »*, a déclaré M. Foot, qui s'est abstenu lors de tous les votes. Cette attitude en dit long sur la position toujours fragile du dirigeant travailliste.

DANIEL VERNET.

Suède

● LES RECHERCHES ENTREPRISES POUR INTERCEPTER le sous-marin étranger détecté au début de ce mois près de la base de Muskoe se poursuivent, a indiqué mercredi 27 octobre l'état-major suédois, démentant ainsi les informations données mardi par la presse de Stockholm selon lesquelles les recherches avaient été abandonnées. — *(A.F.P.)*

Hongrie

LA POLÉMIQUE SUR LA MINORITÉ HONGROISE DE TRANSYLVANIE REBONDIT ENTRE BUDAPEST ET BUCAREST

Permanente depuis le traité de Versailles, étouffée après la deuxième guerre mondiale, puis accentuée à partir des années 70, la polémique qui oppose la Hongrie et la Roumanie à propos du sort de la minorité hongroise de Transylvanie vient de prendre à Budapest un tour particulièrement aigre Cette fois-ci c'est la publication en avril à Bucarest d'un ouvrage consacré à cette minorité d'environ deux millions de personnes, et qui a été rattachée à la Roumanie à la fin de la première guerre mondiale, qui a relancé la controverse.

Dans son dernier numéro, la revue culturelle hongroise *Valosag* (Réalité) estime ainsi que ce livre contient *« des attaques claires et voilées contre la Hongrie, des vues déformées sur l'histoire hongroise et le problème des nationalités et surtout des déformations de citations du dirigeant du parti hongrois Janos Kadar »*. Radio Budapest, a quant à elle, consacré toute une émission à cette affaire sous un titre éloquent : *« Le danger de la psychomanie dans les Carpathes »*.

L'emploi de ce mot, confronté au vocabulaire psychiatrique, vise de toute évidence le président Ceausescu, dont la personnalité très marquée est de plus en plus auvertement tournée en dérision à Budapest. L'agence hongroise M.T.I. a enfin consacré mardi 26 octobre sept longs feuillets de commentaires à ce rebondissement de la tension. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

LA RETRAITE DE M. KIRILENKO SERAIT OFFICIELLEMENT ANNONCÉE EN NOVEMBRE

Moscou *(A.P.)*. — Des responsables soviétiques ont annoncé à des diplomates occidentaux que M. André Kirilenko, l'homme qui dirigeait l'industrie lourde soviétique et qui était chargé de contrôler l'organisation du parti communiste de l'Union soviétique (P.C.U.S.), a quitté ses fonctions au bureau politique et au secrétariat du parti pour raison de santé, à l'âge de soixante-seize ans, a-t-on appris mardi 26 octobre.

Cette nouvelle coïncide avec des rumeurs qui circulent dans les milieux dirigeants soviétiques, selon lesquelles, M. Kirilenko aurait eu une crise cardiaque *(le Monde* du 24 avril et du 7 octobre).

Sa retraite sera officiellement annoncée lors de la session plénière du comité central du P.C.U.S., en novembre. Du vivant de Mikhail Souslov, M. Kirilenko étati considéré comme le numéro trois du régime.

EUROPE

LA DISSOLUTION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION AU PORTUGAL

L' « adieu aux armes » des capitaines

De notre correspondant

Lisbonne. – Au sixième étage de l'immeuble rougeâtre qui domine l'avenue de l'Ile-de-Madère, des officiers préparent, sans joie, leur avenir. Ils sont tous membres du Conseil de la révolution, qui, le vendredi 29 octobre à minuit, cessera officiellement d'exister. Ce jour-là, la nouvelle Constitution votée par les partis de la coalition gouvernementale de centre-droit et par le P.S. entrera en vigueur, mettant fin à la période de transition créée par la révolution d'avril 1974.

Quelques-uns de ces officiers s'apprêtent à quitter l'armée. Tel est le cas du lieutenant-colonel Melo Antunes, ancien ministre des affaires étrangères et idéologue du « *mouvement des capitaines* », qui pourrait occuper un poste dans une organisation internationale ; du lieutenant-colonel Victor Alves, ancien ministre de l'éducation ; du commandant Sousa e Castro, dont l'avenir politique semble lié à l'éventuelle création d'un parti présidentialiste : le commandant Canto e Castro, qui va faire carrière dans le privé, suivant ainsi l'exemple donné par d'autres militaires révolutionnaires comme le colonel Costa Bras, ancien ministre de l'intérieur, et de l'amiral Rosa Coutinho, ancien haut commissaire.

Le général de brigade Pezarat Correia, le lieutenant-colonel Costa Neves, les commandants Martins Guerreiro et Vasco Lourenço, ainsi que le capitaine Marques Junior, veulent retourner dans les casernes. « *Il faut y renforcer l'esprit du 25 avril* », affirment-ils. Leur ambition se révèle pourtant difficile à concrétiser, car la loi sur la réorganisation des forces armées, votée par le Parlement le 12 octobre, restreint sévèrement les droits des militaires. Ceux-ci ne pourront pas faire de déclarations politiques. Ils ne pourront pas, non plus, se prononcer publiquement sur des sujets « *susceptibles de mettre en danger la cohésion et la discipline des forces armées* ». On leur interdit de participer à des « *réunions à caractère politique ou syndical* », ainsi que de signer des pétitions adressées « *aux pouvoirs publics, à la hiérarchie militaire ou à n'importe quelle autre autorité* ». On leur interdit, enfin, de créer des associations, même « *exclusivement réservées à des militaires* », sans une autorisation du conseil des chefs d'état-major.

La dissolution du Conseil de la révolution était prévue dans le pacte signé par les représentants des forces armées et des partis politiques en mars 1976. Aussi les conseillers ne contestent-ils pas cette mesure. En revanche, ils s'insurgent contre la façon dont leur départ a été organisé : sans attendre la formation du Conseil d'Etat ni celle du tribunal constitutionnel qui, selon la nouvelle Constitution, assumeront leurs pouvoirs.

« *L'empressement manifesté par le P.S. et par les partis de l'Alliance démocratique fait de notre départ une sorte d'exclusion*, s'exclame le lieutenant-colonel Costa Neves. *Et pourtant, c'est nous qui avons libéré le pays de la dictature.*

Amers plutôt que révoltés, ces militaires assistent, impuissants, à une situation que certains d'entre eux attribuent à leur excessif souci démocratique. Dans le but d'instaurer la démocratie, ils ont fait la révolution d'avril. Un an et demi après, le 25 novembre 1975, ils prenaient à nouveau les armes pour « *éviter une dictature communiste* ». Aujourd'hui, ils sont accusés d'être communistes, et le seul parti qui, publiquement, prend leur défense est justement le P.C.

Le programme du Mouvement des forces armées annonçait des élections libres. Celles-ci ont amené au Parlement une majorité où abondent des personnalités qui, lors de la révolution, se trouvaient de l'autre côté des barricades. Promesse avait été faite de « *donner le pouvoir au peuple* ». Mais la situation économique est telle que les conditions de vie du peuple n'ont fait que s'aggraver : le déficit de la balance des transactions courantes atteint trois milliards de dollars ; la dette extérieure qui dépasse dix milliards n'est plus couverte par les réserves en or – 698 tonnes – de la Banque centrale ; l'inflation approche les 26 %, et le chômage ne cesse d'augmenter. En outre, le gouvernement annonce son intention de rendre au secteur privé les industries du ciment. On prévoit le démantèlement de plusieurs entreprises publiques, notamment dans la construction navale, la sidérurgie et les transports.

Très critiques à l'égard du parti socialiste qu'ils accusent de « *trahison* », la plupart des officiers du Conseil de la révolution attendaient une intervention décisive du président de la République. Mais, petit à petit, ce dernier espoir s'est, lui aussi, évanoui.

Autour d'une table, dans un petit restaurant situé juste derrière l'immeuble du Conseil de la révolution, quelques-uns d'entre eux dévident leurs souvenirs. A haute voix, sans aucune précaution : « *Il faut saisir l'occasion*, disent-ils, *car d'ici peu de temps on ne pourra plus le faire.* » Ils racontent : « *C'est nous qui, en 1975, avons découvert celui qui n'était à l'époque qu'un simple lieutenant-colonel. Certes, sa participation au mouvement des capitaines avait été relativement effacée. Son honnêteté et son apparente détermination nous ont pourtant convaincus. Aussi avons-nous fait de lui le chef d'état-major de l'armée de terre. Et, quand le P.S. nous a demandé d'indiquer un nom pour les présidentielles de 1976, c'est celui de Eanes que nous avons choisi.* »

Le retour des salazaristes

Huit ans après, la majorité des officiers du Conseil de la révolution dressent un bilan négatif de l'action du président de la République. Ils affirment que, sous prétexte de réorganiser l'armée, il a réintégré à des postes-clés de la hiérarchie militaire un certain nombre de généraux et de colonels liés à l'ancien régime. « *Mais ce même esprit d'ouverture ne s'est pas manifesté à l'égard de beaucoup de nos camarades qui, ayant poussé très loin leur enthousiasme révolutionnaire en 1974 et en 1975, ont été soumis à des procès disciplinaires et écartés de l'armée.* »

Une déclaration du porte-parole de la présidence de la République semait en mars la confusion dans les milieux politiques portugais : en cas de réduction de ses pouvoirs constitutionnels le général Eanes donnerait sa démission et prendrait la tête d'un mouvement politique.

Voté le 12 août, le texte final de la révision de la Constitution a retiré au président de la République la possibilité de désigner librement les chefs militaires. Il devra les nommer sur proposition du gouvernement. De plus, la nouvelle loi sur les forces armées attribue à un Conseil supérieur de la défense nationale d'importantes responsabilités en matière de législation militaire et de définition des grands objectifs pour les forces armées. Présidé par le chef de l'Etat, ce conseil sera composé du premier ministre, du vice-premier ministre, des ministres des affaires étrangères, de la défense, de l'intérieur, des finances, de l'industrie et des transports, du chef d'état-major général des forces armées ainsi que des chefs d'états-majors de l'armée de terre, de l'air et de la marine. Pour la première fois depuis la chute du régime de Salazar, l'armée passera sous le contrôle du gouvernement. Mais le président de la République n'a pas donné sa démission.

Dans une interview accordée le dimanche 10 octobre à la radio portugaise, le général Eanes s'est montré, d'autre part, hostile à tout projet « présidentialiste » : « *Je ne crois pas aux partis politiques qui, au lieu de s'appuyer sur un programme clair et une base sociale stable et informée, cherchent à se développer autour d'une personnalité, fût-ce le président de la République* », a-t-il dit.

De tels propos découragent ceux qu'on appelle les « eanistes ». A en croire certains membres du Conseil de la révolution, le général Eanes manque de courage. D'autres pensent qu'il veut conserver à n'importe quel prix ses fonctions présidentielles, même si elles deviennent purement honorifiques. Jugement trop sévère ? C'est qu'il est le fruit du désenchantement.

Les œillets sont décidément bien fanés. Le 5 avril 1982, le tribunal militaire de Lisbonne déclarait innocent le général Schulz, ministre de l'intérieur sous le gouvernement de Salazar. Selon le texte du jugement, l'accusé avait exercé ses fonctions ministérielles avec « *zèle, intelligence et un profond patriotisme* », cherchant à établir parmi les Portugais un « *climat de confiance* ». En tant que responsable de la police politique, la PIDE, il aurait cessé de recommander le « *respect scrupuleux de la loi* » afin d'éviter les réclamations. Par la même occasion, le tribunal décidait d'ouvrir une enquête sur la façon « *violente* » dont le général Schulz, avait été arrêté au lendemain de la révolution : chez lui, par deux officiers subalternes et cinq soldats. « *Cela va à l'encontre du code de justice militaire en vigueur depuis 1925* », précisait-on.

« *Un jour viendra où l'on sera accusé d'avoir illégalement abandonné les casernes aux premières heures du 25 avril 1974* », commente ironiquement le capitaine Marques Junior. Celui-ci quitte le Conseil de la révolution avec le même grade qu'il avait lorsqu'il y est entré. « *C'est un exemple que nous donnons. Nous n'avons rien voulu pour nous* », explique-t-il. Il cite le cas du lieutenant-colonel Fabiano, qui, en 1975, occupait le premier poste dans la hiérarchie de l'armée de terre et qui, lorsqu'on lui soumit une liste d'officiers à promouvoir accepta toutes les promotions sauf une, la sienne, pourtant justifiée par l'ancienneté.

Aujourd'hui, le lieutenant-colonel Fabiano végète dans un bureau chargé du recrutement des jeunes en âge d'accomplir leur service militaire. De même, le commandant Otelo de Carvalho, qui, après avoir fait la « une » des journaux du monde entier, travaille dans un petit service administratif dépendant de l'état-major.

Un mois avant la dissolution du Conseil de la révolution, le lieutenant-colonel Victor Alves déposait un projet permettant aux membres de cet organe politico-militaire d'accéder aux postes qu'ils avaient provisoirement occupés dans le passé. Ayant dirigé la région militaire de Lisbonne en 1975 et en 1976, le commandant Vasco Lourenço aurait pu ainsi recevoir les étoiles de général de brigade. Il les a refusées. « *Je sors commandant, mais la tête haute* », a-t-il déclaré. Amer, le capitaine Marques Junior regarde une photo publiée dans la première page d'un quotidien de Lisbonne. La photo montre le maire de la capitale et le vice-président de l'Assemblée nationale qui, à l'occasion de l'anniversaire de la révolution républicaine du 5 octobre 1910, passent les troupes en revue.

Le maire appartient à un parti de droite. Le député, membre du parti communiste, a fait dix-sept ans de prison et passé vingt-deux ans dans la clandestinité. « *Notre lutte n'a pas été totalement vaine*, conclut le capitaine Marques Junior, *il y a quand même des choses irréversibles* ».

JOSE REBELO.

EUROPE

Pologne

Un sombre rapport sur la situation économique a été présenté au comité central

Ouvert sur une minute de silence à la mémoire de l'ancien premier secrétaire, Wladyslaw Gomulka, mort le 31 août dernier, le dixième plénum du comité central polonais a entendu, mercredi 27 octobre, un sombre rapport du bureau politique sur la situation économique du pays.

Il ressort de ce texte que de nouvelles menaces pèsent sur le niveau de vie de la population, dont le pouvoir d'achat avait déjà été amputé de 40 % cette année par les augmentations de prix massives décrétées peu après l'instauration de l'état de guerre.

Parlant « *d'une récession et d'un effondrement sans précédent de l'équilibre économique* », le rapporteur, M. Manfred Gorywoda, n'a pas caché que la situation demeurait « *très difficile* » malgré « *certains succès* » qui auraient, selon lui, « *arrêté la chute de la production* ». Ces « *succès* » (augmentation de la production de 1 % en août et de 4 % en septembre) demeurent en effet assez limités ; il faut donc tout mettre en œuvre l'année prochaine afin de s'opposer « *à la baisse du niveau vital* » de la population. Ce ne serait, a indiqué M. Gorywoda, qu'au cours des années 1983-1985 que l'on pourrait s'attendre à une « *modeste amélioration* » des conditions d'existence.

Ce calendrier semble très optimiste à de nombreux économistes polonais qui fixent, eux, l'échéance du redressement à 1990. En tout état de cause, le rationnement des produits alimentaires et industriels en vigueur depuis près de deux ans ne sera pas levé avant longtemps. Il ne pourra l'être, a dit M. Gorywoda, que partiellement « *vers la fin de l'année prochaine* » et à condition toutefois que la production nationale suive une courbe ascendante.

Les prix devront « inévitablement augmenter »

Autre mauvaise nouvelle, encore qu'attendue : les prix devront « *inévitablement augmenter* » en raison, non seulement du coût des matières premières sur les marchés mondiaux, mais aussi de la très faible rentabilité de l'industrie polonaise, dont l'un des maux principaux est le gaspillage tant de l'énergie que des investissements et des matières premières.

La situation est encore plus difficile, a poursuivi le secrétaire du comité central, dans le domaine du bâtiment, où le nombre de logements construits cette année est « *largement en deçà* » de celui des années précédentes. Il faut actuellement plus de dix ans à un jeune couple pour espérer obtenir un appartement.

Dans ces conditions, les tâches prioritaires à la réalisation desquelles le parti aura à veiller sont l'approvisionnement des populations en biens et denrées les plus indispensables, le ralentissement de la chute enregistrée dans la construction de logements, le respect des principes socialistes (à chacun selon son travail) en matières de salaires et de revenus, et enfin l'aide sociale aux plus défavorisés.

« *La crise économique pèse lourdement sur la vie de la société et sur son attitude vis-à-vis des autorités et du parti. La fatigue favorise l'apathie et la passivité et mine la confiance (...)* », a encore dit M. Gorywoda, tout en affirmant que « *la question aujourd'hui n'est pas de savoir si nous pouvons surmonter la crise, mais dans quels délais nous pouvons le faire* ».

Violentes attaques contre les anciens dirigeants

Dans son bref discours d'ouverture, le général Jaruzelski avait, quant à lui, déclaré que le but des débats était de « *dégager les voies par lesquelles aller au-devant des demandes de la population et de répondre à la question de savoir pourquoi de nombreux problèmes n'ont pas été résolus et comment les problèmes économiques pourront être réglés plus rapidement* ».

Au cours des débats — organisés mercredi après-midi par groupes de travail et qui se poursuivaient ce jeudi — de violentes attaques ont été lancées contre l'administration américaine et contre les anciens dirigeants du parti, considérés, comme responsables de la crise. Après le dépôt mardi d'une pétition d'une centaine de députés demandant la mise en jugement de M. Gierek et de plusieurs des membres de son équipe, il n'est plus exclu maintenant que des procès soient ouverts contre ces hommes déjà placés en résidence surveillée et qui joueraient ainsi le rôle de boucs émissaires.

● *Le président Reagan* a signé mercredi le décret suspendant indéfiniment le bénéfice de la clause de la nation la plus défavorisée qui était accordée jusqu'à présent à la Pologne. Cette décision avait été prise à la suite de la mise hors la loi de Solidarité.

● *La Fédération internationale des ouvriers du transport*, rattachée à la C.I.S.L., a appelé ses membres à boycotter le 10 novembre, en signe de soutien à la grève que prépare Solidarité pour cette date, les avions et les navires polonais. — *(A.F.P.)*

● *L'ambassadeur de Pologne en France* nous précise que s'il a bien reçu, lundi 18 octobre, M. Hervé de Charette, délégué national du P.R., chargé des relations internationales, à la demande de celui-ci, il n'a « *ni pris connaissance ni reçu de documents de la part de son interlocuteur* » (*Le Monde* du 20 juillet).

PROCHE-ORIENT

Israël

Une pièce satirique interdite par la censure suscite une vive polémique

De notre correspondant

Jérusalem. — Le Patriote, le personnage de la nouvelle pièce d'Hanoch Levyne interdite par la censure, est un Israélien qui décide d'émigrer aux Etats-Unis. C'est ce que l'on appelle en hébreu, avec un certain mépris, un « *yored* », quelqu'un qui « descend », par rapport à un « *oleh* », celui qui « monte », qui immigre en Israël. Dans la première scène, le Patriote fait la queue au consulat des Etats-Unis à Tel-Aviv. Pour recevoir son visa d'émigration, l'employé du consulat l'oblige à cracher au visage de sa mère. Dans la scène suivante, le Patriote rencontre un colon du Goush-Emounim qui lui vend une parcelle de terre en Judée-Samarie (Cisjordanie), à condition qu'il donne un grand coup de botte au visage d'un petit cireur de chaussures arabe. Finalement, au terme d'un long itinéraire à travers la société israélienne, le Patriote s'embarque enfin dans l'avion qui doit le mener aux Etats-Unis. Mais sur la passerelle, il reçoit un ordre de route de l'armée. Et au lieu de partir vers les Etats-Unis, il s'envole vers l'Albanie, où Tsahal a déclenché une guerre imaginaire. Là, il meurt d'une balle dans le dos. En arrivant au ciel, le Patriote déloge Dieu de son trône. Rideau.

Hanoch Levyne n'en est pas à sa première pièce à scandale. Après la guerre de six jours, il avait écrit toute une série de satires politiques dont la plus célèbre, *la Reine de la baignoire*, avait, en 1970, été retirée de l'affiche du Cameri, le théâtre municipal de Tel-Aviv, après avoir provoqué une sorte de bataille d'Hernani. Depuis, Hanoch Levyne avait renoncé au théâtre politique. Mais il n'avait pas abandonné le genre provocateur. Ses dernières pièces étaient habitées par des personnages dont la veulerie n'avait d'égal que leur cruauté et leur vulgarité. Avec *le Patriote*, Hanoch Levyne est revenu à son genre de prédilection, la satire politique. Mal lui en a pris. La commission de censure a interdit la pièce. Ce qui n'empêche pas le Théâtre Neveh-Tsedek de passer outre et de donner des représentations tous les soirs depuis lundi, devant une salle comble.

Pourquoi *le Patriote* a-t-il été interdit ? La pièce n'est ni très différente, ni plus virulente que d'autres satires politiques qui, depuis des années, sont présentées sur les scènes de Tel-Aviv. On y trouve les mêmes thèmes, les mêmes dénonciations des travers de la société israélienne : la « sacralisation » de l'armée, l'exploitation des ouvriers arabes des territoires, le nationalisme outrancier, certaines formes de cléricalisme... Tout cela n'est pas particulièrement novateur, ni au théâtre, ni dans la presse israélienne. Alors, pourquoi — décision rarissime — la commission de censure a-t-elle interdit la pièce ? Peut-être parce que les attaques contre la religion sont particulièrement virulentes. Mais surtout sans doute, parce que la guerre au Liban a exacerbé les passions en Israël et a créé parfois un climat d'intolérance.

Il n'empêche que *le Patriote* a trouvé un défenseur inattendu : le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. « *Je suis contre l'interdiction de la pièce,* a-t-il déclaré. *Je pense, au contraire, que chaque Israélien devrait voir* le Patriote *afin de se rendre compte jusqu'à quel point nous avons dépassé les bornes, jusqu'à quel point les sentiments d'autodestruction et de haine de soi rongent notre société.* »

(Intérim.)

LA CRISE D'EL AL

Les dirigeants de l'Histadrout reprennent les négociations avec les autorités

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Le conflit qui oppose depuis plus d'un mois les quatre mille neuf cents employés de la compagnie aérienne israélienne El Al à la direction s'est brusquement aggravé mercredi 27 octobre avec l'occupation des pistes de l'aéroport international de Tel-Aviv par un millier d'entre eux, paralysant le trafic aérien entre Israël et le reste du monde.

Tandis que les dirigeants de la centrale syndicale Histadrout reprenaient dans la soirée les négociations jusque-là interrompues avec les directeurs du ministère des finances et de celui des transports, les employés d'El Al dégageaient entièrement le pistes de l'aéroport. Le trafic international pourrait reprendre ce jeudi après-midi ou vendredi matin.

Dans la nuit, un émissaire de l'Histadrout avait rencontré les grévistes qui bloquaient les pistes d'envol avec l'aide de leurs familles. Il leur a demandé de mettre fin aux actions violentes qui ont fait mercredi huit blessés parmi les employés et six parmi les policiers qui tentaient de dégager les pistes. Le vice-premier ministre, M. David Levy, déclarait au même moment qu'on ne pouvait rejeter toutes les responsabilités de la crise sur les employés d'El Al et qu'il fallait s'engager dans des négociations « *qui permettront de remettre la compagnie sur pied* ».

Le ministre des transports, M. Haim Corfou, en revanche, rappelait que le principe d'une mise en liquidation avait été acquis par le gouvernement et que le « *vandalisme* » des employés d'El Al justifiait la « *fermeté* » des forces de l'ordre. Selon la télévision israélienne, ces dernières ont conduit leurs opérations de mercredi à l'aéroport « *avec une particulière violence* ».

Au Sud-Liban

TROIS SOLDATS IRLANDAIS DE LA FINUL ONT ÉTÉ TUÉS PAR DES « ÉLÉMENTS NON-IDENTIFIÉS »

Jérusalem *(A.F.P.)*. — Trois soldats du contingent irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont été tués mercredi soir 27 octobre par des « éléments non identifiés » dans le secteur central du Sud-Liban, a annoncé le porte-parole de la FINUL à Jérusalem.

A 19 heures, un poste de la FINUL proche du village de Tidmine a été attaqué par un groupe armé, et trois des quatre soldats irlandais qui tenaient la position ont été abattus, a précisé le porte-parole. Des recherches ont été aussitôt lancées dans le secteur pour retrouver les auteurs de l'attaque, a-t-il ajouté.

Depuis la création de la FINUL, quatre-vingt-six de ses soldats ont trouvé la mort, dont seize du contingent irlandais. Il y a quatre jours, des incidents s'étaient produits entre des soldats norvégiens de la FINUL et des miliciens du commandant dissident libanais Saad Haddad, qui contrôlent l'enclave chrétienne du Sud-Liban.

DIPLOMATIE

M. Brejnev hausse le ton à l'égard de Washington

(Suite de la première page.)

« *Dans cette situation*, a-t-il poursuivi, *il est très important de savoir comment s'établiront nos rapports avec les autres pays. Nos relations avec la Chine ont une importance considérable. Nous recherchons sincèrement la normalisation de ces relations et faisons tout ce que nous pouvons dans ce sens. A Pékin également, on dit aujourd'hui que la normalisation est souhaitable. Pour l'instant, on ne voit pas de changements de principe dans la politique extérieure de la R.P.C. Cependant, nous ne devons pas négliger les nouveaux aspects qui apparaissent.* »

M. Brejnev a dit encore : « *Notre ligne, c'est la détente et la consolidation de la sécurité internationale. Nous ne nous en écarterons pas* », mais, a-t-il ajouté, l'efficacité de cette politique exige qu'elle prenne appui, entre autres, sur « *la puissance économique et militaire réelle de l'Etat* ». Le chef du parti a relevé qu'« *un important travail est en cours pour renoncer, à terme, aux achats de blé à l'étranger* ».

Parlant des problèmes militaires, dont M. Brejnev a tenu à dire qu'il est « *au courant* » et s'en « *occupe constamment* », l'orateur a dit : « *Nous traversons une période où le niveau de préparation au combat de l'armée et de la flotte doit être encore plus élevé (...). Il faut savoir agir compte tenu des progrès les plus récents de la science et de l'art militaires (...). L'armée soviétique doit être à la hauteur dans tous les domaines : équipement, structure et méthodes de préparation (...). La lutte sur le plan de la technique militaire s'est sensiblement intensifiée, et elle acquiert souvent un caractère foncièrement nouveau. Un retard dans ce combat est inadmissible. Nous comptons que nos savants, nos constructeurs, nos ingénieurs et techniciens feront tout leur possible pour mener à bien les tâches qui en découlent.* »

M. Brejnev a rendu, pour finir, un hommage remarqué à son ministre de la défense, se réjouissant de ce que les commandes de ce ministère sont « *entre les mains sûres du maréchal Oustinov, membre du bureau politique du P.C.U.S., fils fidèle du parti léniniste, notre compagnon d'armes et camarade* ».

● *Le prix Politique internationale*, créé en 1982 par la revue du même nom que dirige M. Patrick Wajsman, a été attribué à titre posthume au président Anouar el Sadate « *en hommage à sa lucidité politique et à son courage exceptionnel* », par un jury composé d'universitaires et de journalistes.

Le prix — une sculpture de Julian Snelling représentant une pyramide sur laquelle les hommes de l'espoir l'emportent sur les forces de la violence — a été remis, mardi 26 octobre, à Mme Sadate au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Paris en présence de nombreuses personnalités politiques et littéraires. La femme de l'ancien président égyptien a été reçue le même jour par Mme François Mitterrand.

AFRIQUE

Centrafrique

La fin de la visite du président Kolingba

Bangui juge assainies ses relations avec Paris mais regrette l'insuffisance de l'aide française

La visite « officielle de travail » en France du président Kolingba, qui devait quitter, ce jeudi 28 octobre, Paris pour Bangui, a largement contribué à assainir les relations *franco-centrafricaines*, bien qu'elle n'ait pas débouché sur l'accroissement substantiel de l'aide française souhaité par le Centrafrique.

En recevant à l'Elysée le général Kolingba, en louant les efforts de « *redressement* » et de « *rigueur* » des militaires centrafricains, en insistant sur la « *légitimité* » de leur autorité (l'expression est de M. Cheysson), les Français ont levé les doutes sur les réserves qu'on pouvait leur prêter à l'égard du gouvernement de Bangui. L'« *affaire Patasse* » (1) et les autres incidents qui ont pu émailler les relations *franco-centrafricaines*, depuis l'accession des militaires au pouvoir le 1er septembre 1981, appartiennent désormais au passé. De part et d'autre, on se comporte comme si le contentieux politique était clos.

Sur le plan de la coopération, en revanche, les Centrafricains avaient du mal, mercredi, à cacher une certaine déception. Ils ne pensaient, certes pas, que Paris leur accorderait l'enveloppe — un peu plus de 1 milliard de francs — qu'ils *souhaitaient négocier*. Par exemple, le gouvernement français se serait engagé *à participer pour une somme de* 28 millions de francs à la clôture de l'exercice budgétaire de 1982, *alors que le montant avancé par* Bangui s'élevait à 76 millions de francs. De même, la France devrait contribuer pour 100 millions de francs à la couverture de l'exercice budgétaire de 1983, dont le déficit envisagé est évalué, par les Centrafricains, à 160 millions de francs.

Tout en reconnaissant, au plus haut niveau, que la France a des contraintes financières, les Centrafricains se plaignent néanmoins de devoir « *négocier chaque mois l'aide budgétaire* » (la participation française à la paie des fonctionnaires), une obligation jugée « *humiliante* ». Certains officiels ont du mal à comprendre, en outre, que, dans un climat de *concordance politique rétablie* — ou, du moins affichée, — Paris ne fasse pas un geste supplémentaire, sur le plan de l'aide économique, comme preuve de bonne volonté.

Du côté français, on reconnait qu'il ne s'agit pas seulement de disponibilités financières mais aussi de « *ne pas dire amen à toutes les demandes* » de Bangui. Les projets de développement, dit-on, doivent être négociés cas par cas. En outre, l'aide actuelle (*440 millions en 1981, dont* 100 millions au titre d'une subvention directe au budget centrafricain) est déjà jugée « *assez considérable* ».

En fait, le problème de l'aide au développement du Centrafrique demeure, mais il semble avoir, avec la visite du président Kolingba à Paris, de bonnes chances d'être traité dans une atmosphère *plus sereine. On semble désormais juger*, à Paris, que les militaires centrafricains ont *pris un bon départ. Il reste peut-être* à convaincre ces derniers que les limites d'une aide, *au demeurant assez consistante*, peuvent être tout simplement financières et ne traduisent pas forcément des réserves politiques.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) *Leader* de l'opposition centrafricaine, M. Ange Patasse a tenté, sans succès, de s'emparer du pouvoir à Bangui, en mars dernier. Réfugié à l'ambassade de France le 5 mars, il quitta la chancellerie le 13 avril pour Lomé, à bord d'un avion militaire *français. Depuis lors*, il est toujours dans la capitale togolaise, où il a obtenu l'asile politique.

Soudan

QUARANTE-CINQ MORTS DANS DES AFFRONTEMENTS TRIBAUX

Khartoum (*A.F.P.-UPI*). — Quarante-cinq personnes ont été tuées au cours d'affrontements armés entre *deux tribus* du sud-ouest du Soudan, il y a une quinzaine de jours, a annoncé *mercredi 27 octobre*, le Conseil national de sécurité du pays. Selon l'agence soudanaise *de presse*, les *combats ont* eu lieu entre les tribus Mesiriya et Rizaigat, dans la région de Faras, (*à la limite des deux provinces soudanaises du Kordofan et du Darfur*). Trente-trois Mesiriyas et douze Rizaigats ont été tués.

Un communiqué du Conseil national de sécurité affirme que ces « *violents incidents font partie d'un plan criminel fomenté par les ennemis du Soudan pour miner la stabilité nationale* ». Le communiqué ajoute : « *Les simples citoyens ont malheureusement suivi les éléments maléfiques qui leur ont fourni des armes modernes et les ont incités à tuer leurs compatriotes. Les coupables seront sévèrement châtiés.* »

Algérie

AU COURS D'UN VOYAGE EN PROVINCE

Le président Chadli a assisté à une cérémonie sur le site du charnier de Khenchena

De notre correspondant

Khenchena. — *Debout dans le vent déjà froid des Aurès*, le président Chadli s'est incliné, au cours d'une brève cérémonie le mardi 26 octobre, devant *les sépultures* de plus de mille personnes dont les ossements ont été découverts au printemps dans l'enceinte de ce qui *fut un temps un casernement* de l'armée française à Khenchena (*le Monde* du 4 juin). Ces tombes viennent *d'être creusées au pied d'une colline*, à *proximité* de l'ancien charnier. Les vestiges militaires ne sont pratiquement plus visibles aux *abords de celui-ci, un terrain nu* dont on voulait faire une aire de sport. De profondes excavations témoignent du soin avec lequel le *macabre inventaire a été conduit*. Ces recherches sont maintenant achevées, mais, nous ont dit les autorités locales, d'autres vont être *entreprises sur les hauteurs boisées* environnantes. D'autres charniers moins importants ont été découverts récemment dans la région.

Le quotidien *El Moudjahid* a publié, à l'occasion de cette cérémonie, des accusations d'anciens détenus contre *l'armée française*. *Toutefois*, aucun discours officiel n'a été prononcé. « *Cette halte est placée sous le signe de la mémoire et du recueillement, mais nous considérons que la page doit être tournée* », nous a dit un proche collaborateur du chef de l'Etat.

De fait, *les pages sombres de* la guerre ont été évoquées avec discrétion à Khenchena, qui n'était qu'une étape parmi d'autres d'un *voyage présidentiel ayant pour premier* objectif le contrôle de la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement régional.

Arrivé à Constantine le 24 octobre, le président Chadli y a installé un nouveau commandant de la Ve région militaire, le colonel Khaled Nezzar, *dont on dit que la présence* à ce poste consolide l'assise du chef de l'Etat parmi ses pairs. Les jours suivants ont été consacrés à la *visite de la willaya* d'Oum-El-Bouaghi. Située à moins d'une centaine de kilomètres au sud-est de Constantine, cette localité, à l'origine peu *importante dans une région* déshéritée, a été choisie en raison de sa situation géographique comme chef-lieu de ce qui équivaut à un *département français*. Le *président* Chadli y a posé la première pierre d'un institut universitaire et d'une cité administrative. Il a aussi inau*guré, à Oum-El-Bouaghi et* dans les autres agglomérations de la willaya, différentes unités de production.

Sur la nouvelle route d'Oum-El-*Bouaghi à Khenchena*, M. Brahimi, ministre de la planification et de l'aménagement du territoire, qui accompagnait le chef de l'Etat avec *d'autres membres du gouvernement*, nous a exposé les grandes lignes d'une politique dont il est l'un des instigateurs : réduire l'écart entre les *régions côtières et les régions* déshéritées du centre, créer un nouvel axe de développement sur les hauts plateaux, de Tlemcen à Tebessa, *par l'implantation de petites* et moyennes industries et la relance de l'agriculture grâce à des *investissements en matière hydraulique*.

On spécule parfois à Alger sur la signification de la rareté des *bains de foule du chef* de l'Etat, même à l'occasion des fêtes officielles. Si le climat est quelque peu morose dans la capitale, notamment *en raison de la flambée des prix* alimentaires, il est différent dans cette région qui avait été longtemps *l'enfant pauvre du pays. Sans grande* protection dans les rues étroites de chaque ville visitée, le président Chadli a fait de longs parcours à *pied sous des ovations* qui n'étaient pas seulement celles des écoliers.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

Nigéria

QUINZE POLICIERS ONT ÉTÉ TUÉS LORS DES ÉMEUTES DE MAIDUGURI

Lagos (A.F.P.). — Quinze corps de policiers ont été retrouvés à Maiduguri, dans le nord-est du Nigéria, par les forces de l'ordre, après les émeutes à caractère religieux qui se sont produites, mardi 26 octobre, dans cette ville. (« le Monde » du 28 octobre).

La police et l'armée procédaient mercredi, à l'enlèvement des corps des victimes civiles des affrontements, dont on ignore toujours le nombre. L'hôpital général de Maiduguri a été fermé aux consultations, *pour permettre de soigner* les blessés. Seuls les fourgons mortuaires et les ambulances de l'armée *et de la police sont autorisés à* franchir les grilles.

Les émeutes auraient été provo*quées par les adeptes d'Alhaji* Marwa Maitatsine, musulman fondamentaliste tué lors des affrontements *similaires à la fin de l'année* 1980, avec plus de quatre mille de ses fidèles, à Kano, métropole de plus *d'un million d'habitants du* nord du Nigéria.

Selon une source autorisée dans *la capitale nigériane, la « situation* est tout à fait comparable » à celle qui avait prévalu à Kano, lors de *la précédente émeute. Toutefois*, les conditions ne sont pas les mêmes à Maiduguri, aux confins du lac Tchad, *ville de deux cent cinquante* mille habitants, donc sensée être plus aisément contrôlable par les *forces de l'ordre*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un document de l'épiscopat critique sévèrement la stratégie nucléaire officielle

De notre correspondant

Washington. — *Les évêques catholiques des Etats-Unis n'approuvent pas plusieurs aspects essentiels de la stratégie nucléaire américaine. Ils l'avaient fait savoir en juin dernier dans un projet de « lettre pastorale » qui provoqua des réactions assez vives de Washington. Une nouvelle version, publiée le 26 octobre, montre que leur position ne s'est guère modifiée, malgré les explications et les pressions gouvernementales. Si l'épiscopat apparaît plus compréhensif à l'égard du principe de la dissuasion, il est intransigeant dans d'autres domaines : « premier tir » nucléaire, possession de certaines armes, objectifs civils.*

Ce *document* de cent cinq pages a été établi par une commission de cinq membres, présidée par le cardinal *Joseph* Bernardin, archevêque de Chicago. Il ne s'agit, officiellement, que d'un brouillon sur lequel l'ensemble de la conférence épiscopale devra se prononcer à la mi-novembre. La publication de la « lettre pastorale » elle-même, n'est pas prévue avant le printemps prochain.

Mais les rédacteurs ont consacré trop de temps à ce travail et consulté trop de monde — aux Etats-Unis et à l'étranger — pour que leur texte ne reflète pas le point de vue majoritaire. La commission « Guerre et paix » semble assez représentative des trois cents membres de *la* conférence : elle compte aussi bien un pacifiste convaincu en la personne de Mgr *Thomas Gumbleton* (Detroit) qu'un responsable de l'aumônerie militaire, Mgr John *O'Connor* (*New-York*). On prévoit que le projet sera adopté, après un débat serré et quelques *légères modifications*.

Les évêques n'ont peut-être pas choisi, à dessein, la date du *26 octobre*. Toujours est-il que leur nouveau texte a *été* publié quelques jours avant les élections *du 2 novembre qui sont* accompagnées de plusieurs référendums locaux sur le « gel » des arsenaux nucléaires. Cela peut avoir une influence sur les scrutins.

Un tel langage prouve que les *cinquante millions de catholiques* américains n'ont plus du tout « le complexe de l'émigré ».

Les évêques soulignent qu'il est très difficile de fixer « *des limites morales ou politiques* » à une guerre nucléaire. Celle-ci ne peut donc être « légitimée ». Elle menacerait « *l'œuvre du créateur* » et serait « *le péché* » par excellence.

Le document épiscopal rejette l'un des éléments-clés de la dissuasion : le droit que se réservent *les occidentaux* de réagir par des moyens nucléaires à une attaque conventionnelle. « *Des attaques non nucléaires*, écrivent-ils, *doivent être repoussés par des moyens autres que nucléaires (...). L'initiative d'une guerre nucléaire, fût-elle limitée, ne peut être moralement justifiée en aucune circonstance.* »

En cas de conflit atomique déclenché par l'adversaire, toutes les ripostes ne sont pas bonnes. Les évêques condamnent notamment le bombardement nucléaire de zones où pourraient se trouver des civils (alors que la stratégie américaine prévoit des objectifs politiques ou militaires dans des secteurs urbains). Un tel bombardement ne serait qu'un « *acte de vengeance* », affirment les auteurs du document. « *Aucun chrétien ne peut légitimement exécuter des ordres ou des politiques délibérément destinées à tuer des non-combattants.* »

De même, toutes les armes nucléaires ne sont pas bonnes à posséder. Certaines, soulignent les évêques, sont susceptibles de provoquer une attaque, d'accréditer la thèse que les Etats-Unis cherchent à tirer les premiers. « *Le missile mobile MX pourrait entrer dans cette catégorie* ». Cette précision ne figurait pas dans la première version.

En revanche, les évêques ont assoupli leur opposition à la dissuation nucléaire. Ils ont pris note de la remarque du secrétaire de la défense, M. Weinberger, qui leur faisait remarquer en juin dernier : « *La dissuation a permis de sauvegarder la paix.* » Le texte épiscopal n'en est pas moins rempli de restrictions et de *conditions* : « *Nous ne pouvons, au nom de la dissuasion, approuver out système d'armement, toute doctrine stratégique, ou toute initiative politique.* » Ce principe n'est moralement acceptable, selon les évêques, que s'il sert « *un désarmement progressif* ». Pour dissuader, on doit donc s'en tenir au minimum, à « *la quantité suffisante* ». « *Il ne faut pas rechercher la supériorité.* » Et pour être *tout* à fait clair, le document souligne « *le besoin de repenser la politique de dissuasion de notre pays* ».

La commission épiscopale se prononce enfin pour « *des accords immédiats* » entre les deux superpuissances, visant à « *arrêter l'essai, la production et le déploiement de nouveaux systèmes stratégiques* ». Elle réclame, en somme, un « gel », des arsenaux existants en attendant de négocier « *des réductions profondes* » de part et d'autre. Or, l'administration Reagan *refuse* une telle hypothèse qui « *gèlerait un déséquilibre* » en faveur de l'U.R.S.S.

Après lecture de la première version, en juin, M. William Clark, conseiller national, *pour* les affaires de sécurité, écrivait aux évêques : « *Je suis troublé de ne trouver dans ce projet de lettre pastorale aucun des efforts sérieux que nous faisons pour le contrôle et la réduction des armements.* » Sans doute a-t-il été troublé de nouveau, car ce deuxième texte est avare de compliments. Moscou a beaucoup plus de raisons de s'en féliciter que Washington. — R. S.

ASIE

Sri-Lanka

Le chef de l'État veut faire prolonger le mandat du Parlement par référendum

De notre correspondant

Trois policiers et deux civils ont été tués, mercredi 27 octobre, au cours de l'attaque d'un poste de police par un commando armé à Chavakachcheri, région de Jaffna, dans le nord du Sri-Lanka. Cette attaque s'est produite alors qu'il était procédé à une réduction des mesures de sécurité prises en pays tamoul, à l'occasion de l'élection présidentielle, il y a une semaine.

New-Delhi. — Confirmant sa réputation *de redoutable* tacticien, le président J. R. Jayewardene a annoncé, le 27 octobre, qu'il demanderait aux électeurs ceylanais de se prononcer, par référendum, sur la prolongation pour six ans du mandat de l'actuel Parlement, qui expire *normalement en juillet 1983*. La consultation pourrait avoir lieu à la mi-décembre. Reconduit *dans ses fonctions* le 20 octobre dernier (*le Monde* des 19, 22 et 23 octobre), le président Jayewardene, à qui on prêtait l'intention d'exploiter rapidement le courant populaire qui s'était ainsi manifesté en sa faveur, a finalement jugé préférable de solliciter directement du pays la *prolongation d'une chambre* où sa formation, le Parti de l'unité national (PUN), détient 142 des 168 sièges.

Constatant que l'électorat venait de lui confier un nouveau *mandat pour poursuivre la politique* menée depuis 1977, et observant que, ce faisant, il avait, au niveau des circonscriptions électorales, réaffirmé sa confiance à 139 députés du PUN, le chef de l'Etat a décidé de doubler la mise et de demander à l'opinion de lui confirmer, dans la foulée, la confortable majorité dont il dispose actuellement. *Cette voie* est assurément *moins* risquée que celle qui aurait consisté à dissoudre l'actuel Parlement et à *procéder* à des élections. Celles-ci, aux termes de la nouvelle Constitution, se seraient, en effet, déroulées au scrutin proportionnel. De l'avis des spécialistes, le PUN ne pouvait alors espérer *emporter* plus de 115 des 196 sièges du futur Parlement. De plus, son principal adversaire, le Parti de la liberté, a enregistré à l'élection présidentielle un gain de 9,3 points par *rapport* aux dernières élections générales.

Le recours au référendum illustre la « *présidentialisation* » d'un régime où « J. R. », chef d'orchestre incontesté et tout-*puissant*, mène le jeu à sa *guise*, quitte à appliquer les règles d'une manière quelque peu originale. Son interprétation des conséquences parlementaires d'un scrutin présidentiel lui vaudra certainement les critiques d'une opposition qui y verra une nouvelle preuve de ses « *tendances autoritaires* ». — P. F.

Chine

PLUS D'UN MILLIARD D'HABITANTS

Selon les premiers résultats du recensement, la population chinoise — y compris celle de Taiwan, Hongkong et Macao — s'élève à 1 031 882 511 habitants, dont 1 008 175 288 pour la Chine continentale. Elle s'est accrue de 313,5 millions depuis le dernier recensement, en 1964. La plus grande ville reste Shanghai (11 859 748 habitants), devant Pékin (9 230 687) et Tianjin — ou Tientsin — (7 764 000). Les résultats définitifs de ce recensement ne seront pas connus avant la fin de 1984. —

(*A.F.P., UPI*).

A TRAVERS LE MONDE

Benin

- DETENTIONS ARBITRAIRES. — Plusieurs sections d'Amnesty International attirent l'attention de l'opinion sur le sort de détenus politiques emprisonnés sans inculpation ni procès, dont MM. Elie Gangnido, Paul Iko, Simon Koudessi, Boniface Koundou, Adam Mama Yari, Urbain Sossouhounto, Mathias Dognon, Issoufou Alassane, Raphaël Agboton et Fulgence Afouda.

États-Unis

- UNE PROCHAINE VISITE DE M. SHULTZ EN EUROPE. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, fera, en décembre, *une tournée européenne*. Après le conseil ministériel de l'OTAN, à Bruxelles, du 8 au 10 décembre, le secrétaire d'Etat, dont ce sera la première visite officielle en Europe, se rendra en France, en Italie, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, *a-t-on* appris, mercredi 27 octobre, au département d'Etat. Il n'est pas exclu *que le chef de la* diplomatie américaine se rende dans d'autres pays, tels l'Espagne et le *Portugal, avant de regagner* Washington vers la mi-décembre. — (*A.F.P.*)

Indonésie

- VIOLENCES POLICIERES. — Une *enquête a été ouverte à* Djakarta après la mort d'un lycéen de dix-neuf ans, décédé vendredi *22 octobre* quelques heures après avoir été arrêté par la police pour détention de marijuana. Sa famille a retrouvé son corps couvert de brûlures de cigarettes et d'ecchymoses provoquées par des coups de crosse. — (*A.F.P.*)

Ouganda

- ASSASSINAT DE TROIS UNIVERSITAIRES. — Deux professeurs de lycée et un administrateur de l'université de Kampala ont été assassinés par des hommes armés non identifiés pendant la nuit de mardi 26 à mercredi 27 octobre. Un vigile de l'université a été grièvement blessé. — (*Reuter.*)

République d'Irlande

- DEUX NOUVEAUX MINISTRES ont été nommés par M. Charles Haughey en remplacement de MM. Desmond O'Malley et Martin O'Donoghue, qui avaient récemment quitté le cabinet en raison de *leur désaccord* avec la politique économique du premier ministre (*le Monde* des 7 et 16 octobre). Il s'agit de MM. Gerry Brady à l'éducation, et Padraig Flynn au commerce. Jusqu'alors ministre de la langue gaélique, M. Flynn sera *remplacé* à ce poste par M. Denis Gallagher. Ce léger remaniement gouvernemental a *été* approuvé, mercredi 27 octobre, par le Parlement. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

- DIX CONDAMNES A MORT POUR DES CRIMES DE DROIT COMMUN ont été exécutés par pendaison, en l'espace de quatre jours, dans l'enceinte de la prison centrale de Pretoria, a rapporté, mercredi 27 octobre, la presse sud-africaine. Selon l'Institut des relations raciales, cinquante-sept personnes ont *été* exécutées au cours du premier trimestre 1981 en Afrique du Sud, et cent trente *pendant* l'année 1980 : un Blanc, un Indien, quarante-trois métis et quatre-*vingt-cinq Noirs*. — (*A.F.P.*)

République démocratique du Yémen

- LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU SUD YÉMEN ET DU SULTANAT D'OMAN ont signé mercredi 27 octobre, à Koweït, une « *déclaration de principe* » devant présider à la normalisation entre les deux Etats, qui n'entretiennent aucune relation diplomatique *depuis leur* formation il y a près de quinze ans. Deux principes fondamentaux *auraient été admis* : la non-ingérence dans les affaires intérieures et l'acceptation réciproque de la différence de régime politique. Cette première rencontre ministérielle entre les deux pays est le fruit d'une médiation menée par *le Koweït et les* Emirats arabes unis, *sur* recommandation du Conseil de coopération du *Golfe* (*C.C.G.*). (*A.F.P.*)

Turquie

- M. CLAUDE SALOMON LIBERE SOUS CAUTION. — M. Claude Salomon, *conseiller* général du Doubs, emprisonné à Istanbul sous l'inculpation *de « vol »*, a *été* libéré sous caution le 26 octobre, mais reste assigné à résidence en Turquie jusqu'à la *fin* de son procès. Incarcéré le 17 août dernier sur plainte de la propriétaire d'un *magasin* d'un grand *hôtel d'Istanbul*, qui l'accuse du « *vol d'un tapis en soie* » d'une valeur de 7 000 F, M. *Claude Salomon* avait fait l'objet, le 10 septembre, d'une décision de libération sous caution. Les délais nécessaires à la production de son extrait de casier judiciaire français n'ont permis sa libération que mardi, au troisième jour de son procès. — (*A.F.P.*)

Vietnam

- UNE CENTAINE DE BATEAUX chargés de réfugiés vietnamiens s'approcheraient *des côtes de Singapour*, et les autorités de l'île ont placé leur marine en état d'alerte, a *affirmé*, *mercredi 27 octobre*, l'agence Reuter. Cette flotte, qui serait formée de bateaux en bois capables d'emporter chacun au moins soixante passagers, *est la plus* importante à avoir quitté le Vietnam ces dernières années. *D'autre part*, le *Goelo*, navire affrété par Médecins du monde, et qui termine sa mission de sauvetage de « *boat people* », a recueilli ces derniers jours deux cent soixante-sept réfugiés vietnamiens qui avaient pris place à bord de cinq bateaux.

Yougoslavie

- DEUX ATTENTATS A L'EXPLOSIF ont eu lieu mardi 26 octobre à Pristina, capitale de la province yougoslave du Kosovo, a annoncé mercredi l'agence Tanjug. Il n'y a pas eu de victimes, indique l'agence. Peuplée en majorité d'Albanais, la province du Kosovo est depuis plus d'un an le théâtre d'une agitation nationaliste. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

États-Unis : les élections à mi-parcours

II. – LES ESPOIRS DES DÉMOCRATES

De notre correspondante NICOLE BERNHEIM

M. Reagan est monté en première ligne pour défendre sa politique économique face aux critiques démocrates. Les républicains sont en effet presque résignés à perdre des sièges à la Chambre des représentants le 2 novembre, mais espèrent que la popularité personnelle du président leur permettra de limiter les dégâts lors de cette « mid-term election » (*le Monde* du 28 octobre).

New-York. – Est-ce le retour du pendule ? C'est la question que l'on se pose d'un bout à l'autre de l'échiquier politique américain. *« Les libéraux arrivent »*, annonçait, fin septembre, le très conservateur éditorialiste du *New York Times*, William Safire. *« Nous n'en sommes pas là : la course du pendule américain dure généralement une vingtaine d'années »*, dit prudemment M. Mario Cuomo, « tombeur » du pétulant maire de New-York, M. Koch, dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection du gouverneur de l'État, mais qui redoute que son étiquette « libérale » – quasiment synonyme de « rouge » pour les conservateurs américains – ne lui coûte la victoire.

Deux ans après leur déroute à l'élection présidentielle, les démocrates ont reçu un présent des dieux sans doute immérité : la déroute de la « reaganomie ». Les mauvais esprits soulignent qu'ils n'ont rien fait pour cela : ni campagne soutenue contre la politique économique et sociale de M. Reagan, ni programme cohérent de remplacement, ni personnalités nouvelles, si ce n'est le terne John Glenn que son glorieux passé d'astronaute est impuissant à transformer en leader charismatique.

Si les Américains réagissent à la crise économique comme la plupart des électeurs des démocraties occidentales, les républicains devront, en effet, « porter le chapeau », et céder du terrain à l'opposition. Les enjeux américains restent modestes puisqu'il s'agit seulement, cette fois, d'un certain nombre de sièges de gouverneurs et de congressistes, mais le verdict des urnes devrait être clair et inciter l'administration Reagan à infléchir encore un peu plus sa politique pour les deux ans qui viennent.

Onze millions de chômeurs

Les réactions de l'électorat américain sont cependant souvent imprévisibles : bon nombre de candidats républicains, comme M. Lewis Lehrman, l'adversaire de M. Cuomo, continuent à faire campagne pour des réductions d'impôts, deux mois après que le président Reagan eut fait voter par le Congrès une augmentation de près de 100 milliards de dollars d'impôts nouveaux en trois ans. Malgré le virage à 180 degrés pris ainsi par la Maison Blanche, la « théorie de l'offre » a toujours ses chantres et les voix qui s'élèvent pour glorifier la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt réussissent parfois à dominer celles des onze millions de chômeurs.

Les démocrates ont cependant trois terrains d'attaque en or : le chômage, les menaces contre la « sécurité sociale », qui concerne, ici, seulement le système des retraites et la couverture médicale des retraités, et la campagne d'opinion contre l'arme nucléaire.

Les chômeurs devraient, en bonne logique, voter massivement contre l'administration républicaine, mais nombre d'entre eux appartiennent aux catégories sociales qui, traditionnellement, votent peu, surtout dans des élections partielles : les Noirs, les « Hispaniques », sans compter tous les électeurs potentiels qui ont quitté leur domicile à la recherche d'un emploi hypothétique et qui ne pourront pas se rendre dans les bureaux de vote.

Pourtant, certains candidats ont réussi à tirer les électeurs de leur léthargie : si M. Cuomo a battu M. Koch dans la course à l'investiture démocrate pour l'Etat de New-York, c'est notamment parce que les noirs new-yorkais avaient décidé de témoigner leur mécontentement à un maire qu'ils accusent d'avoir livré la ville aux affairistes et aux spéculateurs immobiliers.

Les menaces que les réductions budgétaires de M. Reagan font peser sur la « sécurité sociale » inquiètent les trente-six millions d'Américains âgés de plus de soixante-cinq ans. Dans certains Etats, qui comptent de nombreux retraités, comme la Floride, des candidats républicains sont en position difficile : leur principal ennemi est un bouillant activiste du troisième âge, M. Claude Pepper, quatre-vingt-deux ans, représentant de Miami depuis vingt ans, après avoir siégé quinze ans au Sénat. Depuis des semaines, M. Pepper fait la tournée des « villages de retraités » qui se sont édifiés un peu partout à travers les Etats-Unis, pour inciter ses contemporains à voter contre le « reaganisme ».

La rentrée du sénateur Kennedy

La lutte contre la « menace nucléaire » est le cheval de bataille de M. Edward Kennedy, candidat au renouvellement de son mandat de sénateur du Massachusetts. M. Kennedy, que ses nombreux ennemis avaient, semble-t-il, « enterré » un peu vite après la victoire républicaine de novembre 1980, n'a pas annoncé publiquement qu'il serait candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1984, mais un sondage Gallup d'août le donnait gagnant à trois contre un, contre son principal concurrent, l'ancien vice-président de M. Carter, M. Mondale. Le mécontentement contre la « reaganomie » aidant, le « libéralisme », incarné par le sénateur Kennedy, ne paraît plus totalement démodé.

Le sénateur est d'ailleurs soigneusement resté fidèle à des positions que ses ennemis qualifient de « social-démocrates », c'est-à-dire « très » à gauche sur l'échiquier politique américain. Il a été ainsi l'un des onze sénateurs à avoir le courage de voter contre les réductions d'impôts demandées par M. Reagan au Congrès, en 1981. Il est l'auteur d'un programme économique en cinq points qui prévoit, notamment, la fin de l' « indépendance » de la Réserve fédérale et son rattachement au secrétariat au Trésor, afin d'assurer une politique financière compatible avec les intérêts généraux du pays.

En prenant la tête du mouvement antinucléaire, M. Kennedy devrait s'assurer un surcroît de popularité. Le mouvement rassemble des organisations passablement hétéroclites, mais si toutes ne sont pas d'inspiration « libérale », elles ont toutes un point commun : l'hostilité aux formidables augmentations du budget militaire décidées par l'administration Reagan.

La « menace Kennedy » a été suffisamment prise au sérieux par le Comité national d'action conservatrice pour qu'il ait déjà dépensé près de 600 000 dollars en propagande hostile au sénateur du Massachusetts. Un certain Comité pour l'Amérique moyenne l'accuse, en outre, froidement de *« violer les principes de la foi chrétienne »*.

Si la participation des électeurs appartenant aux minorités ethniques, traditionnellement favorables aux démocrates, reste, comme d'habitude, incertaine, tous les sondages indiquent que les femmes joueront un rôle important dans la consultation : elles sont, en général, plus hostiles que les hommes à la politique de M. Reagan. Le récent congrès de N.O.W. (National Organization of Women), la principale organisation féministe du pays, a été très clair sur ce point.

Il reste que les démocrates ont à tenir compte de deux formidables handicaps : la popularité que M. Reagan conserve même parmi les électeurs hostiles à sa politique, et les sommes d'argent considérables collectées pour financer la campagne républicaine, 160 millions de dollars contre 25 chez les démocrates, dit-on.

Deux tests : New-York et la Californie

Les démocrates les plus optimistes n'attendent pas de raz de marée le 2 novembre, mais ils espèrent voir apparaître les signes avant-coureurs de la fin du reaganisme. C'est dans l'Etat de New-York et en Californie que se dérouleront deux des confrontations les plus révélatrices.

La ville de New-York vote traditionnellement démocrate, mais le nord de l'Etat, plus conservateur, hésite souvent : en novembre 1980, la ville avait voté pour M. Carter, l'Etat pour M. Reagan. Le gouverneur sortant, M. Hugh Carey, était démocrate. Son successeur devrait être M. Cuomo, son « lieutenant-gouverneur » (adjoint). L'adversaire de M. Cuomo est un homme d'affaires milliardaire, M. Lewis Lehrman, peu connu jusqu'ici, mais qui s'est fait une gloire rapide en laissant filtrer la nouvelle qu'il avait dépensé 7 millions de dollars sur sa fortune personnelle pour sa campagne électorale. Partisan de la « reaganomie » pure et dure, M. Lehrman promet de remettre sur pied les finances de l'Etat grâce à des réductions draconiennes d'impôts. Il promet aussi de combattre la criminalité en rétablissant la peine de mort.

M. Cuomo, qui parvient péniblement à collecter çà et là quelques dizaines de milliers de dollars chez les militants démocrates, les syndicalistes, certaines communautés italiennes et polonaises, a pris des risques certains en s'opposant avec obstination au rétablissement de la peine de mort. Faute de moyens, il a dû renoncer à paraître aussi souvent à la télévision que son adversaire et tente de compenser ce handicap en multipliant les « réunions de préau » à travers l'Etat, accusant M. Lehrman de *« vouloir régler les problèmes des citoyens à coups de chaise électrique »* et d' *« acheter les électeurs à coups de dollars »*.

Une victoire de M. Cuomo, gêné financièrement et politiquement par son étiquette libérale, devrait être interprétée comme un avertissement sérieux aux partisans de M. Reagan.

En Californie, un autre « libéral », plus célèbre que M. Cuomo, est sur la sellette : le gouverneur Jerry Brown, aujourd'hui candidat au Sénat. Pendant des années, M. Jerry Brown passait pour l'archétype du « gauchiste » à l'américaine, avec un fort parfum d'écologie. Successeur de M. Reagan au poste de gouverneur de Californie, il n'en a pas pour autant ruiné l'Etat le plus riche et le plus peuplé des Etats-Unis.

Depuis le succès républicain de novembre 1980, M. Jerry Brown, qui avait fait alors une campagne électorale sans éclat, était plus ou moins considéré comme « fini ». Prompt à saisir le vent, il s'est lancé, en même temps qu'il annonçait sa candidature au Sénat, dans une vigoureuse campagne pour l'emploi, la protection sociale et l'interdiction de l'arme nucléaire.

La double chance de M. Brown tient à la récession économique qui frappe durement la Californie et à la médiocrité de son adversaire, M. Pete Wilson, un républicain modéré que M. Reagan ne soutient qu'à contrecœur. Prolixe, brillant, paradoxal, maniant à la fois dix idées souvent plus que contestables, M. Brown est-il sur la voie d'une nouvelle carrière ? Son élection-surprise pourrait en tout cas être un autre signe d'encouragement pour les démocrates.

Les résultats du 2 novembre donneront enfin une indication sur une grande inconnue : l'intention de M. Reagan de solliciter un second mandat. On estime, chez les démocrates, que le président n'y serait pas hostile si, en novembre, les pertes républicaines restent modérées. Mais, surtout, si la relance économique se précise en 1983. Le cours des taux d'intérêt va très vite fournir à ce propos des indications intéressantes : s'ils remontent au début de l'hiver, leur baisse n'était sans doute qu'un « gadget » de circonstance sans rapport avec les promesses de l'économie. C'est alors, estime-t-on chez les démocrates, que la colère des électeurs, dont la patience a été jusqu'ici surprenante, risque de s'éveiller et de se retourner massivement contre ceux qu'ils tiendront pour responsables d'une crise sans commune mesure avec celle qu'ils connaissent aujourd'hui.

Prochain article :

LA DÉMOCRATIE A L'ÉCHELLE D'UN PAYS-CONTINENT

Le Monde politique

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition dénonce la politique de l'indice et les promesses non tenues

Mercredi 27 octobre, l'Assemblée nationale poursuit la discussion du projet de loi de finances pour 1983. Dans la suite de la discussion générale, les porte-parole des quatre groupes prennent successivement la parole :

M. Goux (P.S., Var) souligne qu'il n'y a plus aujourd'hui de progrès économique possible sans de nouvelles avancées sociales, et rappelle qu'il ne peut y avoir de politique de croissance sans maintien du niveau de la consommation. Evoquant *« la situation d'incertitude élevée à laquelle doivent faire face les décideurs »*, le président de la commission des finances observe : *« La puissance publique doit donc prendre ses responsabilités et les risques que le capital privé ne peut pas prendre. »*

Le député socialiste parle ensuite des anticipations à la hausse des agents économiques pour 1983, soulignant : *« Pour que celle-ci se retourne vraiment, il est nécessaire de poursuivre pendant une durée assez longue le contrôle des prix. »* Il explique ensuite qu'il faudra *« d'une façon ou d'une autre, adapter les importations aux exportations »*. Sur ce sujet, M. Goux déclare : *« Il ne s'agit donc pas d'un choix entre le libéralisme et le repli sur soi. Mais plutôt d'une condition à la progression ultérieure des échanges. L'Europe ne peut exister si les deux principaux partenaires, l'Allemagne et la France, sont l'un excédentaire de plusieurs milliards de francs par mois, l'autre déficitaire du même montant. »*

M. CHIRAC : l'illusion de la rigueur

M. Chirac (R.P.R., Corrèze) commence son intervention en dressant le bilan de *« la première année de gestion budgétaire »* du gouvernement. L'ancien premier ministre observe : *« La croissance sera deux fois moins rapide que prévu et plafonnera à l'entour de 1,5 %. Notre déficit commercial atteint déjà des niveaux considérables, sans précédent sous la Ve République ; il risque même de dépasser 100 milliards, dans une période où le prix du baril de pétrole est pourtant resté stable, autour de 34 dollars, et où les cours mondiaux des matières premières ont connu un recul important : moins de 12 % en 1981, moins de 9 % en 1982. Et pourtant les circonstances internationales étaient moins contraignantes que les années passées. »*

M. Chirac poursuit : *« Quand on voit que vous faites aujourd'hui, peut-on imaginer plus grand décalage entre les intentions et les actes ? Il est pour le moins étonnant que vous vous félicitiez des effets des blocages que vous avez imposés, alors que le niveau des prix à la consommation continue de croître à un rythme de 0,4 % par mois. C'est considérable en période de blocage, où, théoriquement, la hausse devrait être de 0. C'est plus que chez nos principaux partenaires commerciaux qui, eux, n'ont pas renoncé à la liberté. »*

Après avoir affirmé que la politique de l'emploi du gouvernement *« se résume désormais à une politique de l'indice »*, l'ancien premier ministre déclare : *« En réalité, établir une distinction entre le marché intérieur et les marchés extérieurs est absurde. C'est la qualité et le prix de nos produits qui nous font gagner des marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur. Et ce n'est pas à Poitiers que nous repousserons l'invasion japonaise ! »* Estimant que la loi de finances crée *« l'illusion de la rigueur »*, M. Chirac explique ensuite : *« Le déficit budgétaire ne peut en aucun cas s'apprécier par rapport au produit national, mais par rapport aux capacités de financement de l'économie. De ce point de vue, 3 % en France est très excessif, puisque cela représente l'équivalent de la totalité des ressources de notre marché financier. »*

Parlant de la débudgétisation de certains crédits, le député de la Corrèze indique : *« Sans doute des débudgétisations ont-elles été opérées dans le passé. Mais il est sans précédent qu'elles concernent le cœur même de l'action de l'Etat et contreviennent aussi ouvertement aux règles les mieux établies de l'unité et de l'universalité budgétaires. Il est sans exemple que leur seule raison d'être soit de justifier deux slogans politiques qui trahissent la vérité : celui de la stabilisation de la pression fiscale et celui de la moindre croissance du déficit budgétaire. »* M. Chirac souligne en conclusion : *« La révolution que nous devons faire est donc une révolution de la responsabilité. Responsabilité dans l'entreprise d'abord, où les travailleurs ne doivent pas être l'armée de réserve des syndicats marxistes, mais des citoyens libres de s'exprimer et de participer, avec l'encadrement et la maîtrise, à l'organisation de leur travail (...). Vous avez mis la France sous contrôle,* poursuit le député de la Corrèze, *et vous vous étonnez de ne pas susciter la confiance et le dynamisme économiques ! »*

M. LAJOINIE : globalement positif

M. Lajoinie (P.C., Allier), globalement, se félicite du budget et de la politique économique du gouvernement. Tout en souhaitant que soit appliquée sans tarder une majoration du SMIC, il constate notamment : *« Pour la première fois depuis 1974, le nombre des emplois créés dans l'industrie traduit un solde positif. »* Parlant des *« puissances d'argent »*, il indique : *« Elles veulent enfermer la politique de la France dans le schéma, célèbre mais faux, selon lequel le gonflement des profits permet l'investissement qui deviendra créateur d'emplois, c'est-à-dire la politique d'austérité qui va exactement à l'encontre de la lutte contre le chômage, l'inflation et le retard industriel. »* M. Lajoinie évoque ensuite la nécessité d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs, déclarant à ce sujet : *« La baisse ou la stagnation du pouvoir d'achat populaire va à l'encontre de la relance de la production et de l'emploi. L'augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation populaires a rendu possible une reprise modérée. Elle doit donc — et je me permets d'insister là-dessus — être poursuivie au risque de faire avorter la reprise et d'aggraver le chômage. »*

Le député de l'Allier affirme d'autre part : *« Ce choix général de la rigueur, les députés communistes l'approuvent. La rigueur doit se traduire par la volonté d'orienter les fonds publics vers le développement de l'appareil productif. »* Il ajoute : *« Comment demander des efforts supplémentaires à des travailleurs dont les salaires varient entre une fois et deux fois le SMIC et accorder dans le même temps aux détenteurs de gros portefeuilles d'actions et d'obligations de nouveaux avantages ? »*

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui était l'invité, mercredi 27 octobre, de l'émission « Face au public » sur France-Inter, a insisté sur la nécessité de *« la rigueur économique pour réussir la justice sociale dans la tradition de Mendès France »*. Il a ajouté : *« Cette politique de rigueur, nous aurions souhaité la voir intervenir plus rapidement. »* Constatant l'*« alourdissement »* des prélèvements obligatoires, il a indiqué : *« Il y a un seuil de tolérance, une limite de l'effort contributif à ne pas dépasser, si l'on veut que subsistent et se développent l'esprit d'entreprise et la capacité d'épargne. Il faut stopper net cette progression (...). »*

M. BARRE : une triste complainte

Pour M. Barre (apparenté U.D.F. Rhône), le projet de loi de finances s'inscrit *« dans une phase entièrement nouvelle »*. L'ancien premier ministre souligne qu'il veut éviter *« une critique gratuite et systématique »*, mais insiste sur *« un changement de cap complet de la politique gouvernementale »*. Il note à ce sujet : *« A la fanfare de la relance a succédé la triste complainte de la rigueur et de l'effort socialistes. »* Après avoir critiqué les annulations de crédits militaires dans le budget de 1982, assuré que la production industrielle est stagnante, il note : *« Hier, le gouvernement se vantait d'augmenter massivement les crédits ; aujourd'hui, il tire gloire de les comprimer sans ménagement. Hier, il n'était question que de déficit massif qualifié d'« actif » ; aujourd'hui, on évoque sobrement un déficit compatible avec la « maîtrise financière ». Le gouvernement,* poursuit l'ancien ministre, *« a accru le déficit de 22 milliards de francs et il le porte, pour 1983, au record historique de 117,8 milliards ! »*. Parlant, d'autre part, de *« la transparence de l'évolution budgétaire »*, M. Barre déclare : *« Je ne conteste pas telle ou telle présentation comptable, qui peut avoir sa justification. Mais le Parlement et l'opinion ne disposent pas, avec les documents présentés par le gouvernement, d'une comparaison à structure constante du budget de 1983 et du budget de 1982. »* Le député du Rhône poursuit : *« Après la phase du blocage, un contrôle sévère et prolongé des prix risque de conduire à l'asphyxie des entreprises, qui doivent supporter des hausses antérieures de prix de produits importés et de charges sociales (...) Un tel déficit élevé ne peut être financé pour la plus large part que par la création de monnaie. C'est ce que le gouvernement fait depuis juin 1981. Le montant des bons du Trésor en circulation atteint maintenant 218 milliards de francs, contre 61 milliards de francs en avril 1981. C'est une mine inflationniste qui peut exploser à tout moment ! »*

Après avoir proposé plusieurs solutions pour, notamment, *« rétablir l'équilibre extérieur »* et *« défendre le franc »*, M. Barre souligne : *« Rendez-leur la liberté des prix et mettez un terme à la politique de l'indice. Il est préférable d'avoir des indices plus élevés, mais véridiques, que des indices bas, mais artificiels, qui ne trompent, de surcroît, personne. »* L'ancien premier ministre déclare ensuite : *« En mars 1979, M. Mauroy me disait dans cette enceinte :* « Votre ambition » constante, c'est l'amélioration » de la rentabilité des entreprises » considérée comme la clef de la » compétitivité sur les marchés extérieurs ». *Sans doute,* commente M. Barre, *mesure-t-il mieux aujourd'hui pourquoi j'avais ce souci. »* Il ajoute : *« Vous êtes le gouvernement de la France. Quelles que soient nos divergences politiques nous ne pouvons souhaiter votre échec ; ce serait aussi celui de notre pays. »* Définissant enfin les orientations qui lui semblent essentielles pour l'avenir, M. Barre cite notamment la nécessité de *« conserver à notre peuple le goût du travail et le sens de la réalité, au lieu de lui vanter les charmes des loisirs et de la retraite »*.

Répondant aux orateurs, M. Fabius se félicite tout d'abord du *« soutien sans faille »* des porte-parole de l'opposition. Indiquant qu'il a *« apprécié le ton »* de M. Barre, qui, ajoute-t-il, *« s'est livré une nouvelle fois à un exercice de pédagogie classique, à mon sens incapable — le passé l'a montré — de répondre au défi du présent »*, il note à propos de M. Chirac : *« J'ai trouvé que son intervention constituait une addition d'intolérance, de catastrophisme et d'amnésie. »* Réfutant les critiques de l'opposition, le ministre du budget observe : *« Sous la gestion de M. Chirac, le nombre des chômeurs a augmenté de 113 %. Même si nous connaissons aujourd'hui les difficultés monétaires, il est vrai qu'entre 1974 et 1976 le franc est d'abord sorti du serpent pour y rentrer en 1975 et pour en ressortir en 1976, et qu'il a perdu 50 % de sa valeur par rapport au deutschemark. »*

M. Chirac : *« C'est faux ! Vous êtes un ignorant ! »*

M. Fabius poursuit : *« De 1968 à 1981, le nombre annuel des brevets déposés en France par des Français — symbole de la créativité de notre économie — est passé de dix-sept mille à onze mille. »* Il ajoute : *« M. Barre a raison de dire qu'il ne faut pas recourir à une politique de l'indice. C'est exactement ce que je lui disais en 1981, quand j'ai vu que les dirigeants du septennat précédent avaient refusé toute hausse des tarifs publics au premier trimestre... »*

Après avoir affirmé que, à l'exception de la Grande-Bretagne, la France *« a le plus petit déficit budgétaire des pays industrialisés »*, M. Fabius affirme : *« Notre déficit, de 100 milliards cette année, devrait être de 118 milliards l'an prochain. En R.F.A., les chiffres — exprimés en francs — sont de 120 et de 150, en Italie de 320 et de 400 ; aux Etats-Unis de 750 et de 1 000 (...) Ceux qui nous font des reproches sur notre gestion des finances publiques ne sont peut-être pas les mieux placés. N'ont-ils pas soutenu l'initiative de l'emprunt d'Etat de 1973 ? Celui-ci a rapporté 6 milliards et demi ; la charge des intérêts aura représenté près de 14 milliards entre 1974 et 1982, et le remboursement coûtera à l'Etat environ 70 milliards en 1985 ! »*

M. Fabius indique d'autre part : *« Que ceux qui ne cessent de crier à la régression sociale fassent preuve d'un peu plus de retenue : ne sont-ils pas ceux qui ont inscrit dans leur futur et éventuel programme la suppression des nationalisations, y compris de celles qui ont été réalisées par le général de Gaulle, un retour en arrière en ce qui concerne les droits des travailleurs, la suspension de la cinquième semaine de congés payés ? N'est-ce pas les mêmes qui ne protestent pour défendre les libertés syndicales que lorsqu'elles sont menacées à l'étranger ? (...) En tout cas, ne sont guère qualifiés pour prêcher l'allègement des charges ceux qui ont inventé à la fois la Serisette, d'une complication telle qu'on ne l'a jamais appliquée, la taxe sur les plus-values et la taxe professionelle ! »*

La discussion des articles

● DEDUCTION POUR FRAIS DE GARDE

L'Assemblée commence ensuite la discussion des articles (voir *le Monde* du 3 septembre). Après avoir adopté l'article premier (autorisation de percevoir les impôts existants), le groupe U.D.F. votant pour et le groupe R.P.R. votant contre, les députés examinent l'article 2, qui concerne le barème de l'impôt sur le revenu et les mesures d'accompagnement. Un long débat s'engage à propos de la création d'une tranche d'imposition à 65 %, que prévoit cet article. L'opposition est contre.

L'Assemblée adopte un amendement présenté par MM. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, et Jans (P.C., Hauts-de-Seine), étendant le bénéfice de la déduction pour frais de garde (de 3 000 F par enfant), actuellement applicable à tout contribuable célibataire, veuf ou divorcé, dont le revenu imposable est inférieur au plafond de la neuvième tranche du barème, aux foyers fiscaux *« dont les deux conjoints justifient d'un emploi à plein temps »*. Cet amendement ne modifie ni le plafond de la déduction, ni la limite d'âge des enfants (moins de trois ans), ni le plafond applicable aux revenus des contribuables bénéficiaires. Cette disposition est financée par l'application du taux majoré de T.V.A. sur les opérations d'achat, d'importation, de vente, etc., portant sur les pelleteries tannées (à l'exclusion... du lapin et du mouton).

● LA SUPPRESSION DE LA NOTION DE CHEF DE FAMILLE

A l'initiative de Mme Toutain (P.S., Paris), l'Assemblée adopte — à l'unanimité — un amendement du groupe socialiste qui prévoit les dispositions suivantes :

« 1° La notion de chef de famille est supprimée du code général des impôts. Les époux sont soumis à une imposition commune en matière d'impôt sur le revenu, tant en raison de leurs bénéfices et revenus que de ceux de leurs enfants considérés comme à charge au sens de l'article 196 du code général des impôts.

» 2° Les époux doivent conjointement signer la déclaration d'ensemble des revenus de leur foyer. Chacun des époux a qualité pour suivre les procédures relatives à l'impôt dû à raison de l'ensemble des revenus du foyer. Les déclarations, les réponses, les actes de procédure faits par l'un des conjoints ou notifiés à l'un d'eux sont opposables de plein droit à l'autre. L'impôt est établi au nom de l'époux, précédé de la mention « Monsieur ou Madame ».

» Chacun des époux est tenu solidairement au paiement de l'impôt sur le revenu. Il peut demander à être déchargé de cette obligation (...).

» En cas de décès de l'un des conjoints, l'impôt afférent aux bénéfices et revenus non encore taxés est établi au nom des époux. Le conjoint survivant est personnellement imposable pour la période postérieure au décès.

» 3° Les dispositions du présent article entrent en vigueur pour l'imposition des revenus de 1983 en ce qui concerne le 1° et pour l'imposition des revenus de 1982 en ce qui concerne le 2° (...). ».

● LES « PARADIS FISCAUX »

L'Assemblée adopte un amendement de la commission des finances soumettant à déclaration, dans des conditions uniformes, toutes les rémunérations n'ayant pas le caractère de salaires, versées par tout débiteur à l'occasion de l'exercice de sa profession, et ce quelle que soit la qualité du bénéficiaire de ces sommes. Sur proposition de M. Goux (P.S., Var), elle adopte également un amendement visant : 1° à assujettir à une taxe patrimoniale annuelle les sociétés installées dans des « paradis fiscaux » et qui possèdent des immeubles en France ; 2° à favoriser temporairement, moyennant le paiement d'une taxe forfaitaire libératoire, la disparition de l'écran juridique que constitue la société étrangère et le retour à une détention directe de l'immeuble par son propriétaire ; 3° à décourager, par un relèvement des droits d'enregistrement, l'acquisition d'immeubles en France par des sociétés établies dans des « paradis fiscaux ».

L'Assemblée adopte enfin un amendement du groupe communiste stipulant que le gouvernement déposera sur le bureau des Assemblées parlementaires, en 1983, un rapport relatif aux modalités fiscales de prise en compte des charges de famille dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

La séance est levée, jeudi 28 octobre, à 1 h 40, la suite du débat étant renvoyée à 9 h 30.

L. Z.

Une double gêne

(Suite de la première page.)

A son tour, la majorité ne se sent guère à l'aise dans le nouveau discours gouvernemental. L'intervention de M. Christian Goux, député P.S. du Var et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a été révélateur à cet égard. *« Il ne peut y avoir de politique de croissance sans maintien du niveau de la consommation, et ce maintien passe lui-même par le maintien du pouvoir d'achat des revenus disponibles. »* M. Goux rappelait la primauté de la consommation comme il l'avait fait dans son article « Rester soi-même » paru dan *le Monde* du 11 septembre 1982 au moment où tout laisse à penser que le pouvoir d'achat va fléchir dans les prochains mois.

Il a été rejoint par M. Lajoinie, au nom du parti communiste. *« La baisse ou la stagnation du pouvoir d'achat populaire va à l'encontre de la relance de la production et de l'emploi. L'augmentation (de ce pouvoir d'achat) et de la consommation populaire ont rendu possible une reprise modérée. Elle doit donc — et je me permets d'insister là-dessus — être poursuivie, au risque de faire avorter la reprise et d'aggraver le chômage. »*

L'avertissement est clair au moment où M. Delors, ministre de l'économie et des finances, pour réduire un *déficit* commercial que tous s'accordent à juger catastrophique, parle de *« revenir au rythme de croissance de nos partenaires voisins »*. Dans son esprit, il s'agit de l'accroissement de la consommation française, générateur d'importations coûteuses, à rapprocher de celui, par exemple, de la consommation de la R.F.A. où, selon les experts, le rythme d'expansion pour 1983 devrait se situer entre 0 et 1 %. Sinistre perspective.

Dans ces conditions, on comprend que, *au-delà des empoignades* sur les « reniements » de la gauche, les « artifices » de présentation du budget, réels ou supposés, et le « catastrophique héritage » de la droite, plane sur l'Assemblée le spectre de l'austérité, voire de la récession.

C'est qu'un terrible juge de paix est en train de dicter sa loi, celle des échanges extérieurs dont le déséquilibre durable conduirait à une dépendance intolérable pour tous les partis, à gauche comme à droite. Mercredi soir, au Palais-Bourbon, *au-delà des* cris et des mots, cet enjeu paraissait briser les élans des adversaires comme si tout le monde finissait par être conscient du danger.

FRANÇOIS RENARD.

LE SÉNAT : non à la réforme des études médicales

Le Sénat a adopté jeudi, un peu avant une heure du matin, par 194 voix contre 104, le projet de réforme des études médicales présenté par MM. Savary, ministre de l'éducation nationale, et Ralite, ministre de la santé. Par un renversement de majorité (et de texte), c'est la gauche qui a repoussé le projet et la majorité conservatrice qui l'a voté.

Conservatrice, le terme s'applique bien, en effet, à cette majorité qui a préféré le *statu quo* au changement. Déjà, la veille, dans le débat sur les D.O.M., elle avait marqué la même préférence ; attitude qui devient la norme ici, et que M. Savary a déplorée avant le scrutin, déclarant notamment : *« Le gouvernement était venu avec le souci de discuter d'un texte important et éventuellement de l'amender de manière technique. La majorité sénatoriale a souhaité en rester à la loi de 1979. »*.

Cette réforme du troisième cycle des études médicales prévoyait quatre filières, au lieu de deux créés par la loi de 1979 : médecine générale, médecine spécialisée, santé publique, recherche médicale. Tous les étudiants de ces filières devaient avoir la qualité et la formation d'interne des hôpitaux. *« L'ensemble de ces dispositions,* a souligné le ministre de l'éducation nationale, *marque la reconnaissance du caractère spécifique de la médecine générale (...). Quant à la création des deux filières* (santé publique et recherche médicale), *il s'agit d'une double innovation importante.*

» La première doit contribuer à combler le retard reconnu dans notre pays en ce qui concerne l'épidémiologie, l'économie et l'administration de la santé, la prise en charge des problèmes médicaux à l'échelle des communautés. Elle est destinée à former un nombre limité de médecins, qui auront un exercice exclusif dans les diverses professions relevant de ce domaine. (...)

» La recherche médicale est destinée à assurer la formation d'un nombre limité d'étudiants se destinant à la recherche dans les organismes publics ou dans le secteur industriel. L'individualisation de cette filière doit favoriser le recrutement, dans ces secteurs, de chercheurs de qualité, ayant acquis, grâce à leurs études médicales, les connaissances nécessaires pour un dialogue fructueux avec les cliniciens et pour une recherche orientée vers le domaine biomédical. »

M. Ralite souligne un point important de la réforme : des commissions régionales devront recenser les besoins en praticiens dans les différentes spécialités.

« Le troisième cycle, conclut le ministre de la santé, *débouchera sur un diplôme commun. Revalorisation du généraliste, ancrage du médecin dans la politique de santé, revalorisation de la formation du pharmacien, tels sont les objectifs essentiels de la réforme. »*

M. Gouteyron (R.P.R., Haute-Loire), rapporteur de la commission spéciale, considère qu'avant de discuter d'un nouveau texte il conviendrait d'appliquer totalement la législation de 1979. Il estime aussi déplorable que l'on veuille spécialiser les futurs chercheurs et les futurs médecins de santé publique au stade de leurs études : *« Qu'ils soient,* déclare-t-il, *d'abord médecins. »*

En définitive, le Sénat a repoussé la création des deux nouvelles filières. Il maintient les deux qui existent : celle du résidanat (filière de médecine générale) et celle de l'internat (filière de médecine spécialisée). — A. G.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du mercredi 27 octobre a examiné les questions suivantes :

— Organisation du secteur public *(le Monde* du 28 octobre).

— Revalorisation des traitements et des retraites des fonctionnaires pour 1982 *(lire page 32).*

— Politique des prix.

Il a d'autre part étudié le mode de scrutin communal en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, la ratification des ordonnances relatives à Mayotte et la situation internationale.

Le conseil a enfin entendu une communication sur l'amélioration du régime de l'adoption *(le Monde* du 28 octobre).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A L'EXTRÊME DROITE

• Le Front national envisage de constituer sa propre liste à Paris
• Le P.F.N. s'intégrera à des listes de l'opposition « là où ce sera possible »

Les deux principales formations d'extrême droite préparent dans la concurrence, comme d'habitude, la prochaine compétition électorale.

Le Front national organise, samedi 30 et dimanche 31 octobre, à Nice, des *« Assises nationales pour la victoire de la droite aux municipales »*. N'ayant reçu aucune réponse à la lettre que son président, M. Jean-Marie Le Pen, avait envoyée le 1er juillet dernier à MM. Jacques Chirac, Jean Lecanuet et Philippe Malaud (C.N.I.P.) pour leur proposer *« d'étudier les possibilités et les conditions d'une unité d'action »* contre *« la coalition marxiste »*, le Front national annoncera sans doute à Nice qu'il ira à la bataille tout seul et qu'il présentera notamment ses propres listes à Paris.

Le porte-parole du parti, M. Michel Collinot, a déjà fait savoir que, pour sa part, il fera acte de candidature dans le vingtième arrondissement.

De son côté, le Parti des forces nouvelles, dont le mot d'ordre est *« Pour en finir avec le socialisme »*, a organisé, mercredi 27 octobre à Paris, un meeting qui a rassemblé un peu plus d'une centaine de personnes. M. Jack Marschal, membre du comité central du P.F.N., après avoir dénoncé *« la nocivité totale et foncière »* du pouvoir actuel, qui pratique *« le mensonge en tout »*, a précisé :

« Nous n'appelons pas à l'émeute populaire. Nous nous bornons aux moyens légaux que nous laisse ce qui reste de démocratie dans le pays. Pour les élections municipales, nous présenterons des listes, en nous intégrant à celles de l'opposition là où ce sera possible (...).

Si le P.F.N. envisage dans certains cas une association avec les différents courants de l'opposition pour affronter les municipales, il n'en continue pas moins de la critiquer sévèrement. M. Roland Hélie, membre du bureau politique, a parlé de *« l'incompétence du R.P.R. et de l'U.D.F. »*, tandis que M. Roger Girard, porte-parole du P.F.N., a estimé : *« Le libéralisme avancé de M. Giscard d'Estaing mène tout droit au socialisme, tout comme le socialisme à la française de M. Mitterrand mène tout droit au communisme (...).*

Le P.F.N. tiendra les 13 et 14 novembre prochains, à Paris, son cinquième congrès. Depuis le 15 septembre, il organise une campagne afin de rassembler cinq cent mille signatures pour *« exiger un référendum sur l'immigration, le nucléaire et l'insécurité »*. A ce propos, M. Olivier Cazal, membre du comité central du P.F.N., a jugé qu'il *« est temps pour M. Defferre de faire valoir ses droits à la retraite, et pour M. Badinter de retourner à ses clients, responsables de la banalisation de la violence »*. — C.F.-M.

SITUATIONS

● LE MANS (Sarthe). — M. Jean-Claude Boullard, conseiller général de la Sarthe et directeur du cabinet de M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a été désigné par les socialistes du Mans comme tête de liste. Pour sa part, le maire de la ville, M. Robert Jarry (P.C.) a déjà fait savoir qu'il souhaitait *« reconduire une large liste d'union »* (*le Monde* daté 17-18 octobre).

● MONTLUÇON (Allier). — Le parti socialiste et le parti communiste revendiquent l'un et l'autre la direction de la liste de la majorité à Montluçon. La section socialiste de la ville propose M. Albert Chaubard, qui a ravi en juin 1981 le siège de député de la deuxième circonscription à M. Pierre Goldberg, communiste et maire de Montluçon. Dans une lettre adressée au P.C., et rendue publique le 25 octobre, les socialistes indiquent que, en cas de refus, ils constitueront leur propre liste.

La section communiste de la ville, selon laquelle la gestion municipale de M. Pierre Goldberg a été largement « positive », estime, pour sa part, que l'union doit se réaliser derrière le maire sortant. Elle fait observer que si les socialistes ont pris l'avantage sur les communistes aux élections législatives de juin 1981, M. Georges Marchais avait, au premier tour de l'élection présidentielle, devancé M. François Mitterrand de 1 125 voix pour 28 750 suffrages exprimés.

● STRASBOURG. — M. Marcel Rudloff, C.D.S., sénateur du Bas-Rhin, conduira une liste *Majorité alsacienne* à Strasbourg pour tenter de succéder à M. Pierre Pflimlin, qui a annoncé qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat (*le Monde* daté 26-27 septembre). M. Daniel Hoeffel, U.D.F., sénateur du Bas-Rhin, président du conseil général et ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a apporté son soutien à M. Rudloff.

● TOULON (Var). — M. Guy Durbec, député socialiste de la troisième circonscription du Var, a été désigné par la section du P.S. de Toulon comme tête de liste, tandis que M. Maurice Arreckx (P.R.), maire de la ville depuis vingt-quatre ans, a manifesté l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat.

[Élu maire d'Ollioules en 1977, M. Durbec avait succédé au Sénat à M. Perron après le décès de celui-ci en octobre 1978. Conseiller général depuis 1979, et conseiller régional, M. Durbec avait ravi, en juin 1981, son siège de député de la 3e circonscription, à M. Maurice Arreckx.]

VAL-DE-MARNE

● MAISONS-ALFORT. — La section socialiste de Maisons-Alfort a désigné à l'unanimité, comme tête de liste, M. Jacques Dehlinger, délégué national du parti socialiste pour les questions de fonction publique. L'actuel maire de Maisons-Alfort est M. René Nectoux, P.R., conseiller général et conseiller régional.

● SAINT-MANDÉ. — M. Jean Bertaud, R.P.R., maire de Saint-Mandé depuis 1944 et ancien sénateur, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. C'est M. Robert-André Vivien, député R.P.R. de la septième circonscription du Val-de-Marne, qui conduira la liste de l'opposition.

● FONTENAY-SOUS-BOIS. — M. Marc Favas, CNIP, conseiller général du canton de Vincennes-Fontenay-Nord, conduira la liste de l'opposition. Le maire sortant de Fontenay-sous-Bois, est M. Louis Bayeurte, P.C.

Exclu « de fait » du P.C.F.

LE MAIRE DE SÈVRES SOLLICITERA LE RENOUVELLEMENT DE SON MANDAT

M. Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres (Hauts-de-Seine), membre du collectif national de Rencontres communistes, a annoncé qu'il sollicitera le renouvellement de son mandat lors des élections municipales. Exclu « de fait » du P.C.F., en septembre 1981, avec M. Henri Fiszbin et les autres animateurs de Rencontres communistes, M. Fajnzylberg déclare à ce sujet : *« Je me suis strictement tenu, dans tous les domaines, à la ligne unitaire qui avait présidé à notre élection en 1977, et chacun sait que cela m'a amené à exprimer une politique communiste qui se distingue du P.C.F. sur des problèmes aussi décisifs que l'action unitaire et le rôle du P.C.F. dans la conduite du changement en France, la position sur l'U.R.S.S. et les pays socialistes, le fonctionnement du parti et la démocratie. »*

Le maire de Sèvres estime que cette attitude *« a reçu et recevra encore l'accord d'une partie importante des électeurs communistes et de gauche »* et que, pour cette raison, une liste de large union, autour du P.S. et du P.C.F., conduite par le maire sortant, *« se donnera des meilleures chances de l'emporter »*. M. Fajnzylberg attend donc du P.S. et du P.C.F. qu'*« ils prennent l'initiative d'un tel accord »*.

LE DIFFÉREND SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

LES RAPATRIÉS ÉCRIVENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A l'initiative du mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer), les principales associations de rapatriés ont adressé une lettre au président de la République pour lui demander que le règlement des séquelles de la guerre d'Algérie soit général. Dans leur lettre, les associations notent que, compte tenu des *« conditions exceptionnelles du combat difficile que l'Algérie a connues dans ses derniers moments »*, le président de la République avait « *su comprendre* » que les rapatriés d'Afrique du Nord sont *« solidaires de tous ceux qui, ayant tout sacrifié, ont pris de graves responsabilités dans ces circonstances désespérées »*. Elles ajoutent : *« La réconciliation nationale se grandit d'autant plus qu'elle est totale, ne laissant subsister aucune amertume dans le cœur d'une communauté que* [M. Mitterrand] *a su rassurer. »*

Porte-parole du RECOURS, M. Jacques Roseau a affirmé, mercredi 27 octobre, que *« la quasi-totalité de la communauté des rapatriés d'Afrique du Nord fait de l'affaire de l'exclusion des généraux de la loi d'amnistie une question de principe intangible »*.

● *L'Association des anciens combattants de la Résistance*, dont M. Jacques Debû-Bridel est président délégué, tient à rappeler le message qu'elle avait adressé le 16 avril 1981 aux principaux candidats à l'élection présidentielle et dans lequel elle indiquait : *« La priorité à la résistance et à la victoire implique le refus définitif de toute mesure tendant à justifier la trahison et à réhabiliter, sous quelque forme que ce soit, l'ex-maréchal Pétain. »*

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : choisir l'apaisement

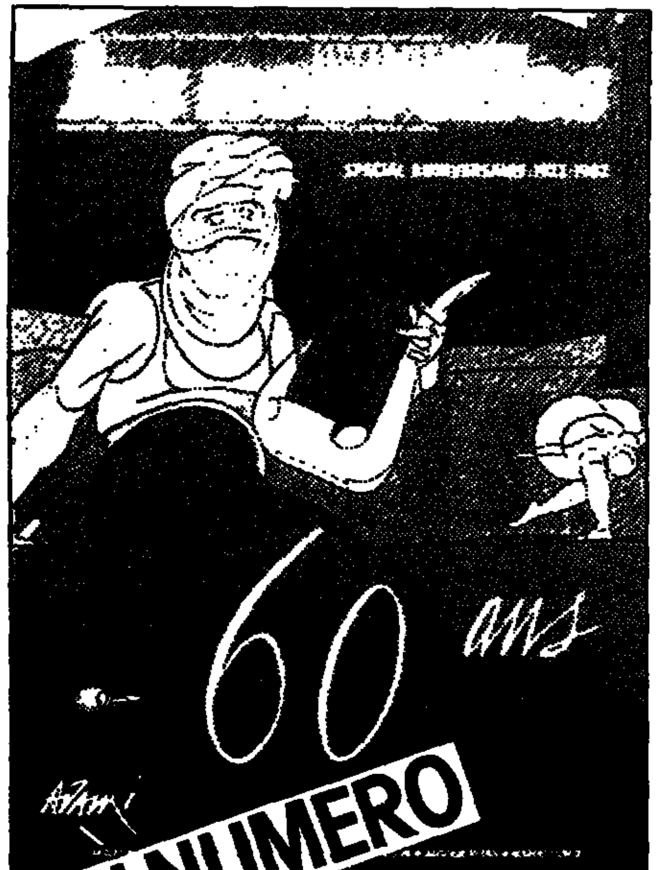
M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., a déclaré le 25 octobre : *« Pendant la guerre d'Algérie, la gauche radicale a toujours milité pour la paix et la négociation, à l'opposé donc de l'action qui a été celle des généraux auteurs du putsch de 1962. Cependant le M.R.G. considère comme sage et légitime le projet de loi conçu par le gouvernement dans un esprit de réconciliation nationale. Il ne s'agit évidemment pas d'admettre, et encore moins de justifier, des comportements condamnés en leur temps par la justice de notre pays. Mais, vingt années après, il s'agit pour la nation de tourner la page et de choisir l'apaisement, conformément d'ailleurs aux engagements pris devant le suffrage universel. C'est pourquoi les députés radicaux de gauche ont voté contre l'amendement parlementaire altérant le projet de loi initial sur l'effacement des dernières séquelles de la guerre d'Algérie et excluant de son bénéfice les anciens officiers généraux auteurs du putsch de 1962. »*

● *Le MRAP* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) affirme que *« les officiers généraux exclus par la représentation nationale du bénéfice du projet de loi sont et demeurent, face à la nation, les principaux responsables d'une tentative de coup d'Etat caractérisée contre le gouvernement de la République ainsi que d'actes criminels contre les populations civiles en Algérie et en France. Leur réhabilitation, voire leur indemnisation, ne saurait être considérée*, ajoute-t-il, *comme un simple pardon mais comme un affront à toutes celles et à tous ceux qui ont souffert de leurs agissements »*.

● *M. Éric Hintermann*, président de l'Amicale social-démocrate, membre du P.S., a déclaré à propos de la constitution du parti social-démocrate de M. Lejeune :

« Vouloir faire la social-démocratie non seulement sans les socialistes, mais contre les socialistes, et qui plus est avec la droite, dont les leaders, MM. Giscard d'Estaing et Chirac, ont expressément repoussé toute forme de socialisme, y compris la social-démocratie, relève *sans doute d'un nouvel art du comique en politique.*

» Les Français de sensibilité social-démocrate et réformiste, qui se sont prononcés avec nous pour François Mitterrand dès le premier tour en 1981, ne se laisseront certainement pas séduire par un parti dont le titre relève de l'abus du vocabulaire et dont les responsables ont appelé à voter pour la droite à l'élection présidentielle. »



POLITIQUE

APRÈS L'« HOMMAGE SOLENNEL »

M. Mitterrand exalte l'« éveilleur des consciences »

« Il fut une part de notre honneur ; il fut une part de notre histoire. Le temps s'en souviendra. » Les derniers mots de l'hommage rendu par M. François Mitterrand à Pierre Mendès France, mercredi 27 octobre dans la cour d'honneur du Palais-Bourbon, furent prononcés avec émotion. Le dernier salut de la France à celui qui fut, selon le mot du président de la République, l'« éveilleur des consciences » fut empreint de solennité.

Le solo de violoncelle exécuté par M. Frédéric Lodéon — la *5e Suite* de Bach, — la retransmission d'extraits du « Message à la jeunesse » enregistré par l'ancien président du conseil en 1955, les chœurs de l'Orchestre de Paris qui, sous la direction de Daniel Barenboïm, interprétèrent *la Pièce sacrée*, de Verdi, concoururent à donner à cet instant une résonance historique, parce que tel était le souhait de M. Mitterrand.

La pluie avait cessé. Le gouvernement presque au complet était là. Les parlementaires étaient venus, ainsi que des représentants du corps diplomatique, les amis, la famille de Pierre Mendès France. Sur la place du Palais-Bourbon, une assistance peu nombreuse était présente.

Au premier rang de la tribune officielle, on remarquait, notamment, le fauteuil — vide — de M. Alain Poher, président du Sénat. On notait l'absence de MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, Chirac, Barre, député (app. U.D.F.) du Rhône et ancien premier ministre, et celle de Mgr Lustiger, archevêque de Paris. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., était présent, ainsi que, notamment, MM. Méhaignerie, Stasi, Chaban-Delmas, Couve de Murville, Messmer et Edgar Faure.

M. François Mitterrand a exalté la mémoire de l'ancien président du conseil en ces termes : « *Il est dans l'histoire des moments privilégiés où l'intégrité a un nom, la rigueur un visage, la conscience une voix. Mais dans la vie d'un homme, un instant, sa mort, où chacun, amis ou adversaires, perçoit l'écho d'un même message. Et voici que soudain, oui, pour un instant, tous se rejoignent.* »

Après avoir évoqué l'action de Pierre Mendès France, M. Mitterrand a rappelé : « *Quand je lui confiais que, sans lui, rien n'eût été possible, je pensais certes au rôle de chef de file qu'il avait joué auprès de ma génération, et à la confiance qu'il m'avait faite dès 1953 et 1954 en me comptant parmi les siens, mais je pensais surtout qu'il n'avait jamais cessé d'être lui, le compagnon inaliénable de ceux qui luttaient pour que tout redevînt possible en France.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *Pierre Mendès France nous laisse une foi, une méthode, un exemple. Sa foi, la République ; sa méthode, la vérité ; son exemple, l'inlassable combat pour la paix et pour le progrès. Car la République, même ingrate, fut sa passion. Elle était pour lui la conquête des libertés, la mise en œuvre des droits de l'homme et des vertus civiques, la forme supérieure du développement des sociétés humaines, le lieu où le devoir de vérité, le respect de la parole donnée, les scrupules de l'esprit libre, l'amour du bien public, fondent le gouvernement des peuples.* »

Le chef de l'Etat a également salué l'engagement de Pierre Mendès France dans les Forces françaises libres et évoqué son appel pour un dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Et M. Mitterrand a ajouté : « *Il a inspiré, suscité, favorisé l'éclosion d'idées, de réformes, de projets que le gouvernement de la France met aujourd'hui en œuvre.* »

Evoquant un domaine où « P.M.F. » s'est montré « *visionnaire* », celui des relations avec le tiers-monde, M. Mitterrand a indiqué : « *Il a vite dépassé sur ce sujet le sermon ou le prêche et n'a jamais évoqué ce problème en termes de charité. Il a simplement observé que sur cette planète les pauvres restaient pauvres, et qu'ils étaient de plus en plus nombreux, et que les riches qui, indéfiniment, croyaient pouvoir le demeurer, en assurant leur domination, préparaient leur propre ruine. Et lui, qui a si souvent proclamé notre dette, la dette de l'Europe et de l'Occident à l'égard des États-Unis d'Amérique, qu'il aimait comme je les aime, il devait être le premier à dénoncer ce que l'on nomme, par dérision ou bien par antiphrase, l'ordre monétaire international, et la suprématie du dollar source de tant de troubles et de dommages, dont les pays pauvres sont toujours les premières victimes.* »

Le président de la République a rappelé que P.M.F. appartenait, selon sa propre expression, « *au camp de ceux qui éprouvent la soif humaniste et socialiste.* » Il a précisé : « *Quant à la primauté donnée à la justice sociale dans le respect des lois de l'économie, cette conscience dure qu'il avait de considérer la réalité en face, oui cela doit rester la loi de notre société, celle du moins qu'on voulu et veulent bâtir la majorité des Français* ».

M. Mitterrand a également souligné que Pierre Mendès France se situe « *dans la lignée de Gambetta, Jaurès et Léon Blum* », et qu'il est mort « *sans avoir terminé sa tâche.* »

Le chef de l'État a conclu : « *Je cherche à définir ce que fut Pierre Mendès France et je n'ai pas trouvé d'autre définition que celle-ci : Pierre Mendès France, l'éveilleur des consciences. A sa femme, je dis : il fut votre tendresse et votre vie. A ses enfants, je dis : il fut votre conseil, votre ami le plus proche. Aux siens, à tous les siens, je dis : ce fut votre compagnon, votre guide, je suis l'un d'entre vous. Aux Français, à tous les Français, je dis : il fut une part de notre honneur, il fut une part de notre histoire le temps s'en souviendra* ».

L'ABSENCE DE M. ALAIN POHER : UNE LEÇON DE DIGNITÉ ?

Les invités et les téléspectateurs qui ont assisté, mercredi, à l'hommage rendu à Pierre Mendès France, dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale, ont remarqué le fauteuil vide à la droite de celui de M. Louis Mermaz. Beaucoup se sont interrogés sur les raisons d'une absence qui était celle du président du Sénat. Fallait-il y voir une simple et banale cause matérielle, un cas de force majeure, ou cette absence avait-elle une signification politique ?

La première interprétation est celle qui a été donnée par le cabinet du président du Sénat : « *Nous n'avons pas reçu d'invitation et le président a demandé une enquête pour en connaître la cause.* » La thèse du « carton » non reçu ou non adressé est difficilement crédible, et d'autant plus suspecte que MM. Poher et Mermaz s'étaient rencontrés mardi soir à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, à l'occasion d'un dîner offert en l'honneur de l'Association des maires de France.

Les amis de M. Alain Poher, qui savent l'ardeur du combat qu'il mena naguère pour l'Europe « intégrée », pour la Communauté européenne de défense (CED), et contre la politique qui était celle du président du conseil Pierre Mendès France, préféreraient voir, dans cette absence, le choix d'une attitude de dignité et de cohérence. Attitude qui serait, au demeurant, une leçon de droiture et de pudeur (qu'eût appréciée P.M.F.) donnée à certains laudateurs de la dernière heure dont la sincérité est, au moins, douteuse. — A. G.

Une relation complexe

« On n'achète pas la confiance : on la gagne ; et pour cela, il faut convaincre ». Cette simple phrase montre à quel prix, au-delà du vibrant et émouvant hommage rendu à Pierre Mendès-France, M. François Mitterrand se parlait à lui-même, et, pensait à la difficulté — de convaincre — qu'il affronte aujourd'hui. *« La vie... semble ne réserver qu'à quelques-uns un sort privilégié ; en ceux-là, la vieillesse n'est pas l'état qui achemine à l'effacement, plutôt la transition qui le conduit à la place où l'Histoire les accueillera »* : comment ne pas croire qu'en prononçant cette autre phrase, le chef de l'État pensait aussi, et surtout, à lui-même ? De même lorsqu'il lisait délibérément l'action de l'ancien président du conseil dans la lignée de Gambetta, Jaurès et Blum, comment ne pas penser qu'il veut, lui aussi, prendre place dans ce Panthéon de la gauche radicale, républicaine puis socialiste.

Placer Mendès-France dans la lignée de Jaurès et Blum, c'est aussi placer l'ancien leader radical dans une filiation socialiste à laquelle ce dernier ne s'est rallié que sur le tard, en adhérant au P.S.U. Il est vrai, comme l'a rappelé M. Mitterrand, que Pierre Mendès-France lui-même se rangeait *« dans le camp de l'humanisme et du socialisme. »* Il y a donc là une part de vérité, mais aussi une part de captation de l'héritage mendèsiste.

Celle-ci s'exprime plus nettement lorsque M. Mitterrand évoque *« l'éclosion d'idées, de réformes, de projets que le gouvernement de la France met aujourd'hui en œuvre. »* Elle apparaît encore lorsque M. Mitterrand affirme que *« la primauté de la justice sociale dans le respect des lois de l'économie »* doit rester *« la loi », « celle du moins qu'ont voulu une majorité de Français. »*

On pourrait, à ce stade, suggérer que *« le respect des lois de l'économie »* n'est apparu qu'après une première année de pouvoir axée sur la justice sociale. On pourrait donc relever que le réalisme économique caractérise bien aujourd'hui l'action du gouvernement mais que cette façon de *« considérer la réalité en face »* est venue tardivement. Mieux vaut, pourtant, tenter d'évaluer dans quelle mesure M. Mitterrand est fondé à se prévaloir de cet héritage qu'il a lui-même évoqué en termes on ne peut plus chaleureux, et, dans quelle mesure M. Mitterrand peut se ranger *« parmi les siens. »*

Soutien et concurrent

Le discours présidentiel met en effet un point final à une relation complexe. Il ne s'agit pas de contester les liens qui existaient entre les deux hommes, et qui trouvent leur origine dans le fait, que, peut-être pour la seule fois de sa vie, M. Mitterrand s'est mis au service d'un autre que lui-même, en 1954 et 1955. Il n'est pas question non plus de contester que M. Mitterrand se soit toujours senti très proche de Pierre Mendès-France : le caractère très personnel du discours du chef de l'État suffit à le montrer.

Mais pendant un temps, qui fut long, on opposa Mendès à Mitterrand, sans que Mendès lui-même s'opposât à Mitterrand.

Les deux hommes avaient sans doute des divergences politiques. Trois furent importantes et continuent de les distinguer : l'acceptation progressive, par M. Mitterrand, des insitutions de la Ve République et de l'élection du président au suffrage universel, symbolisée par la candidature de 1965 ; l'acceptation et la volonté, d'introduire le P.C.F. dans une coalition gouvernementale ; enfin l'adhésion de M. Mitterrand à la construction européenne. Mais une « foi », une « passion » commune celles de la République les réunissait, de même que la primauté accentuée par ces deux avocats au « contrat » passé avec le peuple.

De là vient, entre autres facteurs, l fait que P.M.F. a été pour M. Mitterrand — et ce à partir de la première candidature du leader socialiste, — un soutien.

Beaucoup ont voulu en faire, pourtant, un concurrent, tant il est vrai que, à maints égards, le mendésisme a été une arme contre le candidat de la gauche. Dans son discours, M. Mitterrand a évoqué le colloque de Grenoble. Cette réunion, tenue en 1966, au lendemain de l'élection présidentielle, fut pourtant conçue comme l'amorce d'une alternative au processus, jugé trop classique, trop politicien pour tout dire, engagé par M. Mitterrandavec la F.G.D.S. L'un des participants d'alors, M. Michel Rocard, a ensuite représenté un courant malgré que *« l'esprit de Grenoble »*, avec notamment la C.F.D.T., s'est opposé à la stratégie politique de l'actuel chef de l'Etat. De 1965 à 1981, c'est peu de dire « mendésistes » et mitterrandistes s'opposèrent. On connaît le vainqueur.

Il incarne une gauche orpheline, certes, mais si peu héritière... Qui ne voit que l'on continue d'opposer la rigueur de l'ancien président du Conseil à l'habileté politique du président de la République. Le premier a refusé tout compromis avec les partis. Le second a été onze fois ministre sous la IVe République. De ce point de vus, M. Edmond Maire, qui taxait récemment le gouvernement *« d'hypocrisie » pour lui demander* de parler le langage de la *« sincérité »*, ne se déjuge pas. Mais l'habileté, ou l'art de la politique, de M. Mitterrand, n'ont-ils pas permis à la gauche d'être au pouvoir pour sept ans, et non plus pour sept mois ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

UN STADE MENDÈS FRANCE A GRENOBLE

Grenoble. — « *La France aime à se reconnaître dans ses hommes d'Etat même si les Français ne leur ont pas ménagé les épines. Il en fut ainsi du général de Gaulle. Il en est de même aujourd'hui pour Pierre Mendès France.* » C'est dans ces termes que le maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, député socialiste, a rendu, mardi 26 octobre, devant quatre cents personnes rassemblées à l'hôtel de ville, un hommage à l'ancien député de l'Isère, (mars 1967-juin 1968), dont le nom sera donné au stade de glace de la ville. — *(Corresp.)*

POLITIQUE

A PIERRE MENDÈS FRANCE

Un rival dangereux face au P.C.F.

Le parti communiste a rendu hommage à Pierre Mendès France, au lendemain de sa mort, en soulignant, à la fois, les divergences qui l'avaient séparé de l'ancien président du conseil et le fait que, *« dans plusieurs situations déterminantes pour la vie de la nation »*, les communistes et lui s'étaient *« retrouvés dans les mêmes combats » (le Monde* du 20 octobre). Le communiqué du P.C.F. précisait quelles étaient ces situations : le Front populaire, la Résistance, la guerre d'Indochine et la victoire de la gauche, en 1981.

On pourrait allonger la liste de ces circonstances, dans lesquelles les communistes et Pierre Mendès France s'étaient trouvés du même côté. Ils siégèrent en effet ensemble au Comité français de libération nationale, puis dans les gouvernements provisoires d'Alger et de Paris, jusqu'à la démission du ministre de l'économie, en avril 1945. Neuf ans plus tard, ce dernier fut le premier président du conseil, depuis l'éviction des communistes du gouvernement, en mai 1947, à être soutenu par le P.C.F. En 1956, les communistes soutiennent le gouvernement du Front républicain, dont Pierre Mendès France, ministre d'Etat, est la principale personnalité, derrière Guy Mollet, président du conseil.

En mai, Pierre Mendès France, hostile à la politique algérienne de Guy Mollet, donne sa démission ; en juin, le P.C.F., pour les mêmes raisons, cesse de soutenir le gouvernement. En octobre, le P.C.F. vote contre l'expédition de Suez, tandis que Pierre Mendès France s'abstient. En janvier 1957, communistes et mendésistes votent contre la Communauté économique européenne. Ils sont dans le même camp, encore, contre le coup de force de mai 1958 et la nouvelle Constitution, et le seront aussi, en 1965, pour soutenir la candidature de M. François Mitterrand, à l'élection présidentielle, contre de Gaulle.

Cette proximité explique, précisément, la violence des conflits qui opposèrent les communistes et Pierre Mendès France. L'ancien président du conseil s'étonnait, paraît-il, à la fin de sa vie, d'avoir toujours été en butte à l'hostilité des communistes, et cela dès sa première candidature à l'Assemblée nationale, en 1932, à Louviers. Hostilité mutuelle : le projet communiste était radicalement étranger aux conceptions de Pierre Mendès France, en qui les communistes ont vu, très tôt sans doute, un modernisateur de la République parlementaire, un homme capable d'exercer une attraction sur les élites et sur la jeunesse, un politique peu sensible aux pressions d'appareil, c'est-à-dire, sous quelque aspect qu'on le considérât, un dangereux rival.

Pierre Mendès France n'a longtemps eu de cesse, de son côté, de faire en sorte que le P.C.F. ne fût pas, selon sa formule de juin 1954, *« l'arbitre de nos débats »*. Le candidat à la présidence du conseil répliquait, ainsi, à ceux qui lui reprochaient le soutien annoncé par les communistes. Il décidait – comme l'a rappelé, mercredi, M. Mitterrand – de ne pas tenir compte, dans les suffrages que lui apporteraient les députés, de ceux des quatre-vingt-dix-neuf commmunistes, pour réunir les trois cent quatorze voix nécessaires à l'investiture (il allait en obtenir quatre cent dix-neuf). Jacques Duclos dénonçait alors, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le *« petit juif peureux... de la merde sans le bas de soie »*.

Du soutien à l'opposition

Le soutien du P.C.F. devait se muer en opposition, après le règlement des affaires d'Indochine et de Tunisie, contre les accords de Londres et de Paris sur le réarmement allemand et contre l'établissement du scrutin d'arrondissement, condition, selon Pierre Mendès France, d'un renouvellement de la gauche non communiste.

Après la chute du président du conseil, le débat continua sur le terrain économique, Maurice Thorez prenant la plume pour affirmer que les ouvriers subissaient une *« paupérisation relative et absolue »*, tandis que Pierre Mendès France affirmait qu'il était possible, en régime capitaliste, de mieux répartir les fruits de l'expansion et que les ouvriers avaient déjà commencé à en bénéficier. Lorsqu'il reconnaît, aujourd'hui, qu'il n'avait pas compris les transformations qui s'effectuaient, au cours de ces années, dans la société française, le P.C.F. ne donne-t-il pas raison, *a posteriori*, à Pierre Mendès France plutôt qu'à Maurice Thorez ?

La rivalité est telle qu'on pourra observer, bien plus tard, un refroidissement de l'attitude des communistes vis-à-vis de leurs partenaires, chaque fois que ceux-ci paraîtront vouloir faire une place à Pierre Mendès France. C'est le cas au printemps de 1966, lorsque M. Mitterrand tend la main à l'ancien président du conseil, qui vient de mettre en garde les participants au Colloque de Grenoble contre les *« arrangements purement électoraux »*, du type de celui que la F.G.D.S. semble rechercher avec le P.C.F.

Quand deux ans plus tard, lors de la crise de mai 1968, M. Mitterrand se déclare prêt à assumer la plus haute charge de l'Etat, avec Pierre Mendès France comme premier ministre, M. Waldeck Rochet fait du retrait de cet engagement la condition de l'appui du P.C.F. Le 29 mai, le bureau politique met en garde contre *« les illusions d'un nouvel homme miracle »* et René Andrieu condamne, dans *l'Humanité « tout recours à un homme providentiel »*.

L'ancien président du conseil participe, en avril 1969, à la campagne de M. Gaston Defferre, chant du cygne d'une vieille S.F.I.O. qui refuse l'idée d'un programme commun avec les communistes. Lorsque ce programme commun sera rompu, en 1978, M. Georges Marchais, dénoncera, dans une intervention de Pierre Mendès France, la réapparition de l'*« homme miracle »*, qui *chercherait à faire gagner la gauche à la fois avec les communistes, et contre eux.* Il appartenait à un autre de relever ce défi.

PATRICK JARREAU.

Le « député juif Mendès France »

« Arrestation du député juif Mendès France » : *en août 1940, le député radical-socialiste de l'Eure, ancien sous-secrétaire d'Etat au Trésor, arrivé à Rabat à bord du* Massilia, *après avoir rejoint l'armée du Levant, est devenu, pour un journal de la France occupée, le* « député juif Mendès France ». *Comme des centaines de milliers d'autres citoyens, le futur président du conseil apprend qu'il n'est pas, aux yeux de ceux qui tiennent, alors, le haut du pavé, un Français comme les autres. C'est la seule explication de son arrestation, de son procès et de sa condamnation, à Clermont-Ferrand, en mai 1941.*

Pierre Mendès France déclarait, en 1976, que le fait juif l'intriguait, parce qu'il ne pouvait être identifié ni à une religion ni à une race. Il penchait pour l'analyse sartrienne : le juif se découvre tel dans le regard de l'antisémite.

Pierre Mendès France devait faire cette expérience à plusieurs étapes de sa vie politique. En 1954, des cafards de couloirs et de salles de rédaction font courir le bruit qu'il s'appelle, en réalité, Cerf (prénom de son père). Voilà donc un homme qui se cache, et dont on peut tout redouter... Le dirigeant communiste Jacques Duclos ne finasse pas : « un petit juif peureux », *dit-il* (voir ci-dessus).

Un dirigeant du M.R.P., M. Pierre-Henri Teitgen, retrouve le vocabulaire qui avait été celui de l'extrême droite contre Léon Blum, pour dénoncer « un demi-traître », *qui mériterait* « six balles dans la peau ». *En janvier 1956, vainqueur des élections législatives à la tête du Front républicain, Pierre Mendès France se voit préférer Guy Mollet, comme chef du gouvernement, par René Coty, président de la République. On ne pouvait pas confier le règlement de l'affaire algérienne à un juif...*

Ce fils d'une de ces familles juives qui ne se connaissaient d'autre part que la République et la France fut aussi mis au ban de l'une et de l'autre parce qu'il avait le tort de descendre d'un certain Luis Mendes de França, né à Lisbonne et installé à Bordeaux au dix-septième siècle.

P. J.



هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

société

JUSTICE

L'AFFAIRE DE MŒURS DU CORAL

Le drôle de jeu des frères Krief

Le procureur de la République de Paris a ouvert une information pour vol, faux et usage de faux en écritures privées contre M. Jean-Claude Krief, qui est à l'origine des poursuites engagées contre le directeur du centre Coral d'Aimargues (Gard) et plusieurs personnes accusées par lui de pédophilie. Le dossier a été confié à Mme Francine Caron, juge d'instruction.

Interrogé à la demande du parquet par des fonctionnaires de l'inspection générale des services de la préfecture de police, M. Jean-Claude Krief a fini par avouer, en effet, qu'il était lui-même l'auteur du faux procès-verbal de police reproduit par le numéro de *Minute*, daté 23-29 octobre. Il a reconnu avoir dérobé au préalable, dans un service de police, le formulaire de procès-verbal vierge qui lui a permis de rédiger ce faux.

Ce document, à en-tête de la préfecture de police de Paris (direction de la police judiciaire), mettait en cause un ministre en exercice et M. René Schérer, professeur à l'université Paris-VIII. C'est le frère de M. Jean-Claude Krief, Michel Krief, qui avait cherché à monnayer ce faux procès-verbal auprès de plusieurs journaux parisiens, dont l'hebdomadaire *Minute*. Par ce même moyen, M. Michel Krief avait tenté de faire chanter le chef du cabinet du ministre cité dans ce faux procès-verbal.

Le rôle passablement trouble des frères Krief dans cette affaire est confirmé par *le Canard enchaîné* qui, dans son numéro du 27 octobre, affirme que le premier, Jean-Claude, était un indicateur des Renseignements généraux parisiens. « *Grâce à deux numéros de téléphone réservés aux indics des R.G.*, écrit l'hebdomadaire, *Jean-Claude joignait, à la préfecture, son « contact », prénommé « Pascal » et fournissait régulièrement des informations sur les milieux homosexuels parisiens qu'il fréquentait.* » Quant à Michel, affirme l'hebdomadaire, « *il avait ses entrées à la préfecture et s'était vu charger d'espionner les milieux autonomes proches d'Action directe* ». Ces contacts entre les deux frères et la police expliquent peut-être comment Jean-Claude Krief a pu se procurer le formulaire de procès-verbal et rédiger un faux.

Mis en cause par ce faux, M. René Schérer, qui a été inculpé le 19 octobre, d'excitation de mineurs à la débauche et d'attentats à la pudeur, a été entendu, mercredi 27, par M. Michel Salzmann, le juge d'instruction parisien chargé de l'affaire de mœurs du Coral.

Accompagné de son défenseur, Me Dominique Jourdain, M. Schérer a déclaré à sa sortie du bureau de M. Salzmann : « *Ce qui m'arrive est déconcertant, hallucinant. Ce que cherche le juge, je l'ai compris aujourd'hui, c'est à établir l'existence d'un réseau international de pédophilie. Mais il n'a pas été en mesure de me dire ce qu'il me reprochait exactement. Il est évident que mon inculpation repose, en l'absence d'accusations quelconques de mineurs, sur celles de ce Jean-Claude Krief que j'ai vu pour la première fois dans les locaux de la police.*

« *Je n'ai jamais contesté avoir rencontré Jean-Claude Sigala, le directeur du Coral d'Aimargues, soit dans des colloques sur la pédopsychiatrie, soit au Coral même, à plusieurs reprises, où je n'ai toutefois jamais séjourné. Mais il s'agissait de rencontres entre intellectuels, entre deux écrivains.*

« *Il est clair que le juge se fonde sur le contenu de mes écrits et de mon enseignement pour me poursuivre en raison d'idées qu'il trouve suspectes, mais non sur des faits précis. Ainsi, la charge de la preuve est renversée : c'est à moi de démontrer que je ne suis pas coupable d'actes répréhensibles sur les mineurs ! (...) Le malheur, c'est qu'on ne semble pas se rendre compte du préjudice moral considérable causé de ce fait et des ennuis familiaux qui peuvent en résulter.* »

FONDÉE A BREST

Une association de faillis soutient le projet de réforme de la profession de syndic

De notre envoyée spéciale

Brest. – Une association de faillis vient de voir le jour. Dénommée Association nationale des débiteurs et de leurs créanciers, cet organisme s'est donné pour but de « *mettre au point une défense utile face au monopole des syndics* », ainsi que l'affirme son président, M. François Nedelec, ancien failli. « *Nous avons constaté*, dit M. Nedelec, *que certains syndics vendent les biens des débiteurs à vil prix alors qu'ils sont chargés de défendre les intérêts de la société en faillite et ceux des créanciers. D'autre part, ces biens sont acquis par des personnes ou des sociétés auxquelles les syndics sont liés ou dont ils deviennent l'avocat. Ces syndics enfreignent la loi en représentant des intérêts contradictoires* ». « *Qui peut s'opposer à ces pratiques ?*, demande le président de l'association. « *Certainement pas le tribunal de commerce, où siègent des commerçants sans formation juridique.* »

L'association a trouvé un « allié » inattendu en l'Union des consommateurs du Finistère. C'est après la faillite d'un entrepreneur chargé des travaux dans un lotissement que l'Union s'est intéressée à la question. « *L'expert envoyé par le syndic a tenté de nous intimider*, affirme M. André Le Meur. *Il voulait nous faire payer nos logements 30 000 francs supplémentaires. Nous sommes aussi consommateurs de justice et nous avons engagé depuis lors un certain nombre d'actions pour mettre en échec ces pratiques.* »

Pour le procureur de la République de Brest, M. André Couilleau, « *la réforme de l'institution des syndics est souhaitable, et la loi du 13 juillet 1967 est insuffisante car elle ne prévoit qu'un contrôle* a posteriori. *Depuis le 15 octobre 1981, nous avons des pouvoirs d'intervention* a priori. » Le ministère public peut ainsi solliciter le remplacement d'un syndic ou d'un curateur. Le syndic, avant de décider une vente, doit avoir l'autorisation du tribunal et transmettre le dossier au procureur avec les observations du débiteur. Enfin, il doit faire état de toutes les solutions dont il a été saisi par les salariés afin de sauvegarder les contrats de travail dans les entreprises en difficulté.

Les intérêts des créanciers ne sont plus seuls à être pris en compte dans les affaires de faillite. Désormais, les voix des débiteurs, des salariés, des consommateurs, se font entendre. Chacun attend la « réforme des syndics » qui doit tenir compte de cette situation, limiter et contrôler les pouvoirs de ces auxiliaires de justice. Mais, d'ores et déjà, la justice se voit attribuer un difficile rôle d'arbitre : « *Nous n'avons*, remarque M. Couilleau, *ni la compétence économique et commerciale ni le temps nécessaire pour suivre tous ces dossiers comme nous le souhaiterions* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les enfants-acteurs d'Alain Delon

L'acteur et producteur Alain Delon était cité, le mercredi 27 octobre, devant la trente et unième chambre correctionnelle de Paris, pour « *infraction au code du travail* ». Il lui était reproché d'avoir fait tourner, en 1977, quatre enfants d'âge scolaire sans avoir reçu l'autorisation préalable obligatoire en pareil cas. Le tribunal dira, le 17 novembre, si sa négligence mérite sanction.

Lorsqu'on n'est rien moins qu'une « institution nationale », pour reprendre les termes choisis par le ministère public afin de qualifier le prévenu, absent de *l'audience pour* cause de tournage à l'étranger, on se doit de montrer l'exemple... Or, lorsqu'est donné le premier tour de manivelle, en septembre 1977, de *Attention ! les enfants regardent*, un film réalisé par Serge Leroy sur un scénario de Christopher Frank, adapté d'un roman noir américain de Laird Koenig, Alain Delon, à la fois producteur – c'est à ce seul titre qu'il était cité – et acteur, n'a pas en poche les autorisations préalables obligatoires à quiconque veut employer dans un spectacle des enfants d'âge scolaire. Ils sont quatre, Sophie Renoir, alors âgée de treize ans, Richard constantini, son cadet de six mois, Thierry Turchet, neuf ans et Tiphaine Leroux, cinq ans.

Le 2 août 1977, la commission *ad hoc* prévue par les textes (1) a émis, à l'unanimité, un premier avis défavorable, jugeant « *très morbide* » l'atmosphère du film, dont elle estime les dialogues « *vulgaires et choquants* ». Alain Delon demande un deuxième examen, mais, le 5 septembre suivant, avant que la *commission se soit prononcée* de nouveau, il décide de donner le feu vert et le tournage commence. Le jour même, la commission rend un second avis, *identique au premier.*

Le ministère public a estimé que le producteur avait « *fait bien peu de cas de la loi* », donnant ainsi « *un très mauvais exemple* », et que la désinvolture d'Alain Delon devait être sanctionnée par une amende de 15 000 francs. Pour Me Georges Kiejman, avocat de l'acteur et producteur, *il* y a malentendu, et *il va insister sur le fait que « ce que ressent la spectateur ne saurait ressembler en rien à ce que ressentent les acteurs au moment du tournage »*, seraient-ils de jeunes enfants.

Et puis, si ce film était « *nocif* », Claude Renoir, qui en a été l'opérateur, aurait-il laissé Sophie, sa propre fille, y participer ? Non, conclura Me Kiejman, ces *enfants-acteurs n'ont « en rien souffert de leur participation »*, ce que prouve sans conteste les expertises qui ont été faites par la suite. « *Une peine extrêmement symbolique* », voilà ce que souhaite la défense. Le tribunal s'est donné trois semaines pour y réfléchir.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Sont représentés à cette commission le préfet, le président *du tribunal pour enfants*, la direction de l'enseignement, la direction du travail, la direction de l'action sanitaire et sociale, ainsi que les ministères des affaires culturelles et de l'information.

BIBLIOGRAPHIE

UN LIVRE DE DANIEL SOULEZ LARIVIÈRE

L'avocat devant ses miroirs

La quarantaine, dix-sept ans de barreau à Paris, un cabinet qui « tourne 5 », comme on dit dans le jargon des palais. Daniel Soulez Larivière aurait pu se satisfaire de cette réussite honnête. Tant de ses confrères ont déjà écrit sur ce métier et ses paradoxes avec des fortunes diverses. Le voilà qui s'y met à son tour. Mais sous un titre qui est volontairement un barbarisme, *l'Avocature*, il livre bien autre chose que des souvenirs et des anecdotes. La réflexion sur la condition d'avocat, qu'il soumet à ses pairs et tout autant au monde judiciaire et au public, ne se nourrit pas seulement d'une expérience personnelle déjà grande. Il a voulu, tel un enquêteur, écouter aussi des *confrères, connaître leurs réponses aux interrogations qu'il se posait*. Il a même élargi sa quête aux Etats-Unis et à la République fédérale d'Allemagne.

Quête scrupuleuse, ardente, pour une tentative de réponse à cette interpellation *de plus en plus répandue : « Maître, comment pouvez-vous défendre ? »* Quête passionnante aussi, qui oppose l'assurance tranquille des uns aux doutes et à l'inconfort intellectuel des autres. Et, du coup, le livre sort des sentiers battus, éclate d'une richesse nouvelle, interpelle une situation contemporaine comme bien peu avant lui.

Qu'est-ce qui fait courir l'avocat, *qu'il plaide un divorce ou une affaire politique, un dossier de baux ruraux ou l'affaire d'assises attendue par les foules ? L'argent, la jouissance, le plaisir ? La psychanalyse n'aurait-elle pas son mot à dire ?* Daniel Soulez Larivière *a écouté, un peu ébahi,* Jean-Pierre Winter lui expliquer que, entre la loi et le juge, l'avocat serait un peu pareil à l'enfant d'un inceste. *Mais c'est aussi en interrogeant pêle-mêle* Klauss Croissant, l'avocat emprisonné de la Fraction armée rouge allemande et ceux qui furent défenseurs, en France, des militants du F.L.N. algérien, comme ceux qui plaidèrent pour l'O.A.S., qu'il a pu constater que « *les droits de la défense dépendent bien de ce que l'on défend* ».

Ainsi sont posées les questions majeures à la lumière de quelques points d'orgue judiciaires, *mais aussi* les questions ordinaires, quotidiennes, pour tenter de fixer le rôle de l'avocat qui, de toute façon, ne dispose, quel que soit le régime, que d'un pouvoir limité que lui a consenti l'État. L'ambiguïté naît de ce constat fondamental. « *Contre-pouvoir au service des citoyens,* écrit Daniel Soulez Larivière, *l'avocat, par son action, gêne l'État et son appareil répressif. Mais, inversement, ou complémentairement, sa présence rend possible l'adhésion des citoyens au système social.* » Ainsi, serait-il, selon les causes et les sociétés, tout à la fois « *l'huile dans le moteur* » et « *le sable dans les engrenages* ». Il convient pour lui de bien mesurer cette difficulté. « *Si l'État lui concède quelques privilèges destinés à consolider l'ordre public* », l'avocat doit en connaître la force, la ligne de crête entre le permis et le défendu. Si l'avocat travaille « *trop en-deçà, il n'est qu'une canaille. S'il va trop au-delà, il peut être un proscrit* ».

Cette thèse de l'avocat « *agent de l'ordre public* », subtile réponse à l'agaçant « *Maître, comment pouvez-vous défendre ?* », Daniel Soulez Larivière la soutient d'autant plus aisément que son propos ne remet pas en cause l'institution judiciaire et ses fondements. Observateur lucide, autant de lui-même que des autres, clinicien averti d'un état où, au passage, il n'oublie pas, selon le mot de Georges Izard, que « *l'on commence par être l'avocat des infortunés pour devenir celui des fortunés* », il en perçoit les difficultés comme les vanités, les illusions autant que les désillusions. Comme d'autres livres qui ne prétendent pas être intemporels, *l'Avocature* vieillira sans doute, mais sans cesser d'être un témoignage des incertitudes de l'époque dans laquelle il fut conçu, dont il est imprégné, et qui furent la raison d'écrire de son auteur. En attendant, pour parler des avocats, debout devant le zinc ou dans la quiétude des dîners en ville, *l'Avocature* peut aider.

JEAN-MARC THEOLLERE.

★ *L'Avocature*, de Daniel Soulez Larivière, Ramsay, 400 pages, 78 F.

CORRESPONDANCE

Le différend Han Suyin-Claude Roy

Usant de son droit de réponse, Mme Han Suyin, écrivain, nous a adressé la lettre suivante :

Dans le numéro du 8 octobre, du journal *le Monde*, vous avez cru pouvoir indiquer que M. Claude Roy avait gagné le procès en diffamation que je lui avais intenté, à raison des écrits qu'il avait publiés dans *le Nouvel Observateur*.

Il m'apparaît nécessaire que vous portiez à la connaissance du public les termes exacts de la décision rendue par la cour d'appel de Paris. La cour d'appel de Paris a, en effet, *constaté que* Claude Roy *m'avait* diffamée en écrivant que je n'aurais pas dit la vérité sur la Chine et la révolution culturelle.

La cour de Paris a, *également*, constaté que Claude Roy ne rapportait pas la preuve de ses imputations. Si la cour de Paris m'a déboutée de ma demande, c'est parce qu'elle a estimé *que* Claude Roy avait exercé un droit de critique et aurait donc agi avec sincérité. Je compte, bien évidemment, soumettre ce point à la Cour de cassation.

Par contre, la cour de Paris a jugé que si je devais supporter les dépens, c'est-à-dire les frais de procédure du procès, il n'était nullement inéquitable de laisser à la charge de Claude Roy les sommes qu'il avait dû exposer pour sa défense. Claude Roy a donc été débouté de sa demande reconventionnelle, la cour ayant pris le soin de préciser que le ton adopté par Claude Roy était « *particulièrement brutal et déplaisant* ».

M. MARCELLIN : M. Franceschi se trompe

M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, député (U.D.F.) du Morbihan, réfute les propos tenus au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique, concernant l'existence, depuis 1971, d'un groupe dit des « enquêtes réservées », au sein des Renseignements généraux (*le Monde* du 26 octobre). M. Franceschi avait présenté à son auditoire des photographies de dossiers de membres de l'ancienne opposition, dont celui de M. François Mitterrand, issus, disait-il, des archives de cette section spéciale.

M. Marcellin affirme que ces dossiers proviennent en fait de la « *section 1* » des Renseignements généraux de la préfecture de police, chargée notamment des enquêtes de routine sur la vie politique. Le groupe des « *enquêtes réservées* », selon l'ancien ministre, a été créé en 1944 et il a été maintenu sous l'autorité de tous les ministres de l'intérieur successifs. Il n'aurait jamais suivi, *selon M. Marcellin*, les activités de personnalités du parti socialiste.

Un couple de bijoutiers tué par un malfaiteur

Un couple de bijoutiers de Choisy-le Roi (Val-de-Marne), M. et Mme Bernard et Lucile Deschamps, âgés respectivement de soixante et cinquante-neuf ans, a été *tué dans son magasin*, 25, boulevard Anatole-France, mercredi 27 octobre, au cours d'une tentative de hold-up commise par un malfaiteur. Les deux commerçants ont été mortellement blessés après que M. Deschamps eût saisi un pistolet de calibre 6,35 mm et tiré à quatre reprises, atteignant le gangster. Celui-ci, Christian Bernard, vingt-deux ans, domicilié à Orly, blessé au cou et à l'abdomen, s'est présenté peu de temps après chez un médecin de sa localité qui l'a fait hospitaliser à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, *où il a été placé sous surveillance*. Les policiers de la brigade de répression du banditisme tentent de déterminer si Christian Bernard, qui n'a pu être entendu, avait des complices qui l'attendaient sur le trottoir, comme l'ont affirmé des témoins. La scène du hold-up manqué a été entièrement filmée par une caméra

Faits et jugements

● *Au Conseil supérieur du notariat.* Me Paul Chardon, de Paris, a été élu président le 26 octobre en remplacement de Me Jacques Bernard.

● *M. Alain Plantey a été réintégré au Conseil d'Etat* par décision du conseil des ministres du 27 octobre. Il était secrétaire général adjoint de l'Union de l'Europe occidentale, poste où il vient d'être remplacé par M. Eric Hinterman (*le Monde* daté 10-11 octobre).

● *Avis favorable à l'extradition d'un Suisse.* La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, mercredi 27 octobre, un avis favorable à l'extradition de M. Jacques Fasel, trente ans, réclamé par les autorités helvétiques. La décision appartient désormais au gouvernement français, qui dispose d'un mois pour la prendre. La justice helvétique reproche à M. Fasel quelque soixante-seize infractions – parmi lesquelles de nombreux vols et vols qualifiés – pour lesquelles il a été condamné par défaut à vingt ans d'emprisonnement. La cour a estimé que, contrairement *aux déclarations* de M. Fasel, militant anarchiste qui affirme que ses actes ont un mobile politique (*le Monde* du 1er octobre), cette affaire était de pur droit commun.

● *Auteur présumé de détournement de fonds publics*, M. Michel Jacquelet, quarante et un ans, secrétaire du Syndicat mixte d'aménagement rural de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de Lisieux, mercredi 27 octobre. L'ampleur des prélèvements reprochés à M. Jacquelet et opérés sur les fonds du syndicat, se situerait autour d'un million de francs. – (*Corresp.*)

● *Attentat contre un local du P.C.F. dans l'Aube.* – Plusieurs cartouches de chevrotines ont été tirées, le mardi 26 octobre, vers 3 heures, contre la fenêtre d'un local commun à la *fédération départementale* du P.C. de l'Aube et au journal *la Dépêche de l'Aube*, à Troyes. Les dégâts sont peu importants et les coups de feu n'ont fait aucun blessé, le local *comme la rue étant déserts* à cette heure tardive.

● *Une ressortissante française*, Mme Chantal Sitruk, vingt-neuf ans, a été tuée, samedi 23 octobre, à Jérusalem, au cours d'un épisode de la guerre des gangs. La jeune femme, originaire de Courbevoie (Hauts-de-Seine), avait été arrêtée en Israël il y a deux mois pour détention de drogue, puis relâchée. Son compagnon, M. Zion Dahan, est, selon la formule consacrée, « *bien connu des services de police israéliens* ». – (*A.F.P.*)

Le Monde

LIVRES

La dernière prouesse de Jacques Laurent

● *L'insolite au cœur du quotidien*

LA plus délicieuse des fantaisies préside au dernier roman de Jacques Laurent, qui enchaîne avec une grâce parfaite, tant elle est libre et désinvolte, les motifs, les situations, les sentiments, les objets, les réflexions, les digressions, les rebondissements de l'action, les plus inattendus et les plus hétéroclites, autour d'un personnage féminin, hautement insolite, qu'on verrait bien appartenir au monde de Giraudoux.

Pour que vous jugiez tout de suite de l'art du magicien, sachez qu'on glisse, dans ce livre, des sculptures de Rodin et de leur érotisme aux vitrines esthétiques des charcutiers, des rues de Paris aux vieilles demeures de Touraine, des figurines d'animaux qu'on dispose à son gré aux chatons bien vivants qui vous imposent leur loi, des aventures délicatement épicées de la drague à l'amour absolu, de l'indifférence parisienne à la férocité campagnarde, de l'art à la vie, de l'ordre froid à la passion. L'arabesque qui relie ces pôles opposés témoigne d'un tel naturel que ce petit roman tout entier coulé dans l'humour, l'ironie, la tendresse, me paraît une grande réussite.

Les Dimanches de Mlle Beaunon sont une bouture des *Sous-ensembles flous*, foisonnant et pathétique massif romanesque où Jacques Laurent, à la poursuite de lui-même, s'affrontait à la mort. Il en est la version courte et rose. L'ironie commence à cette greffe-là. C'est le personnage le plus anodin des *Sous-ensembles flous* que l'auteur a choisi d'exhiber. Mlle Beaunon — Beaucon avant que le Conseil d'Etat intervienne — était la secrétaire de ce Paul Bâche que nous avons vu mourir d'un rarissime cancer du cœur dans l'avion qui le ramenait de Tahiti en France. Elle passait inaperçue entre toutes les femmes, hautes en couleur, qui accompagnaient le héros dans sa marche à la mort. Mais on connaissait déjà son goût pour les reproductions d'animaux. Au cours de son dernier voyage, Paul Bâche avait acheté pour elle, à l'aéroport de Montréal, un caribou en os que nous la voyons installer ici, quelques jours après les obsèques de son patron bien-aimé, sur un piédestal pour le distinguer de l'arche de Noé, qu'en pierre ou en plastique elle possède déjà.

L'autre sourire, plus insistant, vient de la contradiction entre les apparences de Mlle Beaunon et sa vérité intime. Tout le monde, dans sa famille, au bureau, dans l'immeuble, la croit vierge à cinquante ans et aussi transparente qu'irréprochable dans sa conduite. Or Mlle Beaunon, méthodique et froide, est une fabulatrice et une sensuelle : le dimanche, sans rien abdiquer de sa dignité ni de son indépendance, elle racole dans les musées. Si tout va bien, elle se retrouve entre les bras d'un inconnu dont elle savoure la gène et qu'elle s'interdit ensuite de revoir après l'avoir abusé de ses mensonges. Mlle Beaunon a séparé, une fois pour toutes, les exigences du corps de celles de l'esprit et du cœur. Elle ne mélange jamais les domaines. Elle ne vit pas.

Le premier dimanche après les funérailles de Paul Bâche, avec lequel elle n'a eu de complicité que dans le travail, elle drague au musée Rodin un amant de rencontre qui, ma foi, fait très bien son affaire. Elle le liquide néanmoins en lui racontant des balivernes, quitte à le regretter plus tard. De leur échange sans lendemain, lui est resté frappé.

Les dimanches suivants sont consacrés au culte du défunt : par le vol et la transaction, Mlle Beaunon se procure des talismans qui recréent autour d'elle la présence de son patron. Le quatrième dimanche, sa fidélité au disparu la condamne à accueillir une chatte que Paul Bâche adorait. Elle se prénomme Agnès, ce qui depuis Molière voue les petits chats à la mort.

Dès lors, les péripéties commencent, et l'existence si calme et si organisée de Mlle Beaunon va s'en trouver bouleversée. A travers Agnès et bientôt Miaouche — car un chat tire l'autre, — elle découvre la passion, les affres, la jalousie, la sociabilité, les conflits insurmontables, les changements de vie, les transplantations, les échecs, les victoires, le drame. Les deux chattes finiront crucifiées sur la porte de la maison de Paul Bâche que Mlle Beaunon a achetée pour les faire vivre en paix. C'est la Tiffauge, une paysanne, qui est responsable du forfait.

De l'odieux sacrifice qui met Mlle Beaunon au désespoir et l'incite au suicide sortira — un sourire de plus — l'heureuse fin du roman. Elle retrouve son partenaire du musée Rodin, et cette fois, ayant appris la vie de ses chattes, elle le garde. Il ne faut jamais hâter une décision irrémédiable.

Cette destinée de femme qui s'enroule autour d'une histoire de chats, parce qu'elle leur ressemble, tient d'un conte de fées. Son merveilleux est contredit par le réalisme du récit. Car c'est bien le quotidien d'aujourd'hui, ses mœurs et jusqu'à ses tics de langage, qui nous est montré, tandis que la même finesse d'observation capte les comportements animaux et les déconcertantes conduites humaines. La douce ironie qui irise ce récit vient aussi de cette tension contradictoire.

Et elle s'accomplit dans l'art qu'a Jacques Laurent de donner du corps à la légèreté. L'amour, la mort, la solitude, l'érotisme, infiltrent ce texte enjoué qui vagabonde et semble nous dire qu'il est toujours trop tôt pour se tuer.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES DIMANCHES DE Mlle BEAUNON, par Jacques Laurent, 246 pages, 62 francs.

★ Dessin de Bérénice Cleeve.

le feuilleton

« EN HAINE DU ROMAN » de Marthe Robert

Flaubert, bâtard ou enfant trouvé ?

TOUT semble dit sur Flaubert. Marthe Robert a jugé que non. *En haine du roman* montre qu'elle n'avait pas tort ; et que, au lieu de cultiver raretés ou paradoxes, la recherche littéraire gagne à piocher les sentiers battus.

L'ermite de Croisset a tellement répété et prouvé qu'il se vouait à l'art par haine de la vie qu'on a banalisé ce sacerdoce harassant en simple trait de caractère, d'époque, et négligé ses causes profondes telles que l'œuvre les trahit et les subit. C'est cette lacune que l'auteur de *Roman des origines* tend à combler, en appliquant sa grille familière du « roman familial » selon Freud aux écrits de jeunesse et à la correspondance — de préférence aux romans de la maturité, où l'écrivain met un point d'honneur à se dissimuler, autant que Dieu dans la Création.

LE dégoût de Flaubert envers la vie est constant de treize à cinquante ans. Il explique son « *embêtement radical* », et englobe la procréation. L'idée d'être père, quand Louise Collet l'en menace, lui fait horreur. Il en veut à ses parents de l'avoir engendré. C'est toute la sexualité qu'il maudit. Il a songé à se châtrer, adolescent, et il restera deux ans sans approcher de femme. L'ascète lyrique ne redevient bon vivant et blagueur que par bouffées. C'est bien pour ne pas vivre qu'il se réfugie dans la littérature.

Cette répugnance, où Sartre voyait un « *trucage existentiel* » délibéré, procéderait d'une névrose insurmontable. En scrutant les textes comme on écoute un patient sur le divan, notamment en rapprochant les rêves et les fantasmes des écrits d'avant la dix-septième année — *Voyage en enfer, Prélude à Smarh, Un parfum à sentir, Quidquid volueris, Mort de Marguerite de Bourgogne, Mémoires d'un fou*, — Marthe Robert croit pouvoir établir un diagnostic précis.

Sitôt qu'il apprend le secret de toute naissance, le petit Gustave se met à bouder la vie, détrône ses parents du ciel où il les avait installés, les accuse d'avoir fait de lui un être physiquement et moralement taré, tombe dans des états de

par Bertrand Poirot-Delpech

stupeur, de lourdes rêveries, d'absence prolongée. Les moqueries que lui valent ces prostrations l'affermissent dans sa conviction secrète, déjà bien ancrée, que l' « ailleurs » de l'écriture le sauvera et le vengera, en lui assurant la possession du monde et une puissance inégalée ; aussi vrai que l'amour chaste pour la belle Elsa Schlesinger vaut tous les accomplissements, et l'accouplement, « *la plus bouffonne des bêtises* ».

MARTHE ROBERT développe, à propos de Flaubert, la thèse du « roman familial » qu'elle a exposée dans *Roman des origines*, et qui peut se résumer ainsi : pour surmonter la déception de voir ses parents tels qu'ils sont, tout enfant recourt à deux types de fantasmes, celui de se croire *enfant trouvé*, c'est-à-dire sans père ni mère connus, et celui de s'imaginer *bâtard*, c'est-à-dire issu d'une seule mère, abandonnée, et diminuée par l'adultère.

Il en découle deux attitudes distinctes devant l'existence. L'enfant trouvé boude la vie, les femmes et la sexualité, il croit à la toute-puissance de sa pensée, vise l'infini, combat pour l'idée, croit à un ordre surhumain ; en littérature, ce Don Quichotte met le rêve au-dessus du réel, la hurlade métaphysique au-dessus des choses de la vie. Le bâtard, au contraire, entend régner sur la réalité, conquérir les femmes et les pouvoirs, agir sur l'histoire et le monde, prosaïquement, en rêveur sec.

Il arrive qu'un même être cultive, ensemble ou en alternance, ces deux idéaux contradictoires. C'est le cas de Flaubert. Avant de s'illustrer respectivement dans la *Tentation de saint Antoine* et dans *l'Education sentimentale* ou *Bovary*, l'enfant trouvé et le bâtard coexistent, non sans peine, dans les personnage de Djalioh et de Monsieur Paul. Aucun d'eux ne viendra jamais à bout de l'autre. Leur conflit ouvert sera au cœur du tourment de Flaubert, et du processsus créateur par lequel il espère se délivrer.

CETTE explication par la névrose n'exclut pas que l'écrivain ait souffert d'affections organiques. Contrairement à Sartre, qui prête à Flaubert ses propres dons de comédien, lors des crises nerveuses de 1844, Marthe Robert croit à l'existence de symptômes épileptiques aussi objectifs, sinon aussi graves, que chez Dostoïevski : idéation lente dans un corps puissant, éblouissements caractéristiques, recours aux saignées et à l'huile de ricin...

(Lire la suite page 15.)

Le bon roi Henri

● *Toute une époque à travers un homme.*

HENRI IV, bizarrement, me fait penser à tel personnage des romans de Dashiell Hammett ou de Raymond Chandler, bref à ces détectives miteux dont l'imperméable est râpé ; séparés d'épouses qui vivent à l'autre bout du pays ; poursuivant avec des dames qui les trompent quelques galanteries minables ; généralement sans le sou ; rossés par leur adversaire ou par leur client ; et qui pourtant, à force d'ingéniosité, d'astuce, de courage physique, de chance, d'énergie, d'intuition, gagnent la partie, voire raflent la mise.

Tallemant des Réaux avait décrit, dès le dix-septième siècle, un Henri IV coureur, cocu, humain, puant, bienveillant, larron, kleptomane et mal lavé ; cet auteur avait déjà senti la dimension épique et dérisoire du personnage. Babelon, dans un gros livre d'impeccable savoir, est proche, sur ce point, du Tallemant des *Historiettes ;* mais il n'entretient pas contre le Vert-Galant les préventions huguenotes que nourrissait envers un prince renégat le protestant qu'était des Réaux. Son mille-pages, sa « brique », détaille à tout loisir le premier monarque Bourbon. Ainsi se trouve réalisé le vieil idéal de la biographie, en sa formule usée mais toujours topique : « *Faire revivre une époque à travers un homme.* »

Et quelle époque ! Sur ce point Babelon, fort de puissants dépouillements d'archives et bibliographiques, n'a pas lésiné. J'aurais trouvé mesquin de ramener le temps d'Henri IV à cette grosse vingtaine d'années qui court de l'assassinat d'Henri III (1589) à la mort violente du Béarnais (1610). En fait, le « règne » symbolique du héros commence avec son enfance navarraise, au milieu du seizième siècle ; dès lors, on nous mène au petit trot jusqu'au geste régicide de Ravaillac, « *qui avait la barbe rousse et les cheveux tant soit peu dorés, espèce de fainéant habillé à la flamande, qui traînait toujours une épée, était mélancolique et d'assez douce conversation* » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Ed. de la Pléiade, I, p. 9).

Un petit Gascon tiré à hue et à dia

Le destin d'Henri IV est improbable. Au milieu du seizième siècle il n'est encore, comme Bourbon, que très lointain cousin des Valois régnants. C'est un petit Gascon ou Occitan comme on dirait aujourd'hui, bilingue et bien francisé (contrairement à tel préjugé, son expression française comporte peu de gasconnismes involontaires). Déjà les hasards de l'enfance l'on rendu velours à deux poils, dédoublé d'oc et d'oïl, de la cour de Blois et de celle de Navarre, en attendant que les avatars des deux religions fassent plus complexe encore sa personnalité puis son devenir.

L'enfant a vu briller les derniers rayons du « beau seizième siècle », cette époque superbe et déjà difficile du règne d'Henri II, aux années 1550 ; la France était pleine comme un œuf, peut-être vingt millions d'habitants ; elle était forte de ses blés, de ses draps, de ses laboureurs et artisans ; mais dès cette paix finissante, le royaume était en proie à la paupérisation des petites gens ; leur entassement démographique, comme aujourd'hui dans une portion du tiers-monde, effondrait le niveau de vie populaire.

Surgissent les guerres de religion dont Babelon nous donne, et c'est l'un des mérites de son « pavé », l'intelligente, intelligible et pourtant difficile chronologie. Henri est tiraillé à hue par sa mère fanatiquement protestante ; elle convertit à Calvin une grosse partie du Béarn ; il est tiraillé à dia par les papistes de la cour de Valois au premier rang desquels figure Catherine de Médicis, matrone longtemps nuancée mais fidèle à l'Eglise de Rome. Le jeune prince change donc plusieurs fois de religion selon que c'est Paris catholique ou le Midi hugenot qui constitue sa résidence.

Ces variations d'Eglises peuvent paraître *a priori* déconcertantes ou même ridicules ; mais elles constituent (pour me permettre, une fois n'est pas coutume, telle expression grandiloquente) « *la chance de la France* ». Dans un royaume où vit, dès 1560, à côté de quinze à dix-huit millions de catholiques, une indéracinable minorité de plus d'un million de protestants, il n'est pas mauvais que le futur monarque ait tâté successivement des deux allégeances ; d'autant plus — et sur ce point les affirmations de Babelon paraissent pertinentes — que la foi de ce prince ne s'est pas affaiblie mais plutôt renforcée à la suite de tant d'imprégnations religieuses, même contradictoires.

Les mal-contents de la Saint-Barthélemy

Henri passe à plusieurs reprises de la créance de Genève à celle de Rome et vice versa ; il en devient, somme toute, doublement chrétien, « roi très-chrétien », et cela quel que soit par ailleurs le caractère sautillant de ses mœurs, coincé qu'il est entre Corisande, Marie, Gabrielle, Henriette, etc.

En tout cela, un grand tournant : la Saint-Barthélemy. L'événement est abominable, mais fait corps avec son époque ; il faut lui rendre ses dimensions, atroces et pourtant limitées. L'unité de base du trépas violent, en ce temps-là, c'est la dizaine de milliers de tués, ce n'est pas encore le million de trucidés ou davantage, le *Mégamort*, comme il arrivera trop souvent, hélas ! au vingtième siècle. La Saint-Barthélemy cristallise un parti des déçus et des mal-contents ; ils n'aiment ni les outrances du papisme dur ni les intolérances de la huguenoterie : celle-ci dispose d'un certain avenir mais n'a pas conquis la majorité du pays.

Le « centrisme » des « politiques » se cherche pendant les années 1570 ; il porte en creux les virtualités d'un Henri qui n'a jamais confondu la foi profonde avec le sectarisme idéologique. De ce point de vue, Babelon évoque, au hasard d'une phrase, la personne « gaullienne » du Béarnais. La référence au président-connétable de 1960, malgré son anachronisme, n'est pas déplacée. Consensus oblige...

Par contraste, les ligueurs catholiques des années 1580 apparaissent populistes et fanatiques, voire totalitaires. Ils accomplissent à merveille l'organisation de masse, la passion jaillie des foules et les croyances mobilisatrices en un au-delà rédempteur. Babelon, autre anachronisme que je me garderai de lui reprocher, ose évoquer à ce propos l'Iran de 1980. Reconnaissons, à la décharge de la ligue parisienne, qu'elle engendrera aussi la Contre-Réforme acculturante d'un proche dix-septième siècle autour de figures bourgeoises, urbaines et pieuses comme celle de Mme Acarie...

EMMANUEL LE ROY-LADURIE.

(Lire la suite page 19.)

la vie littéraire

Planant !

Les Anglo-Saxons appellent familièrement « blurb » (baratin) le texte que nous appelions autrefois « prière d'insérer » et qui, *placé en quatrième de couverture*, est supposé exciter l'envie de lire. Les PUF, au dos de *la Provenance des espèces*, d'Emmanuel Martineau (collection « Epiméthée »), donnent un bel exemple de « blurb » philosophique :

« La merveille des merveilles n'est plus que l'étant soit, c'est que le monde soit comme nous, la nature comme la liberté, et inversement. Nous sommes sur un plan où il y a principalement l'homme, disait Sartre ; sur quoi Heidegger : nous sommes sur un plan où il y a principalement l'être —, l'être est le plan ; mais je demande : avant toute nomination du plan, même et surtout du nom traditionnel de l'être, ce nom serait-il complètement transmué, ne s'impose-t-il pas de s'enquérir de la planéité du plan lui-même ?

» Et la finitude propre au présent peut-elle, hic et nunc, *dépasser le « niveau » de cette question préalable ? Non :* nous sommes, *dans la modernité,* sur un plan où il y a principalement le plan ; *le plan est le tableau.*

» Ainsi : explicit *le « tragique ».* Incipit *Van Gogh. »* — M. C.

Miller écartelé

Rien de plus disparate que l'édition des œuvres de Henry Miller en France. On en trouve chez Gallimard, Denoël, Losfeld, Christian Bourgois, Belfond, Stock, Le Chêne, Playboy-Filipacchi, Buchet-Chastel, P.-J. Oswald... Il semblait, naguère, et l'on s'en félicitait, que tout allait être groupé chez Stock : Hachette a tout remis en cause. Et voici que cette maison d'édition publie sous le titre *l'Œil qui voyage*, un recueil de récits divers, traduits par Martine Leroy et présentés comme *inédits*. Or nous connaissions déjà, depuis longtemps, l'un de ces récits : *Via Dieppe-Newhaven*, qui fait partie de *Max and the White Pagocytes*, publié en 1938 par Obelisk Press, traduit chez nous en 1947 par Jan-Claude Lefaure pour les Editions du Chêne, puis en 1979 chez Stock dans la version de Georges Belmont, *l'un des meilleurs traducteurs* de Miller, à coup sûr. Tout cela sent l'incohérence et le désordre. — F.-J. TEMPLE.

Une biographie de Thomas Hardy

Une *énorme* biographie consacrée à Thomas Hardy vient de paraître chez Oxford University Press. Son auteur, Michael Millgate, *est*, avec Richard Little Purdy, le meilleur spécialiste de l'œuvre du romancier anglais.

Millgate a bien sûr utilisé pour ce livre des éléments biographiques *déjà* connus (par *le biais des Correspondances ou de la « biographie »* de Florence Emily Hardy). Mais il nous révèle aussi quantités de documents *inédits à ce jour : des lettres, des* témoignages, des journaux. Bref, un véritable travail de fourmi ! L'autre aspect intéressant de ce travail concerne la méthode de Millgate qui, *sur un ton très proche du récit*, évoque tous les points de passage entre la vie et l'œuvre de Hardy. Ici, le rôle joué par l'envi*ronnement social ainsi que par* quelques personnages-clés apparaît de manière évidente.

Le plus singulier de ces personnages est certainement celui de la mère du romancier, Jemina *Hand : elle souhaitait* que ses quatre enfants vivent ensemble et restent célibataires. Seul Thomas ne suivra pas ses recommandations. Sa vie sentimentale n'en sera *pas forcément plus réussie, comme nous* l'apprend *Michael Millgate*. Mais le « vieux renard » du Dorset avait d'autres plaisirs !

Certes, on ne peut s'empêcher d'émettre quelques réserves sur les *interprétations qu'avance Millgate sur* le personnage du romancier (notamment celles concernant sa vie intime). Mais ce point reste secondaire — et toujours sujet à *discussion* dans les *biographies — en regard de la somme de* précisions et d'informations que nous propose Michael Millgate. — BERNARD GENIES.

★ THOMAS HARDY, A BIOGRAPHY, de Michael Millgate, Oxford University Press, 642 pages.

Mille et une femmes.

« Encore une ! », dira-t-on. Encore une *collection de romans, témoignages, documents*, écrits par des femmes, pour des femmes.

On se tromperait. Les œuvres qu'Anne-Marie de Vilaine et Colette Garrigues s'apprêtent *à publier au Mercure de France ne* prétendent que dégager un certain regard, une certaine sensibilité, considérés, à tort *ou à raison, comme propres au deuxième* sexe. Il s'agit de faire entendre un autre son de cloche, celui d'une majorité, hier silencieuse, aujourd'hui impatiente de dialoguer. Contre-culture ou culture parallèle, cette nouvelle vague fait appel à tous ceux, hommes et femmes, qui se mettent eux-*mêmes en question, s'interrogent sur* leur rapports, aspirent à en inventer d'autres.

Vient de paraître : *Une vie à soi*, de Cécile Wajsbrot, une fiction dont Virginia Woolf est la principale héroïne.

A paraître : *les Pseudo-Mémoires* de Mme d'Epinay, préfacés par Elizabeth Badinter ; *Edouard*, de Mme de Duras, et *la Mamelle aînée et la Cousine croisée*, essai d'anthropologie par Martha I. Moïa. — G. R.

vient de paraître

Romans

BEATRICE CANOUI : *Plume de plomb*. — Deux Indiens, Nina et Somba, s'aiment passionnément *jusqu'au jour* où les Blancs envahissent leur paradis... Par l'auteur de *Peur-Mouche*, prix Littré 1980. (France-Empire, 208 p., 48 F.)

CAMILLE BOURNIQUEL : *le Dieu crétois*. — En s'emparant d'une statue dans la remise d'un brocanteur, *un jeune homme*, Barn, va renouer les fils de son passé et découvrir le sens de la vie. Par l'auteur du *Tempo*, grand prix du roman de l'Académie française 1977. (Balland, 154 p., 39 F.)

LOUIS PAUWELS : *Romans*. — *Quatre romans de l'auteur du Matin des magiciens*, réunis en un volume : *Saint Quelqu'un, le Château du dessous, l'Amour monstre et Blumroch l'admirable ou le déjeuner du surhomme*. (Albin Michel, 416 p., 90 F.)

JEAN-CLAUDE BARREAU : *Les Innocents de Pigalle*. — Cassiopée, jeune et belle bourgeoise, s'éprend d'un éducateur en charge des dizaines de loubards qui hantent les nuits de Pigalle. De la jalousie d'un de ces enfants perdus naîtra *le drame*. Par l'auteur du *Vent du désert*. (J.-C. Lattès, 222 p., 60 F.)

Nouvelles

DANIEL BOULANGER : *Table d'hôte*. — Seize nouvelles de l'auteur de *Fouette, cocher !* réunie en un volume où l'on retrouve la finesse, l'humour et la tendresse de D. Boulanger. (Gallimard, 274 p., 60 F.) Du même auteur, paraît un recueil de poèmes : *Hôtel de l'image*. (Gallimard, 140 p., 72 F.)

Biographies

HENRI QUEFFELEC : *François d'Assise, le jongleur de Dieu*. — Le rôle historique de saint François d'Assise et l'influence du message franciscain évoqués par l'auteur du *Recteur de l'île de Sein*. (Calmann-Lévy, 270 p., 65 F.)

LAURE MOULIN : *Jean Moulin*. — Une biographie du héros de la Résistance, écrite par sa sœur, qui fut sa confidente et sa secrétaire. En préface, le discours d'André Malraux prononcé au Panthéon, *le 19 décembre 1964*. (Presses de la Cité, 392 p., 70 F.)

Document

HERVE HAMON, PATRICK ROTMAN : *la Deuxième Gauche*. — *Une « histoire intellectuelle et politique de la C.F.D.T. »*, retracée par les auteurs de *l'Effet Rocard* et des *Intellocrates*. (Ramsay, 448 p., 73 F.)

Essai

PIERRE-FRANÇOIS MOREAU : *le Récit utopique*. — Une interprétation historique des présupposés idéologiques qui forment « le roman de l'Etat » tel que le socialisme l'a cherché dans l'utopie classique, *puis dans la critique de l'utopisme*. (PUF, « Pratique théoriques », 142 pages, 58 F.)

FRIEDRICH NIETZSCHE : *Fragments posthumes*. — Le dixième tome, qui paraît après le onzième, de la nouvelle édition des Œuvres philosophiques complètes de Nietzsche. Il contient notamment des fragments connus par la publication abusive intitulée *la Volonté de puissance*. (Gallimard, 386 pages, 110 F.)

Philosophie

PIERRE GUIRAL et GUY THUILLIER : *la Vie quotidienne des professeurs en France de 1870 à 1940*. — Diversité et mutation d'une catégorie sociale. (Hachette, 315 p., 72 F.)

TANINE GARRISSON-ESTEBE, MARC FERRO ET COLLABORATEURS : *Une histoire de la Garonne*, un ouvrage collectif sur les rapports d'un fleuve et d'une société. (Ramsay, 622 p., 140 F.)

PHILIPP MANSEL : *Louis XVIII*. — La *biographie linéaire du roi* de France peut-être le plus pénétré d'influences et de culture anglaise par un jeune historien britannique, ou comment un bon vieux *gros* prince remplaça Napoléon sans quitter son fauteuil. (Pygmalion-Gérard Watelet, 526 pages.)

Histoire

JEAN-JULIEN FONDE : *les Loups de Leclerc*. — L'auteur, qui fut officier de la 2e DB, fait revivre l'épopée des volontaires de Leclerc, du Maroc en Allemagne nazie, de France en Extrême-Orient. Préface de la *maréchale* Leclerc. (Plon, 382 p., 75 F.)

HILARION, AMIRAL PHILIPPON : *la Royale et le Roi*. — Dans cet ouvrage, l'amiral évoque ses commandements en mer et ses postes auprès du général de Gaulle et commente la politique navale de la France d'alors. (France-Empire, 396 p., 78 F.)

JOHN CASTELLO : *la Guerre du Pacifique*. — Une nouvelle histoire *de la guerre du Pacifique retracée* en deux volumes à partir d'« archives restées jusqu'ici secrètes ». Premier tome : *Des origines du conflit à Midway et Guadalcanal* ; second tome : Des prémices de la victoire à l'apocalypse de Hiroshima. *Traduit de l'anglais par* Claude Bernanose. (Pygmalion, 438 et 440 p., chaque volume : 89 F.)

en poche

Une œuvre de jeunesse de Balzac

AVANT de devenir Balzac, le jeune Honoré se livra, entre 1821 et 1825, à ce qu'il appelle *« mes petites opérations de littérature marchande » :* elles visaient le grand public, l'atteignirent imparfaitement et méritent aujourd'hui le détour. Sous le pseudonyme du chevalier Horace de Saint-Aubin, l'auteur en herbe s'élance dans la vague *du roman frénétique* anglais (façon Lewis et Maturin) et fabrique, non sans souffle ni poigne, une *« trilogie passionnelle » : le Vicaire des Ardennes, Wann-Chlore* et, que voici, *Annette et le criminel*.

Aventures mélodramatiques et fantasmes allégoriques, telle est la trame d'une intrigue déchaînée et palpitante. L'exaltation religieuse et la spiritualité mélancolique d'Annette, *« pure comme un lys qui vient d'éclore »*, la *préparent* peu à l'histoire d'amour et de crime qu'elle va vivre avec le pirate Argow, qui, tel *« un vent de tempête »*, s'empare de son cœur pour être élu, comme il est écrit *sur le livre de prières*, son *« époux de gloire »*. De l'innocence à la violence, de la perdition au salut, Balzac institue un hardi renversement : Annette va vers la révolte contre l'injustice des *« devoirs de l'homme social »*, tandis qu'Argow *monte* à l'échafaud par le chemin de la conversion expiatoire.

Avec ce matériau paroxystique, fait des stéréotypes du temps et des hantises de l'écrivain, Balzac commence d'organiser, chargé de signes et de figures « reparaissantes », un univers *romanesques dont* les œuvres de jeunesse ne sont nullement indignes.

SERGE KOSTER.

★ ANNETTE ET LE CRIMINEL, de Balzac. Ed. Flammarion. Coll. *« Garnier-Flammarion »*. *Présentation d'André Lorant.* — 440 pages, 19 francs.

∴

● *Parallèlement à l'édition originale chez Plon*, les ouvrages de la remarquable collection dirigée par Jean Malaurie, « Terre humaine », sont désormais publiés en format de poche par Presses Pocket. Les *deux premiers ouvrages repris en poche* bénéficient d'une typographie et d'une présentation soignées : il s'agit des *Derniers Rois de Thulé*, de Jean Malaurie, consi*déré comme un classique de la littérature polaire*, et du *Cheval d'orgueil*, de Pierre-Jakez Hélias, célèbres « Mémoires d'un Breton du pays bigouden ». (Lire page 16 un entretien avec P.-J. Hélias.)

● *Le « territoire de l'historien » s'étend maintenant jusqu'au* domaine de la vie privée. Les femmes, reléguées il y a peu dans l'intimité familiale, sont entrées dans l'histoire. La condition maternelle du Moyen Age à nos jours, par exemple, a *été étudié par Yvonne Knibielher et Catherine Fouquet*, et a fait l'objet d'un ouvrage publié en 1977, sous le titre *Histoire des mères*. Il est repris dans la collection « Pluriel ».

● Les Editions Spartacus (5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, *75004 Paris*), *qui ont publié de nombreux textes de Rosa* Luxemburg, rééditent des textes de Daniel Guérin, sous le titre *Rosa Luxemburg et la spontanéité révolutionnaire*.

en bref

● « LE PERSONNALISME D'EMMANUEL MOUNIER HIER ET DEMAIN » *est le thème du colloque* organisé du 30 octobre au 1er novembre, au Normont, à Dourdan, à l'occasion du cinquantenaire de la revue « Esprit ». Une « table ronde » et des témoignages suivront des exposés de R. Rémond, J. Lacroix, A. Dumas, J. *Hellman*, A. *Mandouze*, E. *Borne*, J.-M. Domenach, M. Desroches, H. Bartoli, F. Carrigue, A. Grosser, P. Thibaud et P. Ricœur.

● *« DU COTE DES GONCOURT*, LA CRÉATION LITTÉRAIRE DEPUIS 1903 », année d'attribution du premier *prix*, est le thème d'une grande rétrospective que la FNAC présentera à la Pergola de la Coupole, 102, bd Montparnasse, à Paris, du 10 au 29 novembre. Une exposition-vente dressera le bilan de quatre-vingts ans de prix littéraires. Seront présentées les œuvres *des lauréats des six* grands jurys, ainsi que les grands livres de chaque année qui n'ont pas reçu de couronne. Seront proposés aussi les romans de cin*quante auteurs à découvrir ou* à redécouvrir et ceux des trente plus grands écrivains vivants choisis par des critiques littéraires.

Des « mini-expositions » thématiques, des documents audiovisuels et des rencontres quotidiennes conduites par Pierre Bon*cenne et Antoine Spire*, animeront cette décade.

● L'ACADEMIE FRANÇAISE a retenu trois noms dans sa dernière *sélection* pour son Grand Prix du roman qui sera décerné le 4 novembre à midi : *Alexandre* Astruc (« le Permissionnaire », la Table ronde); Henri Polles (« Sur le *fleuve de sang vient parfois* un beau navire », Julliard, « l'Age d'homme ») et Vladimir Volkoff « le Montage », Julliard).

● *LES PRIX DE L'AMITIE* FRANCO-ARABE ont été décernés. Le prix récompensant un auteur de langue française est allé à Michel Chodkiewicz pour *sa présentation et sa traduction* des « Ecrits spirituels de l'émir Abdel Kader », au Seuil (« le Monde » du 22 janvier). Le prix couronnant un auteur arabe a été attribué à Naoual el Saadaoui pour « Ferdaous, une voix en enfer » (« le Monde » du 12 mars) et « la Face cachée d'Eve » (éd. des Femmes). Le prix Mahmoud Hamchari est allé à Ilan Halévi pour « Question juive » (éd. de Minuit), et le prix spécial du jury à *Georges Montaron*, *auteur de* « Jérusalem en Palestine » (éd. T.C.).

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (ADELF) a remis à Paris le Prix européen de l'ADELF à Alice Poznanska-Parizeau pour son roman « Les lilas fleurissent à Montréal » (éditions P. Tisseyre, à Montréal) et le Prix France-Québec Jean *Hamelin* à *Louis Caron* pour son livre « les Fils de la liberté » (Seuil).

● HERVE BAZIN a reçu dans la capitale bulgare le prix littéraire de la ville de Sofia, pour son activité au sein du Mouvement de la paix et sa contribution au développement des relations culturelles franco-bulgares. Hervé Bazin a déjà reçu le prix Lénine de la paix, en mai 1980 à Moscou.

● LES EDITIONS DES DEUX OCÉANS, qui viennent de publier « l'Epître sur l'unité *absolue* », de Balyâni, se trouvent 19, rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris, et non pas 19, rue Saint-Jacques, comme nous l'avons indiqué par erreur dans « le Monde des livres » du 22 octobre.

critique littéraire

Flaubert bâtard ou enfant trouvé ?

(Suite de la page 13.)

Mais le « haut mal », n'est pas à l'origine du travail littéraire comme pour l'auteur de *l'Idiot* ; ce sont bien les contradictions entre l'enfant trouvé et le bâtard qui figurent les idées fixes de toute l'œuvre, et ses éléments moteurs.

Quand triomphe l'enfant trouvé épris de lyrisme irréel — dans *la Tentation de saint Antoine*, — le bâtard réaliste est au supplice. C'est plus fréquemment l'inverse. On ne compte pas les lettres où l'enfant trouvé qui écrit pour ne pas vivre et rêve d'un livre sur rien se plaint des compromis avec le vivant qu'a passés le bâtard en entreprenant l'interminable *Bovary*. Celle-ci lui demande beaucoup plus de temps et d'efforts que la *Tentation*, écrite vite et dans un jaillissement voluptueux.

LES deux idéaux se retrouvent chez les personnages des romans, purs ou mêlés. Rodolphe est un bâtard classique, Léon un bâtard raté, Deslauriers une variante triviale telle que Flaubert l'a enviée et haïe chez son ami Maxime du Camp. Frédéric Moreau a gardé la répulsion de l'enfant trouvé à l'égard de ceux qui l'on engendré, et il n'a pas encore, tout arriviste qu'il soit, les audaces de bâtard qui lui feraient surmonter l'effroi de l'inceste, devant Marie Arnoux. Il est le parfait exemple du fils œdipien qui aime ce qu'il ne peut posséder, et possède ce qu'il ne peut aimer : l'image même de l'éducation sentimentale... inaccomplie.

Les deux bonshommes que Flaubert sent en lui se partagent sa besogne d'écrivain. Le bâtard inspire les livres raisonnables et naturalistes — *l'Education, Bovary, Un cœur simple* ; l'enfant trouvé patronne les épopées mystico-fantastiques — *la Tentation, Salammbô, Saint Julien l'hospitalier, Bouvard et Pécuchet*. L'un se veut responsable devant les choses, l'autre ambitionne d'aligner des phrases sur rien.

Dans un même livre, on dirait qu'ils se répartissent les tâches. Le bâtard empile des fiches, fait des plans, bâtit des intrigues de cœur et d'argent ; l'enfant trouvé ne désespère pas de résoudre tous les conflits de l'auteur, de lui acquérir le monde, de lui soumettre l'humanité présente et future, sans violence apparente, par la seule grâce d'une pure idée, d'une phrase parfaite, proprement divine. Par cette chimère d'une œuvre sans sujet et éternelle, Flaubert réalise son rêve de n'être plus le fils de personne, tout en dédommageant ses parents de ce dont il les a frustrés en pensée.

S'IL enferme dans ses livres des connaissances qu'il voudrait infinies, c'est en hommage à son père, en qui il se reproche de ne pas avoir vu un grand savant. S'il s'échine à donner une image juste de la nature, qu'il déteste, et s'il vise l'immortalité, c'est pour se faire pardonner d'avoir rompu, en refusant de procréer, la chaîne des générations.

A faute imaginaire, donc improuvable, expiation impossible. Flaubert ne cessera de trimer pour prouver son sérieux et compenser son refus de vivre, tout en craignant de ne s'être pas racheté. Jusqu'à sa dernière phrase, il ne sera pas sûr d'avoir créé le style achevé « *qui vous entrerait dans l'idée comme un coup de stylet* »...

Ainsi peut se raconter l'étude de Marthe Robert. On ne lui reproche que ses notes en bas de page et ses auto-citations, mal justifiables dans un texte aussi court. On aimerait pouvoir le lire d'une seule coulée et sans référence, tant il est dense, d'une portée qui dépasse le cas Flaubert, et étincelant d'intelligence.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ EN HAINE DU ROMAN, ÉTUDE SUR FLAUBERT, de Marthe Robert, Balland, 154 pages, 59 F.

Les « Caractères » de Robert Poulet

● *« L'abstrait, le portrait et le trait ».*

SON art, Robert Poulet le partage en trois « degrés » : « L'abstrait, le portrait et le trait. » L'abstrait, c'est, chaque semaine, son feuilleton de *Rivarol* et quelques livres, *la Lanterne magique, Partis pris, Billets de sortie*, études critiques poussées, dont il dit qu'elles sont « *très fatigantes* » « Le trait », à son âge, il peut s'y livrer sans crainte dans la centaine d'épigrammes qu'il décoche. Le portrait c'est autre chose.

Encore un jeu, mais moins bref, supportant donc moins bien l'à-peu-près, la facilité, le dérapage. Il faut un œil sur l'homme — si possible, donc, l'avoir connu, comme c'est le cas de presque tous, parmi les trente-neuf écrivains de ce « kaléidoscope », — être un familier de son œuvre, disposer d'un suffisant recul. La lucidité, ici, prime sur l'indulgence, laquelle est toujours un correctif à la vérité. La vérité ? Celle du peintre autant que celle du modèle : l'art est affaire d'interprétation.

« L'art », c'est bien de cela qu'il s'agit. Il y a des années que Robert Poulet travaille dans sa galerie, met au point l'objectif, fignole le cadrage, raffine sur l'éclairage. Cela aurait pu aboutir à quelque chose de figé, comme sur ces photos trop posées d'où le principal s'est effacé. Au contraire, la vie est maîtresse, ici, et la fraîcheur et l'allégresse, allégresse dans la rosserie, fraîcheur des couleurs, la vie en formules qui font sursauter, amusent, enchantent.

Voici Jouhandeau, « *un précieux, campagnard d'honneur qui aurait mis des talons rouges à ses gros sabots* », et Céline, sur sa fin, pareil à « *un fauve malade qui n'aurait plus tout à fait la disposition de ses griffes* » ; et voici Simenon, « *un Ponson du Terrail qui aurait la technique de Flaubert* », Cocteau, « *le sublime de la poudre aux yeux, mais c'est de la poudre d'or* », et Marcel Aymé, avec « *sa figure de clown en deuil, bâillonné par le mépris...* ».

Trois pages, quatre au maximum, et un homme est là, mis à nu tout vif. Se reconnaîtront-ils, tous, et tout entiers ? C'est une autre histoire... Il reste que, dans ses combinaisons les plus réussies, ce *Kaléidoscope* fait songer à La Bruyère et à ses *Caractères*.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE KALEIDOSCOPE, de Robert Poulet. L'Age d'homme, 120 pages, 65 francs.

Gérald Antoine, avocat de la vieille « stylistique »

● *Une démonstration séduisante.*

POURQUOI, paraphrasant une formule connue, ne dirait-on pas de la critique littéraire qu'elle est un hommage que la lecture, ce vice, rend à l'écriture, cette vertu, en entendant par là une force quasi magique, comme l'on parle de la vertu d'une drogue ? Mais ces hommages sont bien divers.

Il y a vingt ans encore, donc naguère, on parlait tout platement du « style » d'un écrivain ou, plus particulièrement, d'un texte. La lecture attentive et critique qu'on en faisait relevait tout uniment de la « stylistique ». C'était le bon temps.

Parler de « style » aujourd'hui, c'est avouer qu'on débarque de Landerneau. C'est « écriture » qu'il faut dire pour « style » et « structure » pour « composition ».

Gérald Antoine affronte avec malice le ridicule d'écrire que ce Landerneau de la stylistique mérite encore d'être visité, et au besoin découvert. Il dénonce au passage, sans aigreur mais fermement, « *les pièges d'une critique unidimensionnelle, autoritaire, ritualisante* », et le danger qu'il y a à passer sans précaution du structuralisme linguistique à un système d'analyse du même genre plaqué sur des textes littéraires.

En fait, l'accusé est moins, ici, tel mécanisme d'interprétation ou le vocabulaire ésotérique qui l'accompagne que « *l'esprit de système dont les ravages, toujours inquiétants, prennent un tour franchement meurtrier lorsque le structuralisme se pique d'imposer la grille de ses schémas aux complexités multiformes du style* ».

La querelle n'est pas d'hier. Elle naît de malentendus et de confusions et s'alimente de sectarismes opposés. Confusions, par exemple, entre ce que (se) proposent, chacune de son côté, l'analyse universitaire de textes, exercice rigoureux et presque ascétique, et la critique de journal, de radio ou de télévision, toute d'humeur, qui n'a jamais prétendu à aucune exactitude scientifique.

Quant aux sectarismes opposés de la sur-explication et du refus d'explication, est-ce forcer la pensée de G. Antoine que de les voir objectivement alliés pour obscurcir, les uns par excès de précisions, les autres par excès, si l'on peut dire, d'imprécisions ?

« *Stylistique pas mort* », affirme donc G. Antoine. « *Etudes suivent* », ajouterons-nous. Une dizaine, qui s'organisent dans la démonstration que le style est ce qui fait indéfiniment la navette entre la forme et le sens. Les substances et les thèmes d'une œuvre, et la variété de langage qui les réalise, sont indissociables.

L'ensemble, considérations théoriques et travaux pratiques, vaut par solidité de la démarche et par clarté fluide du... style justement. Ces qualités ne sont pas des surprises pour quiconque a suivi les recherches et les publications de Gérald Antoine.

JACQUES CELLARD.

★ VIS-A-VIS, OU LE DOUBLE REGARD CRITIQUE, de Gérald Antoine. Collection « P.U.F. Ecriture ». 286 pages, 140 francs.

récits

Roger Grenier au seuil du mystère

TOUS les grands orateurs savent qu'il convient de baisser la voix si l'on veut attirer l'attention. Il en va de même des écrivains qui retiennent leur souffle et leur style pour se glisser jusqu'au fond des cœurs. Voyez Roger Grenier : il nous parle de si près qu'il semble moins nous confier ses secrets que les mêler aux nôtres. Par pudeur et par prudence, il s'arrête au seuil du mystère et attend, immobile, silencieux, que la vérité s'apprivoise. Elle n'a rien à craindre. Il ne la violera pas, ni ne la mobilisera au service de quelque noble cause. Il ne lui demandera même pas de faire la belle. Il l'aime comme elle est, avec ses plaies, ses bosses, sa larme à l'œil et son petit sourire en coin. Et comme il a de la tendresse à revendre, il lui en prête un peu, juste ce qu'il faut pour la réchauffer.

Les treize nouvelles réunies à l'enseigne de *La Fiancée de Fragonard* retracent l'inflexible trajectoire de la vie. Au départ, l'enfant guigne les fruits interdits et se rabat sur d'innocentes sucreries. L'adolescent lui succède, qui se lance tête basse dans les pièges, y laisse des plumes et repart pour rejoindre l'adulte dont les illusions perdues ralentissent la marche. Enfin, voici le vieillard pour qui tous les raisins sont trop verts. Pourtant, il tend la main vers les promesses inaccessibles, car qui vieillit jamais « à l'intérieur ? » Si échaudé soit-on, comment renoncer à être heureux ? Tendant le cou vers l'avenir, un petit garçon s'interroge : *« Pourquoi les gens s'aiment-ils ? Ou pas »*. Avec l'âge, il connaîtra des aventures dont aucune ne paraîtra à la hauteur de ses désirs ni ne répondra à sa question. Il passera de l'espoir à l'amertume, de la révolte à la résignation, pour retrouver à nouveau l'espoir, au terme du voyage, un dernier mensonge à la bouche. Ainsi va *« la vie qui se moque du monde »*.

Faut-il en rire ou en pleurer ? Ni l'un ni l'autre ou les deux à la fois, puisque chaque émotion contient en germe son contraire, que le comique grimace à l'ombre du chagrin et que la mélancolie rogne les ailes de la joie. Aussi Roger Grenier mélange-t-il le rose et le noir afin d'obtenir un gris nacré, couleur d'air du temps ou de souvenirs. Les siens affleurent en ordre chronologique, comme les photos des albums, et nous le montrent, tour à tour, en jeune pion brûlé de convoitises, en troufion éperdu de solitude, en quadragénaires s'essoufflant aux trousses de mai. Parfois, il se déguise, se met dans la peau d'un fonctionnaire victime de sa passion des femmes, ou d'une superbe pécheresse, « miraculeuse » à son corps défendant, ou d'une star sur le retour. Mais on l'identifie sans peine à sa manière de plier le dos sous les coups du sort, de défier l'adversité par sa patience, voire de la berner en la poussant à l'absurde, grâce aux vertus de l'obéissance passive. C'était la technique de Charlot qui, lui aussi, glissait sur les peaux de banane, poursuivait des sirènes, avalait des couleuvres, se cognait à tous les angles de la vie, et, l'épreuve passée, repartait cahin-caha en remontant son pantalon.

Honneur aux nouvelles qui en trois pas accomplissent plus de chemin que tant de romans ! Roger Grenier excelle dans les deux genres (ce qui lui a valu de récolter le Femina et le Grand Prix de l'Académie française). Mais son humeur vagabonde, sa touche rapide et sûre ou ce qu'il appelle *« son petit talent pour faire parler les inconnus »*, s'épanouissent plus librement lorsqu'il saute d'un sujet à l'autre. Et le lecteur, conquis par une perfection si transparente, si naturelle, en oublie qu'elle est le comble de l'art.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA FIANCÉE DE FRAGONARD, de Roger Grenier. Edit. Gallimard, 218 pages, 57 francs.

Un drame ordinaire

● *Les interrogations de Raymond Jean sur le suicide d'un jeune homme.*

SOUVENT, en parcourant les journaux, vous apprenez qu'un homme, jeune encore, s'est suicidé. Parfois, il était chômeur ; parfois, non. Parfois, il se « shootait » ; parfois non. Lorsque la passion n'est pas en jeu, le plus commode consiste encore à expliquer l'inexplicable, l'intolérable, le ratage d'une vie, par le chômage ou la drogue. On ne pardonne pas aux morts leur silence : il faut à tout prix qu'ils nous disent pourquoi ils ont déserté, pourquoi ils nous laissent seuls face à cette tentation permanente que nous éprouvons, nous aussi, de renoncer à ce métier de vivre trop dur, trop injuste, trop sordide.

Laurent J. était à la fois drogué et chômeur. Le 30 novembre 1980, il s'est tiré une balle dans la tête. Six semaines plus tard, après une longue réanimation infructueuse, il mourait. Deux mois encore et Dany, sa petite amie, prenait congé d'un monde désormais absurde et vide. Tous deux reposent maintenant sous la même terre, dans la même tombe, au cimetière du Grand-Saint-Jean, à 10 kilomètres d'Aix.

Parce qu'il voulait comprendre, parce qu'il voulait que subsiste quelque chose du destin, lamentable et tragiquement commun, de Laurent, le romancier Raymond Jean lui a prêté sa voix. *« C'était aussi un moyen,* écrit-il, *de lui permettre de s'exprimer du fond de l'inexprimable. »* C'était plus encore, aimerions-nous ajouter, une manière de faire le deuil d'un être qui lui était particulièrement cher, en s'identifiant à lui jusque dans l'obscur processus qui allait le conduire à se tirer une balle dans la tête.

On sort de ce livre, anéanti. Incapable de juger, d'admirer ou de déprécier. On a seulement envie de marcher longtemps en silence, les poings serrés, en retenant ses larmes et en maudissant le jour qui nous a vu naître.

ROLAND JACCARD.

★ « L. », par Raymond Jean. Le Seuil, 95 pages, 39 francs.

romans

Les navigations de Pierre Jakez Hélias

Pierre Jakez Hélias n'est pas Breton pour rien. S'il est fier du succès de son « Cheval d'orgueil », il ne le montre pas. Si la quinzaine de livres qu'il avait publiés auparavant n'ont pas suscité un tel engouement, jamais il ne laisse poindre une quelconque amertume. L'essentiel reste le prodigieux travail qu'il a accompli. Pendant trente ans, il a parcouru les routes et les chemins de Bretagne pour collecter les expressions d'une étonnante culture orale. Ses livres sont devenus la mémoire. Et aussi l'avenir.

Aujourd'hui, à soixante-huit ans, il vient de publier chez Julliard son premier roman, intitulé « l'Herbe d'or ». C'est une sorte de légende moderne, l'histoire d'un navire perdu dans la tempête. Suspendus entre « la peau de la mer et la langue du vent », les marins, de même que leurs familles sur le continent, attendent. Mais en cette nuit de Noël, qui sait où ira le navire « l'Herbe d'or » ?

Jakez Hélias nous propose ici un superbe roman, envoûtant, fascinant. Le secret de cette réussite ne tient pas seulement à l'aspect merveilleux du récit : il faut aussi compter avec la plume et la langue d'un romancier qui a su incarner les racines et l'âme d'un peuple. Jakez Hélias nous précise comment s'est formée sa vocation d'écrivain.

« Vous avez commencé à écrire en vous attaquant aux deux domaines les plus difficiles de la littérature : la poésie et le théâtre.

— Il est vrai que j'ai écrit énormément de pièces de théâtre. J'ai commencé en 1936, à l'époque où Léo Lagrange venait de fonder les Auberges de la jeunesse. On m'a alors demandé d'écrire des petites pièces que l'on puisse jouer dans ces Auberges. C'est ainsi que j'ai appris le métier. Par la suite, lorsque ont été créés les centres dramatiques régionaux, je suis devenu le « fournisseur » de la Comédie dramatique de l'Ouest. On y a joué quatre de mes pièces, dont *le Grand Valet* qui a eu plus de cinq cents représentations. C'est mon *Cheval d'orgueil* dramatique ! Cette pièce a même été montée en Belgique, mais jamais à Paris (1). Quand je suis entré à Radio-Bretagne, où je faisais des émissions en langue bretonne, j'ai écrit des pièces radiophoniques. L'une d'entre elles est d'ailleurs à l'origine de *l'Herbe d'or*.

» Pour ce qui est de la poésie, j'ai publié mon premier recueil, en version bilingue, dans les années 60. J'en ai écrit trois autres depuis, mais il y en a un que je n'ai pas traduit en français. C'est impossible parce que ces poèmes sont fondés sur des vocalismes bretons. J'ai essayé de créer des harmonies imitatives pour signifier la tempête qui approche, la tempête qui se déchaîne et le calme qui revient. En breton, on peut rendre cela très facilement ; en français, c'est moins évident, les mots ne sonnent pas de la même façon.

— Vous êtes né et vous vivez dans un pays de conteurs. Cela a dû contribuer à vous donner le goût du théâtre.

— A mon avis, il n'y a jamais eu beaucoup de conteurs, mais plutôt des raconteurs d'histoires. Le conteur, c'était quelqu'un qui possédait vraiment un répertoire. Mon grand-père, par exemple, commençait à conter vers la Toussaint et il finissait avant Mardi-Gras. Avant de reprendre sa saison, il était obligé de se remettre les contes en mémoire. Il répétait aussi ses effets, ses silences, ses montées de timbre, comme un comédien. Lorqu'il se produisait, il faisait un véritable *one man show* qui pouvait durer quatre ou cinq heures.

» Je me rappelle que je voyais sa chemise de chanvre devenir toute noire : c'était la sueur. Il bougeait beaucoup, et, de son banc, il réalisait tous les effets de mise en scène possibles, avec des gestes, des ombres portées sur le fond de la cheminée. Comme tous les conteurs, il réagissait en fonction de son auditoire. Quand le public avait du talent, comme on dit, un conte pouvait durer presque une heure. C'était une forme de théâtre, si l'on veut.

— Vous disiez tout à l'heure que vous avez tiré l'Herbe d'or d'une pièce pour la radio.

— Oui, alors que j'étais responsable des émissions en langue bretonne, on m'a informé que je pourrais disposer de quatre soirées entières dans l'année pour réaliser des programmes dramatiques. Comme dans ce domaine le répertoire breton n'est pas très brillant, je me suis mis à écrire trois pièces. La première s'appelait *les Vivants, les Morts et les Autres* : c'est celle-là que j'ai reprise pour en faire un roman. Malheureusement, elle n'a jamais été jouée. A l'époque, tout ce qui était breton faisait un peu peur ! A partir des dialogues que j'avais rédigés en breton, j'ai élaboré une partie narrative. Le plus difficile pour moi a été d'intégrer là-dedans les grands mythes indo-européens que je connaissais : celui de Gilgamesh, celui d'Orphée, les navigations de saint Brendan et de Tristan en mer d'Irlande.

» J'estime que ces mythes font partie d'un inconscient collectif, il y a entre eux des courants de circulation souterrains. Et puis je travaille toujours sur documents : ici, comme j'évoque le raz de marée de 1925, j'ai dû faire des recherches, car je n'en gardais qu'un souvenir imprécis. Je me rappelle quand même avoir vu le lendemain des bateaux dans les champs de pommes de terre, à 500 mètres de la côte. C'était quelque chose !

— Dans vos précédents livres, vous avez surtout évoqué les paysans et beaucoup moins les marins.

— Il est vrai que je les connais moins bien, encore que j'ai des amis et des parents qui exercent ce métier. Ce sont des gens pas très loquaces. Par contre, lorsqu'il se produit une catastrophe — un naufrage par exemple, et Dieu sait s'il y en a ! Cet été au pays bigouden, nous avons perdu le *Galv-ar-mor* avec tous ses hommes d'équipage : c'est terrible. — ils commencent à sortir leurs tripes. D'ailleurs, je dis toujours aux jeunes ethnographes d'aller les voir au moment de la Toussaint, si le temps est mauvais.

» A ce moment-là, tous leurs vieux fantasmes réapparaissent. Remarquez, une fois j'ai demandé à un marin après une grosse tempête : *« Alors, ça a dû être dur dans la mer d'Irlande, hein ? »* Il m'a regardé et m'a répondu : *« Ah ! m'en parle pas, j'ai perdu mon couteau ! »* Cela veut tout dire.

— Vous dites travailler sur documents pour ce qui est des faits. Est-ce que vos personnages sont inspirés de la réalité ?

— Oui, je les ai tous connus. Mais chacun d'eux est la synthèse de plusieurs autres. En somme, j'ai fabriqué des personnages fictifs, composés des traits dominants de trois ou quatre personnages réels. Le seul que je n'ai jamais connu, c'est Corentin. Un commandant de cargo m'a raconté l'histoire de ce marin qui recevait des lettres de sa femme qu'il n'ouvrait jamais. Il ne savait pas lire. Quand il rentrait chez lui, il sortait son paquet de lettres et il demandait à sa femme de les lui lire. Si j'ai écrit sur les marins, c'est parce que je crois que ce sont encore de véritables aventuriers. Et puis, la mer, c'est vraiment l'élément premier, avant la terre, avant le ciel. »

Propos recueillis par BERNARD GÉNÈS.

(1) Signalons que le Théâtre de P. J. Hélias a été édité chez Galilée.

★ L'HERBE D'OR, de Pierre Jaquez Hélias. Ed. Julliard, 252 p., 58 F.

Quand Daniel Apruz détraque le temps

● *Les secrets d'une bizarre petite ville.*

OUVRIR un nouveau roman de Daniel Apruz, c'est toujours la promesse d'une fête : imagination, fantaisie, sensibilité, liberté de style, tout concourt à faire de cette lecture un voyage revigorant. Avec *les Pendules de Malac*, l'auteur nous introduit dans les secrets d'une bizarre petite ville, où dix-sept pendules s'amusent à détraquer le temps. Nicolas, employé de la mairie, fait chaque jour la tournée des cadrans, qu'il est chargé de remettre à l'heure. Mais sa tâche le dépasse, et quand il arrive à la dix-septième horloge, les seize autres ne sont déjà plus en accord. Nicolas ne se décourage pas. Combien d'entre nous ont pour tâche de régler les pendules de Malac, et partent bravement tous les matins pour une mission impossible ?

On se souvient de la pendule de Bougival, d'Alphonse Daudet, qui semait autour d'elle un vent de gaieté et de folie : le pouvoir magique des pendules de Malac s'exerce à sa façon sur toute la ville, où le temps est « hors des gonds ». Les désordres se multiplient. Le pâtissier voit ses gâteaux s'effondrer lamentablement ; on entend brailler, la nuit, les frères Mochet, qui se sont enfermés dans l'usine désaffectée ; la belle Vida se cache parce qu'il lui est poussé quatre jolis seins sur le dos et qu'elle en est toute honteuse ; Julie, pendant ce temps, gonfle à vue d'œil tout en devenant de plus en plus légère, comme une baudruche.

Daniel Apruz laisse au lecteur le soin de décrypter les symboles qu'il met ici en jeu, et c'est un plaisir de le suivre d'une parabole à une autre, jusqu'à ces caves de Malac, qui communiquent entre elles, et où certains ont su s'aménager une existence paisible, à l'abri du temps que les pendules ont défait. Il faut déplorer que l'œuvre romanesque de Daniel Apruz, drôle et pleine de sagesse, n'ait pas encore trouvé tous les lecteurs qu'elle saurait réjouir. Peut-être ce livre-ci sera-t-il l'occasion de la rencontre attendue ?

JOSANE DURANTEAU.

★ LES PENDULES DE MALAC, de Daniel Apruz. Calmann-Lévy, 265 pages, 69 francs.

Michel Haas, peintre de la tauromachie

● *Des morceaux de bravoure et une riche palette.*

IL saute aux yeux qu'on aurait dû couper au moins cinquante pages dans ce gros roman, où il y a trop de ruptures de ton sans bénéfice pour personne : parties dialoguées comme au théâtre, incorporées au récit, on se demande pourquoi, reproduction fastidieuse de trop longs articles, digressions non indispensables et un peu complaisantes... Tel quel, pour un coup d'essai, c'est vigoureux, plein de sève, le lyrisme le plus romantique marié à de très fines observations psychologiques, la cruauté à la tendresse, sous l'implacable soleil andalou.

Il faut entrer sans idée préconçue dans le monde de la tauromachie où se déroule l'action ; un monde « à côté » de l'autre et intimement lié à l'autre, avec ses règles d'honneur, ses servitudes, sa gloire, ses secrets, un monde où règne le taureau, cette énorme brute de 600 kilos, incompréhensible même à ceux qui vivent avec elle pendant les quatre à six ans de sa préparation et qui s'auréole, du fait même de ses réactions imprévisibles, d'une immense force mythique. Je n'ai jamais mis les pieds dans une *plaza de toros* et compte bien ne jamais le faire. J'ai lu ce roman sans désemparer, fascinée par une aventure où, pour une fois, ce n'est pas le courage du torero qu'on exalte, mais celui du taureau et, plus encore peut-être, le talent des éleveurs, ces artisans-artistes qui obtiennent des bêtes « nobles » à force de sélections rigoureuses et savantes.

Le comte Alonso de Villanueva est un de ces *ganaderos* qui perpétuent les traditions et la race, de génération en génération. Dans son domaine, au fil des jours, son hôte, José-Fernando Esteban, découvre que, à l'arrière-plan de ses activités et de sa vie familiale, une tragédie est enfouie. La dernière mise à mort sera le dernier acte du drame, quelque chose de grandiose et d'affreux en même temps, à la mesure d'un pays où le contraste règne partout et sur tout.

Il y a là des morceaux de bravoure qu'on n'oubliera pas : la scène d'amour en pleine campagne, par une nuit accablante ; l'assassinat d'un taureau par ses congénères, un soir d'orage ; la tuerie, horrible épisode de la guerre civile, qui a marqué Alonso à tout jamais. L'auteur a du souffle, une riche palette, de la sensibilité.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA DERNIÈRE MISE A MORT, de Michel Haas. Olivier Orban, 616 pages, 85 francs.

poésie

Yves Martin, piéton de Paris

DEPUIS *Je fais bouillir mon vin*, paru en 1978, Yves Martin est, pour quelques centaines de lecteurs, un poète à contre-courant, d'une singulière intensité humaine. Indifférent aux modes intellectuelles, il s'est créé un vocabulaire à lui, entre le langage populaire et les formules lyriques, dignes d'un Laforgue ou d'un Fargue. Tel il apparaît encore, aujourd'hui, dans ce qui est sans doute le livre le plus riche et le plus étonnant de cette année, en poésie, *De la rue elle crie*.

Il est rare qu'un poète mette si peu de distance entre sa vie toute crue et ses écrits : il n'est plus dans nos habitudes de simultanément nous raconter et de nous forger un art tout de suite reconnaissable à ses tournures, à ses rythmes, à ses fulgurances. Yves Martin, peu soucieux de plaire ou de déplaire, a ce courage et cette saine naïveté. Il se traduit horreur et ravissement mêlés. On peut, en le lisant, deviner un être, le reconstituer, l'identifier sans se tromper.

Son premier signe distinctif est une sorte de souffrance du corps : il se traîne, mal à l'aise dans sa peau, et divorcé en quelque sorte de sa carcasse. Ce n'est pas de l'indiscrétion : l'aveu d'une malédiction, à laquelle il lui faut bien se faire. Les gens qu'il fréquente sont de passage : amitié qui ne dure pas. On boit ensemble, on respire de conserve, on est banal à plusieurs, on devient interchangeable, et les ombres valent bien, à la fin, les chairs ou les esprits. Chacun a sa part d'étreintes ou de méfiances : la misère des autres est un pain quotidien. L'intensité, à ce compte, est toujours éphémère : c'est dans les bistrots, les gares, les halls, les relents suspects, que Yves Martin trouve ses églises.

Le piéton de Paris est nocturne : les petites âmes ne sont fraîches qu'aux petites heures. Et les amours, souvent coupables, s'accommodent de l'insomnie. Le vin, la bière, la suie, la Seine, un visage presque sans peau, une anatomie presque sans visage : on se perd, on se retrouve et, au bout du périple, que trouve-t-on ? Sans doute une Lune fatiguée, un nuage qui tousse et la honte de soi. Il va toujours falloir, au sortir du poème, se dégriser.

Là où d'autres réfléchissent avec trop de pudeur ou de prétention, Yves Martin est direct, désarmant et, dirait-on, tendre avec violence. Il parle dru, court, concentré. Il nie et il célèbre en même temps, par des phrases d'éclair mais de caresse, un désespoir haut et maigre. Des télégrammes à l'affection manquée. Une tension comparable à ses deux formules : *« J'ai perdu mon dernier fantôme. Pensez donc, ni bière ni argent »*, et : *« Au fond un miroir où je surprends/Le visage que j'aurai/ Si un jour j'existe. »*

C'est elle. Petite fille.
Je lui tendis les balançoires [aiguës,
Les histoires désinvoltes.
La nuit, elle frappait à ma [fenêtre.
Je ne lui ouvrais qu'après.
De longues minutes. Plaisir.
C'est elle, piste, percutante,
Rose, noire, tulipe
Des météores.
Malicieuse profondeur.
Un genou au jet des sables,
Un autre piloté par les mouettes,
La mer avec tout plein de petites [oreilles,
Jambes, orties, aubépines.
Je l'ai suivie dans beaucoup de [ses allures,
Midinette sur des piquants,
Chevelure aux étoiles de [mescaline.
Cygnes noirs. Cuirs. Parc [Monceau... »

ALAIN BOSQUET.

★ « De la rue elle crie », d'Yves Martin, 184 p. Le Pont de l'Epée. (23, rue Racine, Paris-6e.)

histoire littéraire

Le surréalisme sous tous ses aspects

Quand José Pierre rêve de Gauguin

● ***Un éloge de l'amour.***

VENU des Landes, où il est né en 1927, José Pierre a rencontré le Surréalisme en 1952. Cette illumination d'un caractère très *moral* devait le marquer durablement. Amoureux de peinture, on lui doit de nombreux textes sur des peintres de notre modernité : cela va de Gustave Moreau (dont le musée est un des lieux les plus secrets et les plus illuminants de Paris) à Max Walter Svanberg et à Wolfgang Paalen, soit : de l'érotisme à la magie. C'est peut-être en ce creuset qu'a pris forme le livre récent de José Pierre : *Gauguin aux Marquises*. Il y a d'abord, visible, palpable, la fascination que Gauguin exerce sur José Pierre.

Cet attrait, quasiment « magique », trouve sa source dans l'inquiétante liberté que *s'arrogeait* Gauguin : son opposition aux entreprises du type colonial, par exemple, ou bien le fait d'avoir nommé sa maison « La maison du jouir ». Bref ! le petit-fils de Flora Tristan devient, ici, l'occasion pour l'écrivain José Pierre de libérer ses fantasmes, et de faire paraître insidieusement sa *nostalgie* : la nostalgie d'un homme qui, par le biais d'un autre, mesure ce qui sépare les forces du désir des contraintes du réel...

Ce livre est singulier parce qu'il *mélange* les tons. Nous assistons au tournage d'un film, *aux Marquises, sur les dernières* années de la vie de Gauguin. Trois écritures s'y confondent : le scénario, scène par scène, livré dans le décousu du tournage ; le journal de la scripte, qui va la conduire du compte rendu du spectacle à sa propre mise en scène, et elle passe insensiblement de la condition de témoin à celle d'actrice ; enfin, les propos d'un Gauguin fantomatique.

Deux personnages se dégagent très vite de ces heurts étranges : Gauguin, mais par l'entremise de l'acteur *actuel* qui l'incarne, et la scripte, qui, elle, va découvrir, dans les entrelacs du tournage, *sa* dimension érotique. Car *Gauguin aux Marquises* est essentiellement un livre érotique. Il veut démontrer la présence et les exigences du corps. Il veut illustrer « La maison du jouir », qui est très réellement la maison de Gauguin. Il prétend illuminer Gauguin (littéralement) et, dans le même temps, libérer la *scripte*, c'est-à-dire la femme. Dans sa totalité.

Dès lors, le *plaidoyer* de José Pierre s'éclaire : l'art et la vie ne peuvent du tout se disjoindre, contrairement à ce que pensait la Nouvelle Critique. Rien ne sépare, dans ce Gauguin que l'écrivain fait paraître, le pinceau du sexe. Le « jouir » est semblable dans l'inscription picturale et dans la possession des admirables vahinés. A partir de là, il reste à conclure que l'art est lui-même soumis à une pratique érotique décisive. C'est la leçon que la scripte, héroïne réelle de *Gauguin aux Marquises*, rapportera de *son* séjour. Il ne faudrait pas oublier pour autant les derniers mots du livre : « *Paul Gauguin... le plus grand peintre du monde...* »

Le plus grand parce que « La maison du jouir » (son lieu) incluait sa pratique libertaire, son désir éperdu, et l'élaboration fulgurante de ses œuvres.

HUBERT JUIN.

★ GAUGUIN AUX MARQUISES, de José Pierre, 253 pages, 65 francs. Éditions Flammarion. Collection « Textes ».

Promenade à travers un dictionnaire

LE *dictionnaire ne se contente pas d'être un* Who's who *du surréalisme, mais considère les événements, les œuvres marquantes, les listes de revues, de groupes, de manifestes, de tracts, etc. — et les concepts, — comme des entrées aussi nécessaires que celles des personnes.* » Dans leur avant-propos, Adam Biro et André Passeron définissent l'ouvrage *collectif qu'ils ont dirigé*, avec la collaboration de critiques et d'universitaires, dont certains, Noël Arnaud, Edouard Jaguer, Gérard Legrand et Jean-Louis Bédouin, ont joué un rôle dans le *mouvement surréaliste.*

Ce dictionnaire a le mérite d'explorer les « environs » du surréalisme (liens avec le jazz, le pop'art, etc.) et de faire un sort à des groupes tout à fait ignorés, comme l'abjectionnisme du Portugais Pedro Dom. Il révèle aussi la *présence* et le passage de personnalités trop négligées. C'est la première fois, *par* exemple, que l'on signale le Cubain Juan Brea et sa compagne Mary Low, auteurs d'un *Red Spanish Notebook*, que Ferlinghetti vient de rééditer à San-Francisco.

Les « techniques » surréalistes, tels l'écriture automatique, *l'écrémage, le frottage et le* fumage, ces « moyens de forcer l'inspiration », sont exposées *en termes précis. Les grands* thèmes, l'amour, la révolution, le rêve, sont traités dans des *articles documentés. Jean-Clarence* Lambert tente une définition de la révolution surréaliste, « *totale, matérielle et mentale* », *entre* le « fidéisme d'Aragon » et l' « aliénation métaphysique d'Artaud ».

Ainsi en partant des hommes et de leurs actes, des œuvres *et de leur contenu,* les *auteurs* explorent un immense continent. Le mouvement a pu, jusqu'à la guerre, *réunir des peintres* et des poètes enracinés dans des lieux aussi différents que Prague et les Canaries. La formule du dictionnaire, en éloignant le pathos, retrouve une certaine *allure, un langage « dépouillé de tout ce qui pouvait lui prêter un caractère ornemental »* (Breton).

On pourra regretter cependant que des personnages aussi importants que Pierre Mabille ou Arshile Gorky n'aient droit qu'à quelques lignes plutôt hâtives. On se demande aussi pourquoi Charles Duits, Pierre Morhange et Léon Pierre-Quint sont oubliés. Avec son iconographie et la masse d'informations fournie, *le Dictionnaire général* n'en reste pas moins un ouvrage essentiel où tous les aspects du surréalisme sont représentés.

★ DICTIONNAIRE GENERAL DU SURREALISME ET DE SES ENVIRONS. Presses universitaires de France, 641 ill., dont 41 en couleurs, 350 francs.

RAPHAEL SORIN.

Alain Jouffroy réinvente les années 20

● ***Un historien du cœur.***

IL est manifeste que le bouleversement qui s'est accompli dans les domaines de la pensée et des arts, dès que fut achevée la grande tuerie de la première guerre mondiale, a été considérable. C'est ainsi, du moins, que nous concevons les choses. A bien voir, à bien examiner, à scruter les faits, force est d'avouer que ce « processus révolutionnaire » était l'œuvre de quelques-uns et avait pour scène un espace limité : Montparnasse. Alain Jouffroy, nostalgique de mai 68, a entrepris une remontée aux sources, une enquête *strictement* « passionnelle », un compte rendu qui serait également un « roman ». *Cela se nomme la Vie réinventée.*

C'est un livre précieux à divers titres, et qui exige trois lectures. D'abord, il est vrai qu'Alain Jouffroy a été dans l'intimité de Breton, d'Aragon, de Soupault, de Miro, de Masson, j'en passe, et que, jeune homme avide d'être enseigné et renseigné, il tira de ces fréquentations parfois contradictoires des souvenirs précieux. Ensuite, dès lors qu'il se mit dans l'idée d'écrire *la Vie réinventée*, Alain Jouffroy poursuivit les survivants, les survivantes, et compléta ainsi, et précieusement, les renseignements initiaux. Cela ne suffisait pas : donc, il se mit dans son livre, qui d'historique devint romanesque.

C'est un texte qui est traversé, labouré, par un vocable, lequel couvre d'un même manteau des *destinées aussi disparates que* celles de Drieu, de Breton, de Doriot, de Sadoul... Ce mot, c'est « *révolution* ». *Peut-être serait-il* utile, sinon nécessaire, de savoir ce que ce mot autorise, et, de la *même façon, ce qu'il dissimule,* car il y a, dans la démarche d'Alain Jouffroy, du pathétique. *Ah ! dit-il, si j'avais été là...* A l'évidence, ce qui le fascine, c'est l'idée du « groupe ».

La Vie réinventée est un bien beau livre. Il y là des informations inédites, un emportement certain de l'écriture, et une grande nostalgie. Alain Jouffroy, dans ces pages, se montre historien du cœur. Sans doute veut-il prouver, et il y réussit, que l'avenir est devant nous parce qu'il a la révolte pour garant. Et, enfin, que le désordre est fertile. Alain Jouffroy *réinvente* la vie des années 20 (avec le Bœuf sur le toit, avec les voitures de Picabia, avec la révolution surréaliste). Sans doute s'agit-il, aujourd'hui d'« inventer » la vie sans qu'elle soit nécessairement une imitation de ces modèles.

H. J.

★ LA VIE RÉINVENTÉE (L'EXPLOSION DES ANNÉES 20 A PARIS), d'Alain Jouffroy, Laffont, 478 pages, 95 francs.

LE « SCANDALEUX » BENJAMIN PÉRET

Approche plurielle, de Benjamin Péret, le livre que présente Jean-Michel Goutier, doit réveiller ceux qui, encore séduits par le bric-à-brac surréaliste, négligent un homme dont la présence heurte toujours les conformistes. En disant ses liens avec la politique, la peinture et le Mexique, les contributions de Jean Schuster, José Pierre ou Dominique Rabourdin, suivies, chacune, de textes de Péret, montrent l'unité de sa vie et de son œuvre.

Sans préméditer ses coups, aussi imperturbable que le mécanisme d'une machine infernale, il a suivi sa pente vers le scandale. En mai 1921, au procès Barrès, il incarne le « soldat inconnu » et porte déjà la dérision à son comble. Engagé dans une milice anarchiste pendant la guerre d'Espagne, il crache sur la « stalinaille ». Enfin, *le Déshonneur des poètes*, publié après la guerre, vitupère les professionnels de la résistance des lettres.

Mais cet « *être ailé, hors d'atteinte* » (Simone Kahn-Breton) a su porter dans les mots, à force de refrains détournés, de proverbes « mis au goût du jour » et de délire verbal contrôlé, *une révolte encore plus noire et plus* profonde. — R. S.

★ BENJAMIN PÉRET. Ouvrage collectif, dirigé par Jean-Michel Goutier. Éd. Henri Veyrier, 166 p., 128 F.

LES ALLURES DE JACQUES BARON

Les rides épargnent les poèmes de Jacques Baron, comme si celui qui fut le benjamin du surréalisme devait conserver *toujours* les allures de sa jeunesse. Les textes de *la Vie lavable*, un recueil qui saute de 1924 à 1981, ont une *fraîcheur* qui *s'éloigne* de la poésie savante. Ils ont l'air de couler de source. Leurs éléments sont simples : un *sourire*, un ciel *sans* nuages, une eau dormante, suffisent à créer l'émotion.

Guetteur sans inquiétude, Baron est un poète du bonheur de vivre. Depuis l'*Allure poétique*, son premier livre, il cultive un art de respirer communicatif, il fait son miel avec ce que les autres ne daignent même pas retenir.

Sans doute parce qu'il est de Nantes, comme Vaché, l'ange du bizarre vient-il encore lui rendre souvent visite. L'insolite, Baron le trouve au coin des rues, dans la parenthèse d'un dimanche comme tous les dimanches. « *Et les poèmes se présentent / Un à un la main dans la main / Le premier c'est le percepteur / Un autre l'employé du gaz / Et le troisième vient couper / Ce qui me reste de lumière.* »

R. S.

★ *La Vie lavable*, de Jacques Baron, Editions Belfond, 77 pages, 40 F.

LA MALICE DE MAURICE FOURRÉ

L'occultation de Maurice Fourré *(1876-1959) comme celles de Michel* Fardoulis-Lagrange ou de Jean-Marie-Amédée Paroutaud, semble profonde, sinon définitive. Ses trois *romans*, chez Gallimard, *la Nuit du Rose-Hôtel, la Marraine du sel* et *Tête-de-Nègre* ont fini au pilon et l'étude de Philippe Audoin (1), parue en 1978, est déjà soldée.

En publiant *le Caméléon mystique* qu'il écrivit à quatre-vingts ans, les Editions Calligrammes de Quimper défient donc la guigne qui poursuit cet écrivain trop singulier. Dans ce livre posthume, qui restait presque entièrement inédit, la pensée tournoie avec une sorte de malice digne, et les mots tracent un labyrinthe quasi magique. La proximité de sa fin apporte à Fourré le don unique de tout prendre de haut, de renverser les apparences. Alors, les aventures du héros, son double, Pol Hélie, « *un charmant produit anachronique* », se déroulent dans un territoire où les objets les plus ordinaires, les anecdotes, les rencontres, les conversations prennent un autre tour et deviennent des signes. Fourré donne à ces riens de la grandeur, comme Chirico à un mannequin ou à une paire de gants.

R. S.

★ *Le Caméléon mystique*, de Maurice Fourré, Editions Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper). 240 pages, 69 F.

(1) *Maurice Fourré, rêveur définitif*, le Soleil Noir.

LES VIBRATIONS DOULOUREUSES D'ANTONIN ARTAUD

Antonin Artaud demeure celui qui poussa son refus de la « *réalité des choses* » jusqu'à s'enivrer du bonheur de perdre. Il avait découvert, avec horreur, la dictature du corps. Jacques Garelli, malgré quelques jugements superflus sur l'état mental du poète, a étudié, avec passion, les vibrations douloureuses de cet homme qui n'accepta jamais de s'asseoir à la table de l' « *obscène repas* » du monde.

A travers cet essai, on peut mesurer combien est encore choquante et troublante la parole de cet « *incarcéré vivant* » qui n'abdiqua jamais la liberté de souffrir.

PIERRE DRACHLINE.

★ *Artaud et la question du lieu*, de Jacques Garelli, Editions José Corti, 148 pages, 70 F.

L'ART DE L'INSULTE

On sait que, dans l'insulte ou l'apologie, le surréalisme n'a pas *été* dépassé. Le premier tome des *Tracts surréalistes et déclarations collectives* (1922-1939), *présentés et commentés* par José Pierre, confirme l'aptitude qu'avaient les membres du mouvement à *détruire un adversaire en quelques* mots ou à créer des légendes.

D' « Un cadavre », démolition de la *mémoire* d'Anatole France, à « Paillasse ! » qui enfonça Aragon, de la défense de Violette Nozières, *la patricide*, à celle de Freud, André Breton et ses amis, malgré les crises et leurs divisions, ont souvent fait *mouche*.

Le second tome des *Tracts surréalistes*, qui va de 1940 à 1969, se *ferme sur une déclaration* d'adieu, « Sas », où le dernier carré (Radovan Ivsic, Annie Le Brun, Toyen, etc.) *décide de suspendre les activités* du mouvement. Ainsi s'achevait une aventure collective dont les manifestations, *sous peine de ressembler à des redites*, allaient redevenir occultes.

La déclaration de Breton, en 1940 — « *Il est inutile de vouloir se survivre* », — n'avait pas résisté à la pression des événements, guerre, expéditions *coloniales, mai 68*. Brûlants encore de se signaler, les surréalistes ont failli se perdre et liquider avec eux le « *contre-courant éternel* » dont leur action fut l'un des ultimes scintillements.

R. S.

★ *Tracts surréalistes et déclarations collectives*, 1922-1939 et 1940-1969. Présentation et commentaires de José Pierre. Deux volumes de 320 et 340 pages, 265 F et 195 F. Ed. Eric Losfeld.

histoire

LE RETOUR DE TALLEYRAND

Les superbes « Mémoires » d'un tricheur

« VOLEUR ! Vous êtes un voleur ! Vous êtes un lâche, un homme sans foi, vous ne croyez pas en Dieu ; vous avez toute votre vie manqué à vos devoirs ; vous avez trompé, trahi tout le monde. Il n'y a pour vous rien de sacré ; vous vendriez votre père. Je vous ai comblé de biens, et il n'y a rien dont vous ne soyez capable contre moi... Que voulez-vous ? Qu'espérez-vous ? Osez le dire ! Vous mériteriez que je vous brisasse comme verre ! J'en ai le pouvoir, mais je vous méprise trop pour en prendre la peine ! Ah ! tenez, vous êtes de la merde dans un bas de soie. »

Ces outrages lancés d'une voix de stentor par un Napoléon livide, devant la cour assemblée aux Tuileries pendant l'hiver 1809, quel expert en dissimulation pouvait en recevoir l'effroyable flétrissure sans perdre une seule seconde son plus parfait sang-froid ? Talleyrand, bien sûr, l'ancien abbé coureur de jupons, jadis client des tripots du Palais-Royal ; le prélat traître à son Eglise ; le grand aristocrate complice du meurtre d'un prince, après l'abandon de sa soutane aux orties. De ses métamorphoses comme de l'usage intime des feintes nécessaires aux grandes ambitions, lui seul tenait cet absolu mépris des hommes qu'il faut pour ne plus s'offusquer de rien.

Dans le secret de son cœur, cependant, « *ce sceptique si profond et si complet en apparence se préoccupait avec une anxiété presque puérile du jugement que porterait sur lui la postérité* », rapporte son contemporain Louis Blanc, si déplorablement oublié. Assez vite, la seconde Restauration confina dans des charges honorifiques l'équivoque serviteur hérité de l'Empire, tellement soucieux des souvenirs qu'il laisserait après sa mort. Il utilisa donc sa retraite au somptueux château de Valençay pour les charpenter comme une plaidoirie dans de volumineux *Mémoires* conçus pour rendre exemplaire une existence douteuse. Comment concilia-t-il ce nouveau mensonge avec le désir de se fabriquer une réputation irréprochable ? L'incohérence procéda probablement d'une de « *ces bizarreries de l'esprit humain dont il est toujours bon de prendre note* », comme le conseille un des mille aphorismes perspicaces dont il a, justement, parsemé son livre.

Presque entièrement disparus des librairies depuis la première édition publiée par le duc de Broglie à la fin du dix-neuvième siècle, l'ouvrage nous revient complété par des documents d'époque du plus haut intérêt, grâce aux soins attentifs de M. Jean-Paul Couchoud.

Par une heureuse coïncidence, M. Michel Poniatowski apporte un complément à cette publication avec une étude approfondie des rapports entre Talleyrand et le Directoire.

Dans sa brutale mais intéressante biographie de Talleyrand



— accessible pour les Occidentaux en français dès 1958, et non dans la seule traduction allemande parue quatorze ans plus tard, comme le croit M. Couchoud, — l'historien soviétique Eugène Tarlé reproche à juste titre aux *Mémoires* de passer « *tout simplement sous silence tous les cas où il ne pouvait mentir* ». Malgré sa considération pour ce maître fourbe, un autre de ses grands biographes, Jean Orieux, partage à peu près cet avis. Sans doute ! Sans doute ! Mais prenez donc sa place, puis efforcez-vous d'agir plus habilement !

Sa prodigieuse carrière étonne d'abord par sa durée, puisqu'elle s'ouvre en 1780, sous Louis XVI, à la très officielle Agence du clergé, et rebondit ensuite avec Mirabeau, Danton, Barras, Bonaparte, Louis XVIII, Louis-Philippe et quelques autres sur autant d'années qu'il s'en écoula entre l'installation de Hitler au pouvoir et nos jours. Pour situer ce stupéfiant parcours d'un demi-siècle d'après quelques comparaisons contemporaines, imaginons qu'un jeune radical remarqué par Edouard Herriot en 1932 siège aujourd'hui au Conseil constitutionnel de M. François Mitterrand, après une élection triomphale à la Chambre du Front populaire en 1936, un secrétariat d'Etat sous Vichy, des fonctions ministérielles remarquées dans les gouvernements de la IVe République, un ralliement spectaculaire à de Gaulle en 1958, puis d'importants services rendus à MM. Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, avant un atterrissage en beauté chez les socialistes pendant l'état de grâce de 1981. Un caméléon de cette envergure époustouflerait le monde par sa trajectoire. Mais, au moment où il va raconter ses passages dans quelques carrefours dangereux, comment ne considérerait-il pas l'omission comme le seul refuge possible ?

Le mutisme absolu ou relatif de Talleyrand sur son activité dans la confiscation des biens d'Eglise, la Constitution civile du clergé, ses glissades sur le meurtre du duc d'Enghien, sur ses responsabilités dans la catastrophique guerre d'Espagne, illustrent d'abord son génie personnel de brouiller les pistes. Afin d'y mieux réussir, le personnage profita même de deux invasions étrangères, en 1814 et 1815, pour faire détruire des archives compromettantes, comme le signale M. Michel Poniatowski. Le lecteur averti consultera donc très prudemment ces souvenirs truqués, mais néanmoins intéressants, comme un traité d'escamotage. Cette précaution prise, ils ménagent le plaisir un peu pervers qu'offre malgré soi un tricheur lorsqu'il laisse voir ses tours aux passants penchés par-dessus son épaule.

Première entorse colossale à la vérité, l'ancien évêque d'Autun ne parle pour ainsi dire jamais de l'argent, sauf dans un aimable et bref aveu où il déclare les finances et l'économie avoir été pour lui, dans sa jeunesse, une matière d'étude « *pleine de charme* ». Pourtant, aucun maître ne domina plus despotiquement sa vie, et il lui sacrifia sans hésitation tous les autres. « *Voyez-vous*, conseillait-il un jour au vertueux Vitrolles, *il ne faut jamais être un pauvre diable ; moi, j'ai toujours été riche !* » Et pour cause, mon prince ! Déjà couvert de revenus par ses charges, prébendes, dotations diverses, il monnayait pour son compte personnel les accords diplomatiques et commerciaux, conclus au nom de la France, auprès des souverains ou ministres étrangers.

M. Michel Poniatowski raconte en détail comment il tenta d'extorquer une commission substantielle aux Américains. Par millions, il arracha de l'or à l'Autriche, à la Prusse, à l'Espagne, préleva son dû sur la vente de la Louisiane aux Etats-Unis, sans négliger la bourse des Turcs ni le trésor des Perses. Quand Napoléon remania les frontières du Saint-Empire germanique, il pressura impitoyablement ses princes. En 1817, il vendit pour 500 000 francs or, à la cour de Vienne, des pièces diplomatiques subrepticement dérobées aux archives des affaires étrangères. Ces précautions prises, dans une époque où le braconnage envoyait n'importe quel pauvre diable aux galères, l'onctueux, l'irremplaçable courtisan de la fortune vagabonde pouvait bien ne manquer de rien.

Si l'intérêt des *Mémoires* se réduisait à leurs cachotteries artistiques, le lecteur se fatiguerait vite, car le mensonge distrait quelquefois par inadvertance, mais finit toujours par lasser. Curieusement, la douleur d'une enfance meurtrie saigna jusqu'à la fin de son existence dans le cœur glacé de l'impitoyable opportuniste et ajoute à ses souvenirs une étonnante humanité. Abandonné dès le plus bas âge à l'insouciance des serviteurs, il ne connaissait toujours pas son père à huit ans et vécu, en tout, chez lui, moins d'une semaine. Ce délaissement lui légua une amertume lucide. « *La manière dont se passe nos premières années influe sur toute la vie* », écrit-il ainsi au soir de la sienne. La psychologie moderne se bâtira plus tard sur cette évidence.

Chez sa grand-mère, la bonne princesse de Chalais, il assiste aux soins médicaux charitablement prodigués par son aïeule aux paysans, après la messe, et retire du spectacle l'une de ces conclusions simples mais pénétrantes qu'il érige en lois générales, sans se prétendre pour autant théoricien. « *L'homme est composé d'une âme et d'un corps, et c'est la première qui gouverne l'autre. Les blessés sur la plaie desquels on a versé des consolations, les malades à qui on a montré de l'espérance, sont tout disposés à la guérison... Rien n'est aussi efficace que la confiance ; et elle est dans toute sa plénitude quand elle émane des soins d'une grande dame autour de laquelle se rallient toutes les idées de puissance et de protection.* » Le diplomate le plus retors de son temps se transforme ici en précurseur du fameux environnement hospitalier, cher à la médecine psychosomatique.

Les réflexions judicieuses, sur des sujets inattendus, fourmillent sous sa plume et donnent à certaines pages des *Mémoires* la séduction irrésistible qu'une intelligence supérieure exerce toujours autour d'elle. D'un bref séjour dans l'Amérique de George Washington, il tire sur les rapports entre l'Europe et le Nouveau Monde quelques avertissements encore d'actualité.

Remarquablement doué pour l'étude sociologique et l'introspection individuelle, Talleyrand porte une responsabilité d'autant plus terrible dans chacune de ses trahisons qu'il voyait aussi parfaitement clair en lui que dans les autres. Mais « *l'art de ne montrer qu'une partie de sa vie, de sa pensée, de ses sentiments, de ses impressions... était, à ses yeux, la première de toutes les qualités* », et il confiait dans une conversation familière : « *Il faut en politique, comme ailleurs, ne pas trop engager son cœur, ne pas trop aimer ; cela embrouille, cela nuit à la clarté des vues et n'est pas toujours compté à bien.* »

Cette morale de vautour attisa contre lui, chez les belles âmes de son siècle, un mépris sans borne. « *L'homme de France qui a l'esprit le plus vif et les passions les plus viles* », ricanait Stendhal à son sujet. Chateaubriand, Louis Blanc, l'accablèrent aussi d'un dégoût digne des imprécations napoléoniennes. Vers 1825, cependant, de jeunes ambitieux viendront recueillir auprès de lui, dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, quelques recettes sur les moyens d'arriver. Parmi eux, il appréciait particulièrement le petit Marseillais Adolphe Thiers. Chaque fois qu'ils se rencontraient, les siècles se serraient la main, puisque, de ces deux hommes, l'un avait connu Louis XVI et l'autre allait rencontrer Clemenceau. A travers ce rapprochement vertigineux, les *Mémoires* rappellent combien M. de Talleyrand demeure, pour nous, un contemporain détestable et proche.

GILBERT COMTE.

★ MEMOIRES de Talleyrand, 827 pages, collection « Les mémorables », Plon, 150 F.

★ TALLEYRAND ET LE DIRECTOIRE, de Michel Poniatowski, 1796-1800 — 908 pages, Librairie académique Perrin, 145 F.

Le bon roi Henri

(Suite de la page 13.)

L'époque henricienne correspond également au désastre économique des années 1580-1590, obérées par la guerre ; elles sont suivies d'une superbe reprise après 1600 ; celle-ci facilite les ponctions fiscales de la décennie 1600-1610 quand culmine la grandeur de notre monarque. Majesté trop aisément monnayée ; Henri, sans oublier les devoirs de son poste, sombre après 1600 dans l'érotomanie ; il n'en sera que mieux trompé par ses maîtresses. Là aussi, ne jugeons pas un dirigeant à l'aune du vingtième siècle ; notre époque, malgré les « révolutions des mœurs » demeure rigoriste et victorienne quant à l'exigence morale, voire hypocrite, vis-à-vis des hommes politiques. Philippe d'Orléans, Louis XIV en ses belles années, Louis XV et quelques autres, disposeront eux aussi d'un palmarès d'amies sensibles au prestige du roi ou du régent. Il ne semble pas, dans le cas d'Henri, de Philippe ou de Louis que ces performances multiples et parfois contestables aient été spécialement nuisibles à l'administration du royaume.

Le livre de Babelon s'appesantit sur la fin en politique extérieure. Voyez Saint-Simon, de même, obsédé au tard de son grand ouvrage par les souvenirs du diplomate Torcy, ce raseur. Mais ce défaut est mince. Babelon presque constamment domine son sujet ; il peint Henri en détrempe par évocation d'un arrière-plan français, gascon, navarrais. De toutes les biographies royales ou para-royales qui, ces temps-ci, fleurissent comme champignons couronnés, celle-ci est l'une des plus convaincantes parce qu'érudite et pourtant de bonne compagnie.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ HENRI IV, de Jean-Pierre Babelon. Fayard, 1 104 pages, 145 F.

histoire

L'étrange destin des Arméniens

● *Du génocide au terrorisme.*

ON a beaucoup parlé, au cours de ces dernier mois, du mensonge ou de la vérité des analogies. Génocide, holocauste, Oradour, ces noms ont fait l'objet de toutes les discussions. Cela n'est pas nouveau. Il est cependant un précédent à l'immense crime commis par les nazis dont on a un peu, mais peut-être pas assez, parlé : l'extermination, en 1915, de plus d'un million d'Arméniens. Hitler avait un jour posé la question : qui se souvient aujourd'hui des Arméniens ? Une actualité terroriste nous remet pourtant ceux-ci en mémoire. Le fallait-il vraiment pour comprendre l'étrange destin de ce peuple, partagé aujourd'hui entre un centre, l'étroite Arménie *soviétique*, et deux diasporas : celle qui, de ce centre, s'est répandue à travers l'espace russe ou russifié, et celle qui, de Beyrouth à New-York en passant par Marseille, Lyon et Paris, s'est installée là où on a bien voulu d'elle ? Cette dernière diaspora, tout comme la diaspora juive, s'est prise aux jeux du commerce et de l'intelligence. Elle a ses Rothschild qui s'appellent Gulbenkian, elle a ses *sionistes* qui réclament des terres aujourd'hui cultivées par des paysans turcs et rêvent d'y rebâtir la grande Arménie du roi Tigrane. De leur côté, nombre d'Arméniens soviétiques, venus de Turquie après le grand massacre, contemplent la ligne bleue du mont Ararat, comme d'autres, depuis la Jordanie, contemplent le Jourdain. Mais voici que les destins se mêlent : un terrorisme à la palestinienne a fait son apparition en Occident, en France et en Suisse ; des diplomates turcs en sont les victimes, mais aussi des passants.

Deux livres nous procurent sur ce difficile sujet une réflexion honnête. Celui de Jean-Pierre Richardot, *Arméniens quoi qu'il en coûte*, est une sorte de portrait-robot du peuple arménien — celui qui vit en France et celui qui vit en Union soviétique — fait, comme il se doit, à coups d'interrogatoires et d'images superposées. On apprend à y connaître les angoisses et les fantasmes d'une communauté qui n'a pas oublié d'où elle vient, mais qui se sent guettée par l'assimilation — est-ce toujours une catastrophe ? — qui compte ceux qui parlent encore sa langue et qui ne savent pas toujours s'ils doivent faire appel à la France éternelle ou à la révolution. Un mot typique d'un Arménien de vingt ans, habitant le quartier du Sentier : *« La plus forte menace qui pèse sur nous, Arméniens, c'est que tout le monde ici est chrétien. »* Un détail saisissant : le cinéaste arménien-soviétique Paradjanov a bien *été* condamné dans son pays pour propagande nationaliste, mais il s'agissait du nationalisme ukrainien.

Décadence du terrorisme

Un des personnages du livre de Jean-Pierre Richardot est un terroriste. Il nous dit avoir fait feu sur un homme, parce que, le voyant sortir du consulat turc à Genève, il lui avait paru être, dans le groupe dont il faisait partie, le plus important. Voilà qui illustre remarquablement ce qu'on pourrait appeler la *décadence* du terrorisme contemporain. Il suffira, pour s'en rendre compte, de lire l'ouvrage d'Archavir Chiragian, *la Dette de sang*, que Gérard Chaliand vient de présenter et de faire connaître.

Arménien de Constantinople, né en 1900, Chiragian a connu dans la capitale turque une forme atténuée du génocide. Il est mort aux Etats-Unis, en 1973, dans la peau d'un honorable homme d'affaires. Entre-temps, de 1919 à 1922, il a été un terroriste professionnel, abattant à Constantinople, à Rome et à Berlin, un traître arménien et des dirigeants du parti Jeune Turc, notamment à Rome, l'ancien premier ministre du gouvernement ottoman, Saïd Halim Pacha. Imaginons, comme le dit Chaliand, que, au lendemain de la seconde guerre mondiale, Hitler, Goebbels et Himmler, se soient tranquillement installés dans des palaces de Rome ou de Constantinople... La suite se devine aisément.

Déclin de la morale

Le récit de Chiragian, à la fois haletant et froid, sera lu avec passion par les amateurs de *thrillers* et par ceux qui réfléchissent sur les rapports entre morale et politique. Nous vivons bien, comme le dit Chaliand, le temps des assassins, mais, en l'espèce, qui sont les assassins ? Chiragian nous montre qu'il existe une morale au terrorisme comme il existe une morale de la guerre, et l'on ne peut mieux résumer la leçon de ce livre qu'en citant ce passage que l'éditeur a fort justement placé en épigraphe : *« En fait, à Rome et à Constantinople, plus tard à Berlin, alors que la foule me menaçait, la pensée de me servir de mon arme contre des innocents ne m'avait pas une seule fois effleuré. La police m'avait souvent traqué, mais jamais je n'avais tiré sur un agent, pas même turc. Je ne voulais pas devenir un assassin. Et le jour de l'exécution de Saïd Halim, je n'avais pas un instant songé à tuer le garde du corps, Tevfik Azmi, sauf en cas de nécessité absolue. Nombre de personnes, informées de mes activités et de mon comportement, se sont demandé pourquoi je n'avais pas liquidé Azmi ou d'autres. La réponse me paraît évidente : Azmi n'avait eu aucune part à la préparation et à l'exécution du massacre du peuple arménien. Il avait combattu au rang de colonel dans la campagne de Gallipoli et, en récompense de son courage, on l'avait promu, puis nommé secrétaire et garde du corps de Saïd Halim. Notre organisation n'avait pas de plan d'extermination. Elle distribuait leur châtiment aux individus qui avaient été jugés par défaut et reconnus coupables d'assassinats en masse. En tête de notre liste, il y avait d'ailleurs des traîtres arméniens. »*

Quelle décadence, vous dis-je.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ ARMENIENS QUOI QU'IL EN COUTE, de Jean-Pierre Richardot, Fayard, 270 pages, 69 francs.

★ LA DETTE DE SANG, d'Archavir Chiragian, traduction d'Annick Pélissier, précédé de « le Temps des assassins », par Gérard Chaliand, Ramsay, 340 pages, 75 francs.

Staliniens et sociologues

● *Dans la Pologne rurale d'après-guerre.*

LE détonateur des grands soulèvements polonais contre l'ordre stalinien ou post-stalinien fut le plus souvent une hausse des prix alimentaires mettant en péril le niveau de vie de la classe ouvrière. Ce mécanisme n'est pas sans rappeler celui des révolutions françaises de 1789 et de 1848, également déclenchées par des crises de subsistance qui se manifestaient par des élévations brutales du prix des céréales.

Les origines de ces deux types de crise agricole sont cependant distinctes. En France, de mauvaises conditions climatiques conduisent aux pénuries de 1788 et 1847. En Pologne, une gestion déplorable mène au délabrement structurel de l'économie rurale et pousse le gouvernement à augmenter brusquement, par décision administrative, le prix des denrées de première nécessité.

L'échec polonais n'est pas vraiment une surprise : depuis l'expérience soviétique de la collectivisation, la destruction de l'agriculture est devenue une tradition des pays communistes. Ce qui rend le cas polonais particulièrement intéressant, c'est que la mise en pièces de la paysannerie — moins radicale qu'ailleurs puisqu'elle ne prit pas la forme d'une collectivisation forcée — n'empêcha pas l'émergence d'une excellente école de sociologie rurale, aujourd'hui très respectée par les milieux spécialisés de pays comme la France ou l'Angleterre. C'est l'histoire de ce groupe de chercheurs, de ses démêlés avec le pouvoir et avec sa conscience, que trace Jean-Charles Szurek dans un livre très original, *Aux frontières paysannes de la crise polonaise*.

Dans l'immédiat après-guerre, Jerzy Tepicht, savant et militant, veut trouver dans la réalité sociale des campagnes polonaises une illustration de la pensée de Lénine sur le développement du capitalisme agraire. Tâche difficile : après une réforme foncière radicale, l'exploitation familiale domine de façon écrasante le système de production agricole. La recherche des capitalistes ruraux, les koulaks — pour les éliminer, — pose des problèmes de définition et d'investigation insolubles, mais qui mènent paradoxalement le dogmatisme stalinien à la rencontre de l'empirisme sociologique. L'Institut d'économie agricole se lance dans de vastes enquêtes, couvrant un échantillon de cent vingt villages, et qui n'ont nulle part leur équivalent dans le monde.

Les présupposés léninistes du projet ne l'empêchent pas d'aboutir à des conclusions totalement opposées à l'esprit du dogme. L'enquête identifie, dans l'espace polonais, plusieurs types de structures agraires, d'origine culturelle différente, semble-t-il, puisque les grandes zones rurales coïncident avec celles définies par le partage de la Pologne entre les empires russe, autrichien et prussien au dix-huitième siècle.

Les sociologues de Varsovie ne deviennent pas immédiatement des rebelles, idéologiques ou politiques. En 1956, leur évolution retarde même plutôt sur celle du parti communiste. Ils sont attaqués pour dogmatisme. Ils ne sont pas les premiers à réclamer la cessation des livraisons obligatoires de produits agricoles par les paysans, et l'augmentation des crédits et fournitures aux exploitants individuels. Mais, par la suite, les plus staliniens d'entre eux, comme Tepicht, élaborent une nouvelle et globale interprétation du changement agraire en période d'industrialisation, qui remet en question le schéma présenté par Marx dans *le Capital* (et fidèlement repris par Lénine).

Des études comparatives sur l'évolution des agricultures polonaise, socialistes en général, américaine et française, soulignent la vitalité persistante de l'exploitation *familiale*, sa capacité de progrès et d'innovation. Le capitalisme agraire britannique, analysé par Marx, et que s'efforce de singer la collectivisation agraire soviétique, apparaît finalement comme une exception plutôt qu'une règle. La concentration des moyens de production et la prolétarisation rurale ne sont pas le destin commun des paysanneries du monde.

On pourrait généraliser les conclusions de Tepicht. Les décollages économiques les plus spectaculaires, réalisés entre 1880 et 1980, en Suède, au Japon, en Corée, s'accompagnent toujours d'un renforcement de l'exploitation familiale dans le domaine agricole, d'un triomphe des paysans moyens, de ces petits entrepreneurs, travailleurs et compétents, que Lénine s'obstinait à appeler les *koulaks*.

EMMANUEL TODD.

★ AUX ORIGINES PAYSANNES DE LA CRISE POLONAISE, de M. Jean-Charles Szurek. Actes-Sud. 178 pages, 96 francs (Le Paradou, 13520).

Une histoire de la dissidence

IL y a, depuis Marx, deux façons principales d'écrire l'histoire. La première, traditionnelle, insiste sur ce qui fonctionne et ce qui progresse dans les formations sociales. La deuxième met, au contraire, l'accent sur les tensions, entre groupes et classes, et s'efforce de percevoir des signes de rupture et de désagrégation dans les systèmes qu'elle étudie. On croyait cette deuxième méthode réservée au capitalisme et aux modes d'organisation qui l'ont précédé dans le temps, féodalisme et esclavagisme, par exemple. La voici appliquée avec détermination au grand système *rival*, le socialisme de l'Est, dont l'existence s'étale désormais sur soixante-cinq années, permettant une mise en perspective de phénomènes qui paraissaient autrefois anecdotiques ou accidentels.

L'Histoire de la dissidence, de Jean Chiama et Jean-François Soulet, qui s'intéresse aux années 1953-1982 (de la mort de Staline à nos jours) permet d'observer la continuité des phénomènes d'opposition au socialisme de type soviétique. La dissidence finit *par* apparaître comme aussi nécessaire au communisme que la grève au capitalisme et la révolte paysanne au féodalisme.

Dans ce livre précis, complet, bien équilibré, Chiama et Soulet montrent que l'omniprésence du pouvoir d'Etat — qui s'efforce de contrôler tous les processus sociaux — aboutit à une démultiplication et à un fractionnement, simultanés, de la contestation. Les formes prises par le *refus* du système vont de la basse productivité du travail à la dissidence idéologique proprement dite, de l'alcoolisme de fuite à la croyance religieuse. Et n'oublions pas le *hooliganisme*, catégorie résiduelle qui englobe tous les délits inexpliqués, inexplicables dans une société qui se conçoit comme parfaite.

La continuité dans le temps de la dissidence *n'exclut* pas des changements de rythme et d'intensité, des accès de fièvre : vers 1956, à la fin des années 60, entre 1975 et 1980. Aucune tendance à long terme, dans le sens de l'atténuation ou de l'accentuation ne se dessine cependant. Le phénomène est de type oscillatoire. François Fejtö avait déjà noté, dans son *Histoire des démocraties populaires*, le caractère cyclique des processus de contestation, de libéralisation et de reprise en main dans les pays satellites. Cette *Histoire de la dissidence* suggère que ces cycles sont également typiques de la puissance dominante, de l'Union soviétique elle-même.

On ne peut pourtant pas mettre sur le même plan sociologique l'opposition dans les démocraties populaires et la dissidence proprement soviétique, confondre dans un schéma interprétatif *unique* Solidarité et Soljenitsyne. La société polonaise dans son ensemble refuse un système qui lui est imposé de l'extérieur. En U.R.S.S., au contraire, la dissidence, dont on ne peut affirmer *a priori* qu'elle est majoritaire, se heurte à un totalitarisme indigène, dont la dynamique, on l'a vu à plusieurs reprises, est loin d'être négligeable.

E. T.

★ HISTOIRE DE LA DISSIDENCE, de Jean Chiama et Jean-François Soulet. Oppositions et révoltes en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires, de la mort de Staline à nos jours. Le Seuil, 500 pages, 120 francs.



lettres étrangères

La porte magique au pied des Carpates

● Une féerie de Mircea Eliade

UN autre univers, hors de l'histoire. Déjà les contes *Minuit à Serampore* et *le Secret du docteur Honigberger* (Stock) trahissaient, au-delà de leur exotisme, la préoccupation de l'écrivain concernant l'entrée dans une dimension différente, le voyage dans le temps. Le romancier continue sa recherche avec un bonheur inégal. S'il nous piège dans son monde insolite avec *le Vieil Homme et l'Officier* (Gallimard), *Mademoiselle Christina* et *Andronic et le Serpent* (L'Herne), le fantastique qui sous-tend ses récits ultérieurs, *le Temps d'un centenaire* suivi de *Dayan* (Gallimard), semblait avoir été plaqué pour illustrer la pensée et/ou l'idéologie de l'auteur. C'est un fantastique artificiel qui n'émeut pas, qui ne vient pas du cœur.

En revanche, *les Dix-Neuf Roses*, roman qu'Eliade a terminé il y a trois années, est sûrement une de ses œuvres les plus achevées. La philosophie de l'historien des mythes et des religions s'articule remarquablement avec l'imagination du conteur.

Nous sommes en Roumanie vers 1966. La crise et la pénurie ne se font pas sentir, la population jouit de quelques libertés, et même les flics restent polis car le « printemps de Prague » n'est pas loin. Le personnage principal, Anghel D. Pandele, romancier important, peut même prendre ses distances par rapport au « *réalisme socialiste* », méditer, rêvasser. Ses amis les plus proches sont Eusebiu, son secrétaire, qui nous raconte à la première personne la féerie, Ghità Horia, l'éditeur qui se plie aux impératifs d'un dirigisme culturel chancelant, le cinéaste Ieronim Thanase, découvreur d'une sortie hors de l'espace et du temps, enfin Vladimir et Niculina, qui se prétendent son fils et sa bru. Mais l'inquiétude gagne l'écrivain et son secrétaire.

D'étranges amnésies

Pandele subit d'étranges amnésies, la mémoire des événements essentiels de sa vie s'efface plusieurs fois. Qui est la mère de Vladimir ? Est-il vraiment son enfant ? Pandele finit par comprendre que, à la faveur des circonstances extraordinaires — représentations théâtrales ressuscitant des événements révolus, spectacles magiques, rituels mystérieux hérités de jadis, — il peut accéder à la « *liberté absolue* ». Il ne s'agit pas cette fois-ci d'un privilège factuel permettant de s'opposer à un régime politique peu aimé ou d'affirmer la condition d'un surhomme « *au-delà du bien et du mal* » mais d'une sorte de clef ouvrant la voie d'un infini primordial d'où la géographie et l'histoire seraient évacuées, l'infini que chacun porte en soi.

Le trou noir

Insensiblement, les incidences d'un totalitarisme feutré commencent à se faire sentir. L'inspecteur Albini, de la police secrète, la redoutable Securitate, s'inquiète. L'accès à cette liberté intérieure n'est-il pas une menace pour la société nouvelle que le parti est en train de bâtir ? Et la réflexion transcendante du célèbre romancier ne risque-t-elle pas de porter préjudice aux conquêtes révolutionnaires des paysans et des ouvriers ? Comme son entourage, Pandele est mis en observation. C'est trop tard. Il disparait avec son fils et sa bru dans une forêt ensorcelée au pied des Carpates enneigées, par une porte magique, ou par un trou noir, vers un autre espace-temps, passé oublié, imprévisible futur.

Seules dix-neuf superbes roses que le secrétaire reçoit en de rares occasions de son ancien employeur rappellent à Eusebiu qu'il est, lui aussi, condamné à la liberté absolue. Le flic n'aura droit qu'à une réponse ferme mais polie : « *A bon entendeur, salut !* »

Mircea Eliade tente-t-il d'exorciser l'idée de la mort qui le hante depuis ses premiers écrits ? Peut-être n'envisage-t-il que d'échapper aux seules issues proposées par l'histoire aujourd'hui : l'anéantissement nucléaire, sinon la grisaille d'une société orwélienne et hiérarchisée d'où toute liberté aura disparu. Comme ses autres œuvres de fiction, Eliade à écrit ce texte en roumain. Le traducteur, Alain Paruit, a parfaitement respecté la fausse banalité du style linéaire, gardant ainsi en français une sorte d'innocence qui nous envoûte.

EDGAR REICHMANN.

★ LES DIX-NEUF ROSES, de Mircea Eliade. Traduit du roumain par Alain Paruit. Gallimard. Coll. « Du monde entier », 195 pages, 58 F.





lettres étrangères

Le confusionnisme de Tom Wolfe

● *A lire avec des pincettes, pour réfléchir sur l'architecture américaine*

LA photo, au verso de la couverture, montre un homme debout, jambes croisées, le bras droit négligemment appuyé contre un mur, la main gauche dans la poche. Tom Wolfe a les yeux qui tombent, le nez long et peut-être droit, des joues plutôt flasques, un sourire plus constipé qu'ironique, des cheveux courts séparés par une raie mal placée : des cheveux à problème. Il porte un costume croisé blanc ou crème (la photo est en noir), très nouveau riche ; des chaussures molles, une cravate sombre. Tom Wolfe est pamphlétaire. A suivre ses méthodes, on déduirait de pareille photo que c'est un imbécile. Erreur.

Tom Wolfe est un confusionniste. C'est à la fois plus drôle et plus grave qu'un imbécile, plus propice aux vérités oubliées ou cachées, mais plus favorable aux contre-sens, aux contre-vérités pour dire comme les Anglais polis qui préfèrent ce mot à celui de mensonge. Jusque-là tout irait bien comme on voit, si *From Bauhaus to our house*, piteusement traduit en *Il court, il court le Bauhaus*, ne prétendait en outre à la démonstration, à la thèse historique. Résumons, à sa manière bien sûr : les Etats-Unis, terre promise au cœur et à l'esprit sains, pays plein de bon sens et d'intelligence naturelle, ont vu un jour leur belle architecture colonisée par quelques transfuges hypocrites et gauchistes de l'Europe décadente. Depuis, l'architecture américaine souffrirait d'un esprit anti-bourgeois désastreux. Et l'honnête, fier et courageux Américain serait désormais obligé de vivre dans des casemates infectées par d'infâmes relents ouvriéristes. Cocasse, non ?

La dénonciation de l'esprit de chapelle

Ce que prennent ainsi Gropius, Le Corbusier, Mies van der Rohe, Kahn ou Johnson relève dans tel contexte de la boucherie. Et de l'équarrissage ce que supportent les Venturi, Meier, Rossi, Bofill, Graves, tous en vrac, pour la période récente. Ne trouveront grâce, présentés comme les victimes du mouvement moderne, que Sullivan, Wright, Saarinen, E. D. Stone ou Portman. Les critères de choix sont à peu près aussi flous, que les arguments avancés sont volontiers inexacts. Et pourtant... Pourtant nos victimes ont en effet fourni elles-mêmes les verges pour se faire battre.

D'Eisenman, Tom Wolfe donne la citation suivante : « *Le sens syntactique, tel qu'il est défini ici, ne se préoccupe pas de la signification donnée à des éléments ou à des relations effectives entre éléments mais plutôt de la relation entre relations.* » Certes, nous sommes ici au paroxysme de la cuistrerie.

C'est cependant caractéristique du jargon qui depuis quelques décennies a crû et embelli dans les sphères de l'architecture, troublant les pistes et les valeurs. Et c'est dans la dénonciation de ce jargon, de l'esprit de chapelle, du comportement intolérant de certains architectes, que le pamphlet de Tom Wolfe trouve sa seule justification.

A lire avec des pincettes pour quelques anecdotes ou citations savoureuses. A ne pas lire pour s'instruire. Quant à l'architecture elle-même, qui fait l'objet d'un curieux partage entre droite (bon) et gauche (mauvais), Tom Wolfe peut toujours se moquer des lunettes de Le Corbusier : au moins celui-ci en portait-il.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ IL COURT, IL COURT LE BAUHAUS, de Tom Wolfe. Editions Mazarine, 56 francs.

★ *Dessin de CAGNAT.*

Un poker avec la mort

TOM WOLFE fait partie de ces « nouveaux journalistes » *qui, depuis une* quinzaine d'années, décrivent et déconstruisent la mythologie américaine, pour en écrire une autre, plus âpre et brutale. Comme l'équipe de Rolling Stone, comme ce visionnaire lyrique et survolté de Hunter Thompson, comme Harlan Ellison au temps de ses enquêtes chez les barons de Brooklyn, Tom Wolfe cherche, au long de ses chroniques, à transcrire la véritable épopée « *made in U.S.A.* ».

Tom Wolfe quitte, ici, les charmes psychédéliques de la culture en marge, pour s'intéresser, dans ce qui est présenté comme un « roman », à des événements et à des personnages réels. Qu'est ce qui relève de l'imaginaire, de la reconstruction, du fait organisé ? A nous de nous débrouiller. En fait, cette enquête-chronique qui porte sur *les années 59-65, où débute* l'exploration spatiale aux Etats-Unis, cherche essentiellement à montrer ce qu'il en est des « héros » et ce qu'on en fait, une fois mis au service d'une cause nationale. On la lit comme un reportage, un document, porté par la langue efficace, narquoise, décapante de Wolfe, au statut d'anti-épopée.

Que sont donc ces « héros », pilotes d'engins capables de gagner *l'espace ? Qu'est-ce qui* fait un pionnier, un « dépasseur » des limites humaines ? C'est l' « étoffe ». Celui qui a l'étoffe, c'est celui qui n'a jamais peur. Tout tourne autour : l'avoir ou pas ! A *part ça, une* vie simple : vol, alcool, bagnole L'alcool pour se détendre après le vol, la bagnole pour continuer à jouer avec la mort. Les pilotes ont une petite maison, une femme, des enfants. Mais leur seul désir, leur seul plaisir, c'est leur poker avec la mort. Ils ne se paient pas de mots, patriotisme ou autre. Ce qu'ils veulent, c'est devenir une légende.

C'est là, bien sûr, que le récit *touche au roman : car il y a* fort à parier que les pilotes n'ont pas fait ce genre de confidences ; ce que nous entendons, c'est donc le cynisme amical de Wolfe, qui fait parler les faits ; et les faits disent, à qui veut les entendre, cette folie de mort, ce besoin éperdu de devenir le meilleur...

Quand naît le projet Mercury, établi pour rattraper l'U.R.S.S., les rêves du peuple américain se portent sur ces pilotes ; on regarde, les yeux pleins de larmes, ces sept « p'tits gars » qui courent à une mort certaine pour la gloire du drapeau américain. Mais les preux chevaliers, eux, ne veulent que grimper le plus haut possible à l'échelle de ceux qui ont l'étoffe. Et ils vont devoir représenter, coûte que coûte, l'idéal américain.

Il y en a un parmi eux qui n'aura pas à se forcer : c'est Glenn, protestant sincère, sérieux, tout pour l'effort, Glenn, caricature des idéaux américains, va devenir le Grand Héros. Les médias se chargent de rendre présentables et de vendre au pays les astronautes et leur famille. Le pays s'écrit son épopée. On ne saura pas que le premier Américain dans l'espace a uriné dans sa combinaison, que le troisième a « *paniqué* » à l'amerrissage, que le dernier s'est endormi en attendant la mise à feu. Ce qui compte, c'est l'image d'eux qu'on crée. Ils doivent être le désir qu'ils incarnent : la nation a besoin d'eux pour se croire à nouveau forte et merveilleuse.

Tom Wolfe montre comment ces « héros », parfaits représentants de l'Amérique profonde, mais aussi étranges déviants *heureusement canalisés*, sont façonnés pour les besoins de la chose politique. En démontant ainsi le mythe, Wolfe travaille l'exagération ironique, la chute déconcertante, et nous place au cœur d'un grand spectacle mis en scène/mis en pièce par un Wolfe expert en suspense, retournements, correctifs, grand maître en récit d'action.

EVELYNE PIEILLER.

★ L'ETOFFE DES HEROS, Tom Wolfe. Traduit de l'américain par P. Guivarch. Gallimard, 388 pages.

Une tornade littéraire : Joyce Carol Oates

● *Une caricature au vitriol de la colonie enseignante.*

JOYCE CAROL OATES est une véritable tornade littéraire. En dix-neuf ans de carrière, on lui doit déjà une douzaine de recueils de nouvelles, trois ouvrages de critique, des pièces de théâtre, quantité de poèmes et un nombre impressionnant d'articles. Côté roman, son rythme de production demeure tout aussi élevé : son quatorzième, intitulé *A Bloodsmoor Romance* (1), vient de paraître aux Etats-Unis. Il s'agit encore d'un pavé de six cents pages, aussi épais par conséquent que le précédent, *Bellefleur* (2). Il n'est pas étonnant que la critique américaine ait pu comparer Carol Oates à Dickens : à défaut d'autre chose, ils ont au moins en commun la prolificité !

Neuf ouvrages (deux recueils de nouvelles et sept romans) de cette singulière Américaine avaient été traduits ici par le soin des éditions Stock. Il vient de s'y ajouter un dixième, *Amours profanes*. L'action de ce roman se déroule de nos jours dans une petite université américaine. La colonie enseignante est en émoi. Elle doit en effet accueillir parmi les siens, le temps d'une année universitaire, le célèbre (mais imaginaire) poète anglais Albert St. Dennis. *Malheureusement, le* personnage qui se manifeste est loin de coller à l'image du dieu-poète espéré. St. Dennis se révèle être un individu peu soigneux de sa personne, grossier et, qui plus est, alcoolique. Pire encore, il refuse de jouer le jeu des mondanités. A la compagnie de l'encombrante cohorte de ses admirateurs il préfère celle des livres de la bibliothèque locale. St. Dennis est loin d'être un personnage *antipathique. Dans l'arène de* cirque — et le mot n'est pas trop fort — où il vient de mettre les pieds, il ferait même plutôt figure de sage.

Dérisoires universitaires !

Joyce Carol Oates doit en avoir gros sur le cœur pour se permettre de caricaturer à ce point les universitaires américains (rappelons que la romancière a notamment enseigné à Princeton). Côté cour, elle nous présente des individus prêts à toutes les mesquineries pour s'arroger une parcelle de pouvoir. Côté jardin, dans l'intimité, elle nous décrit des êtres complètement perdus, des désespérés presque. *Sortis des valeurs de leurs échelons* universitaires, ils se révèlent incapables de prendre leur vie en main. Leur brillant vernis culturel est plaqué sur une immense coquille vide. On comprend dès lors la fascination qu'exerce St. Dennis à leurs yeux : ce demi-dieu leur propose par le biais de sa poésie une représentation du monde, donc une création. Eux ne sont que des tubes digestifs, de simples *dépositaires du savoir*. Ce n'est pas pour autant que Carol Oates donne raison à l'artiste. A preuve le sanglant destin qu'elle lui inflige, à preuve encore l'échec de la relation amoureuse qui unissait ses deux amis Alexis et Brigit.

Visiblement, Joyce Carol Oates a pris goût à son sujet. *Amours profanes* est un torrent de lave auxquels certains lecteurs se brûleront peut-être les doigts. La romancière donne l'impression de céder, sous l'enthousiasme, à une certaine désinvolture. A l'évidence, les questions relatives au style ne l'intéressent pas. Son récit est truffé de tirets, de parenthèses, de parenthèses entre parenthèses, de retours en arrière souvent superflus, d'une montagne de détails, inutiles pour la plupart.

Malgré cela, on ne saurait pourtant rester indifférent au regard acide, et parfois humoristique, que pose l'auteur sur cette micro-société. Insatiable fouineuse, Carol Oates retourne la réalité sous toutes ses faces. Dans son esprit, il lui faut rendre « *le pluralisme de la nature et de l'existence humaine* », comme l'a écrit Ellen G. Friedman dans un ouvrage (3) consacré à *l'œuvre de la romancière* américaine. Certes, on peut reprocher à Joyce Carol Oates son éternel pessimisme. Mais après tout, le monde ne lui donne-t-il pas raison tous les jours ?

BERNARD GÉNIÈS.

★ AMOURS PROFANES, de Joyce Carol Oates. Traduit de l'américain par Michel-Courtois Fourcy. Ed. Stock, 344 p., 69 F.

(1) Ed. E.P. Dutton.
(2) Publié l'an dernier chez Stock.
(3) Ellen G. Friedman, *Joyce Carol Oates*. Ed. Frederick Ungar, New-York, 1980.



COMMUNIQUÉ PUBLICITAIRE



NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

AVIS

A TOUS LES FRANÇAIS



• Il est porté à la connaissance de chaque citoyen que le texte **intégral (1)** de **"LA CONSTITVTION"** de la

REPVBLIQVE FRANÇAISE

va faire l'objet de **2 éditions de grand luxe** dont la souscription sera ouverte au public dès le mois de janvier 1983.

• Ces 2 éditions présentent un intérêt historique et bibliographique **sans précédent :**

1°) Elles commémorent le **XXVe ANNIVERSAIRE DE LA Ve RÉPVBLIQVE** qui est aussi celui de **"LA CONSTITVTION"** actuellement en vigueur. Chaque ouvrage sera d'ailleurs marqué du **sceau commémoratif** de cet anniversaire qui ajoutera à ces 2 éditions un intérêt historique et bibliographique supplémentaires.

2°) "LA CONSTITVTION" est **un ouvrage capital** que chaque Français doit posséder, et doit avoir lu. Il rassemble toutes les lois **fondamentales** qui organisent le gouvernement de la RÉPVBLIQVE FRANÇAISE. En outre, "LA CONSTITVTION" garantit les droits et les libertés de chaque citoyen et précise ses rapports avec l'Etat. C'est en quelque sorte, la "bible de tous les Français", les "tables de la Loi" de notre REPVBLIQVE. Elle caractérise et perpétue notre NATION.

• Pour permettre **(2)** à chaque foyer d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage essentiel, l'édition du XXVe anniversaire de notre CONSTITVTION comportera, **pour la première fois,** 2 versions exceptionnelles réservées aux seuls souscripteurs :

1°) La version, dite "NATIONALE", destinée à chacun des **19.500.000 foyers** français, risque de battre tous les records de l'édition en atteignant un tirage qu'aucun livre français n'a jamais connu. Dans cette hypothèse, sa fabrication nécessitera probablement le concours de plusieurs imprimeries, relieurs et papetiers nationaux **(3)**. Reliée pleine toile blanche aux décors bleu et rouge, pages de garde aux "faisceaux de licteurs", et signets aux 3 couleurs nationales, typographiquement remarquable, cette luxueuse édition historique figurera en première place dans la bibliothèque de chaque Français.

2°) La version, dite "BIBLIOPHILE" s'adressera tout spécialement aux amateurs de livres reliés **plein cuir, à tirage limité et numérotés.** A peine **1 Français sur 1000** aura le privilège de posséder cette précieuse édition dont le tirage a été volontairement limité à 50.000 exemplaires seulement. Du fait de cette **rareté,** de la qualité de sa présentation (vrai cuir, or véritable, papier filigrané au sceau commémoratif du XXVe anniversaire, certificat de garantie, ex-libris, tranchefiles, pages de garde aux "faisceaux de licteurs"...) cette version de grand prestige est susceptible d'acquérir **une grande valeur bibliophilique** avec les années.

• Pour vous permettre de souscrire **librement** à l'une de ces éditions de luxe, vous êtes invités **dès aujourd'hui** à remplir le BON D'INSCRIPTION GRATUIT ci-dessous. **Il ne vous engage à aucun achat,** mais vous permettra de recevoir dès le mois de janvier 1983, **en priorité,** une documentation détaillée (avec photos de l'ouvrage et conditions avantageuses de souscription). A ce moment-là, vous jugerez en toute liberté et déciderez s'il y a lieu ou non de souscrire à ce livre capital, beau et précieux.

Il est également ici précisé que ces ouvrages ne seront en vente dans aucune librairie. Les souscriptions seront **exclusivement** reçues par correspondance et honorées selon leur ordre d'arrivée par la **Maison d'éditions H. de FLEURVILLE, 9, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS,** qui livrera par voie postale à votre domicile, et à ses risques et périls, les livres commandés. Par ailleurs, si vous n'attachez aucune importance aux qualités de présentation d'un livre, à sa valeur bibliophilique et à sa durabilité, ou bien si vous ne désirez consacrer qu'une somme très modique à l'achat de "LA CONSTITVTION" française, il vous suffit de commander la brochure éditée par le Journal Officiel de la République Française, 26, rue Desaix, 75725 Paris Cedex 15, au prix de 23 F.

---

(1) Edition mise à jour de la Constitution de 1958. Lois organiques et ordonnances relatives aux Pouvoirs publics.

(2) Si nul n'est censé ignorer la Loi, l'achat de "LA CONSTITVTION" n'est pas pour autant impératif. Il est simplement recommandé.

(3) La réalisation de ces 2 éditions ne bénéficie d'aucune subvention financière ou privilège accordés par l'Etat. Elle résulte de la seule volonté et des moyens d'une entreprise privée d'édition.

BON POUR UNE INSCRIPTION GRATUITE
SANS AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT



à renvoyer à la Maison d'édition :
HUGUES DE FLEURVILLE
9, Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS

Je suis intéressé(e) par la précieuse édition 1983 du **XXVe ANNIVERSAIRE de la CONSTITVTION de la RÉPVBLIQVE FRANÇAISE**
et plus particulièrement par la version dite :
☐ **NATIONALE** ☐ **BIBLIOPHILE**

Je désire par conséquent recevoir **gratuitement** dès janvier 1983 et sans **aucune obligation d'achat** de ma part, une documentation détaillée et illustrée afin de bénéficier, si je désirais y souscrire, des conditions préférentielles de lancement. ②

M. Mme Mlle ______________________

Adresse complète ______________________

Code postal __________ Ville ______________________



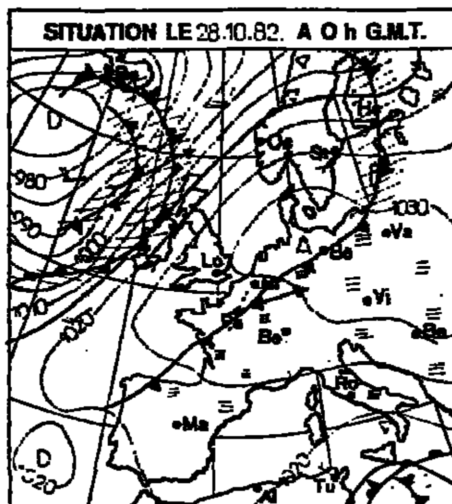
R.C. Paris B 323 338 673



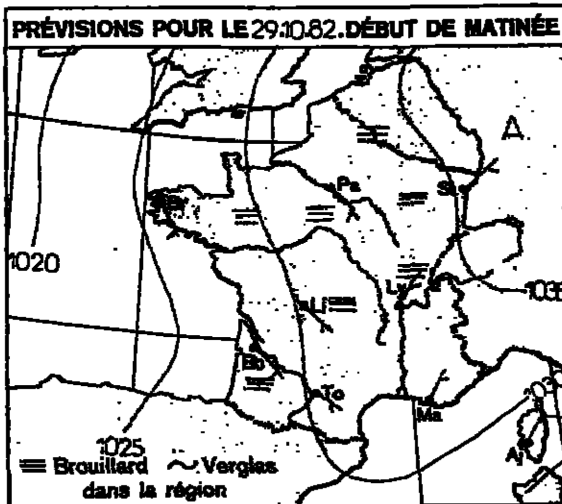
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.10.82. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.10.82. DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 octobre à 0 heure et le vendredi 29 octobre à minuit :

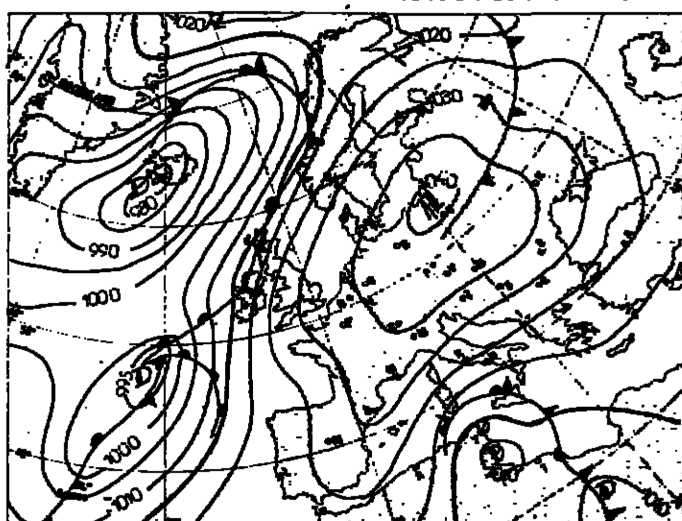
Une énorme zone de hautes pressions s'étend sur l'Europe. Centrée en Pologne, elle déborde jusqu'à l'Irlande et jusqu'au Portugal. La France sera donc bien protégée contre toute offensive du mauvais temps.

Vendredi, une belle journée sur toute la France. En cette saison il est bien normal, avec une telle situation, que le matin des nappes de brumes ou de brouillard se forment. Ces brumes auront un peu de mal à se dissiper de l'Alsace et de la Franche-Comté au Morvan et au Limousin. Partout, ailleurs, dès le milieu de la matinée, on aura du soleil.

En toutes régions l'après-midi sera bien ensoleillé, tout juste quelques nuages d'instabilité sur la Corse. Le matin 5 à 7 °C sur la plupart des régions, 12 à 15 °C en bordure de la Méditerranée. L'après-midi, 14 à 16 °C sur la moitié nord, 18 à 20 °C sur la moitié sud. Le vent soufflera du sud, il sera modéré.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 octobre, à 7 heures, de 1 029,1 millibars, soit 771,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 octobre ; le second le minimum de la nuit du 27 au 28 octobre) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 17 et 8 ; Bourges, 15 et 9 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 15 et 4 ; Cherbourg, 15 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et 7 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 8 ; Nancy, 16 et 9 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 12 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 22 et 8 ; Rennes, 16 et 6 ; Strasbourg, 15 et 9 ; Tours, 14 et 12 ; Toulouse, 17 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 14 et 2 ; Athènes, 21 et 16 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 13 et 6 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Le Caire, 29 et 19 ; îles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 14 et 1 ; Dakar, 30 et 23 ; Djerba, 22 et 16 ; Genève, 13 et 6 ; Jérusalem, 23 et 13 ; Lisbonne, 24 et 11 ; Londres, 14 et 4 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 6 et 3 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 11 et 3 ; Tozeur, 24 et 17 ; Tunis, 18 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 OCTOBRE

« Le Panthéon », 15 h 30, devant les grilles, Mlle Brossais.

« La Tour Eiffel », 14 h 30, Pilier nord, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec.

« Musée de Marly », 15 heures, gare de Marly-le-Roy, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Oudry », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Panthéon », 15 heures, devant les grilles (Arcus).

« Hôtel d'Evreux », 15 heures, 19, place Vendôme (L'Art pour tous).

« Exposition Oudry », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 heures : Palais des Congrès, salle 31, 37e étage ; Maître Pir Vilayat Ilayat Khan : « Vers une spiritualité libérée » (Association Omega).

14 h 45 : Théâtre Tristan Bernard, 64, rue du Rocher, M. R. Barjavel : « La Tempête » M. P. Dehay : « Faut-il accepter de baisser notre niveau de vie ? » ; M. R. Lazada : « L'Amérique est-elle vraiment le grand méchant loup de l'économie mondiale ? » (Club du Faubourg).

JOURNAL OFFICIEL

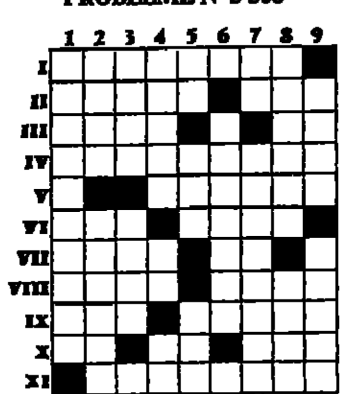
Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 octobre :

DES ARRÊTÉS

- Relatif aux prix et tarifs des services de transport public de voyageurs.
- Portant fixation du prix du quintal de blé-fermage pour la campagne 1982-1983.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 308



HORIZONTALEMENT

I. Le rêve de l'écrivain ou du jockey. – II. Lit douillet apprécié des femmes quand il est bien garni. Pour coudre ou en découdre. – III. Guerriers versés dans la réserve chez Ronald Reagan. Point commun entre Gide et Giraudoux. – IV. Moujik inspiré, il chanta la Révolution, mais déchanta par la suite. – V. Précieux, mais pas ridicules. – VI. Ses colonnes montent jusqu'au ciel. Écho aviné. – VII. Louis XIV, jadis ; princesse aujourd'hui. Copulative. – VIII. Ne tient pas à rester libre. Le dernier des pieds. – IX. Explosion à Grenade. Capitaine courageux. – X. Négation. Interjection. Bien ou mal, selon les effets. – XI. Oui se forme à l'intérieur.

VERTICALEMENT

1. Portion de canard laissant sur la faim. – 2. On le couche en le dressant. A sa place à Paris et ses natifs leur boulevard. – 3. Consommés par nos ancêtres. Une remise est nécessaire pour qu'une voiture en soit à l'abri. – 4. Ne devient complet qu'après avoir été taillé. Symbole d'un dur. Dans un sens pour Salvador et dans l'autre pour Dali. – 5. Préposition. Il en a mis plus d'un sur le sable. Naturaliste finlandais. – 6. Grand ensemble régenté par le grand architecte. – 7. Un futur comte y mena une vie de château. État dans lequel le père Grandet tenait sa famille. – 8. Réglée comme du papier à musique. Certains aiment ses coups par charité, d'autres par masochisme. – 9. Dépôts de fonds en liquide. Affaire de chœur pour des gens soignant leur foi.

Solution du problème n° 3 307

Horizontalement

I. Féminin. – II. Éperon. Dr. – III. Moraliser. – IV. Mue. Atome. – V. E.V. Ilot. – VI. Salera. Io. – VII. Nopal. Si. – VIII. Étui. Eger. – IX. Rapt. Sol. – X. Rie. Glu. – XI. Alsace. Et.

Verticalement

1. Femmes. Erra. – 2. Épouvantail. – 3. Mère. Loupes. – 4. Ira. Dépit. – 5. Nola. Râ. Oc. – 6. Initiales. – 7. Sol. Gog. – 8. Demoiselle (cf. « hie »). – 9. Arrêtoir. Ut.

GUY BROUTY.

ANNIVERSAIRE

IL Y A CENT ANS, JANSON-DE-SAILLY. – Les anciens élèves de Janson-de-Sailly préparent, dès à présent, le centenaire de leur lycée, qui sera célébré au cours du quatrième trimestre de 1984. Un appel est lancé à tous ceux qui veulent venir apporter leur concours dans l'organisation des futures cérémonies. On estime à trente mille le nombre des anciens élèves.

★ **Amicale des anciens élèves du lycée Janson-de-Sailly, 106, rue de la Pompe, 75016 Paris.**

FÊTES DU 1er NOVEMBRE

Les services ouverts ou fermés

GRANDS MAGASINS. – Les grands magasins parisiens seront fermés lundi 1er (à l'exception du Bazar de l'Hôtel de Ville et de la Samaritaine ouverts l'après-midi seulement).

PRESSE. – Les quotidiens paraîtront normalement lundi 1er novembre.

BANQUE. – Elles seront fermées les lundi 1er et mardi 2 novembre.

P.T.T. – Les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile lundi 1er. Toutefois resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales.

R.A.T.P. – Service réduit des dimanches et jours fériés lundi 1er.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil et guichets du siège et des unités de gestion seront fermés au public du vendredi 29 octobre à 12 heures au mardi 2 novembre au matin. Cependant le vendredi 29 octobre, les centres de diagnostic et de soins resteront ouverts aux heures habituelles, et les cliniques dentaires jusqu'à 15 heures.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les guichets resteront ouverts le vendredi 29 octobre dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30. Les centres et services seront normalement ouverts au public mardi 2 novembre.

MUSÉES. – Les musées nationaux seront ouverts le 1er novembre : Musée des arts et traditions populaires (partiellement), musée Delacroix, Grand Palais, musée Jean-Jacques-Henner, Musée des monuments français, musée de Blérancourt, château de Fontainebleau.

Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront fermés lundi 1er.

Le musée Claude-Monet à Giverny sera fermé lundi 1er, mais ouvert dimanche 31 octobre.

Archives nationales : les salles de lecture seront fermées les samedi 30 et dimanche 31 octobre ainsi que le lundi 1er novembre. Le vendredi 29, ne seront communiqués que les documents ayant fait l'objet d'une demande préalable déposée au plus tard le jeudi 28 octobre avant 16 heures. Le Musée de l'histoire de France sera fermé les 1er et 2 novembre, mais ouvert les samedi 30 et dimanche 31 octobre (14 h/17 h).

Au Musée des arts décoratifs, l'exposition « Roy Lichtenstein 1970-1980 » sera ouverte de 11 heures à 18 heures (tandis que les salles permanentes du musée seront fermées). Au Musée de la publicité (18, rue de Paradis, Paris-10e), les expositions « Grapus » et « L'apartheid le dos au mur » seront ouvertes de 12 h à 18 heures. Le musée Nissim-de-Camondo sera fermé. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert lundi 1er de 10 heures à 22 heures.

Les musées de l'hôtel national des Invalides seront fermés le 1er novembre. Toutefois l'accès à l'église Saint-Louis restera libre pour permettre au public d'assister aux offices (messes à 9 h 30 et 11 heures).

SPECTACLES. – Voir « Le Monde des arts et des spectacles » du 28 octobre.

LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

CIRCULATION

Comment contourner les embouteillages du retour des vacances

La direction de la sécurité et de la circulation routières prévoit, du 29 octobre au 2 novembre, une circulation très difficile sur les grands axes routiers. Cette période coïncide avec la fin des congés scolaires, les retours de week-end prolongé et les déplacements du jour de Toussaint.

Les prévisions de circulation sont les suivantes :

– Vendredi 29 octobre : circulation dense en Ile-de-France dans un rayon de 200 kilomètres autour de la capitale (difficultés sur les autoroutes de dégagement A 6, B 6, ainsi que sur les autoroutes A 12, A 13, et sur la RN 18). Les encombrements se produiront entre 15 h. et 21 h., avec une pointe entre 18 h. et 20 h. Aux sorties de Lyon, Marseille et autres grandes agglomérations, la circulation sera dense entre 18 h. et 20 h.

– Samedi 30 octobre : difficultés de circulation sur les autoroutes A 6 et A 13, entre 10 h. et 13 h., en Ile-de-France.

– Dimanche 31 octobre : la circulation sera fluide sur l'ensemble du réseau routier.

– Lundi 1er novembre : pour l'ensemble de la France, les retours par la route concerneront 4,5 millions de personnes ; pour la seule agglomération parisienne, 1,8 million de personnes.

Pour la rentrée dans Paris par les autoroutes de l'Ouest et du Sud, il est conseillé d'emprunter les itinéraires de dégagement :

– Autoroute de l'Ouest : sortir au premier échangeur après Porcheville (sortie Gargenville) et suivre les panneaux Meulan-Pontoise-Paris ;

– Autoroute du Sud : sortir à l'échangeur de Courtenay (à 100 kilomètres de Paris) et emprunter l'itinéraire bis fléché en vert et indiquant Lille-Paris Est. Quinze kilomètres après Maison-Rouge, cet itinéraire rejoint la RN 4 au carrefour de Prevers. Suivre alors les panneaux indiquant Paris.

★ Service d'information Bison Futé. Tél. : 755-62-54.

VIVRE A PARIS

LE MOIS DE LA PHOTO. – Le deuxième mois de la photo sera organisé à Paris en novembre prochain. Il comportera quatre-vingts expositions en soixante-cinq lieux différents. Plus de quatre cent cinquante photographes seront représentés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ORCHIDEES

TIRAGE N° 67 DU 27 OCTOBRE 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	271 551 731 821 1 511 7 671 9 571 267 961	500 500 500 500 2 000 2 000 2 000 1 000 000	5	855 5 965	500 2 000
2	72 912 0 492 04 022	200 500 2 000 10 000	6	6 076 326 756 776 896 9 726 86 466	100 600 600 600 600 600 2 100 10 100
3	023 183 5 501 50 613 76 433 394 823	500 500 2 000 10 000 10 000 4 000 000	7	027	500
4	4 494 0 284 6 734 26 644	100 400 2 100 2 100 10 100	8	038 818 63 728	500 500 10 000
5	435 595	500 500	9	99 35 129 82 349	200 10 000 10 000
			0	00 30 40 500 2 120 12 840 20 910	200 200 200 700 2 000 10 200 10 000

PROCHAIN TIRAGE LE JEUDI 4 NOVEMBRE 1982
TRANCHE DE LA SAINT-HUBERT à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO — TIRAGE N° 43 — 17 25 30 38 39 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

Prochain Tirage le Jeudi 4 Novembre 1982 Validation Jusqu'au 3 Novembre Après-Midi

LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DES ORCHIDEES 1982 - N° 67

CARNET

BREF

ANIMAUX

GOLF POUR LA S.P.A. – La Société protectrice des animaux annonce qu'une compétition de golf sera organisée à son profit au Golf de Fourqueux, 36, rue Saint-Nom, 78112 FOURQUEUX. Tél. : 451-41-47, le lundi 1er novembre et sera renouvelée chaque année.

ASSOCIATIONS

L'université du 13e. – Les cycles de l'université de quartier du 13e arrondissement de Paris recommencent à partir du 2 novembre (atelier mécanique ; cours de langues : anglais, italien, espagnol ; atelier de peinture ; initiation au jazz, à l'astrologie ; rencontre-débat sur l'emploi). D'autres cycles commenceront en janvier et en février.

★ B.P. 339, 75624 Paris Cedex 13.

FORMATION PERMANENTE

ARTS ET MÉTIERS. – Le Conservatoire national des arts et métiers organise un programme d'enseignement, en cours du soir, sur les relations science, technologie et société. Cette formation *multidisciplinaire*, qui s'adresse à des titulaires d'une maîtrise ou d'un D.E.A., regroupe six cours : technologie et société, méthodes d'aide à la décision, politique de l'environnement, méthodes de gestion de la recherche et du développement, aspects socio-économiques des techniques spatiales et prospective et stratégies industrielles.

★ 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris, Cedex 03. Tél. : (1) 271-24-14, poste 366.

HANDICAPÉS

LES JOURNÉES DU SPORT ADAPTÉ. – La Fédération française d'éducation par le sport des personnes handicapées mentales organise des journées du « sport adapté » du 2 au 6 novembre dans plus de vingt grandes villes de France.

En Ile-de-France, la journée du sport adapté aura lieu le samedi 6 novembre de 9 h à 18 h au Complexe sportif de la Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 75015 PARIS.

★ F.F.E.S.P.H.M., 89, rue Mademoiselle, 75015 PARIS. Tél. : 273-18-13.

Réceptions

– A l'occasion de la fête nationale, M. Otto Eiselberg, ambassadeur d'Autriche, a donné une réception, mardi, dans les salons de sa résidence.

Naissances

– M. Jean-Marc FONTAINE et Mme, née Florence Galichet-Galli, Yvan-Alexandre, Léa-Sophie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jehan-Philippe.

Vincennes, le 26 octobre.
5, allée Bainville,
94300 Vincennes.

Adoptions

– M. Jacques BONNOT et Mme, née Régine de Jouennes, ont la très grande joie de faire part de la venue dans leur foyer de leur fils

Jacques-Emmanuel,
né le 4 mai 1982.

Décès

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Dominique AMBROSI,
décédé à Marseille le samedi 23 octobre, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses obsèques ont lieu mercredi 27 octobre à Valle-di-Rostino (Haute-Corse), son village natal.

[Dominique Ambrosi avait commencé sa carrière journalistique à « Combat », à « la Bataille », puis avait collaboré au « Méridional » pendant dix-huit années, avant de prendre sa retraite.]

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Gabrielle BONNAFOUS-PIERRARD,
veuve de M. Max Bonnafous,
ancien ministre,

pieusement décédée le 14 octobre 1982 à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 20 octobre 1982, à Saint-Antoine-Ginestière (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue Victor-Hugo, Paris-16e.
La Ramure,
avenue des Bois, 06000 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Yvonne GOUVERNÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chef des chœurs
de l'Orchestre national
de la Radiodiffusion française,
survenu à Paris le 26 octobre 1982, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

De la part du Père Bernard Aubertin
Et des familles Aubertin, Aubry, Boissinot, Boulet, Cart, Delachambre, Gregy, Hamoir, Martin, Maugey, Meyer, Porcheur, Thiebaut.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 29 octobre 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e), où l'on se réunira, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

94, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

– Laurence et Agnès Henry, ses filles,
Marion et Romano Zanotti, sa fille et son gendre,
Charlotte et Sarah Zanotti, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charles HENRY,

survenu le 27 octobre 1982 en son domicile, 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

L'inhumation aura lieu le samedi 30 octobre.

On se réunira à 14 h 15 à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André LAZAREVITCH,

survenu le 19 octobre 1982, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le 2 novembre dans l'intimité familiale.

De la part de Mme Christiane Lazarevitch, son épouse, ses enfants et toute sa famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Car ce que vous aimez le plus en lui peut être clair en son absence. »
K. Gibran.

– Le docteur Alain Wahl,
Le docteur M. Leoni et Mme,
M. J. Colmant et Mme le docteur A. Colmant-Créton,
Armelle Piteux-Leoni, Jean-Baptiste et Lætitia,
Geneviève Leoni,
Arno Leoni,
Les familles Leoni, Créton, Colmant, Macouin, Toulas,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique LEONI,
docteur en médecine,
survenu le 22 octobre 1982, à Paris.

Une messe sera célébrée le mercredi 3 novembre, à 16 heures, en l'église Saint-Hippolyte, 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu à Saint-Nicolas-de-Véroce (Haute-Savoie).

29 bis, avenue de La Motte-Picquet,
75007 Paris.
Tour Béryl,
40, avenue d'Italie,
75003 Paris.

– Pour le sixième anniversaire de la mort de

Sergine CHAMBELLANT de MAILLY
et le décès de
Alice de MAILLY,
sa tante, le 17 septembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, une pensée émue est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

– Volonne, Cotonou (Bénin), Soissons.
Mme Poindron Paul et ses enfants,
M. et Mme Veillon Eric,
M. et Mme Dobrowolsky Ignace,
Les familles Dobrowolsky, Dupret, Poindron, Dehu-Bar, Paqueriaud, Kronek, Dubreuil, parents et alliés,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Paul-Henri POINDRON,
survenu dans sa cinquante-quatrième année à Volonne (04) le jeudi 21 octobre 1982.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Volonne (04) le vendredi 22 octobre 1982.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Jean-Marie Pontevia, son épouse,
Mathias et Judith, ses enfants,
M. et Mme Gabriel Pontevia et leurs enfants,
Les familles Pontevia, Barde, Kettrer, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie PONTEVIA,
agrégé de l'Université,

survenu, le 27 octobre 1982, à Bordeaux.

Ses amis croyants pourront se réunir à la basilique Saint-Seurin à Bordeaux, le vendredi 29 octobre 1982, à 9 h 15.

Cette prière sera suivie d'un ultime adieu à

Jean-Marie,
à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Talence, après ces cérémonies, le même jour à 11 heures.

38, rue Pradas,
33700 Mérignac.

Remerciements

– Mme Jacques Ollier,
M. et Mme Jean-Pierre Ollier et leurs enfants,
M. et Mme Guy Dobanton et leurs enfants,
M. Philippe Ollier et ses enfants,
M. Daniel Ollier,

Et toute la famille,
profondément touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée dans leur douloureuse épreuve, vous adressent leurs sincères remerciements.

– Les sociétés Grossol et Budi et leur personnel, profondément touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. Jacques OLLIER,
vous expriment leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Raymond KOURILSKY,
une pensée affectueuse est demandée à ses amis, en union avec la messe dite à son intention, le dimanche 31 octobre 1982, à 11 h 30, en l'église Saint-André de l'Europe, sa paroisse.

Communications diverses

– Commémorant l'anniversaire de l'armistice, l'Amicale libre du 22e B.M.N.A. invite tous les représentants et les porte-drapeaux des régiments des tirailleurs, des zouaves et des spahis à assister à une prière œcuménique le vendredi 5 novembre, à 17 heures, à la grande mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, 75005 Paris. Métro Monge, autobus 67.

ARLEQUIN RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 68 DU 27 OCTOBRE 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier					
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 70 F dans toutes les séries					
88	Tous les billets terminés par 88 gagnent 570 F dans toutes les séries					
	Numéros gagnants dans toutes les séries					Sommes à payer
004	0004	1004	2004	3004	4004	4 400
	5004	6004	7004	8004	9004	4 400
	0040	1040	2040	3040	4040	800
	5040	6040	7040	8040	9040	800
	0400	1400	2400	3400	4400	800
	5400	6400	7400	8400	9400	800
477	0477	1477	2477	3477	4477	4 400
	5477	6477	7477	8477	9477	4 400
	0747	1747	2747	3747	4747	800
	5747	6747	7747	8747	9747	800
	0774	1774	2774	3774	4774	800
	5774	6774	7774	8774	9774	800

	Numéros gagnants	Sommes à payer		Numéros gagnants	Sommes à payer	
		série 32	Autres séries		série 32	Autres séries
2819	1289	10 000	2 000	8129	10 000	2 000
	1298	10 070	2 070	8192	10 000	2 000
	1829	10 000	2 000	8219	10 000	2 000
	1892	10 000	2 000	8291	10 000	2 000
	1928	10 070	2 070	8912	10 000	2 000
	1982	10 000	2 000	8921	10 000	2 000
	2189	10 000	2 000	9128	10 070	2 070
	2198	10 070	2 070	9182	10 000	2 000
	2819	3 000 000	30 000	9218	10 070	2 070
	2891	10 000	2 000	9281	10 000	2 000
	2918	10 070	2 070	9812	10 000	2 000
	2981	10 000	2 000	9821	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 10 NOVEMBRE 1982 - TIRAGE TELEVISE A 19 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 27 OCTOBRE 1982

MÉDECINE

Les fonds du Haut Comité de lutte contre le cancer seront dévolus à la Fondation pour la recherche médicale

Lors d'une assemblée générale extraordinaire réunie à Paris le 27 octobre, les membres du conseil d'administration du Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer ont décidé la dissolution de cette association.

Les pouvoirs publics n'étaient pas opposés à une telle décision, prévue depuis quelques semaines (*le Monde* du 2 octobre).

S'il n'a pu remplir le rôle qui lui était dévolu, le Haut Comité soulève, en disparaissant, de nombreuses questions concernant l'harmonisation des questions privées et publiques en matière de financement des programmes de recherche sur le cancer.

Il reste maintenant à savoir quelles mesures entendent prendre, dans ce domaine, les deux ministères concernés : celui de la recherche et de l'industrie et celui de la santé.

Cette « autodissolution » témoigne des tensions particulièrement vives qui agitent, depuis plusieurs années, les milieux associatifs dont l'objectif principal est de collecter des fonds privés pour financer une part de la recherche en cancérologie. Elle démontre aussi qu'il était illusoire de penser qu'une « super-association » parviendrait à faire taire les volontés hégémoniques des deux principales associations adhérentes : la Ligue nationale française contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (1). A elles seules, ces deux associations font état, pour l'année 1981, d'un peu plus de 220 millions de francs de crédit (collectes, dons et legs), soit plus que les fonds publics destinés à ce même domaine.

Elles sont, d'autre part, engagées dans une très vive compétition qui rendait impossible tout arbitrage du Haut Comité, contraint, de par ses statuts, de respecter l'autonomie des associations adhérentes et n'ayant qu'un droit de regard *a posteriori* sur leurs gestions.

Certaines critiques avaient, d'autre part, été formulées dans les milieux médicaux et scientifiques sur la manière dont le Haut Comité avait utilisé ses propres fonds (une dotation de 5 millions de francs accordée par les pouvoirs publics sur un crédit initialement destiné à la prévention). En retour, le Haut Comité n'est jamais parvenu à obtenir des deux principales associations certains détails sur leurs gestion à propos desquelles un rapport officiel (2) estimait, en 1979, qu'elles étaient pour le moins « *passibles de réserves* ». Il n'est au total parvenu qu'à obtenir une coopération de façade.

La disparition du Haut Comité survient trois mois après la démission de son président M. Roger Grégoire, ancien président, de section au Conseil d'État. Les fonds dont disposait encore le Haut Comité (environ 1 million de francs d'actif, auquel il faut ajouter les sommes qui devront être versées durant quelques années dans le cadre de contrats de recherche, seront dévolus à la Fondation pour la recherche médicale et non, comme la demande en avait été faite, à l'association récemmment constituée pour mener la concertation nationale sur le cancer lancée il y a quelques mois par M. Jack Ralite, ministre de la santé (*le Monde* du 8 septembre 1982).

Le ministère de la santé devra, d'autre part, se prononcer, prochainement sur la liste de propositions faites par M. Grégoire dans le but d'harmoniser les actions publiques et privées dans ce domaine. Quel sera l'apport de la concertation *nationale qui a inclu parmi de nombreux* sujets ce thème de réflexion ? Comment l'opinion publique pourra-t-elle comprendre que la collecte répétée de fonds privés pour la recherche sur le cancer n'est pas suivie d'un minimum de cohérence et de complémentarité ? En d'autres termes, si l'échec du Haut Comité n'est pas rapidement surmonté par la volonté politique clairement affirmée de clarifier cette situation et de remédier aux incohérences actuelles – quitte à limiter la marge de *manœuvre de certaines associations* – la menace majeure, celle du discrédit jeté sur les campagnes d'appel à la générosité publique, pourrait bien, à terme, se réaliser. Faute de ne pas avoir été mieux utilisés les « *fruits de la générosité du public* » – pour reprendre les termes du rapport Goetze – se feraient alors de plus en plus rares.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer avait la forme juridique d'une association type loi de 1901 à laquelle adhéraient plusieurs autres associations souvent reconnues d'utilité publique.

(2) Il s'agit du rapport établi en 1979 à la demande de M. Raymond Barre, alors premier ministre, par M. Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France.

● *Le prix Grand Siècle 1982, d'un montant de 50 000 francs, vient d'être attribué, sur proposition du professeur Jean Bernard, à quatre journalistes scientifiques : d'une part à notre collaboratrice le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte ; d'autre part à MM. Pierre Desgraupes, Etienne Lalou et Igor Barrère. Le jury a estimé que* « ces quatre journalistes (...) méritaient de recevoir ce prix qui met à l'honneur, à travers eux, les journalistes de la presse scientifique, artisans des progrès de l'information médicale auprès du grand public ».

DÉFENSE

APRÈS L'ANNULATION D'IMPORTANTS CRÉDITS MILITAIRES EN 1982

M. Mauroy annonce que les armées bénéficieront du collectif budgétaire de fin d'année

M. Méhaignerie (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a évoqué, mercredi 27 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, la parution, au *Journal officiel* des lundi 18 octobre et mardi 19 octobre, d'un arrêté du ministre du budget, annulant 22 milliards de francs d'autorisations de programme et 7 milliards de crédits de paiement. Il a indiqué à ce sujet : « *De quel droit le gouvernement s'est-il autorisé à prendre de telles mesures sans consulter le Parlement ? En fonction de quels critères a-t-il choisi de réduire de quelque 25 % en volume les crédits d'investissement de certains ministères ?* »

M. Mauroy a répliqué : « *L'existence d'une réserve de 15 milliards, prise sur les crédits du budget de 1982, est publique depuis le conseil des ministres du 7 octobre. Le ministre du budget a informé le Parlement à plusieurs reprises de l'usage qui en serait fait. La décision que vous évoquez ne peut donc surprendre. Elle est, au surplus, parfaitement légale. Je comprends mal que, après nous avoir taxés de laxisme, on vienne nous reprocher de modérer les dépenses publiques.* »

Le premier ministre a ajouté : « *Et, s'il est vrai que les autorisations de programme militaires sont en baisse, c'est à cause de la mauvaise gestion de 1980 et 1981. Nos prédécesseurs avaient pris, en effet, la mauvaise habitude de majorer les autorisations de programme militaires, sans toujours mettre en regard les crédits de paiement correspondants. C'était du trompe-l'œil ! Pour juger valablement, ce sont donc les crédits de paiement qu'il faut examiner : or ils ont progressé cette année de 11,3 % par rapport à 1981, et nous espérons porter leur croissance à 12 % grâce au collectif de fin d'année* (1). *C'est dire que le procès que vous nous faites est mal fondé.* »

Répondant ensuite à M. Hamel (U.D.F., Rhône) sur l'annulation de crédits du ministère de la défense, M. Mauroy a souligné : « *Le budget de la défense pour 1982, tel que vous l'avez voté, devait représenter 3,895 % du P.I.B. prévisionnel ; après l'annulation de crédits que vous incriminez, son exécution représentera 3,90 % du P.I.B. réalisé. C'est dire que la part des ressources nationales affectées à la défense est au moins égale à ce que le Parlement a voulu et que nous respectons intégralement nos engagements. Les 3 200 millions de francs de crédits de paiement annulés équivalent à 2,25 % du budget de la défense pour 1982, lequel aura finalement progressé de 14,5 % par rapport à 1981, au lieu des 17 % prévus initialement. Quant à la force nucléaire stratégique, loin d'être affectée, elle conserve la priorité avec 26 % des crédits budgétaires.* »

Pour M. Mauroy, « *Il est normal que tous les ministères participent à l'effort de rigueur budgétaire et concourent à l'objectif de limitation du déficit à 3 % du P.I.B., auquel nous nous tiendrons rigoureusement. Cependant, nous avons le souci de ne pas mettre en difficulté notre industrie aéronautique militaire. Le ministre de la défense revient de l'Inde où un contrat vient d'être passé pour l'achat de quarante Mirage-2000. Dès le premier semestre de 1983, notre armée de l'air commandera à son tour des appareils du même type. Nous ne renonçons à rien, nous étalons seulement dans le temps des commandes et des livraisons qui, du reste, avaient pris du retard avant nous. En fin de période, la loi-programme aura été exécutée à 99 % en termes de livraison, au prix de la substitution du Mirage-F 1 au Mirage-2000 décidée avant le 10 mai. Je rappelle qu'en 198, le programme d'acquisition de véhicules tactiques avait déjà pris trois ans de retard, le programme d'artillerie lourde cinq ans. Il ne faudrait pas oublier certaines responsabilités.* »

(1) N.D.L.R. – Le collectif budgétaire de fin d'année est un document, soumis à l'approbation parlementaire, qui rectifie les crédits affectés à certains ministères et qui propose de financer certaines dépenses supplémentaires en dégageant des ressources nouvelles.

Le bureau exécutif du P.S. souhaite « une réforme rapide et globale » du service national

« *Pour les socialistes, les citoyens doivent redevenir les maîtres de leur destin dans tous les domaines, y compris celui de la défense : seule la conscription peut faire appel à la participation du peuple tout entier* », a déclaré, mercredi 27 octobre, le bureau exécutif du parti socialite qui ajoute : « *Notre pays, qui élargit son espace de liberté dans le monde, a besoin d'une défense capable de dissuader toute agression. La dissuasion nucléaire, ultime recours, ne peut suffire. Elle est un élément d'une dissuasion globale, fondée sur une volonté démocratique qu'atteste l'existence d'une armée de citoyens.* »

« *Trop souvent, le service national est synonyme d'ennui, de passivité et de soumission. Seule, une réforme en profondeur permettra de rendre au soldat sa pleine citoyenneté et de faire du passage sous les drapeaux un apprentissage de la responsabilité. Les trente premières mesures prises par Charles Hernu, ministre de la défense, illustrent bien cette volonté de changement. La modification du contenu du service par voie réglementaire et par voie législative est engagée. Solidaires de l'action gouvernementale, nous sommes persuadés que seule une réforme rapide et globale du service national permettra de réconcilier la jeunesse et le service national.* »

Après avoir énuméré diverses mesures – dont certaines sont déjà appliquées – destinées à améliorer le contenu et le style du service national, le bureau exécutif du P.S. rappelle l'attachement des socialistes « *à une organisation nouvelle de la conscription permettant, par la mise en œuvre d'une préparation militaire efficace et de périodes de réserves effectives, d'aboutir à la réduction du service militaire à six mois dans le cadre d'un service national de durée différenciée* ».

ÉDUCATION

MISE EN GARDE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

(Suite de la première page.)

« *L'Université n'est pas une garderie en attendant le service militaire* », souligne l'adresse des académiciens. Ils préconisent donc la mise en place d'une évaluation à deux degrés : un diplôme de sortie reconnu par les conventions collectives, distinct du certificat d'accès au cycle suivant (« *on ne choisit pas le but de son voyage après, mais avant la sortie de l'autoroute* »).

L'Académie suggère, pour éviter les « *séries de propédeutique de deux cents étudiants* » qui sont « *absurdes* » la création de « *collèges d'enseignement du premier cycle avec un directeur, un responsable pour chaque DEUG (diplôme d'études universitaires générales), un responsable par discipline et des équipes pédagogiques* ». Elle recommande le maintien de la dualité diplôme national-diplôme d'université, mais souhaite l'institution d'un doctorat unique « *dont la préparation durerait de trois à cinq ans, y compris le D.E.A.* » (1) et qui serait l'équivalent du « *Ph. D* » anglo-saxon.

Les académiciens rappellent que « *la majorité des diplômes à caractère fondamental mènent à la vie professionnelle* » et demandent qu'on ne les oppose pas aux autres (D.U.T., M.S.T., D.E.S.S., etc. (2).

L'adresse note que la recherche scientifique pendant les douze dernières années a été « *délaissée et aliénée* », en raison de l'inflation du nombre des universités et des enseignants chercheurs, d'une part, et, de l'autre, de la diminution d'un quart des crédits de recherche. Les académiciens demandent que les nominations et promotions soient faites exclusivement au choix, en fonction du talent, et du « *talent seul* », ce qui exclut les scrutins de liste et les tirages au sort.

Le texte de l'Académie s'en prend particulièrement au rapport Peretti sur la formation des enseignants (*le Monde* du 23 mars 1982), en soulignant que « *l'expérience pédagogique et l'ancienneté ne garantissent pas la compétence scientifique* », qui doit rester « *l'exigence préalable et première* ». Elle souhaite le maintien de tous les concours de recrutement (CAPES, agrégation) et recommande que les professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles soient titulaires du doctorat. Elle suggère aux universités d'organiser des cycles de préparation aux concours des écoles d'ingénieurs.

L'Académie supplie enfin le ministre de respecter la spécificité des grands établissements scientifiques comme le Collège de France, le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire national des arts et métiers, ainsi que les écoles normales supérieures. « *Si d'aventure, la singularité de l'un d'entre eux était entamée, ce n'est pas seulement son avenir qui serait compromis, c'est une des plus heureuses créations du génie de notre peuple qui disparaîtrait ; la communauté scientifique française tout entière se trouverait affaiblie* », a averti solennellement l'Académie.

(1) D.E.A. : diplôme d'études approfondies ; Ph. D : doctorat d'université.

(2) Diplôme universitaire de technologie ; maîtrise de sciences et techniques ; diplôme d'études supérieures spécialisées.

SPORTS

RUGBY

RADIÉ A VIE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

La guerre de M. Elie Pebeyre contre la « république des béni-oui-oui »

Ancien vice-président de la Fédération française de rugby (F.F.R.), M. Elie Pebeyre n'est plus le même homme, depuis sa radiation à vie, prononcée le 18 septembre par le comité-directeur de la F.F.R., sous la pression de son président, M. Albert Ferrasse. Longtemps cité en exemple pour sa discrétion, il a déclaré la guerre au maître de la F.F.R. et bombarde aujourd'hui de mots cruels ses anciens amis de la « république des béni-oui-oui ». Son fils, l'ancien international, Michel Pebeyre, a été nettement battu, le 26 octobre, aux élections du comité de rugby du Limousin, où les dirigeants brivistes ont voté contre lui. A Brive, où vit M. Pebeyre, ces affaires provoquent une certaine agitation.

Correspondance

Brive. – Des amis de longue date. Il occupait une place de choix dans le clan depuis 1966. Il aida M. Albert Ferrasse à prendre le pouvoir. Ce dernier vient de le faire exclure de la F.F.R. Saura-t-on vraiment pourquoi un jour ? Au-delà des questions d'honneur avancées devant les tribunaux, s'agissait-il simplement de l'aboutissement d'un combat de chefs autour du fauteuil présidentiel ? En tout cas, dans le bureau cossu de son commerce de vêtements, installé dans l'une des rues les plus animées de Brive, le vaincu de la veille présente les symptômes d'un homme qui veut gagner demain. A l'en croire, le dossier d'Auxerre (1) ne serait que le préambule d'un grand baroud : « *D'autres suivront. Je réintégrerai la F.F.R. par la grande porte, non pas pour me venger, mais pour réformer tout le rugby que les spectateurs désertent à cause d'une politique délirante.* »

Depuis des mois, les dirigeants du club local voient partir ces fusées vers le ciel agenais. Au départ de l'affaire, lorsque M. Pebeyre commença à parler à haute voix de « *la trahison à doses homéopathiques* » de son ami Albert, les hommes du Club athlétique briviste se réunirent en conclave pour décréter un soutien total à leur concitoyen. Depuis cette réunion, en mars 1981, ils ont payé pour leur acte de solidarité. Si cher, qu'aujourd'hui, parfaitement pénétrés des réalités de l'autocratie fédérale, ils multiplient les contacts avec le maître de la cité d'Autin.

M. Roland Guinjard, le président du club, est longtemps resté assis entre deux chaises, partagé entre son amitié pour l'homme déchu, qui l'avait coopté, et l'intérêt du C.A. briviste. En démissionnant du comité directeur, le 7 octobre, M. Pebeyre lui a rendu service. Cet industriel, âgé de quarante-neuf ans, s'évertue à rétablir des relations très sérieusement perturbées.

Mal à l'aise pour dévoiler tout le contenu des passes dans le dos faites par M. Ferrasse au club, M. Guinjard évoque rapidement quelques « *petites anomalies d'arbitrage impossibles à prouver* ». Il s'attarde, en revanche, sur d'autres préjudices : « *Sur le plan du recrutement, la gêne a été formidable. A moins d'être idiot, un garçon qui a de l'avenir sait pertinemment qu'il vaut mieux pour lui ne pas venir dans un club qui n'est pas en odeur de sainteté.* » Mais il y a eu pire pour la fierté de cette ville de 50 000 habitants dominée par des hommes de commerce et d'industrie très attachés au quatrième pouvoir que représente le rugby.

M. Albert Ferrasse l'a déclaré publiquement : « *Je sers d'abord mes amis.* » Il voulait parler de la désignation des terrains pour la phase finale du championnat. Celui de Brive, habituellement transformé deux fois par an en arène bouillonnante par la grâce de M. Pebeyre, alors bien placé, a été « *oublié* » aux printemps 81 et 82. Conséquence : 50 000 francs à 60 000 francs perdus pour les caisses du club qui tourne sur un budget annuel de 2,60 millions de francs.

Fâcheuse coïncidence aux yeux de la mairie qui venait d'investir, à la demande du club, 5 millions de francs dans l'agrandissement du stade, dont la capacité se trouve maintenant portée à 20 000 places.

Brive semble en avoir maintenant ras-le-bol de la guerre Pebeyre-Ferrasse. Comme par hasard aussi, cinq matches de championnat mettent directement en concurence, cette saison, le club de la sous-préfecture corrézienne avec celui de la préfecture, Tulle. Malgré les dénégations fédérales, les supporters évoquent le complot. Les joueurs... jouent en pensant inévitablement à la même chose dès la plus petite faute d'arbitrage. L'ambiance est empoisonnée aussi par la tenue, en avril 1983, d'élections générales. Elles n'avaient pas eu lieu depuis quatre ans. La mise à l'écart forcée d'Élie Pebeyre aiguise les appétits. Mais on doute que ce dirigeant, rompu aux manœuvres électorales, laisse faire. Des listes et des noms circulent en ville, parfois appuyés par des courriers insolites.

M. Guinjard, qui avait annoncé *urbi et orbi* son départ pour 1983, entend « *rempiler* » de crainte de voir « *des bras cassés tout détruire* ». Il redoute les offensives d'anciens joueurs eux-mêmes divisés. Le poste de président du C.A. briviste place l'heureux élu parmi les hauts notables de la ville. C'est aussi cela, le rugby !

LLIBERT TARRAGO.

(1) Un prêt de 700 000 F, accordé par l'Etat, a été fait au Rugby-Club d'Auxerre, ville dont M. Jean-Pierre Soisson, alors ministre de la jeunesse et des sports, est maire, après avoir transité de septembre 1980 à avril 1981 par la Fédération française de rugby.

RELIGION

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES FRANÇAIS A LOURDES

L'Eglise prépare une révision de son enseignement *sur la souffrance*

De notre envoyé spécial

Lourdes. – Pour la troisième fois, au moins, l'assemblée plénière de l'épiscopat français, réunie à Lourdes, s'est préoccupée du dossier de la santé. Bien que l'Eglise ne soit plus à l'époque d'une chrétienté où elle organisait elle-même tous les services sanitaires et sociaux, elle a conservé un penchant naturel pour le monde des malades et leurs difficultés propres. Dans ce domaine, elle estime pouvoir faire davantage et d'une manière plus cohérente.

Le rapport présenté à l'assemblée affirme, non sans raison, que la tendresse des soins est symbolique de l'amour et que tout malade – pourtant confronté à l'ennui et à l'absurde de sa condition – est en quête du sens de la vie. Tout être humain rencontre, tôt ou tard, la souffrance du corps et de l'esprit, la révolte, l'incompréhension.

Le problème majeur est celui de la souffrance. Plus personne ne nie le côté « doloriste » d'une certaine théologie. L'Eglise traîne un redoutable passif à cet égard et il lui est bien difficile de remonter cette pente de Sisyphe.

« *On a dit, on a trop dit, on a mal dit*, écrit l'abbé Christian Montfalcon (Lyon), *que la souffrance est rédemptrice. On a laissé entendre que le seul fait de souffrir était méritoire : cette affirmation n'est pas convenable. Le vrai est que la souffrance taraude, qu'elle fait éclater la cohérence, qu'elle disjoint. Elle pourfend et laisse pantelant. Il existe des désespoirs terribles, sortes de suicides affectifs, qui acheminent à la mort sociale ou à la mort physique dans un complet isolement.* »

Récemment, des médecins catholiques ont suggéré à Jean-Paul II de mettre en chantier une encyclique sur la souffrance. De son côté, l'épiscopat français est tenté par ce sujet qui requiert bien des élucidations.

L'épiscopat a sérieusement préparé des dossiers à usage interne, mais que l'on peut se procurer, 106, rue du Bac à Paris (7e). Ils traitent des divers aspects de ces questions brûlantes : la vie spirituelle dans le monde de la santé, la mort, etc. Un de ces dossiers est consacré aux disciplines psychologiques et psychanalytiques. Élaboré par le Père Émile Granger (Saint-Étienne), ce dossier frappe par sa rigueur après toutes les sottises trop longtemps proférées par l'Église romaine.

Encore que « *la psychanalyse ne soit ni pour, ni contre la religion* » (Freud), elle peut contribuer à purifier la foi en éclairant le sens des rites et des symboles, en apprenant à se mieux connaître soi-même, à mieux comprendre son prochain et même, en incitant à briser les idoles, ce qui est constitutif de mouvement même de la foi.

HENRI FESQUET.

THÉATRE

« LE CIRQUE », de Claude Mauriac

Les chimères du trapèze volant

Une bonne chose, de la part de Claude Mauriac, que d'imaginer une suite de songeries, de courts examens de conscience, sur les « numéros » d'un cirque forain.

Le spectacle, rythmé par Nicolas Bataille, est coloré, chantant, drôle et attachant autant qu'un soir de cirque, et cela passe à toute vitesse, et néanmoins le spectateur est promené en pleine poésie, car ces saynètes qu'invente Claude Mauriac sont du même esprit, de la même eau de source, que les courts poèmes de Mallarmé sur un éventail, sur un rideau blanc, que les notes de Francis Ponge sur une lessiveuse ou une pomme de terre.

Il s'agit d'indiquer doucement ce qu'une chose a d'invisible, dans son évidence, ce qu'elle a de tu, d'inavoué, dans sa franchise.

Jongleur, dresseur de tigre, acrobate, clown blanc, et les autres, viennent ainsi à tour de rôle exercer leurs magies, comme dans un vrai chapiteau, pour les rires des enfants, et, ce faisant, quelques paroles leur échappent, qui ont le mérite de n'être pas tristes, pas « faciles », mais qui expriment à quel point le jeu et la vie de chaque jour mènent une drôle de contredanse.

C'est souvent très beau, et Claude Mauriac est décidément un écrivain inclassable, très personnel, très pénétrant, et modeste : il fait penser à ces courants, violents, froids ou chauds, qui quadrillent l'eau de mer, là-devant, pas loin de la plage, que l'on ne voit pas à l'œil nu, et qui vous emportent en traîtres dès que les jambes nagent dedans.

Ce passage d'un petit cirque familial à la scopie, plutôt à la lanterne magique, défile sous nos yeux, je l'ai dit, comme un vol de courlis, en un éclair. Et la gaieté du cirque est là, et, si l'on ose dire, son calcium vitaminé.

Que des remerciements à faire à tous, au metteur en scène Nicolas Bataille (autre vrai artiste pas crâneur, comme Mauriac), au décorateur Jacques Noël, aux comédiens, Bruno Raina et Jean-Marc Montel (frères siamois, chevaux, jongleurs), à Sophie Fontaine (trapéziste), à Didier Rousset (clown Auguste) et Jérôme Keen (clown blanc), à Luc Bernard, Valérie Jeannet, Laurent Meda.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Huchette, 22 h 30.

« LILI LAMONT » AU FONTAINE

Terne star

Depuis que les dieux se sont tus et que l'on ne décapite plus les reines, la déchéance des stars oubliées tient une place de choix dans la mythologie populaire — on peut dire universelle. Les idoles fanées, rongées d'alcool et de souvenirs amers, exercent une fascination plutôt morbide d'où sont nés quelques superbes mélodrames : *Une étoile est née, Boulevard du crépuscule, The Rose, Veronika Voss,* entre autres, mais pas *Lili Lamont*.

Pourtant la pièce d'Arthur Whitney-platement adaptée par José André Lacour — accumule tous les ingrédients : un club de fans peu nombreux mais pittoresques — dont l'inévitable travesti — et la star qui n'a pas tourné depuis vingt ans. Elle craque, brise son image et le rêve de ses admirateurs. Scène de saoulographie, vengeance des cloportes. La star récupère la situation en les faisant pleurer avec la tirade de Marie Stuart allant à l'échaffaud, puis elle repart seule vers son destin.

L'histoire est sans surprise, le spectacle aussi : dès la première réplique, les comédiens attaquent fort et faux, et ça continue jusqu'à la dernière. Ce n'est plus un mélodrame, mais une farce. Leur scène de vengeance devient franchement déplaisante. Quant à Micheline Presle, elle est une Lili Lamont resplendissante, solide. Elle respire la joie de vivre et la gentillesse. Elle s'est trompée de pièce, elle ne semble même pas souffrir de se trouver dans cette galère. La mise en scène est de René Dupuy.

COLETTE GODARD.

* Théâtre Fontaine — 20 h 30

CINÉMA

« UNE CHAMBRE EN VILLE », de Jacques Demy

Mythologie de la passion

Dix ans d'absence, ou presque, du cinéma français. Des projets non aboutis. En 1978, un film à costumes, *Lady Oscar*, production japonaise, en langue anglaise (d'après une bande dessinée célèbre au Japon), tournée en France, mais jamais distribuée en dehors du marché asiatique. En 1980, *la Naissance du jour*, adaptation d'un roman de Colette pour la télévision. Et puis, enfin, ce magnifique retour à Nantes où, jadis, Lola, chanteuse de cabaret, attendait l'homme qu'elle aimait.

Voilà donc Jacques Demy retrouvé, après un trop long temps de purgatoire. Demy et Nantes, sa ville natale, assombrie cette fois — nous sommes en 1955 — par une grève d'ouvriers des chantiers navals. Une histoire d'amour qui tourne mal, un langage chanté comme dans *les Parapluies de Cherbourg : Une chambre en ville* serait donc, un retour au brillant passé du cinéaste avec, pour être ou paraître d'aujourd'hui, des allusions précises à la lutte des classes, et le cœur à gauche ? Attention, ne dérapons pas !

Ce sujet, Jacques Demy le portait, en lui depuis 1953. Il commença d'écrire un roman, le transforma en scénario dans les années 60, essaya d'en tirer un film dans les années 70, fut à deux doigts d'y parvenir, et puis cela ne marcha pas. S'il est vrai qu'*Une chambre en ville* doit, finalement, son existence à Christine Gouze-Rénal, belle-sœur du président de la République, la productrice a pris autant de risques avec ce film que Mag Bodard, en 1963, avec *les Parapluies de Cherbourg*. On ne réduit pas Demy à une mode ou une option politique. Le projet qu'il a mûri pendant ses périodes de création et d'inactivité est devenu une œuvre portant, certes, la marque des luttes ouvrières qu'il connut à Nantes, mais renvoyant, par le flux, toujours essentiel chez lui, des sentiments, à toute sa mythologie personnelle de la passion, des jeux du destin.

Lorsque, dans une rue de Nantes située entre l'hôtel de ville et la cathédrale, des manifestants affrontent des C.R.S. casqués et armés de boucliers, deux chœurs d'opéra se répondent pour dire une tragédie sociale au cœur de laquelle va se déterminer une tragédie intimiste. Les scènes d'extérieurs, toutes très belles, très fortes et, sur la fin, violentes, sont assez rares. Tout converge vers cet appartement de la rue du Prince-Albert où Margot Langlois (Danielle Darrieux), ancienne baronne et veuve d'un colonel, sous-loue une chambre à Guilbaud (Richard Berry), ouvrier métallurgiste en grève.

Violette (Fabienne Guyon), une vendeuse de magasin, aime Guilbaud. Il lui laisse croire qu'il l'aime, mais il est pris d'un coup de foudre pour Edith (Dominique Sanda) qui, mariée à Leroyer, un commerçant riche et sexuellement impuissant (Michel Piccoli), se promène nue sous un manteau de vison, s'offrant à qui veut la prendre.

Les traditionnelles situations mélodramatiques, que Demy transcendait par une mise en scène ondoyante, et les dialogues chantés du quotidien existent toujours, mais renforcés par la tension de cette grève traversant toute la ville et venant battre de sa marée montante le seuil de l'immeuble d'où Margot Langlois ne sort jamais.

Margot et la fatalité

C'est elle le point central, le personnage principal du film, femme mûre, synthèse bourgeoise de Mme Desnoyers *(Lola)*, de Mme Emery *(les Parapluies de Cherbourg)* et de Mme Garnier *(les Demoiselles de Rochefort)*. Vêtue de noir ou de rouge dans son appartement calfeutré où dominent les couleurs pourpre et bleu sombre, elle voit venir, partir, revenir vers elle tous les autres personnages que la mise en scène de Demy tient, en somme, en laisse, donnant juste assez de jeu à cette laisse pour qu'ils se croient libres. La chambre d'hôtel où Edith fait l'amour avec Guilbaud, la boutique du passage Pommeraye où Leroyer, ce demi-fou, vend des postes de télévision, le petit logement où Violette vit avec sa mère, sont des lieux accessoires à cet appartement où Margot évolue entre ses meubles Napoléon III, se saoule au vin blanc et fume cigarette sur cigarette, entourée des photographies de ses morts.

Parfois, elle regarde par la fenêtre ce qui se passe dans la rue. Elle attend. Danielle Darrieux, qui garde tout son charme, ses pointes de coquetterie et d'humour, devient ainsi, en comédienne géniale, une image de la fatalité dont on se demande si le réalisateur ne s'est pas, quelque peu, incarné en elle. Margot sait déjà — on s'en rend compte lorsqu'elle lance à Edith, lui chantant sa passion pour Guilbaud, un « Tu parles » où se démasque son expérience de la vie — qu'on ne retient jamais les êtres qu'on aime lorsqu'ils ne veulent plus de vous (Violette en robe mauve, enceinte et abandonnée par Guilbaud), et qu'on peut se détruire, détruire les autres dans une relation amoureuse, érotique, où l'incandescence du désir est l'oubli éphémère de la réalité.

Danielle Darrieux est la seule avec Fabienne Guyon et Marie-France Roussel (la cartomancienne qui semble venir de *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda) à chanter avec sa propre voix. Si les autres interprètes (sauf Richard Berry, un peu bridé dans ses mouvements) s'accommodent parfaitement du *play-back*, la musique de Michel Colombier (1), tantôt chœurs d'opéra, on l'a dit, tantôt musique de chambre modelant superbement (rien à voir avec celle de Michel Legrand) les mots du quotidien, les mots banals, et même les expressions triviales, semble faite, avant tout, pour Darrieux, qui prend des accents rauques et graves et débite brusquement une tirade anti-bourgeoise qui ne passerait pas en simple langage parlé.

Il n'y a plus d'amour heureux, semble constater Demy, et ce n'est pas seulement la différence de classe qui condamne l'amour fou de Dominique Sanda, merveilleuse de sensualité, et de Richard Berry, le prolo en casquette, mais l'impossibilité de la durée dans la passion. La mort clôt ce film sur le tapis d'un salon nantais comme au dernier acte de *Carmen* de Bizet, à la porte des arènes. Margot continuera de boire son vin blanc et de regarder par la fenêtre. Jacques Demy nous racontera, un jour peut-être, l'histoire de l'enfant sans père de Violette. Non, il n'a pas refait *les Parapluies de Cherbourg*. Il nous a livré, par la rigueur fascinante de sa réalisation, l'insertion de conflits individuels dans une grande secousse collective, quelque chose de très profond, de douloureux, appartenant à l'homme autant qu'au cinéaste. On l'imagine, maintenant, marchant vers une autre inspiration. On souhaite pour lui et pour la santé du cinéma français, un éclatant succès à cette œuvre bouleversante.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « les films nouveaux ».

(1) La bande originale et intégrale du film est éditée, en deux disques, par Trema 310 126/27.

MUSIQUE

GOUNOD A NANCY

Une éblouissante Juliette

Certaines œuvres lyriques disparaissent soudainement du répertoire, comme si elles avaient besoin de reprendre force et jeunesse dans le silence. Ainsi du *Roméo et Juliette* de Charles Gounod qui, après avoir été joué mille trente-deux fois à Paris, entre sa création en 1867 et 1963, tomba dans la même léthargie que son héroïne, mais pendant près de vingt ans. Les amants célèbres, réveillés au printemps dernier (1) par Alain Lombard et Georges Lavaudant à l'Opéra de Paris, semblent repartis pour une belle carrière : Jean-Claude Auvray les attend à Bâle en mars prochain et Nicolas Joël les accueille actuellement à l'Opéra-théâtre de Nancy.

La production de ce dernier, pleine de charme et d'intelligence, non dénuée d'humour, dans de jolis décors stylisés de la Renaissance italienne dus à Pet Halmen, souligne légèrement, par un certain schématisme des mouvements et les gesticulations des groupes, les côtés assez superficiels du drame d'action, car Gounod n'était vraiment pas très doué en ce domaine et s'appliqua à imiter assez banalement Meyerbeer et consorts, sans jamais trouver l'accent intense et vrai d'un Verdi. Au contraire, le jeune metteur en scène traite avec une infinie tendresse, une science des attitudes, une vérité profonde et un réalisme dignes du Chéreau de Bayreuth les quatre merveilleux duos d'amour où Gounod, d'un coup d'aile, rejoint Shakespeare, qu'il a si mal servi par ailleurs.

Catherine Malfitano est une des plus grandes Juliette qu'on puisse entendre et voir aujourd'hui. La voix superbe, riche en couleurs subtiles, puissante dans tous les registres, avec des demi-teintes bouleversantes, des vocalises d'une fermeté et d'une souplesse rares, une prononciation française qui reflète son admirable exigence de vigueur expressive, s'accorde avec ce personnage d'une exceptionnelle pureté où se lit la mue soudaine d'une jeune fille, presque une enfant, en une amoureuse éblouissante aux gestes innocents et sensuels d'une grâce exquise. Dès que le nom de Roméo est prononcé par Tybalt, elle se sait perdue, mais son amour marqué par la mort atteint en quelques heures à sa plénitude comme une rose trop tôt épanouie. En vérité, Catherine Malfitano renouvelle ce personnage et cette musique qui semble monter du plus profond d'elle-même.

John Sandor a la silhouette svelte de Roméo et une voix dorée d'une belle vaillance, malheureusement un peu fatiguée et trop raide pour lutter de tendresse avec cette Juliette. Dans une distribution assez inégale, on remarque surtout le page charmant de Danielle Borst et l'excellent Mercutio de François Roux. Et Reynald Giovaninetti, secondé par des chœurs et un orchestre honorables, donne à la représentation son élan, sa fraîcheur et sa poésie, en parfait accord avec cette réalisation très jeune où abondent les tableaux émouvants ou savoureux et les beaux éclairages.

Succédant à Jean-Albert Cartier, André Bourseiller a ainsi fort bien ouvert sa première saison nancéienne, qui sera très intéressante avec la reprise de sa *Carmen*, l'*Orlando Paladino* de Carpentras, *Eugène Onéguine* mis en scène par Andrei Serban, *Attila* de Verdi et *la Bohème* montée par Jean-Claude Auvray.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Après quelques apparitions fugaces comme à Nantes en 1976 et, en 1979, au Festival de Carpentras.

★ Prochaines représentations les 29 et 31 octobre.

JAZZ

LE ONZTET DE PATRICE CARATINI AU FESTIVAL DE PARIS

Le dernier concert

Onze musiciens, une dizaine ce concerts en trente mois d'exercice, juste le temps d'exister et de se faire connaître, trois séjours en clubs parisiens, un disque collectivement produit par les membres du groupe, une commande du Festival de Paris, un dernier concert le 28 octobre, et c'en sera fini du Onztet de Patrice Caratini. Ce scénario, amateurs et professionnels le connaissent par cœur : « *Un grand orchestre en France ne peut exister en tant que tel*, dit Caratini. *C'est, au mieux, la réunion épisodique de musiciens, d'excellents professionnels. Sans autre statut qu'amical, l'orchestre n'existe que pendant le concert, et ne dure que le temps de l'enthousiasme.*

» *Il est inévitable, à la longue, que les gens s'usent, que des tensions naissent, que les difficultés l'emportent. Les festivals d'envergure internationale vous contactent et se défilent au dernier moment. Tout, pour un grand orchestre, coûte très cher, à commencer par la copie (9 000 F pour une heure de musique), et très vite un déséquilibre se crée, une renommée qui ne profite pas également...* »

Des solutions, Caratini en imagine : se retirer de l'alternative « culture ou commerce » (soit un orchestre subventionné, soit une formation liée à sa réputation et aux lois du marché). « *Qu'au lieu de subventionner des personnes on crée des orchestres — à la radio, dans les régions — et qu'on les mette à la disposition d'artistes, d'arrangeurs, de compositeurs, sur des périodes de travail limitées mais justement rémunérées.* » Faute de quoi, les musiciens ne s'engagent que par un plaisir trop vite frotté aux embûches et aux déceptions.

Pour le Festival de Paris, le Onztet, avec l'orgue de Barbarie de Jean Piero, créait une pièce consacrée à la capitale : ce devait être son dernier concert.

FRANCIS MARMANDE.

★ Au Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 75009, à 20 h 30, ce jeudi 28.

★ Discographie : Endeka, disuribution Arabella-Eurodosc.

La mort de Valerio Zurlini

Le cinéaste italien Valerio Zurlini est mort le 27 octobre des suites d'une hémorragie intestinale. Il était âgé de cinquante-six ans (nos dernières éditions du 28 octobre).

Le réalisme romanesque

Sans être exactement un cinéaste « maudit », Valerio Zurlini n'a pas été — en dehors d'un public de cinéphiles — en France, où la distribution des films italiens fut, d'ailleurs, souvent confuse, anarchique, apprécié à sa juste valeur. Né à Boulogne, le 19 mars 1926, il débute, en 1950, dans le court métrage, puis réalise, en 1954, son premier long métrage, *les Filles de San Frediano,* tiré d'un roman de Vasco Pratolini. Cinq ans plus tard, il se situe, avec son deuxième film, *l'Été violent,* dans le peloton de tête d'une nouvelle génération qui revient sur les chroniques chères au néo-réalisme d'après-guerre. Un style s'affirme dans la peinture des sentiments et le rapport avec l'histoire.

Ce film très important passe chez nous presque inaperçu, comme *la Fille à la valise* (1960), étrange étude de rapports amoureux où le mystère intérieur des êtres s'inscrit dans le réalisme intimiste de la vie quotidienne. Le Lion d'or du Festival de Venise 1962 accordé à *Journal intime* (autre adaptation d'un roman de Pratolini) attire, enfin, l'attention sur un cinéaste cultivé, raffiné, très attentif à la vérité humaine et sociale de ses personnages, travaillant la couleur pour traduire des états d'âme, des ambiguïtés psychologiques.

Mais Zurlini connaît pas mal de difficultés, tourne peu, ce qui ajoute à sa méconnaissance. En 1965, il revient à la guerre (1942, des prostituées sont destinées à l'armée italienne en Grèce) avec *la Soldatesse,* qui devient, pour l'exploitation française, *Des filles pour l'armée*. Parabole religieuse en Afrique, *Black Jesus* (1968) n'aura pas de succès. *Le Professeur* (1972) est l'occasion d'une brève redécouverte, et l'on saluera, tout de même, l'ambition du *Désert des Tartares (1976)*, adaptation réputée impossible du roman métaphysique de Dino Buzzati, que Zurlini put réaliser grâce à l'aide et à la ténacité de Jacques Perrin, qui avait été son interprète dans *la Fille à la valise* et *Journal intime.* — J. S.

EN BREF

■ DOC, association internationale d'informations et de services culturels, créée à Paris, se propose de favoriser la circulation d'informations aux niveaux national et international et de coordonner les efforts artistiques des individus et des institutions dans les domaines du théâtre, de la danse, des musiques, de la vidéo, des arts plastiques. DOC dispose de bureaux en Allemagne, Angleterre, Italie, Grèce, Algérie, Autriche, Hollande, Espagne et d'une banque de données qui sera opérationnelle en 1983.

★ Renseignements : DOC, 13, rue Lagrange, 75005 Paris.

■ Sept toiles de Le Corbusier qui avaient été volées au début de l'année à la Fondation de la rue du Docteur-Blanche à Paris (*Le Monde* du 21 janvier) viennent d'être retrouvées par la police, mais pas les auteurs du vol, qui ont échoué dans leur tentative de chantage auprès de la Fondation et de la compagnie d'assurances en vue d'une « restitution négociée ». Six des toiles, qui avaient été démontées et roulées, devront être restaurées avant de pouvoir être à nouveau exposées.

■ La première représentation de *Madame Butterfly*, qui devait ouvrir la saison de l'Opéra du Rhin le 29 octobre, est reportée au 2 novembre, Alain Lombard ayant renoncé à dirigé l'orchestre. Il sera remplacé par Yoshinori Kikushi, chef d'orchestre à l'Opéra de Wiesbaden depuis 1979. La mise en scène, les costumes et les décors sont assurés par Jean-Pierre Ponnelle.

■ Dans un livre qui va certainement soulever bien des controverses, une équipe d'historiens d'art néerlandais affirme que près de la moitié des tableaux attribués aux années de jeunesse de Rembrandt sont l'œuvre de ses élèves ou d'imitateurs : il y aurait ainsi de par le monde quarante-quatre œuvres de la période 1625-1631 qui ne seraient pas du maître hollandais.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE RETOUR DU HÉROS. – Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 30.
LORENZACCIO. – Théâtre 13 (588-16-30), 20 h 30.
SUR UNE ILE FLOTTANTE. – Beaubourgeois (272-08-51), 19 h 30.
PLATONOV. – Athénée (742-67-27), 21 h.
LE MARIAGE DE FIGARO. – Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.
REGARDE LES FEMMES PASSER. – Tai, Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer 18 h 30 : les Petites Filles modèles ; 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien : Théâtre Gémier, 20 h 30 : Instructions aux domestiques.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
LE PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Brecht, concert : Nicole et Oswald d'Andréa.
BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. : Arroyo : renvoi cinématographique ; à 19 h : Joseph Cornell. Concerts : Musiques européennes : 18 h 30 : Hector Zazou (France) ; 21 h : Œuvres de M. Nyman, M. Fabres.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : Jazz : 18 h 30, Paul Bley ; à 20 h 30 : le Ouztet + 1 de Caratini. Le groupe Pau Brasil de N. Ayes.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta, par les clowns Macloma ; 22 h 30 : passage hagard par les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Mademoiselle Else.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Le bruit de l'eau dit ce que je pense. – Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Journal d'un fou.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre, 20 h 30 : *Don Quichotte* ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : *Mamma Marcia.*
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Ici et là ; 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 30 : Le bonhomme qui avait un lion.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS (372-27-60), 20 h 30 : Dom Juan.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 45 : Lili Lamont.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la *Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon* ; 22 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle : 21 h : R. Devos ; Petite salle, 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le *cri de la langouste.*
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube, Compagnie Philippe Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), *20 h 30 :* les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : Je m'égalomane à moi-même.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 28 octobre

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : Maison de poupée.
TANGO (272-17-78), *20 h 30* : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissements d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Strauss. – II. 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 heures : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 heures : A vos ronds... fisc.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), à 20 h 30 : Ramakien de Thaïlande.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 18 h 30 : Ballet Théâtre national du Zaïre.
FACULTÉ DE DROIT (589-01-60), à 20 h 30 : Madhavi Mudgal.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.) : 20 h 30 : H. Tachan.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (296-88-32), à 20 h 30 : B. Sandoval.
ELDORADO (208-45-22), 20 h 30 : Fantasias do Brasil.
GYMNASE (246-79-79), 21 heures : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 heures : Hussein el Mari.
OLYMPIA (742-25-49), 21 heures : E. Macias-Adama.
TH. DE POCHE (548-92-97), 19 heures : R. Dyens.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Café concert.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : B. et G. Picavet (Beethoven, Fauré, Debussy).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : B. Ringeissen (Haydn, Rachmaninov, Liszt).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : D. Mc Intosh, B. Riske, D. Marcuse (McIntosh, Papineau-Couture, McDonald).
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX, 20 h 30 : S. Rao (Musique de l'Inde du Sud).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Otvos (Rachmaninov, Tchaïkovsky).
PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. R. Kubelik (Martinu, Mahler).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 21 heures : G. Fumet, J. Galard (Albinoni, Marcello, Pergolèse...).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h : Ensemble vocal de La Celle-Saint-Cloud, dir. : M. Rousseau ; Ensemble d'Archets Français, dir. : J.-F. Gonzales (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : P. Quirni.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Bess ; II, 22 h 30 : les Diplomates.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21), 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : B. Band, R. Guérin.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), 20 h 30 : Kalahari.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : S. Getz.
PALACE (246-10-87), 20 h : K. Blow.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Steckar Tuba Pack.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), à 20 h 30 : Purgatoire à Ingolstadt.
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Récitations.
CHOISY-LE ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), 20 h 30 : l'Enéide.
CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Délire à deux.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), 21 heures : D.-P. Longuet, N. Rivière (*Monteverdi*, Debussy, Poulenc).
CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Mère Courage et ses enfants.
GENNEVILLIERS : Galerie E. Manet (794-10-86), 20 h 30 : la Croisade des enfants.
IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) 21 heures : Dom Juan.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) 21 heures : Bettine.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Pontcarral, colonel d'empire, de J. Delannoy ; 19 h : Fox (1915-1935) : The black watch, de J. Ford ; 21 h : In old Arizona, de R. Walsh et I. Cummings.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Vania, de V. Pronine ; 17 h : Hommage à Miklos Rozsa : Quo Vadis, de M. Le Roy ; 20 h : Cinéma bulgare (1958-1982) : le Soleil et l'Ombre, de R. Valtchanov.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; *U.G.C. Champs-Elysées, 8e* (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Boulevard, 9e (770-10-41) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Studio Alpha, 5e (354-39-47)* ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, *13e* (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), soirée.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) soirée. – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) mat. ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. Français, 9e (770-33-88).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (241-77-99).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Montparnasse, 14e (329-90-10)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LETTRE A FREDDY BUACHE (Suis.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MAMAN IXE (Fr.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : *Quintette, 5e* (633-79-38).
MAYA L'ABEILLLE (Autr., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) mat. ; Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Gaumont-Convention, 15e (828-20-64) mat.
MEURTRES A DOMICILE (Fr.-Bel.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e *(359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e* (359-41-18) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ALEXANDRE LE GRAND, film grec de *Theo Angelopoulos. V.o.* : Action Rive Gauche, 6e (354-47-62) ; Escurial, 13e (707-28-04) (à partir de vendredi).
L'AS DES AS, film français de Gérard Oury. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-*63-20) ; Paramount-Odéon, 6e (325*-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-*46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e* (636-10-96).
DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE, film français de Gérard Guérin. Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MÊME LES MOULES ONT DU VAGUE A L'AME, courts métrages français. Studio-43, 9e (770-63-40).
LE NOTRE PARMI LES AUTRES, film inédit soviétique de Nikita Mikhalkov. Cosmos, 6e (544-28-80).
TOUTE UNE NUIT, film belge de Chantal Akerman. Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (442-67-42).
UNE CHAMBRE EN VILLE, film français de Jacques Demy. Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
PASSION (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). Marignan, 8e (359-92-82).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount Galaxie, 13e (580*-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
STAR TREK II : LA COLÈRE DE KHAN (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; *Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama*, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 522-46-01).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA TRUITE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers (272-94-56), 19 h 30.
AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CHINATOWN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j., 20 h.
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
EN ROUTE VERS LE SUD (Holl., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 55.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.
LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.
MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
MALICIA (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.
RETOUR (A. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 40.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

RADIO-TÉLÉVISION

DEUX NOUVEAUX RÉDACTEURS EN CHEF A TF 1

M. Michel May, P.-D. G. de TF 1, a procédé, le mercredi 27 octobre, à la nomination de M. François Lanzenberg, en qualité de rédacteur en chef des journaux quotidiens – sur proposition de M. Jean-Pierre Guérin, directeur de l'information – et à celle de M. Alain Denvers, comme rédacteur en chef des magazines d'information. Ce dernier remplace M. Michel Thoulouze, qui a quitté TF 1 pour Antenne 2.

[Né en 1947, M. François Lanzenberg, diplômé de sociologie politique, est entré au service politique de TF 1 en 1977, réalisant en 1978 une série d'émissions – dont on vient de revoir l'essentiel – sur Pierre Mendès France. En 1981, il devenait rédacteur en chef de *Soir-3*, qu'il quittait le 28 janvier dernier, en désaccord avec M. Maurice Séveno sur la nouvelle formule de ce journal.]

[Né en 1946, M. Alain Denvers, diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, est entré au service politique de R.T.L. (1970-1972), avant d'assurer des chroniques politiques à France-Inter (1973-1975). Nommé ensuite grand reporter à TF 1, il devenait, en 1981, rédacteur en chef adjoint de la première chaîne, chargé du journal de 23 heures. Il est le fils de M. Albert Denvers, député socialiste du Nord.]

Jeudi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Mozart.
Deuxième partie : Réal. M. Bluwal avec C. Bantzer, F. Dichamp, J.-C. Brialy.
1769 : Le divin Mozart et son père entreprennent le voyage qui les entraîne de concert en concert. Commence le triomphe du compositeur du « Don Juan ». Une belle réalisation, bien jouée, à laquelle il manque peut-être l'audace qui fait les œuvres indiscutables.

22 h 5 Histoire de la vie : D'une vie à l'autre.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère et la participation du ministère de la culture.
De Lamarck à Darwin : l'histoire de l'évolution à travers les théories évolutionnistes ; de la vieille télévision.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'Histoire en question : Le mur.
De A. Decaux.
Il y a vingt ans, on construisait le mur de Berlin pour éviter le courant d'immigration de l'Allemagne de l'Est à l'Allemagne de l'Ouest : toute l'histoire de cette ligne par un talentueux historien du petit écran.

21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
D'Antoine de Caunes.
Avec Kid Creole, Miami Steve Zandt, Little Steven ; Magazine l'impeccable ; spécial chat, etc.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Dieu noir et le Diable blond.
Film brésilien de G. Rocha (1964), avec G. del Rey, I. Magalhaes, O. Bastos, L. Silva, M. do Valle (v.o., sous-titrée (N.).
Un vacher du Sertao (Nord-est brésilien) tue son patron qui l'exploite, se joint aux disciples d'un prophète noir illuminé puis à la troupe d'un hors-la-loi qui fait justice par la violence. Eclatant manifeste du « cinema novo » que Rocha voulait, à la fois, politique et profondément brésilien. Ce film, qui fait revivre des héros mythiques, appelle à la révolte, au changement historique, avec des images flamboyantes et convulsives.

22 h 25 Débat.
Avec C. Detrez, M. Niedergang, C. Pisa, A. Stewart.

23 h 5 Journal.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Récital Arturo Benedetti à Lugano *Sonate posthume*, opus 164 D 537 en la mineur, de Schubert.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : L'architecture hospitalière.
20 h, *La première enquête de Maigret*, de G. Simenon. Avec M. Biraud, D. Gélin, M. Mercadier, J. Rochefort...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) « Concerto pour piano et orchestre », de Rachmaninov ; « Symphonie n° 5 », de Chostakovitch », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. : E. Mata ; sol. : B.L. Gelber, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes ; œuvres de Johnson, Mozart, Wagner, Puccini.

Vendredi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Cinéma : Pavillon noir.
Film américain de F. Borzage (1945), avec P. Henreid, M. O'Hara, W. Slezack, B. Barnes, J. Emery.
Un capitaine de vaisseau hollandais, dépossédé de son navire et mis en prison par le gouverneur espagnol de Carthagène, s'évade cinq ans plus tard et devient un redoutable pirate. Bien que ces aventures hollywoodiennes, semblables à tant d'autres, ne lui aient pas permis de donner la mesure de son vrai talent, Borzage les a mises en scène avec suffisamment de panache et d'humour pour que les amateurs ne soient pas déçus.
15 h 25 Royal Command Circus.
16 h 20 Croque-vacances.
En direct de la Martinique.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Emission de M. Legrand et J. Bardin. Réal. G. Seligman.
Avec Catherine Lara, Didier Lockwood, François Rabbath, Ray Brown... Enfin des musiciens qu'on ne voyait pas « avant » !
21 h 35 Série : L'Esprit de famille.
Réal. R. Bernard, avec M. Biraud.
C'est la grande fête à la Marette pour le double mariage de Claire et Antoine, Bernadette et Stéphane. Tout le monde est heureux, sauf Pauline qui aime Paul en secret. Pauvre Pauline ! A quand la fin de cette sérénade familiale ?
22 h 30 Documentaire : Les couleurs de l'irréel.
Emission de Ch. Kimmerlin et E. Calmel.
Fouillant et agrandissant les œuvres de trois Anglais – Patrick Woodroffe, Peter Jones et Tim White, – la caméra explore des images de cauchemar, semées de réminiscences allant de Jérôme Bosch à René Magritte : étrange allégresse du dessin et de la couleur.
23 h journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 45 Reprise : L'histoire en question.
Le mur de Berlin (diffusée le 28 octobre à 20 h 35.
16 h 55 Itinéraires.
De Sophie Richard.
Deuxième numéro de la série « Agenda » pour une petite planète, tourné par la télévision des Pays-Bas, consacré à l'Indonésie ; cent cinquante millions d'habitants répartis sur trois mille îles.
17 h 45 Récré A 2.
18 h Série : Les légendes indiennes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. Holt, J. François, etc.
Deuxième épisode : Fanny vient de démissionner avec éclat de la boîte de haute couture où elle travaillait ; s'ennuyant trop chez elle, elle décide d'ouvrir une boutique contre l'avis de tout le monde... Ce feuilleton, où tout le monde s'esquinte gaiement, ne dépasse pas le niveau du théâtre de boulevard (il y a de bonnes reparties) avec une idéologie un peu poujadiste.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
En jacter des vertes et des pas mûres.
Avec P. Bourdieu (*Ce que parler veut dire*), J. Cellard (*Ça mange pas de pain*), J. Houssin (*Chassez le Dobermann*), A. Le Breton (*Fortif's*), P. Perret (*le Petit Perret illustré par l'exemple*), L. Sebbar (*Shérazade*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Marguerite Duras) : Des journées entières dans les arbres.
Film français de M. Duras (1976), avec M. Renaud, J.-P. Aumont, B. Ogier, Y. Gasc (rediff.).
Une vieille dame vient à Paris pour revoir, avant de mourir, le fils qu'elle a toujours préféré. Celui-ci vit d'expédients, n'aime rien ni personne. La mère va tenter de le ramener à elle.
L'enfer d'un monde vide et sans amour. Marguerite Duras a mis en film une nouvelle qu'elle avait publiée en 1954 et dont elle avait tiré une pièce en 1965. On y retrouve toute l'originalité de sa démarche cinématographique. Madeleine Renaud est bouleversante.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail.)
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Loi Quilliot : la durée du bail.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Bruits de guerre.
Enquête réalisée par G. Brousmiche et J. Radiguet, avec R. Barnet.
Dix millions de morts au cours de la première guerre mondiale, quarante millions au cours de la seconde. Quel sera le prix de la troisième ? Richard Barnet, auteur de nombreux ouvrages sur les rapports Est-Ouest a interrogé des spécialistes : MM. Paul Warnke, ancien chef des négociations sur SALT 2, Ronald Dellums, député de Californie, Patricia Schroeder, député du Colorado, Earl Revenal, expert politique et militaire, John Marks, leader d'un mouvement antinucléaire.
21 h 30 Erik Satie : La rêverie du pauvre.
Emission de G. Saint-Bris et G. Taverna.
Un compositeur du vingtième siècle aux thèmes nostalgiques, sautillants, par un familier des médias, Gonzague Saint-Bris.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Arturo Benedetti Michelangeli, piano : *Sonate en la bémol majeur, opus 26*, de Beethoven.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, *Le texte et la marge* : « La Méduse », de J.-Y. Blot.
11 h 2, En marge du congrès de musicologie de Strasbourg.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama avec E. Mendel.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Afrique.
14 h, Sons : Marseille.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un cannibale très convenable », d'O. Todd.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Jean Jouvenel).
16 h, Pouvoirs de la musique : « Discours sur quelque chose », J. Cage ; portrait de Bruno Walter.
18 h 30, Feuilleton : Cerisette.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : congrès international de l'histoire de la physique.
20 h, Emission médicale : acupuncture et vertébrothérapie (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 25 octobre).
21 h 30, Black and blue : l'âge d'or de Commodore.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, *Le matin des musiciens* : œuvres de Haydn, K.P.E. Bach, Winter, Mozart.
12 h, Equivalences : œuvres de J.-S. Bach, Tournemire, Litaize.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Beethoven, Messiaen, Schumann, Coff ; J.-C. Chevalley, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Borodine.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Emissions d'auteur : œuvres de Harty ; 15 h 30, Il y a deux cents ans naissait Paganini ; œuvres de Paganini, Liszt, Brahms, Rachmaninov.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (en direct du Théâtre musical de Paris), III[e] Festival de jazz de Paris.
19 h 38, Boîte à musique.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (donné le 12 janvier au Théâtre des Champs-Élysées) : « Passacaille » de Webern ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Liszt ; « Ainsi parlait Zarathoustra » de Strauss par l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini ; sol., K. Zimmerman, piano.
22 h 15, *La nuit sur France-Musique* : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 29 OCTOBRE

– *M. Evan Galbraith*, ambassadeur des Etats-Unis en France, est invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES CRITIQUE LA HAUTE AUTORITÉ

L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (C.F.D.T., C.G.T., F.O., S.N.J.) « *condamne* » la prise de position de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle à propos des émissions radio et télévisées contestées par M. Jacques Chirac, maire de Paris (*le Monde* du 28 octobre). « *Cette démarche*, déclare l'intersyndicale dans un communiqué, *est une interprétation abusive des articles 14 et 18 de la loi du 29 juillet 1982. L'IJA se demande au nom de quelles dispositions légales la Haute Autorité s'arroge le droit de juger des choix professionnels d'une équipe de journalistes et de ses décisions de diffuser ou de ne pas diffuser tel élément d'information. (...)*

» L'intersyndicale tient à mettre la Haute Autorité en garde contre la transformation des notions d'honnêteté professionnelle et de conscience collective des équipes en prétendues règles de l'équilibre. Ce faux principe a toujours conduit à l'autocensure et à la censure. L'IJA rappelle que les syndicats qui la composent et les journalistes de l'audiovisuel s'opposeront avec la dernière fermeté à la création d'une déontologie spécifique au journalisme audiovisuel. (...) »

L'ATTRIBUTION DES FRÉQUENCES AUX RADIOS LOCALES PARISIENNES

Un dernier sursis pour les regroupements

La commission consultative des radios locales privées (commission Galabert, ex-Holleaux) s'est réunie mercredi 27 octobre pour examiner à nouveau l'attribution des fréquences parisiennes. Trois mois après ses premiers avis, la commission a constaté que la majorité des regroupements qu'elle avait recommandés ont été menés à bien. Elle a ainsi confirmé ses avis favorables pour Radio Nova, N.R.J., Fréquence Presse (qui regroupe Bayard F.M., Radio Capitale, Radio Huma, Poste parisien, Radio Unité et négocie avec Radio express), la Radio des communautés juives, Fréquence Dom Tom, Fréquence libre, Gilda la radiopolitaine, Digitale (ex-génération 2 000), Radio Tour Eiffel, la Radio des communautés chrétiennes (qui est invitée à accueillir les intégristes de Lumière IOI) et les deux radios de quartier, Fréquence Montmartre et l'union de Radio Aligre et Radio 20/20 qui se partagent la même fréquence. Avis favorable aussi pour Fréquence Gaie, même si la commission l'incite de nouveau à accueillir Radio Arc-en-ciel.

En revanche, un certain nombre d'autres mariages ont des difficultés. C'est le cas de Cité 96 avec Espace 101, Cheap Radio et Klod ; de Fréquence « immigrés Maghreb-Afrique » ; de Radio T.S.F. avec Amphi X ; de Radio Libre Paris avec Radio Ask, qu émane de la communauté arménienne. Tous ces regroupements se sont vu accorder un dernier sursis jusqu'au 15 novembre prochain, faute de quoi leurs fréquences seront attribuées aux radios de la fameuse liste d'attente. Celle-ci comprend toujours en premières places ici et maintenant (avec Pluriel FM et Gulliver), Boulevard du rock (avec Grand angle et Oblique FM), Carol FM (et Megal'o) et Radio Tomate (avec Radio Solidarnosc et Radio Pays). Elle s'est allongée de Radio Paris, Radio Montmartre, Radio PSY, Radio Computer et radio Big Ben qui n'ont pas trouvé de places dans les derniers regroupements.

La commission s'est enfin inquiétée d'un autre « mariage », non prévu celui-ci, entre Radio Paris, Fréquence Montparnasse et Europe 1. La station périphérique aurait en effet apporté un important soutien financier à la radio locale dirigée par Robert Namias, ancien journaliste d'Europe 1. La commission a décidé d'examiner à nouveau le dossier pour juger si cet apport restait à l'intérieur des limites fixées par la loi et demeurait conforme à son esprit.

● *M. Jean-Pierre Teyssier*, qui était secrétaire général de TF 1 depuis février 1981, vient d'être nommé conseiller auprès du P.-D.G. de la première chaîne, chargé des questions économiques et technologiques. Dans un communiqué, M. Michel May précise qu'il a exprimé à M. Teyssier « *toute sa satisfaction d'avoir trouvé, à son arrivée, un budget comportant une nette amélioration de la trésorerie, par rapport à l'exercice 1980* ».

● *Après Radio-Côte d'Azur* la semaine dernière à Nice (*le Monde* du 21 octobre), une nouvelle station décentralisée de Radio-France, Radio-Périgord, a commencé d'émettre, mardi 26 octobre, sur 99 MHz en modulation de fréquence à Périgueux. Neuvième station décentralisée de Radio-France, elle couvre le département de la Dordogne. Radio-Périgord – qui axera ses programmes sur l'information locale et pratique, sur l'expression culturelle de la région avec des « décrochages » pour les journaux de France-Inter – est dirigé par M. Guy Breton, qui était chargé de production à Radio-France Internationale, avec à ses côtés pour les programmes M. André Renucci, qui vient également de R.F.I. (où il était responsable des relations avec les auditeurs) et pour l'information M. Thierry Bourgeon, qui était journaliste à France-Inter (responsable des éditions de 7 h et 8 h).

هكذا من الاصل

PRESSE

LE CONFLIT DES « DÉPÊCHES » A DIJON

Une rotative et des hommes

Le conflit des *Dépêches* de Dijon, qui avait « débordé » récemment sur Lyon sous forme de manifestation du Syndicat du livre C.G.T., atteint maintenant Paris. Après l'opération « gare de Lyon » *du 20 octobre*, qui avait retardé le départ d'un T.G.V., le Comité intersyndical du livre parisien C.G.T. organise une journée d'action le jeudi *28 octobre*, avec rassemblement de voitures place de la Nation le matin et cortège en direction du siège de la C.G.T., *porte de Montreuil*. D'autre part, deux camionnettes de livraison des *Dépêches* ont été interceptées mardi 26 octobre sur l'autoroute A-6, près de Chalon-sur-Saône ; 25 000 *exemplaires ont été jetés* dans la Saône.

Mais comment la ville de Dijon ressent-elle ce conflit touchant l'un des quotidiens de la cité ? C'est ce que Michel Castaing est allé recueillir sur place.

De notre envoyé spécial

Dijon. – Elle n'est sans doute pas la cause de tout dans le conflit qui *affecte actuellement les Dépêches.* Mais il est difficile de ne pas l'évoquer d'emblée, cette rotative géante, construite sur place par Marinoni, il y a environ dix ans, pour la bagatelle d'un milliard *de centimes*...

C'est un crève-cœur pour beaucoup, à commencer par le professionnel qui nous la fait découvrir avec nostalgie, de constater qu'elle est réduite au silence, depuis maintenant deux mois, dans les anciens locaux du journal, rue Monastir. Des lieux toujours occupés par les quelque soixante-quinze ouvriers du Livre, qui ont refusé leur mutation à Lyon ou à Saint-Étienne, et par les clavistes en grève de Saisie-Alpha. Quant au journal lui-même, il est désormais imprimé à Chassieu, dans la banlieue lyonnaise – d'où la source du conflit, – sous la férule de M. Jean-Charles Lignel, également propriétaire du *Progrès* (1).

Cette gigantesque rotative offset était, à l'époque, un prototype. Ce n'est pas encore un dinosaure aujourd'hui, même si les techniques de presse évoluent au galop. Il y a une décennie, précisément, les directions des deux quotidiens de la Côte-d'Or, *le Bien public* et *les Dépêches*, avaient *envisagé de réaliser* leurs tirages sur une même machine. Pour des raisons de prestige, de pouvoir, *de concurrence*, l'entente n'a pas eu lieu.

Contrôlées par M. Léon Chadé, P.-D. G. de *l'Est républicain* – avant de passer dans les mains de son successeur à Nancy, M. Charles Boileau, puis dans celles de M. Lignel, – *les Dépêches* ont alors commandé cette fée d'acier, devenue monstre. Une sorte de « *folie des grandeurs* », dit-on maintenant sur les bords de l'Ouche. A coup sûr : un investissement beaucoup trop lourd, *compte tenu* du faible volume d'éditions, des prévisions mal calculées, des espérances utopiques.

Les habitants de la Côte-d'Or – c'est une constatation – n'ont jamais été des fous de lecture. Si l'on en croit les sondages, la moitié d'entre *eux seulement achètent un* quotidien, national ou régional. M. Robert Poujade, maire (R.P.R.) de Dijon, l'explique ainsi : « *Le département comprend sept cent cinq communes* (pour une population d'environ cinq cent mille personnes). *L'habitat est essentiellement rural, et donc éparpillé. Conséquence : ou on est abonné, ou on ne lit pas.* »

Les chiffres de l'Office de justification de la diffusion (O.J.D.), cités par la direction du *Bien public*, le *confirment*. Avant la crise des *Dépêches*, le quotidien du boulevard Chanoine-Kir vendait journellement 49 000 exemplaires, contre 26 000 à l'organe de la rue Monastir. Avec, à peu de choses près dans les deux cas, la moitié d'abonnements.

Depuis le début du conflit, la diffusion des *Dépêches* a décru de 25 %, reconnaît son directeur, M. Michel Cousin, qui indique cependant que le journal « *est en train de remonter la pente* ». Dans le même temps, son concurrent a, selon M. Arnoult Thénard, copropriétaire du *Bien public* – 58 % des actions, 42 % à R.T.L., – *augmenté* sa vente de six mille numéros. En gros, le compte y est, et le réflexe a paru *naturel* : lorsque l'on ne trouvait pas *les Dépêches* dans sa boîte aux lettres (ce sont évidemment les abonnés qui ont le plus pâti de cette situation) ou chez son marchand de journaux – en raison d'actions des ouvriers du Livre, – on achetait *le Bien public*.

Pages communes avec « le Progrès »

Depuis une quinzaine de jours, la parution des *Dépêches* a retrouvé un rythme normal. D'abord, parce qu'elle est désormais protégée par les forces de l'ordre. Ensuite, parce que la C.G.T., consciente de l'impopularité de certaines méthodes (interception des camionnettes des *Dépêches* et destruction des exemplaires), a choisi d'autres formes de protestation, comme cette manifestation du 20 octobre, à la gare de Lyon, à Paris. Le lecteur, fidèle au titre, a repris, *lui, ses habitudes*.

Mais ce lecteur n'a pas pu ne pas s'apercevoir que le contenu des *Dépêches* avait sensiblement changé. Avec un nombre croissant de pages communes avec *le Progrès* de Lyon, le quotidien dijonnais comprend beaucoup moins d'informations *départementales*, et les articles d'explication et d'analyse sont devenus rares. Quand on lui rapporte que des journalistes se plaignent de la dégradation de la qualité *des Dépêches*, de la disparition d'articles de fond, M. Alfred Delsart, directeur de la publication nommé par M. Lignel, hausse les épaules : « *Des articles de fond ? Quels articles de fond ?* »

Moins cynique, M. Michel Cousin admet qu'on ne remplace pas, du jour au lendemain, vingt et un journalistes, en l'occurrence ceux qui ont quitté l'entreprise en demandant au tribunal des prud'hommes – qui rendra son jugement le 18 novembre – le bénéfice de la clause de conscience, après la décision de *M. Lignel d'imprimer les Dépêches* à Chassieu. Aujourd'hui, la rédaction du journal, en cours d'installation avenue Garibaldi – où il faut montrer patte blanche depuis l'intrusion de cégétistes *qui*, le 7 octobre, se sont emparés de huit écrans terminaux de saisie, – ne *fonctionne* guère *qu'avec* une petite dizaine de professionnels et des pigistes non titulaires de la carte de presse.

« Une concurrence nécessaire »

Contrairement à ce que l'on pourrait *croire, cette situation* ne fait pas l'affaire des responsables du *Bien public*, même si ces derniers se sont montrés satisfaits des augmentations des ventes et du volume de publicité, qui, en manquant aux *Dépêches*, leur ont profité. On craint, un peu partout à Dijon, que *les Dépêches* ne deviennent une simple édition départementale du *Progrès*, ou même qu'elles ne disparaissent, malgré les assurances données par M. Lignel.

M. Jean-Claude Aubry, rédacteur en chef du *Bien public*, ne souhaite pas, comme M. Arnoult Thénard, que son journal conquière un monopole en Côte-d'Or. « *Une certaine concurrence est nécessaire*, dit-il, *pour provoquer l'émulation. Sinon nous risquerions vite de nous endormir.* » « *Nous avons la chance, assez rare en France*, renchérit M. Robert Poujade, *d'avoir deux quotidiens départementaux*. » Deux organes de sensibilité différente, même si la boutade consiste à dire, à *Dijon, que* ce qui les sépare, c'est que *le Bien public* est un journal de droite et que *les Dépêches* ne sont pas un journal de droite...

Un troisième titre peut-il voir le jour dans la cité de la moutarde ? On en parle beaucoup chez les ouvriers du Livre restés rue Monastir et chez les journalistes démissionnaires, qui se réunissent trois fois par semaine en assemblée générale. *L'appellation est déjà trouvée : la Bourgogne républicaine*, titre sous lequel les travailleurs du Livre dijonnais ont fait paraître un numéro-tract distribué le 20 octobre à la gare de Lyon, à Paris.

Mais, bien sûr, tous les obstacles restent à lever, à commencer par le rachat les locaux – imprimerie et rédaction – de la rue Monastir. M. Lignel, qui a acquis *les Dépêches au début de 1980* pour 1 franc symbolique et... quelques millions de francs de dettes, en demande le prix fort : 15 millions de francs. « *Nous sommes en train de nous livrer à une étude sérieuse pour évaluer les biens* », indique M. Jacques Harlay, ancien secrétaire (C.G.T.) du *comité d'entreprise*. Le projet du Syndicat du livre dijonnais est de créer une coopérative ouvrière, pour fonder *la Bourgogne républicaine*, en y investissant les indemnités de licenciement.

Encore faut-il qu'ouvriers et journalistes soient congédiés pour raisons économiques afin de trouver une telle somme. Les seconds, qui n'en sont qu'à déposer leurs dossiers ASSEDIC, pourraient, dans le meilleur des cas, percevoir un montant global de quelque 10 millions de francs. Ils réclament en outre des dommages et intérêts équivalant, pour chacun d'eux, à un an de salaire.

M. Lignel a transféré l'imprimerie des *Dépêches* à Chassieu, parce que le déficit de la rue Monastir devenait trop lourd. « *Un déficit réel au départ*, assure un journaliste C.F.D.T., *mais sciemment aggravé par la suite pour brader le tout. M. Lignel n'est ni un homme de droite ni un homme de gauche, c'est un financier.* » Et ouvriers et journalistes de chercher actuellement un « gestionnaire »...

Autre difficulté : si le projet prend forme, les journalistes entendent constituer une société distincte de la coopérative ouvrière, pour garder la maîtrise du contenu rédactionnel. Bref, de multiples problèmes à résoudre – y compris celui de la solidarité face à des *intérêts* personnels qui peuvent être légitimes – avant de saluer l'éventuelle naissance d'un nouveau confrère.

MICHEL CASTAING.

(1) Sur l'ensemble de cette affaire, voir notamment *le Monde* des 14 et 22-23 août, 7 et 11 septembre, 10-11 et 16 octobre.

● *Mme Anne Belot succède à M. Louis Guéry* à la direction du Centre de perfectionnement des journalistes (C.P.J.). M. Guéry, qui occupait ce poste depuis la création du centre en 1969, dirige désormais un groupe de recherches pédagogiques et le secteur « édition », du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (C.F.P.J.)

[Née le 7 décembre 1944, Mme Anne Belot est diplômée du Centre de formation des journalistes (C.F.J.). Elle a *été rédactrice* au *Figaro*, puis journaliste aux *Echos de Grande-Bretagne* à l'ambassade de ce pays. Elle était depuis 1975 responsable de sessions et des cours hebdomadaires du C.P.J.

Né le 18 décembre 1919, M. Louis Guéry a été rédacteur en chef de *Monde ouvrier*, puis de *Tribune du peuple*, et secrétaire de rédaction de *France-Observateur*. Professeur au C.F.J., il est devenu directeur du C.P.J. en 1969. Il est aussi, depuis 1982, associé de la S.A.R.L. *le Monde*.]

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36.45
AGENDA	31,00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Nous occupons une place très importante dans le secteur de la

péri-informatique

et notre présence tant dans les grandes affaires privées et publiques que sur le marché indirect nécessite des hommes de valeur. Dans le cadre de notre développement, nous devons pourvoir sur Paris plusieurs postes autonomes de haut niveau d'

ingénieur d'affaires

justifiant de 5 années d'expérience commerciale tournée vers l'un des secteurs suivants : banques, assurances, administrations publiques ou grandes entreprises, ainsi que deux

ingénieurs technico-commerciaux

venant renforcer l'équipe intervenant en support avant et pendant la vente sur le logiciel de base notamment.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 69213 M

IPPA

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

dans le cadre du développpement de sa

DIRECTION DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

recherche

ANALYSTES CONFIRMES

- Diplômés des Grandes Ecoles, de l'Université ou assimilés ayant si possible des connaissances bancaires.

A terme, les candidats de valeur pourront se voir offrir des postes *de responsailité dans les divers Départements techniques* et administratifs de la Banque.

PROGRAMMEURS CONFIRMES

- Titulaires d'un D.U.T., MIAG ou équivalent
- 2 à 3 ans d'expérience minimum
- Connaissances assembleur, CICS souhaitées

Après une période de formation assurée par nos soins, les candidats retenus participeront à la réalisation des nouvelles applications prévues par le schéma directeur d'Organisation et d'Informatique de la Banque.

MATERIEL IBM 43-41

Nous remercions les candidat(es) intéressé(es) d'adresser leur C.V. et prétentions sous No 50137 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

BANQUE PRIVEE - PARIS 8ème recherche pour lui confier dans un premier temps la Direction d'une agence moyenne dans le Midi.

CADRE Classe VI, VII

- Diplôme enseignement supérieur ou I.T.B.
- 6 à 8 années d'expérience des opérations et de l'exploitation PME.
- Disponible à moyen terme pour affectations à l'étranger.

Candidatures à adresser sous réf. 5344/O à : M. BRY - 12, rue de Dantzig 75015 PARIS

Centre d'Informations Financières, recherche

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)

- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Excellente présentation.
- Formation assurée.

T. pr r.-v. 553-81-30, p. 210.

ETS FINANCIER, RECHERCHE pour études et montage dossiers financement :

CADRE

FORMATION SUPÉRIEURE Expérience nécessaire dans poste similaire. Poste évolutif. env. C.V. photo et prétentions sous réf. 11723 à Pierre Lichau S.A., BP 220 — 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CENTRE DE FORMATION CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche

PROFESSEUR

MATH-PHYSIQUE ou MATH-INFORMATIQUE

Ecrire avec C.V.

CENTRE GAMBETTA

247, av. Gambetta 75971 PARIS Cedex 20.

URGENT, revue techn. et industrie, cherche : JEUNE JOURNALISTE, bon niveau, conn. secrétariat rédaction et animation revue. Indispensable : intérêt milieux indust., technique, économie — Très organisé (e). Anglais — Poste évolut. lettre détaillée + C.V. à : Mme LÉRY, 14, rue Maublanc, 75015 PARIS-15e.

CENTRE CULTUREL BANLIEUE PARIS-SUD recrute

ANIMATEUR (TRICE) CULTUREL (LE) QUALIFIÉ (E)

chargé (e) de mener à bien le programme de l'association (diffusion, animation, formation, création). Relation publique — Disponibilité nécessaire, résidence proche souhaitée — imagination appréciée — contact avec milieu scolaire, artistique, entreprises et assoc. locales.

Renseignement et dépot C.V. à : CENTRE CULTUREL ATHIS ANIMATION B.P. 15. 91201 ATHIS-MONS. TÉL. : (6) 938-79-78.

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE à compétence nationale recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

pour action de formation en méthode de gestion.

Les candidats(tes) devront avoir :

- 25 ans minimum ;
- Être titulaires d'un diplôme universitaire dans le domaine considéré ;
- Une expérience de la formation des adultes serait appréciée.

Fréquents déplacements. Salaire brut annuel : 91.112 à 111.397 environ suivant expérience Candidatures sous pli fermé avec copie des diplômes, photo identité à : M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S., tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine, Boîtes 45 et 46 75755 Paris Cedex 15.

---

emplois régionaux

LA VILLE D'AMIENS recrute

UN ANIMATEUR

pour le parc zoologique municipal.

Niveau licence en sciences naturelles.

Connaissances en zoologie et aptitude pédagogique certaine.

Adresser candidature et C.V à Mairie d'Amiens B.P. 2720 80027 AMIENS CEDEX. Avant le 5 novembre 1982.

VILLE DE VALENCE (DROME) recrute par voie de concours sur titres :

OUVRIER PROFESSIONNEL de 2e CATÉGORIE

Photographe couleur, titulaire de deux des C.A.P. suivants :
- C.A.P. photographe typo ;
- C.A.P. photographe offset ;
- C.A.P. photographe hélio.

Adresser candidature et C V au Bureau du Personnel B.P. 2119 26021 Valence cedex Avant le 15 novembre 1982 dernier délai.

Établissement médico-social, rég. Languedoc-Roussillon, recherche

DOCUMENTALISTE

Homme-Femme Titulaire d'un D.E.S.S. ou de l'I.N.T.D.

Sa mission consistera à :
- Assurer la circulation de l'information dans un service de 40 personnes environ ;
- Gérer un fonds d'ouvrages et de périodiques.

Ce poste implique de nombreux contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Envoyer curriculum vitae sous nº 7.220 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'IMPORT-EXPORT EN CAFÉ ET CACAO de création récente recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

PROFIL : diplômé E.S.C., option finance + D.E.C.S. Débutant de préférence Anglais courant impératif Grande disponibilité Lieu de travail : Le Havre

Ecrire sous le nº T 036.502 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois internationaux

Un des tout premiers groupes commerciaux

D'AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE recherche

UN CHEF D'AGENCE

qualifié dans les spécialités suivantes

FOURNITURES INDUSTRIELLES, OUTILLAGE A MAIN, ÉLECTROPORTATIF, ET PNEUMATIQUE, QUINCAILLERIE DU BATIMENT.

La connaissance des machines-outils et machines à bois serait appréciée.

Les candidats devront avoir acquis, si possible en Afrique noire, une bonne expérience de la gestion et surtout de l'animation d'un réseau de vente dans cette branche professionnelle. Envoyer C.V. détaillé en précisant la rémunération souhaitée sous réf. 6009 à LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 (qui transm.).

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F.32 ans — Cadre pluridisciplinaire : BTS direction — DUT comm. marketing — DEUG droit — 10 ans expérience diversifiée : assist., chef produits, gestion adm./comm./personnel — *Responsable centre formation animation négociation.* RECHERCHE : poste secteur formation ou autre à responsabilités. (Section BCO/JCB 279).

FINANCIER TRÉSORIER — 38 ans — Haut niveau — DECS, CPA anglais, vous propose de gérer votre trésorerie (mettre en place les moyens informatiques de simulation financière, négociation avec les établissements financiers...) (Section BCO/JCB 280).

J. F. 39 ans — Formation sup?rieure — Bilingue anglais — 8 ans expérience commerciale de vente de services dans le tertiaire — Grande disponibilité.
RECHERCHE : poste d'assistante commerciale dans société désirant renforcer son équipe de vente — Paris — R.P. (déplacements acceptés) (Section BCO/JCB 281).

J. F. 27 ans — Bonne présentation — contact aisé — Maîtrise de droit — Anglais, Espagnol courants — 4 ans expérience responsabilité commerciale d'une affaire de négoce d'objets d'art anciens.
RECHERCHE : Stage chez un commissaire priseur ou chez un syndic — Situation en rapport avec ses compétences juridiques et ses connaissances artistiques et historiques réelles (galerie, presse spécialisée, organisation prof. etc...).
ÉTUDIERAIT : avec soin toute proposition de vivre une profession avec passion. (Section BCO/JCB 282).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER : 12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09 Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Dame d'expérience qui a créé le service commercial d'une société de produits de luxe qu'elle a dirigé pendant 29 ans et qui par une croissance exceptionnelle a atteint une renommée mondiale, recherche POSTE A RESPONSABILITÉS *dans société commerciale*. Ecrire sous nº 2472 Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

J. Fille 21 ans Deug angl. désir. travaux voyage débutante Téléphone : 331-01-17.

H. 43 ans cherche place comptable ou chef de groupe, plusieurs années d'expérience. Ecr. M. Diffoum. Cité Francs-Moisins bâtiment 6, escalier 3 93200 St-Denis.

DIRECTION GÉNÉRALE

H. 39 ans. Universitaire (Droit + Sc. P.)

- Exp. management, direction commerciale, marketing, organisation.
- Exp. direction P.M.E. + 50 pers.
- Angl.-Espag. connais. All. et It.
- Rompu négociations internationales.
- Esprit volontariste et de synthèse.
- Connais. marchés Espagnol-Italien, Amérique Latine.

Recherche : poste actif d'adjoint à P.-D.G. ou Direction P.M.E. Ecr. s/nº 6375 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 23 ans dégagé O.M. maîtrise Sciences Économiques (avec mention) ch. 1er emploi — Paris ou Région Parisienne. Ecr. s/nº 6387 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Expert compt. dipl. hme 45 ans, dispon. ch. Missions ponct. ou remplac. pour Nov./Déc. 82 — Cabinet ou Entrep. Tél. : 973-80-50.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

propositions diverses

LES ÉDITIONS LITO

PUBLIANT DES OUVRAGES DESTINÉS AUX ENFANTS recherche de

NOUVEAUX AUTEURS

Écrire un texte d'imagination, ainsi que 3 textes de 10 lignes à PIERRE ROSDAHL. ÉDITION LITO. 41, rue de Verdun, 94500 Champigny-sur-Marne.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e). 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grds choix maz. occas.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Triumph Britt Cabriolet 1970 très bon état, 76000 Km. A vdre cause départ 8.000 F. Tél. : 344-47-72. avant 10 h. matin

divers

LANCIA AUTOBIANCHI OPERATION PRIX BLOQUE du 1-10 au 31-10 539-57-33 +

locations

Rolls Mercedes BMW Porsche Range-Rover Golf GTI *Super Fast 28/30 r. Chazelles Paris 17e* Tél. 227-08-61.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

CŒUR MARAIS

GD HOTEL PARTICULIER Nombreuses surfaces à rénover. 766-03-18.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS

de 29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE Livraison janvier 1983

1 et 3 R. POLIVEAU

RESTE quelques 3-4 et 5 pces *et duplex-terrasses*

De 13.000 à 15.000 le m² Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN tous les jours de 13 h à 18 h, sauf dimanche

AWI. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

STANISLAS PEGUY

195 m². 6 pièces. Calme. Téléphone : 354-42-70.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS

Imm. luxueuse rénovation, asc., 4 pces, 6 fenêtr. Sud, cuis. éq., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + pk 563-86-09.

7e arrdt

DUROC, 125 m², magnifique séj. avec cheminée, 2 chbres, imm. p. de taille, ascenseur. GARBI. 567-22-88.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL SAINT-MARTIN

Du studio au 6 p., sur place ce jour 14-19 h, samedi et dimanche, 11 h-13 h / 14 h-19 h *SAINT-MARTIN* GRANGE-AUX-BELLES 152, quai Jemmapes 245-73-13. SERCO. 723-72-00.

11e arrdt

Me MÉNILMONTANT, dans immeuble résidentiel NEUF

LIV. + 2 CHBRES

70,50 m² + balc., 13 m². *5e ét., cave, parking sous-sol* PRESTATION DE QUALITÉ

794.000 F

Possib. 80 % CRÉDIT préférentiel s/pl., 14 à 19 h, sauf mardi et mercredi « LE SERENIDE » 700-11-09. LACHAL S.A.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS 45, av. Jean-Jaurès GENTILLY 3, 4, 5 pièces SERCO

546-07-73. 723-72-00.

14e arrdt

PLAISANCE

2 pièces tout confort immeuble pierre de taille, état neuf. Loyer libre pour investisseur. Prix : 340.000 F. Renseignements : 326-32-08.

15e arrdt

Vaugirard. Stud. 48 m², cuis., bains, w.-c., 5e ét., asc. Px 430.000 F. T. 531-20-99.

Boucicaut séj. dble, 3 chbres, 2 bains, balcon, 4e, asc. Px 950.000 F. T. 531-20-99.

RÉCENT Vrai 5 pièces, 112 m². 900.000 F — 734-36-17.

16e arrdt

BD EXELMANS (16e)

Imm. 1978, 3e ét. (balcon Sud) 75 m² hab. env., living + 1 ch. + s. de bains, cuisine moderne, parking double location (250 F par mois). Superbe décoration. Saint-Pierre - 583-11-88.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS

Me MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS

DE 2-4 ET 5 PIÈCES

+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h LIVRAISON IMMÉDIATE.

PL. WAGRAM/MALESHERBES 5e sans asc. Extrêmement joli, en DUPLEX, genre atelier d'artiste 90 m². Tt cft, balc., grd gar. (31 m²) *dans l'immeuble*. Px 845.000 F. T. : 577-86-85.

18e arrdt

RUE CUSTINE

dans imm. pierre de taille.
2 p. r.-d.-c. libre 130.000 F.
2 p. r.-d.-c. occ. 88.000 F.
3 p. 6e ét. occupé 105.000 F.
TÉL. : 227-74-80.

19e arrdt

15, rue Romainville

Neuf 2/3 pièces, duplex depuis 8.000 F le m², prêt 13,50 %. Sur place 14 h 30 à 18 h 30 sauf dimanche et mardi. Tél. au 506-16-43 le matin ou au : 245-24-55 l'après-midi.

PARIS-19e quai de l'Oise *Immeuble 1976, 11e étage*, 77 m² habit., 1 séjour + 3 chbres sur balcon de 16 m² (sud), 1 box. Px 740.000 F. SILVESTRI : 227-26-53.

20e arrdt

Pyrénées. Imm. stdg. 2 p., cuis., bains, balcon, parking. Téléphone : 531-20-99.

78-Yvelines

BOIS-D'ARCY (78)

A VENDRE 4/5 pièces 100 m² (s. de séj., 3 ch.) + balcon 8 m² + cave 8 m². Proximité écoles, commerces. PRIX 460.000 F. Téléphonez au : 460-36-14.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE (Métro) Appt 100 m² duplex, salon, s.-à-manger, 2 chambres. GARBI. 567-22-88.

SÈVRES

71, GRANDE-RUE « LE PARVIS DE SÈVRES » 2 au 7 pièces-commerces 507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

BOURG-LA-REINE

200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRES GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE R.-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 5 pièces. Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDI – 350-14-80.

93 Seine-Saint-Denis

93 BONDY

Appt de 4 pièces (71 m²) dans résidence, espace vert, séjour, salon, 2 ch., loggia, cave, parking privé. Prix 320.000 F. T. 848-20-38 après 19 h.

95- Val-d'Oise

4 p. avec jardin privatif face parc de 8 hectares 550 m gare de Cergy 532.000 F Tél. : 031-13-49.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER. 27 bis, avenue de Villiers. 75017 PARIS. Téléphone : 227-44-44.

L'ÉTUDE SAINCLAIR

M. Patrick SICARD 150, r. de Vaugirard, Paris-15e. Gère du studio à l'immeuble. EN ASSURANT VOS LOYERS Pour 10 % hors-taxes Expertises gratuites. Renseign. : 566-02-45 +.

propriétés

SOLOGNE

A VENDRE PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont un constructible possibilités étangs. Ecrire HAVAS ORLÉANS Nº 200.395.

PROPRIÉTÉS DANS L'OUEST PRÈS MORLAIX, demeure 12 pièces, 9 ha 50. Bien située pour tous usages. 30 KM MORLAIX, domaine forestier 55 ha. Bâtiments à restaurer. NORD MAYENNE, CHATEAU 18e, confort, 18 pièces, douves, 2 ha 50. MAISON BOURGEOISE, 8 pièces, tennis, 1 ha. 20 kms ANGERS, pptè parcs 18e, 10 pces, 4 ha. MÊME RÉGION LOGIS 15e ET 17e, bord rivière, 5 pces + annexe. Vastes dépendances, île, 3 ha 50, plusieurs autres pptés et domaines. BOIS DE 50 A 150 HA Consultez-nous HOUDIARD B.P. 83 LAVAL Tél. (43) 56-61-60.

domaines

Acheterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE, SOLOGNE Ecrire sous le nº 246.609 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

châteaux

CHATEAU 12/15e s., coteau, 60 km sud de Toulouse, 16 p., 9 ha parc, bois prés. 900.000 F. Téléphonez au (86) 84-24-46.

Except. 1 h Paris Sud-Ouest, *merveilleux petit château XVe s.* Tt confort. Tél. (3) 485-04-34.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUER SANS FRAIS

vos appartements à Paris et en banlieue rapidement. Téléphonez au : 359-64-00.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE

TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphonez au : 282-12-50.

COLLABORATEUR DU JOURNAL Cherche d'ici août 1983, Grand 3/4 pièces à Paris 9e, 17e ou 18e ou soit pavillon accès Opéra. Loyer max. 4.500 F. charges comprises. Ecr. s/nº 6.385 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Canadien recherche appart. à partager ou studio (prix raisonnable) dans Paris-15e ou proximité. Appeler Michel DUROCHER au 828-31-88 après 20 h.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit - 770-25-90.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 281-10-20.

bureaux

Locations

DOMICILIATION (8e)

R.M. - R.C. 200/300 F mois. Av. SERVICE COMPLET TÉLEX SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES

AGECO : 294-95-28.

(STATIONNEMENT AISÉ.)

immeubles

A vdre à L'ISLE-ADAM Bon immeuble, 2 étages, libre, rez-de-chaussée, loué commerce. Tél. apr. 20 h 30, SILLY, Tél. : (3) 469-26-87.

pavillons

PAVILLONS

JUQSU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

villas

GIF-SUR-YVETTE

Prox. toutes commodités, villa 7 pièces, 190 m² habitables, séjour dble 37 m² avec cheminée, cuis. 12 m², 6 chbres, grenier, garage dble s/sol complet, 640 m² terrain. 1.240.000. Financ. poss. juillet 83. Tél. : 928-68-00.

MANOSQUE (près)

VILLAS nves à part. 323.000, créd. PAP poss., 285-71-82.

SAINTE-MAXIME Vue sup. sur golfe Saint-Tropez Villa 5 chbres + studio indép. Jardin. Prix 1.700.000 F. Téléphone : (94) 96-34-17.

terrains

INVESTISSEZ FRANÇAIS AUX CARAIBES A SAINT-MARTIN

Terrains viabilisés en bordure de mer. Téléphonez au : 261-84-56.

RÉGION JUVISY

ENTRE SEINE ET FORÊT, BEAU TERRAIN 500 m², façade 18 m,40, Px : 350.000. WURTZ. 921-40-72.

BRETAGNE CENTRE A vdre ou à louer dans Z.I. Crédit possible 5 ans. TERRAIN 9.300 m² dont 1.500 m² couvert avec quais accès gros porteur. S'adres. Sté GUIGNARDEAU. 14, résidence du Manoir. 56150 BAUD. (97) 39.13.22.

viagers

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE (8e) Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Le Monde

économie

SOCIAL

SMIC : « le dossier n'est pas clos » affirme le ministre du travail

Vives réactions syndicales après l'annonce par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, de ne pas respecter la promesse de majoration du pouvoir d'achat du SMIC d'environ 4 %. La C.F.D.T. parle de scandale et demande, de toute urgence, une entrevue avec M. Auroux, ministre du travail qui, lui-même, ne partage pas le point de vue de M. Delors.

● *M. Jean Auroux : « le dossier n'est pas clos » :* M. Jean Auroux, ministre du travail, a déclaré à radio Monte-Carlo, mercredi 27 octobre, « *Je vais convoquer, dans les jours qui viennent, les organisations syndicales (...). Le pouvoir d'achat des smicards ne diminuera pas en 1982 et, en ce qui concerne les déclarations du ministre de l'économie et des finances, le dossier n'est pas clos* », a affirmé M. Auroux.

● *M. Henri Krasucki demande à être reçu par le premier ministre :* M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a demandé à être reçu par M. Pierre Mauroy, afin de discuter de la question de la revalorisation du SMIC, du « *non respect par le gouvernement des engagements pris* ». Mardi, M. Louis Viannet, secrétaire confédéral, avait exprimé l'intention de la C.G.T. de demander à M. Mauroy de procéder à une « *prochaine et importante revalorisation du SMIC* » et préconisait de le porter de 3 404 à 3 700 F par mois dès le 1er novembre.

● *M. André Bergeron : « comment accepter les décisions de M. Delors ? ».*

M. André Bergeron a rappelé, mercredi, à Cahors (Lot) que F.O. avait toujours considéré que le SMIC ne devait pas être l'élément essentiel de la politique salariale, mais qu'il avait été inventé « *pour garantir à tout le monde un minimum décent* ». Le secrétaire général de F.O. s'est exclamé devant le congrès des cadres des organismes sociaux : « *comment voulez-vous que les gens acceptent les décisions de M. Delors* ».

La « démocratisation » dans le secteur nationalisé

F.O. « *se félicite que soit abandonné le droit à l'expression politique* » ; par contre, elle considère « *qu'il est illusoire de croire que les administrateurs représentant le personnel pourront obtenir leur mandat de celui-ci sans défendre les intérêts des travailleurs. Dès lors, ils risquent d'être en concurrence avec le mouvement syndical* ».

« *Il en est de même avec la possibilité offerte de mettre en place des conseils d'atelier, bien que le texte soit banalisé puisqu'il se rapproche des dispositions communes de la loi (Auroux) sur la liberté des travailleurs* », mais F.O. « *déplore le délire autogestionnaire de l'exposé des motifs du ministre du travail* ». La C.F.T.C. enregistre aussi avec intérêt l'abandon du droit à l'expression politique, de même que la C.G.C., qui cependant « *réprouve la disposition d'élection des membres du conseil d'administration des salariés au collège unique et dénonce cette décision comme l'expression d'une volonté délibérée d'écraser l'expression minoritaire des cadres, agents de maîtrise et techniciens au bénéfice de la loi du plus grand nombre* ».

M. Le Pors reporte la réunion sur les traitements dans la fonction publique en 1983

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a annoncé le 27 octobre à la presse « *le report de la négociation salariale, prévue le 28 octobre, à une date très proche mais encore indéterminée* ». Le ministre a justifié sa décision par son souci d'élaborer *des « propositions précises et aussi affinées que possible »*. Dans une intervention devant le trente-huitième congrès de la Fédération nationale des travailleurs de l'Etat C.G.T., M. Le Pors a mis l'accent sur la priorité à accorder aux bas salaires et sur la nécessité de faire la clarté sur les traitements des fonctionnaires. « *Nous voulons voir cette décision sous l'angle d'une réflexion plus approfondie du gouvernement* », a commenté Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations des fonctionnaires C.G.T.

Le conseil des ministres du 27 octobre a approuvé un décret majorant les traitements des fonctionnaires de 3 % au 1er novembre 1982. Le minimum de la rémunération mensuelle nette sera ainsi porté de 3 521,68 F à 3 607,56 F. A la même date, un point d'indemnité de résidence sera intégré dans le traitement. Cette mesure aura pour effet de majorer de 1 % l'ensemble des retraites relevant du code des pensions civiles et militaires et de ramener à 4 %, 2 % et 1 % les taux en vigueur dans les trois zones de salaires existant encore. Elle s'applique aux pensions d'anciens combattants.

Le conseil des ministres a, *en outre*, décidé au titre de l'année 1982 les mesures suivantes, qui feront l'objet, le moment venu, des textes réglementaires nécessaires à leur application :

– Pour tous les fonctionnaires, augmentation des traitements de 2 % au 1er janvier 1983 ;

– Pour les fonctionnaires dont l'indice est inférieur à 246, ce qui correspond à un traitement mensuel net de 4 172,21 F en dernière zone, revalorisation supplémentaire au 1er décembre 1982 équivalant à une augmentation de 2 % ;

– Simplification de la grille des salaires par la réduction du nombre des échelles indiciaires de quatre à deux.

Vive tension à Usinor après des sanctions visant des militants de la C.G.T.

Une « *vive émotion* » règne, selon la C.G.T., dans les usines sidérurgiques d'Usinor – contrôlé par l'État – après l'annonce de sanctions contre des militants cégétistes : vingt-six avertissements, six mises à pied et trois licenciements. Ces sanctions résultent, selon la direction, d'incidents ayant eu lieu le 27 septembre dernier, au cours desquels, au siège parisien de La Défense, le bureau d'un cadre d'Usinor avait été occupé par des ouvriers de l'usine de Montataire (Oise). Parmi les personnes menacées de licenciement, figure M. Raphaël Garcia, coordinateur de la C.G.T. pour le groupe industriel, et membre de la direction de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. Selon M. André Sainjon, secrétaire général de cette fédération, il s'agit là d'une « *attitude provocatrice de la direction générale d'Usinor au moment où les parlementaires adoptent les lois Auroux sur les droits nouveaux* ». La direction rétorque que M. Garcia figurait parmi les principaux meneurs de l'opération du 27 septembre.

Par ailleurs, une certaine nervosité règne également à l'usine de Dunkerque, où la direction vient d'annoncer la mise en chômage technique du personnel un jour par semaine, en novembre et en décembre – soit neuf jours au total pour les deux prochains mois.

Dans cette même usine, nous indique *notre correspondant*, le sort de M. Flatischler, secrétaire d'une organisation autonome qui regroupe notamment d'anciens militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., est remis en question par une décision de justice.

En juillet dernier, M. Franz Flatischler, secrétaire du S.L.T. (Syndicat de lutte des travailleurs) à Usinor-Dunkerque, avait observé une grève de la faim de quinze jours. Il entendait protester contre la procédure de licenciement dont il était victime, licenciement motivé, selon lui, par la dénonciation des responsabilités de la direction dont son syndicat s'était fait l'écho à la suite d'un accident du travail ayant entraîné la mort de deux personnes. Le licenciement avait finalement été refusé par l'inspection du travail. Selon elle, M. Flatischler devait bénéficier de la procédure dérogatoire applicable aux membres des comités d'hygiène et de sécurité (C.H.S.). Or le tribunal de grande instance de Dunkerque a annulé, le 20 octobre, la désignation de M. Flatischler au C.H.S., les S.L.T. n'étant pas reconnu comme un syndicat représentatif à Usinor-Dunkerque. Le sort du militant S.L.T. se trouve donc remis en question.

AFFAIRES

Le groupe Peugeot a perdu 1 milliard de francs au premier semestre

Le groupe Peugeot a annoncé des pertes nettes consolidées de 1 milliard de francs pour le premier semestre, soit exactement la moitié des pertes enregistrées par le groupe pour la totalité de l'an passé (2 milliards de francs). Il est toutefois difficile de comparer les deux résultats, P.S.A. *ayant modifié entre-temps* ses méthodes comptables. Le groupe a en effet intégré dans ses actifs immobilisés une partie des frais de lancement des produits nouveaux du groupe, ce qui a pour effet, d'une part, de gonfler l'actif du bilan et de diminuer les pertes comptables, et, d'autre part, d'augmenter les amortissements. A présentation similaire, les pertes du groupe P.S.A. seraient donc probablement encore supérieures au chiffre annoncé.

Ces pertes, très importantes, alors que le groupe avait annoncé au début de l'année qu'il devrait pouvoir équilibrer ses comptes, s'expliquent notamment par l'impact des conflits sociaux du printemps, qui ont affecté la production (75 000 voitures perdues) *et les ventes du groupe*. Les difficultés de Talbot Motor en Grande-Bretagne, dont les expéditions de voitures en pièces détachées vers l'Iran ont chuté de 60 % par rapport à l'année précédente, et celles de la filiale espagnole du groupe ont également beaucoup compté dans cette contre-performance.

Compte tenu de ces mauvais résultats, la part de marché du groupe a encore chuté, en Europe, où elle est passée de 13,2 % l'an passé à 13 % *au cours du premier semestre*, et en France, où, du fait des difficultés de Citroën, elle est tombée de 32,9 % à 32 %. Au total, le chiffre d'affaires consolidé du groupe (40,35 milliards de francs) n'a progressé que de 7,7 % par rapport à la même période de l'an passé.

M. PIERRE LESTRADE EST NOMME PRESIDENT DE LA C.G.C.T.

Le conseil des ministres du 27 octobre a été informé de la désignation de M. Pierre Lestrade comme *président-directeur général de la* Compagnie générale de construction téléphonique (C.G.C.T), principale filiale d'I.T.T. récemment nationalisée (*le Monde* du 16 octobre).

M. Lestrade aura pour première *tâche de redresser* un avenir industriel menacé (les pertes de la C.G.C.T. atteindraient 140 millions de francs pour les *neuf premiers* mois de l'année), et d'élaborer des alliances avec les autres groupes nationalisés du téléphone.

[Né en 1934 à Ivry, M. Pierre Lestrade est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur à la direction des télécommunications de Paris, puis au *commissariat au Plan, il est directeur ré*gional des télécommunications à Nancy (1970), puis successivement chargé du service des installations, directeur des télécommunications de Paris (1974), de la *région parisienne* (1979), *puis de* l'Ile-de-France (1980). M. Lestrade est *ingénieur général* des télécommunications depuis février 1975.]

● **M. Rodolphe Greif est nommé à la présidence de l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.).** – Le conseil des ministres du 27 octobre a nommé M. Rodolphe Greif à la présidence du directoire d'E.M.C., en remplacement de M. Jean Prada, qui n'avait pas demandé le renouvel*lement de son* mandat.

[Né le 6 octobre 1940, M. Rodolphe Greif est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des Mines. Sous-directeur des industries mécaniques et *électriques au ministère de l'industrie* (1969-1972), il entre alors chez Renault, dans la branche machine-outil, puis, en 1979, aux Mines de potasse d'Alsace (filiale d'E.M.C.), dont il assure la présidence du directoire depuis décembre 1979.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,1960	7,2000	+ 185	+ 220	+ 370	+ 420	+ 890	+1000
$ can.	5,8630	5,8670	+ 20	+ 60	+ 80	+ 130	+ 285	+ 395
Yen (100)	2,6110	2,6140	+ 130	+ 150	+ 255	+ 285	+ 740	+ 795
DM	2,8210	2,8240	+ 130	+ 150	+ 280	+ 305	+ 790	+ 845
Florin	2,5960	2,5980	+ 130	+ 150	+ 275	+ 300	+ 755	+ 805
F.B. (100)	14,6010	14,6160	– 80	+ 70	– 90	+ 120	– 360	+ 20
F.S.	3,2670	3,2710	+ 255	+ 285	+ 320	+ 550	+1400	+1480
L. (1 000)	4,9423	4,9451	– 330	– 260	– 625	– 540	–1710	–1555
£	12,1020	12,1120	+ 305	+ 375	+ 700	+ 800	+2020	+2230

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 7/8	9 3/4	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10 1/16	10 7/16
DM	7 1/8	7 1/2	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16
Florin	6 1/4	6 7/8	6 1/4	6 7/8	6 5/16	6 15/16	6 7/16	7 1/16
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4	12 1/4	13 3/4
F.S.	9 7/8	12 1/8	3	3 3/8	3 3/8	3 3/4	3 15/16	4 5/16
L. (1 000)	17	19	20 1/2	21 3/4	20 1/2	21 1/2	20	21
£	10	10 5/8	9 5/8	10 1/4	9 5/16	9 15/16	9 3/16	9 15/16
F. français	14 3/4	18 1/4	19 1/4	20 3/4	19 1/4	20 3/4	19 1/4	20 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

POUR L'OCTROI D'UN CRÉDIT DE 2,3 MILLIARDS DE DOLLARS

Le F.M.I. impose à l'Argentine une réduction des dépenses publiques

Washington. – Le ministre de l'économie, M. Jorge Wehbe, a confirmé, mercredi 27 octobre, la signature d'un « accord de principe » entre l'Argentine et le F.M.I. portant sur l'octroi d'un prêt d'environ 2,3 milliards de dollars. Cette somme se décompose en un crédit « stand by » (1) de 1 500 000 000 de dollars, qui sera subordonné à la mise en œuvre d'un plan de redressement et un prêt d'environ 800 millions de dollars destiné à compenser en particulier la chute des prix internationaux des céréales, dont l'exportation constitue la principale source de devises de l'Argentine. Les fonds prêtés par le F.M.I. couvriront une période de quinze mois, à partir de janvier 1983, ce qui correspond au délai maximum fixé par le gouvernement militaire pour restaurer les institutions démocratiques.

Correspondance

Il aura fallu un mois de discussions ardues pour mettre au point le document qui sera soumis à M. Jacques de Larosière, directeur général du F.M.I., avant d'être présenté dans le courant du mois de décembre au *conseil d'administration du Fonds. La* longueur des négociations s'explique en grande partie par les divergences entre *les partisans d'une forte relance*, thèse défendue par les fonctionnaires du ministère de l'économie *et ceux qui, comme le président* de la Banque centrale, considèrent que la correction des déséquilibres passe *avant* la *reprise* de l'activité. Elle tient surtout au fait que le gouvernement du général Bignone doit veiller, *pour assurer sa survie, à ne mécontenter* personne, ce qui, évidemment, ne facilite pas l'élaboration d'une politique économique cohérente.

Ajuster les tarifs publics

Le programme sur la base duquel les autorités argentines sollicitent *l'aide du Fonds est le résultat d'un* compromis entre la nécessité d'un ajustement et le souci d'assurer un *redémarrage progressif de l'activité*. Il prévoit une croissance du PIB (produit intérieur brut) de 50 % en 1983 (celui-ci a diminué de 8 % durant le premier semestre de cette année) et une inflation de l'ordre de 160 % (depuis juillet, les prix de détail augmentent à un rythme annuel de 500 %). *En ce qui concerne les* échanges extérieurs, l'objectif est d'accroître les ressources provenant des exportations grâce à un taux de change « réaliste », c'est-à-dire accompagnant l'évolution des coûts intérieurs, et à l'unification progressive du marché des changes, qui devrait être achevée dans le courant du mois de décembre. L'excédent commercial sera toutefois limité par la reprise des *importations, actuellement paralysées* (celles-ci ont chuté de 47 % durant les huit premiers mois de l'année). Du côté des finances publiques, le déficit devra être ramené de 3,7 % *du PIB en 1982 à 2,2 % l'année* prochaine.

Les experts du Fonds ont obtenu, *non sans mal, que les tarifs publics* progressent, en 1983, à un rythme supérieur à l'augmentation des prix de gros. Ces derniers ont, *en effet*, pris un sérieux retard sur l'inflation, ce qui alourdit l'endettement des entreprises publiques (évalué à près de 12 milliards de dollars) et entraîne une mauvaise affectation des ressources dont souffre, en particulier, le secteur du pétrole et du gaz. En matière de *politique* monétaire, les représentants du F.M.I. ont insisté sur la nécessité de renverser le désé*quilibre provoqué* par *l'existence de* taux d'intérêts négatifs en termes réels. Leurs interlocuteurs ont finalement *accepté* que les taux asctífs (c'est-à-dire payés par les emprunteurs) soient légèrement supérieurs à l'inflation. Au plan des salaires, les fonctionnaires de l'organisme de Washington ont ratifié sans grande conviction la politique d'indexation mise en place à partir du mois d'août. *Il* est vrai que le pouvoir d'achat, qui a considérablement diminué au cours de l'année 1981 et du *premier semestre de cette année*, pouvait difficilement continuer à chuter.

M. Wehbe s'est montré satisfait de l'accord intervenu avec le Fonds. Pourtant, si une étape importante vient d'être franchie, la solution du problème posé par une dette extérieure de près de 40 milliards de dollars reste encore *lointaine. L'Argen*tine devra, dans un premier temps, « *se mettre à jour* » avec ses créan*ciers (le montant* des dettes im*payées* s'élève à l'heure actuelle à environ 1,7 milliard de dollars). Elle *compte y parvenir* grâce à une « avance » d'un milliard de dollars consentie par un consortium formé d'une trentaine de banques, et grâce à un prêt à court terme d'environ 700 millions de dollars accordé par la Banque des règlements internationaux. Une fois que le F.M.I. aura donné son feu vert pour l'attribution du crédit « *stand by* », *commencera la phase décisive de négociations avec les créanciers, afin d'obtenir le rééchelonnement de la dette. Mais qui peut assurer que les autorités actuelles seront toujours en place ?*

JACQUES DESPRES.

(1) Accord de confirmation en vertu duquel l'emprunteur dispose d'une ligne de crédit renouvelable durant toute la durée du contrat.

PORTUGAL

● **Le déficit de la balance portugaise des paiements** a été de 2 255 millions de dollars pour le premier semestre de 1982, contre 1 772 millions de dollars durant la même période de 1981. *Pour l'en*semble de l'an dernier, ce déficit avait représenté 2 710 millions de dollars. Le *seul déséquilibre* de la balance commerciale, qui s'était élevé à 5 162 millions de dollars en 1981, a été de 2 836 millions de dollars de janvier à juin 1982. – *(A.F.P.)*

En Allemagne fédérale

Le budget pour 1983 prévoit une réduction des dépenses sociales

Le gouvernement ouest-allemand a adopté, le 27 octobre, le projet de budget pour 1983 présenté par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Le total des dépenses s'élève à 253,4 milliards de deutschemarks, en augmentation de *2,9 %* par rapport à *1982* (alors que le taux d'inflation est légèrement inférieur à 5 %). La dette publique représentera *41,5 milliards* de deutschemarks, en hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente.

Le budget établi par le gouvernement de M. Schmidt prévoyait des dépenses de 250,5 milliards de deutschemarks et *un recours à l'em*prunt de 28,4 milliards de deutschemarks. L'augmentation des dépenses *acceptées par* le gouvernement de M. Kohl (8,99 milliards de deutschemarks) *servira principalement aux mesures* destinées à encourager l'investissement et à promouvoir l'emploi. En revanche, *5,65 milliards* d'économie seront réalisés, en grande partie, dans les dépenses sociales.

La mesure d'économie la plus importante concerne le bureau fédéral de main-d'œuvre, dont le budget sera réduit de 1,26 milliard de deutschemarks. Les sommes versés au titre des allocations familiales seront réduites de 980 millions de deutschemarks, tandis que les services publics verront leurs dépenses globales diminuer de 750 millions de deutschemarks. De son côté, l'Etat réduira *ses subventions de 510 mil*lions de deutschemarks.

Ces restrictions budgétaires sont annoncées *au moment où l'agence* de presse officielle *D.P.A.* indique que le nombre de chômeurs dépassera *certainement* la barre de 1,9 million en octobre. Si ce nombre était confirmé, *il* représenterait le nouveau record pour un mois d'octobre depuis 1948. – *(A.F.P., Agefi.)*

● **Revere Copper and Brass Inc. au bord de la banqueroute.** – *La so*ciété américaine Revere Copper and Brass Inc., spécialisée dans les domaines du cuivre et de l'aluminium, a demandé officiellement le 27 octobre à bénéficier de la clause de la loi *sur les banqueroutes qui* permet à une société en difficulté de se réorganiser sous contrôle judiciaire à l'abri des poursuites de ses créanciers. L'endettement de la société n'a toutefois pas été révélé.

Celle-ci possède vingt et une usines aux États-Unis, emploie quatre mille huit cents personnes et a réalisé l'an dernier un bénéfice de 9,4 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de *820,9* millions de dollars. Elle subit, comme toutes les sociétés d'aluminium, le contrecoup de la *récession mondiale* et des taux d'intérêts élevés. En juin dernier, cette société avait fermé, pour une durée *indéterminée*, son usine de production d'aluminium de Scottsboro (Alabama).

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE CONTROLE DES IMPORTATIONS DE MAGNÉTOSCOPES

Les sociétés d'importation protestent contre la rédaction en français des documents douaniers

M. François Missoffe, président de la Fédération nationale des syndicats de sociétés de commerce extérieur (1), proteste contre la mesure prise au conseil des ministres du 20 octobre – et d'application immédiate par les douanes – qui rend obligatoire l'usage de la langue française pour la rédaction intégrale de tous les documents utilisés dans les transactions sur les marchandises étrangères, qu'il s'agisse des contrats, de l'étiquetage, des certificats d'origine, des modes d'emploi, et des titres de transport. Dans un communiqué publié le 22 octobre, M. Missoffe souligne : « *En déformant, par un véritable détournement de procédure, une mesure, qui avait été prise en 1975 et 1977 pour la défense de la langue française et du consommateur et ne s'appliquait qu'au niveau des importateurs pour la vente sur le marché français, pour l'appliquer dès aujourd'hui aux exportateurs étrangers et à leurs marchandises en instance de dédouanement, le gouvernement ne fait que rendre pratiquement impossible leur entrée en France, et cela par l'application aux importateurs d'une procédure pénale aussi arbitraire que choquante.* »

« *Il est évident*, poursuit le communiqué, *que cette mesure va provoquer à court terme des difficultés considérables pour nos entreprises, et tout particulièrement pour les industries exportatrices qui, du fait de l'intégration de notre économie dans le commerce international, ne peuvent se passer de composants étrangers – notamment en provenance des pays les plus avancés – (80 % des importations françaises sont faites par les mêmes sociétés qui réalisent 85 % de nos exportations.*

Enfin, cette mesure contrevient d'une façon provocante à tous nos engagements vis-à-vis de la C.E.E. et du GATT. Elle ne manquera pas d'être condamnée par ces organismes, ce qui nous amènera à la rapporter, mais après qu'elle aura provoqué des désordres peut-être considérables à notre économie – qui n'avait pas besoin de cela – pour un bénéfice à court terme bien contestable de notre balance commerciale. »

(1) Créée en 1967 à l'initiative du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), la Fédération nationale – dont M. François Missoffe, ancien ministre, a pris la présidence en 1978 – regroupe vingt-cinq syndicats de sociétés de commerce extérieur, soit un millier de firmes. Il s'agit notamment de sociétés de commerce international ayant des bureaux à l'étranger (F.A.O., S.C.O.A...) ou traitant des grandes matières premières (café, cacao, céréales...), de bureaux de gestion ou de conseil en matière d'import-export, de firmes de commerce de gros, des commissionnaires pour le commere extérieur, le tout représentant 18 % des exportations et 40 % des importations.

31, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75784 Paris Cedex, 16 Tél. : 723.61.69.

AGRICULTURE

● **Viticulture : une récolte plus abondante que prévu.** – La récolte de vin sera plus abondante que prévu et atteindra probablement 78 millions d'hectolitres, a indiqué mercredi 27 octobre M. Pierre Cervoni, le nouveau directeur de l'ONIVIT (Office national interprofessionnel des vins de table).

La récolte se situera très largement au-dessus des 57 millions d'hectolitres de l'année précédente, mais en dessous des 84 millions de 1979. – *(A.F.P.)*

● *CÉRÉALES : une récolte supérieure aux prévisions.* La récolte de céréales s'annonce, avec 36,9 millions de tonnes, supérieure aux prévisions, tandis que l'écoulement par les exportations est envisagé par les professionnels avec un « *optimisme modéré* ».

M. Jean Moulias, directeur de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), a indiqué mercredi 27 octobre que « *l'écoulement de la collecte ne devrait pas poser trop de problèmes, grâce à l'accord franco-soviétique* ».

COMMERCE INTERNATIONAL

Les États-Unis sont déficitaires à l'égard de leurs grands partenaires, sauf la France

Washington. – La balance commerciale des États-Unis a enregistré un déficit de 4,19 milliards de dollars (30,2 milliards de francs) en septembre. Sans être brillant, le résultat est meilleur qu'en août (7,08 milliards), du fait d'une nette baisse des importations.

Pendant les neuf premiers mois de 1982, les achats américains à l'étranger ont été supérieurs de 29,7 milliards de dollars (213,8 milliards de francs) à leurs ventes. Pour la même période de 1981, le déficit n'avait atteint que 28,6 milliards. 1982 risque donc de battre le déséquilibrere record de 1981 (39,7 milliards de dollars). Et on prévoit déjà que 1983 sera pire, en raison de la reprise économique qui va relancer les importations et d'un dollar toujours fort qui favorisera les produits étrangers. Il faudra compter plus que jamais sur les entrées de capitaux pour permettre à la balance des paiements de rester excédentaire.

De notre correspondant

Les États-Unis sont déficitaires par rapport à la plupart de leurs grands partenaires commerciaux. Pendant le troisième trimeste de cette année, ils ont acheté plus de marchandises qu'ils n'en ont vendues aux pays pétroliers de l'OPEP (– 2,9 milliards), au Canada (– 3,8 milliards) et encore plus au Japon (– 5,1 milliards). Ils se sont un peu rattrapés, en revanche, par rapport aux nations du tiers-monde et de l'Europe occidentale. Celle-ci a connu un déficit d'un milliard de dollars envers eux.

Le résultat global des pays européens cache de profondes disparités. Si la Grande-Bretagne (+ 942 millions) et l'Allemagne fédérale (+ 997 millions) sont toutes deux gagnantes dans ces échanges, il n'en va pas de même pour la France qui a connue un déficit de 378 millions de dollars au premier trimestre et de 358 millions d'avril à juin. Selon des calculs français, le déficit d'août (– 2,5 milliards de francs) a été sensiblement plus fort que celui de juillet (– 1,6 milliard).

Pour l'ensemble de 1981, le déficit de la France avait atteint 23,3 milliards de francs. Cette année, il sera sans doute supérieur à 24 milliards. Apparemment, les exportateurs français n'ont toujours pas réussi à profiter d'un taux de change très avantageux, malgré quelques « coups » spectaculaires comme le double contrat pour les métros de New-York et de San Francisco.

Inquiétude des exportateurs

Toutefois, le simple déficit reflète très mal l'état de la balance commerciale américaine, car les exportations et les importations ont diminué en même temps. Les Etats-Unis n'ont vendu à l'étranger que pour 163,8 milliards de marchandises de janvier à septembre, contre 176,3 milliards pendant les trois premiers trimestres de 1981. Soit une baisse de 7,1 %. Parallèlement, les importations sont passées de 204,9 milliards à 193,5 milliards, en diminution de 5,6 %.

Les exportateurs américains ont des raisons d'être inquiets. Surtout dans l'industrie, car les produits manufacturés sont les plus atteints, dont d'une année à l'autre, les ventes à l'étranger ont diminué de 9 milliards de dollars, soit les trois quarts de la baisse totale des exportations. La solution est très préoccupante lorsque stagne la demande intérieure et si l'on tient compte du rôle croissant des exportations dans l'économie américaine depuis une quinzaine d'années. N'assurent-elles pas désormais un quart de la croissance du produit national brut ?

La baisse des ventes à l'étranger peut s'expliquer de trois manières :

● **La hausse du dollar.** – Le renforcement d'une monnaie n'a pas un effet immédiat sur les exportations. Mais le billet vert brille depuis trop longtemps sur les marchés des changes pour que cet effet retardé ne soit pas déjà survenu. A l'étranger, les entreprises américaines vendent toujours très bien les produits qu'elles sont les seules à proposer ou qui sont liés par des contrats. Les autres souffrent d'un dollar surévalué.

● **La récession mondiale.** – L'Amérique est responsable en partie d'une baisse d'activité générale qui se retourne contre ses exportateurs. La demande internationale a baissé, notamment dans les pays du tiers-monde qui absorbent un tiers des ventes américaines. Le Mexique – troisième partenaire commercial des États-unis, après le Canada et le Japon, – n'est pas le seul à crouler sous les dettes, donc à réduire ses achats.

● **Les sanctions contre le bloc soviétique.** – C'est une cause plus marginale, mais les industriels américains la montent en épingle. En leur interdisant de fournir du matériel pour le gazoduc euro-sibérien, M. Reagan ne leur a pas seulement fait perdre des contrats évalués à 800 millions de dollars. Il a porté atteinte à leur crédibilité commerciale. Même pour des achats n'ayant rien à voir avec le gazoduc, l'U.R.S.S est tentée maintenant de s'adresser à des firmes plus sûres, japonaises, par exemple.

Les industriels américains s'opposent à l'utilisation du commerce comme arme politique. Cent cinquante d'entre eux le souligneront publiquement les 16 et 17 novembre prochain en participant à une conférence organisée à Moscou par un organisme privé bilatéral. Leurs interlocuteurs soviétiques ne manqueront pas de leur faire remarquer que le commerce entre les deux superpuissances avantage très largement les Etats-Unis (1,9 milliard d'exportations au premier semestre – des céréales essentiellement – contre 116 millions d'importations).

Cependant, les industriels américains, qui plaident pour le liberté des exportations, sont souvent tentés par le protectionnisme. Ainsi, les fabricants de chaussures viennent de demander à M. Reagan de bien vouloir fermer un peu les frontières. Pour sa part, le président américain est un partisan du libre-échange, comme l'est son nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz.

La délégation américaine à la prochaine conférence du GATT plaidera d'ailleurs pour la levée des barrières douanières qui affectent en particulier les exportations américaines de services. Mais les considérations de politique intérieure comptent aussi : un échec très net des Républicains aux élections du 2 novembre obligerait sans doute M. Reagan à céder davantage à la tendance protectionniste qui compte de nomvbreux avocats au Congrès.

ROBERT SOLÉ.

En septembre

La balance britannique a été excédentaire de près de 2 milliards de francs

Londres, *(A.F.P.)*. – La balance des paiements courants britannique (y compris le pétrole) s'est vivement redressée en septembre, grâce à un essor des exportations qui ont battu tous les records précédents. Selon le ministère du commerce, elle a enregistré un excédent de 439 millions de livres (5,3 milliards de francs), contre 163 milliards en août. Il s'agit, avec avril (485 millions), du meilleur résultat de 1982 ; mais en octobre 1981, le surplus avait atteint 688 millions de livres.

Les exportations qui languissaient ces derniers temps ont augmenté de 8,5 % en un mois pour se situer à 4 761 millions de livres. Les importations qui tendaient au contraire à s'accélérer ne se sont accrues que de 2,2 % pour représenter 4 522 millions de livres. La balance commerciale a ainsi été positive de 239 millions de livres (2,9 milliards de francs), alors qu'elle était déficitaire de 37 millions en août. L'excédent de la balance des invisibles est estimé à 200 millions de livres pour septembre, le même montant qu'en août.

Pour les neuf premiers mois de 1982 la balance courante reste excédentaire de 2 575 millions de livres, mais pendant la période correspondante de 1981 le surplus était de 4 519 millions. La dégradation résulte du ralentissement des exportations qui ont souffert de la récession de l'économie mondiale, de la diminution du pouvoir d'achat des pays producteurs de pétrole (notamment le Nigéria, traditionnellement un des principaux clients de la Grande-Bretagne) et de la fermeté excessive de la livre sterling qui, au contraire, a favorisé les importations

● **Les exportations mondiales de services** ont représenté 349 milliards de dollars en 1980, soit 21 % des exportations de marchandises, indique l'organisation japonaise du commerce extérieur (Jetro). Le tourisme a représenté 28 % du commerce international des services. Les opérations liées au transport en ont représenté 16 %, de même que le fret ; les revenus des brevets et licences et les commissions 35 %.

Le Monde régions

La culture en route pour la province

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi le premier ministre avait chargé le 28 octobre 1981 M. Jean-Jack Queyranne, député P.S. du Rhône, adjoint au maire de Villeurbanne, délégué à la culture de la Fédération des élus socialistes et républicains, d'une mission auprès de M. Jack Lang. Son rapport va être rendu public sous le titre : « Les régions et la décentralisation culturelle : les conventions de développement culturel régional. »

Le député du Rhône a constaté que, par le passé, la politique culturelle des régions se résumait le plus souvent à des actions pour la sauvegarde du patrimoine et quelques grosses opérations d'équipements. Les procédures des conventions culturelles régionales, désormais, *« ont ceci d'intéressant et de stimulant*, note M. Queyranne, *qu'elles conduisent les régions à établir un bilan de leurs actions passées, voire de leurs lacunes, et surtout de chercher les occasions de s'ouvrir sur l'extérieur, avec des ambitions d'envergure nationale, voire internationale »*.

Le gouvernement actuel n'est toutefois pas parti de rien puisque les chartes culturelles avaient été conclues avec l'Alsace (1976), la Picardie (1977), la Bretagne et la Franche-Comté (1978). *« Mais*, selon M. Queyranne, *leur contenu était relativement limité, les engagements financiers de l'État modestes et, dans certains cas, — la Picardie — ils n'ont même pas été respectés. De plus, ces chartes n'ont pas été l'occasion d'une véritable mobilisation des forces culturelles, notamment en Bretagne. »*

Dans le budget 1982, on peut estimer que les régions (y compris les régions d'outre-mer) se seront vu attribuer par l'État quelque 210 millions de francs (150 millions au titre de la dotation culturelle, 22 pour les fonds d'art contemporain, 30 pour les fonds d'acquisition des musées, 16 pour le fonds de matériel de spectacle).

Les procédures des conventions culturelles ont permis, dans certains cas, de doubler (et même davantage) le budget propre des régions. Ainsi, en Rhône-Alpes, le budget primitif de 1982 *prévoyait* 12,5 *millions pour la* culture, alors que la convention culturelle va aboutir à « injecter » 19,47 *millions* de francs supplémentaires.

Mais toutes les régions n'ont pas fait, pour la culture, le même effort. En francs par habitant, la Bretagne ne consacre que 1,98 F, le Centre 2,14 F, Midi-Pyrénées 2,61 F, tandis que le Nord-Pas-de-Calais dégage 15,67 F, le Languedoc-Roussillon 12,30 F et l'Alsace 10,39 F.

Dépenser beaucoup d'argent pour la culture ne signifie pas nécessairement le bien dépenser. Or les conventions culturelles régionales ont pour ambition de faire jouer à la culture un rôle primordial dans le développement régional et dans la création d'emplois. Fini le temps où l'essentiel des crédits servait à la construction de salles polyvalentes et à la restauration de chapelles en péril et où la politique culturelle se bornait dans les régions à subventionner des équipements.

Les conventions qui sont désormais toutes signées contiennent des engagements aussi variés — et aussi novateurs — que des coopératives d'utilisation de matériel audiovisuel (Midi-Pyrénées), des centres régionaux des lettres (Aquitaine, Poitou-Charentes), les orchestres (Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Limousin), la musique électro-acoustique (Alsace, Franche-Comté, Picardie), la danse reconnue comme un art majeur (Provence-Alpes-Côte d'Azur), le jazz (Basse-Normandie), la chanson (Bretagne, Ile-de-France), l'ethnologie (Haute-Normandie), par exemple.

Pour 1983, l'État devrait reconduire une somme de quelque 210 millions de francs pour le développement culturel régional, et des avenants aux conventions pourront être signés. D'autre part, la question se pose de savoir comment ces conventions s'intégreront dans le processus de planification à partir de 1984. L'État signera-t-il avec les régions des « contrats de plans » généraux, englobant tous les aspects du développement ou bien des contrats sectoriels, pour l'industrie, l'agriculture, la recherche, la culture ? Ce débat n'est pas tranché mais, dans les conclusions de son rapport, M. Queyranne se prononce pour la seconde solution, plus souple et mieux adaptée à des projets particuliers.

Il reste que M. Jack Lang prend goût à cette procédure des conventions. On annonce dans son entourage le lancement des conventions culturelles avec les ministères des armées, de l'agriculture, de l'éducation nationale ou avec des grandes entreprises (S.N.C.F.). On pousse aussi beaucoup les villes et les départements à signer des conventions avec des sociétés ou avec des comités d'entreprise : par exemple, au Mans avec Renault et en Lorraine avec les Houillères. Sans parler des conventions signées entre l'État et des villes (une quarantaine), entre l'État et les départements (six).

Il faudra nécessairement mettre un peu d'ordre dans ce foisonnement et ces recoupements contractuels et culturels, mais en veillant à ce que ce ne soit pas un prétexte à une recentralisation à Paris.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSFERT DES POUVOIRS DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

Pas assez de garanties contre la spéculation foncière

Le transfert des pouvoirs de l'État aux communes en matière d'urbanisme, tel qu'il est prévu dans le projet de loi actuellement discuté par le Sénat, préoccupe les associations de défense de l'environnement. Dans un communiqué, le Comité de la charte de la nature, qui regroupe un certain nombre de grandes associations, demande que ce transfert soit précédé d'une série de réformes.

Selon le Comité il faut instituer *« un système de lutte contre la spéculation foncière »* en organisant notamment la péréquation entre les propriétaires dont les terres sont placées en zone constructible dans les plans d'occupation des sols (POS) et ceux dont les terrains sont déclarés non constructibles et qui, par conséquent, perdent une grande partie de leur valeur. Sinon, lors de chaque révision des POS, les propriétaires défavorisés pousseront les municipalités à déclarer constructibles le maximum d'espaces.

Le Comité voudrait également que soit prévue une compensation financière au profit des communes qui choisiront de sauvegarder leur environnement plutôt que de s'urbaniser.

« Face à l'accroissement considérable du pouvoir des communes » en matière d'urbanisme, le Comité souhaite que soit établi *« un contrepoids destiné à éviter l'arbitraire »*. Ces contrepoids devraient prendre la forme de directives nationales d'aménagement et d'urbanisme, de schéma national d'aménagement du territoire, de schémas régionaux de gestion des ressources rares comme l'eau et les espaces verts, de schéma d'utilisation de la mer.

Le pouvoir des communes doit, selon le Comité de la charte de la nature, être également *« contrôlé par une extension du rôle des habitants et des associations »*, notamment par la participation des associations à l'élaboration des documents d'urbanisme, le recours aux auditions publiques, l'étude sur l'environnement d'impact des POS, l'affichage en mairie des demandes de permis de construire, de création de carrières, de lotissements et de grands travaux d'aménagement.

Ile-de-France

Réouverture du centre commercial des Flanades, à Sarcelles

Un grand ensemble sauvé de la malédiction

La réouverture, le mercredi 27 octobre, du centre commercial des Flanades, permet à Sarcelles de faire encore un pas sur le chemin de la guérison de la « sarcellite ». Le malade revient de loin. Toutes les mauvaises fées s'étaient penchées sur son berceau : urbanisme monotone, immeubles bâtis à l'économie, centre commercial mal conçu, trop ambitieux, tout à la fois renfermé sur lui-même et mal intégré à son quartier, et un joli scandale financier pour couronner le tout ! (1).

L'esprit pionnier de ses premiers habitants, la ténacité de son équipe municipale et de son maire communiste, M. Henry Canacos, la volonté de la Caisse des dépôts et consignations, propriétaire du grand ensemble, de réparer ses erreurs en montrant qu'elle n'était pas un promoteur comme les autres, l'attachement de ses dirigeants à cette ville qu'ils avaient créée, ont permis à Sarcelles de n'être plus tout à fait le Sarcelles des années 60.

Les arbres ont poussé sous les fenêtres des H.L.M. ; les équipements socio-culturels sont sortis de terre, la vie est apparue au milieu du béton. Aujourd'hui, la réouverture des Flanades, par qui le scandale était arrivé, est le symbole d'un nouveau départ. Pour gagner — cette fois — le pari, la Caisse des dépôts a su miser très fort. D'abord en se concertant longuement avec les habitants et la municipalité ; ensuite, en s'entourant des meilleurs conseils, la Société des centres commerciaux, qui a déjà à son palmarès, entre autres, Parly-2 et la Part-Dieu, et en attirant des enseignes solides (un hypermarché Escale, du groupe du Printemps, les cinémas de l'U.G.C., l'Art du Bricolage, New-Man, Benetton, etc.) ; enfin, en accordant une avance en capital de 120 millions de francs, à des conditions avantageuses à sa sous-filiale, la Compagnie immobilière de la région de Sarcelles (C.I.R.S.), à qui a été cédée la propriété du grand ensemble et du centre commercial.

Résultat : 20 000 mètres carrés de surfaces commerciales sont disponibles et déjà commercialisées à 95 % ; une deuxième tranche, plus modeste et spécialisée dans le petit commerce alimentaire, doit ouvrir au printemps prochain. Mais pour cela, il a fallu totalement remodeler l'ancien centre pour l'adapter à un rôle entièrement nouveau : casser le béton, ouvrir des passages et des perspectives, créer des parkings, bâtir de nouvelles couvertures pour le cheminement des piétons, etc. Aujourd'hui, plus question d'être un grand centre régional, mais un centre de ville rayonnant sur Sarcelles et ses voisines. Pour l'intégrer au quartier, 2 000 mètres carrés ont été loués à la mairie, qui a pu ainsi doter le grand ensemble d'un centre administratif digne de lui ; une maison des syndicats, une crèche, un centre de santé sont aussi prévus dans un avenir rapproché.

M. Canacos a pu se féliciter que le protocole d'accord signé avec la Caisse des dépôts en décembre 1979 ait été respecté. Cette réussite vient de renforcer l'action de la municipalité qui, de son côté, a su faciliter la création d'emplois (aujourd'hui, 21 % de Sarcellois travaillent sur place, contre 13,5 % en 1975), développer les espaces verts et même accroître l'urbanisation en la diversifiant.

Tout n'est pas fini pour autant. Si M. Canacos n'a pas renouvelé dans son discours inaugural son souhait de voir transférer à la mairie le patrimoine local de la Caisse des dépôts, il a souligné qu'une commission d'étude composée des propriétaires, des locataires, des pouvoirs publics et des élus avait été créée pour étudier la nécessaire remise en état des logements. M. François Parfait, président-directeur général de la CIRS, a reconnu que c'était effectivement une tâche à entreprendre. Elle sera au moins aussi compliquée que le sauvetage des Flanades.

THIERRY BREHIER.

(1) Au milieu des années 70, pour tenter de relancer le centre commercial, une filiale de la Caisse des dépôts traita à des conditions avantageuses des prêts à des sociétés ou à des particuliers, dont certains s'avérèrent plus escrocs que commerçants. La justice, saisie de l'affaire, prononça en 1980 plusieurs condamnations.

Publicité

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE
DIVISION PLANIFICATION

Appel d'Offres International
nº 4/D/SP/82
Lot : Recrutement d'experts dans le domaine de l'eau potable

AVIS

L'Office National de l'eau potable (O.N.E.P.) informe les entreprises qui désirent participer à cet Appel d'Offres que la date limite de la remise des offres fixée initialement le 21/9/82 a été reportée au mercredi 17 novembre 1982 avant 18 heures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROCOM S. A.

Les 670 086 actions nouvelles créées en rémunérations de l'absorption de la société Eurocom par la société Goulet ont été introduites en Bourse le 28 octobre 1982.

Les actions de la société seront désormais cotées sous la nouvelle dénomination « Eurocom » adoptée par la société Goulet.

Le nouveau groupe issu de cette fusion constitue le premier réseau européen d'agences de publicité et occupe le 18e rang mondial.

Il a dégagé en 1981, au titre des activités publicitaires, une marge brute totale de 555 millions de francs correspondant à un chiffre d'affaires de 3 768 millions de francs, établi suivant les normes de la profession, dont 37 % hors de France.

Ce groupe est implanté par ailleurs dans les secteurs de la distribution et de l'emballage personnalisé. Cette dernière activité constitue un excellent support pour la communication « hors médias » que la groupe Eurocom entend développer.

Il gère enfin un important patrimoine immobilier.

Pour les neuf premiers mois de 1982, la marge brute du groupe Eurocom dans le secteur publicité s'est élevé à 390 millions de francs, soit + 24 % par rapport à la période correspondante de 19 pour un chiffre d'affaires de 2 600 millions de francs.

Dans les autres secteurs d'activités, le groupe Eurocom a réalisé au cours de la même période les chiffres d'affaires hors taxes suivants :

- Emballage personnalisé : 143 millions de francs, soit + 15 %.
- Distribution : 148 millions de francs, soit + 16 %.
- Immobilier (loyers) : 8,7 millions de francs, soit + 15 %.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS d'une part, et le BANCO COMERCIAL DOS AÇORES d'autre part, ont signé le 23 septembre 1982 à PONTA DELGADA (SAO MIGUEL), aux AÇORES, un accord cadre de crédits acheteurs de 50 millions de FF.

Le BANCO COMERCIAL DOS AÇORES, principale banque régionale, s'engage, aux termes de celui-ci, à garantir les prêts accordés par la B.N.P. à des acheteurs locaux de biens d'équipement français, en particulier dans le domaine de l'énergie, des industries de la pêche et de l'agro-alimentaire.

Ce nouvel accord inter-bancaire permettra, à partir d'un montant minimum de commandes unitaires de FF 300.000, de favoriser en particulier les exportations de petites et moyennes entreprises vers cet archipel portugais.



CLAL

COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT

M. Louis Maillard ayant demandé à être déchargé de son mandat de président, le conseil d'administration du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot, qui s'est tenu le 22 octobre 1982, l'a nommé président d'honneur et a fait appel pour lui succéder à M. Philippe Malet.

Sur proposition de M. Malet, le conseil a nommé M. Jacques Bagory directeur général.

AUSSEDAT REY

Le premier semestre 1982, qui s'annonçait bien au cours des premiers mois, a vu progressivement la demande se réduire et les prix plafonner. Aussi, la situation au 30 juin présente-t-elle une perte de 11 336 000 francs, après 21 408 000 francs d'amortissements.

Depuis l'été, la situation est marquée par une conjoncture maussade qui ne permet pas de faire produire à plein toutes les usines et par une vive concurrence étrangère liée aux phénomènes monétaires tels que la récente dévaluation de la couronne suédoise.

Au 30 septembre, le chiffre d'affaires hors taxes et hors produits accessoires s'élève à 1 710 MF, en progression de 11 % sur la période correspondante de 1981.

DÉNONCIATION DE CAUTION

L'ASCOBATT, 26, rue Vernet à 75008 Paris, fait savoir que la garantie conférée depuis le 31 mars 1982, pour un montant de 674 000 francs par les assurances du crédit, pour le compte de la société Inter 2000 — 27, rue Jean-Jaurès, 69100 Villeurbanne, prendra fin dans les deux jours suivant la présente publication.

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
Commune de SAINT-ANDRÉ
Poste 400/225 KV LA PRAZ — SAINT-ANDRÉ

Electricité de France — Centre d'équipement du réseau de transport — envisage la construction sur le territoire de la Commune de Saint-André d'un poste 400/225 KV de La Praz — Saint-André. Le projet présenté intéressera une superficie d'environ 24 000 m².

Le Préfet, Commissaire de la République du département de la Savoie, informe le public que le projet sera soumis à l'enquête publique conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le dossier soumis à l'enquête comporte les pièces relatives à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux. Conformément aux dispositions du décret du 12 octobre 1977 pris pour l'application de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, une étude d'impact est incluse dans ce dossier.

L'enquête s'ouvrira à la mairie de Saint-André, où sera déposé du 8 novembre 1982 au 8 décembre 1982 inclus le dossier d'enquête. Il sera joint à ce dossier un registre sur lequel le public pourra consigner ses observations. Le dossier pourra être consulté pendant cette période de 15 heures à 19 heures, samedis, dimanches et jours fériés exceptés.

En outre, conformément aux dispositions de la circulaire du 31 juillet 1982 du Premier ministre relative à l'amélioration apportée à la publicité des études d'impact et à la procédure des enquêtes, le dossier sera accessible au public pendant les deux jours non ouvrables suivants :

le samedi 20 novembre 1982 de 9 heures à 11 heures ;
le samedi 4 décembre 1982 de 9 heures à 11 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-André. Les observations faites sur le projet pourront en outre être reçues par le commissaire-enquêteur pendant les derniers jours ouvrables de l'enquête du 6 décembre 1982 au 8 décembre 1982 inclus, entre 17 heures et 19 heures.

M. Trouche Marcel, Maréchal des Logis en retraite, domicilié à Lanslebourg-Moncenis, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête sera accessible à quiconque en fera la demande à la préfecture et le restera sans limitation de durée.

Après la clôture de l'enquête, une copie du rapport du commissaire-enquêteur relatif à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux sera déposée à la mairie de Saint-André ainsi qu'à la préfecture de la Savoie.

La communication du rapport du commissaire-enquêteur et des réponses du maître d'ouvrage pourra être fait, à toute personne, en présentant la demande à M. le Préfet, Commissaire de la République du département de la Savoie.

L'étude d'impact incluse au dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux pourra en outre être consultée à la préfecture de la Savoie, à la sous-préfecture de St-Jean-de-Maurienne et dans les bureaux de la Direction Interdépartementale de l'Industrie — région Rhône-Alpes — Division du contrôle de l'Électricité, 3, rue de la Liberté à Grenoble, pendant le délai de l'enquête, tous les jours de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures — samedis, dimanches et jours fériés exceptés.

A Saint-Jean-de-Maurienne, le 19 octobre 1982.
Pour le Préfet,
Commissaire de la République
du département de la Savoie
et par délégation,
le Sous-Préfet,
Commissaire adjoint de la République
Yves Villerey.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 octobre 1982

Amélioration

A peu près insensible au plongeon de Wall Street pour n'avoir pas pris l'événement très au sérieux, la Bourse de Paris a, en revanche, favorablement réagi mercredi au redressement de sa grande sœur américaine. Mieux orientés dès l'ouverture, les cours ont progressivement monté durant la séance et à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse non négligeable de 0,8 % environ.

L'amélioration constatée outre-Atlantique n'a cependant pas été l'unique facteur pris en considération par le marché. La seconde baisse cette semaine du loyer de l'argent au jour, ramené cette fois de 13 3/4 % à 13 1/2 %, a été assez bien ressentie dans la mesure où elle présage un prochain abaissement des taux de base bancaires, ce qui diminuera d'autant les frais financiers des entreprises emprunteuses.

Cela étant, l'on ne se ferait quand même pas d'illusions autour de la corbeille. La confirmation de la reprise économique aux États-Unis tarde à venir, éloignant du même coup les effets bénéfiques dont l'Europe peut escompter en tirer. La situation économique de la France est ce qu'elle est, sans espoir d'un prompt rétablissement. « La Bourse est une façade que l'on entretient soigneusement pour masquer les dures réalités de l'heure », nous confiait un professionnel. Vrai ou faux, force est de constater que les investisseurs institutionnels sont à peu près seuls à opérer sur le marché, la clientèle des particuliers et celle de l'étranger se tenant prudemment à l'écart.

En reprise aux États-Unis, l'or a coté 422,25 dollars l'once à Londres contre 419,25 dollars la veille en fin d'après-midi.

A Paris, le lingot a regagné ce qu'il avait perdu la veille, un peu plus même en s'établissant à 97 750 F (+ 1 750 F). Le napoléon s'est lui aussi redressé pour revenir à 699 F (+ 7 F).

NEW-YORK

Nerveux mais haussier

Une grande nervosité a repris à Wall Street autour du « Big Board ». Tour à tour en baisse puis en hausse, le fameux indice Dow Jones des industrielles s'est finalement établi à un palier légèrement supérieur à celui de la veille, soit à 1 006,34 (+ 0,27 point), ce, après avoir successivement accusé une perte voisine de 10 points puis un gain de six points. Plus significatif encore de cette tendance résolument haussière a été le bilan de la journée : par solde, sur 1 954 valeurs traitées, 1 187 ont monté alors que 433 d'entre elles se sont alourdies.

Il reste que l'atmosphère était très tendue. « Ce marché est devenu un véritable casino de jeu », faisait remarquer le chef du service boursier de la First Boston Corp., une société d'investissement.

De fait, certains opérateurs ne retenant de l'actualité que ce qui est positif (tendance à la désescalade des taux) sont résolument optimistes. En revanche, bien d'autres ne prennent en compte que les éléments négatifs comme l'annonce d'un déficit commercial de 4,2 milliards de dollars en septembre le troisième en importance de l'année.

Les analystes raisonnent de manière identique. Certains redoutent le pire, d'autres sont persuadés que les plus optimistes sous-estiment encore les possibilités du marché à monter.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Alcoa	28 1/4	28 1/8
A.T.T.	59 7/8	60 1/8
Boeing	25 7/8	28
Chase Manhattan Bank	52 7/8	53 1/4
Du Pont de Nemours	38 3/8	39 1/4
Eastman Kodak	91	90 1/4
Exxon	30	30
Ford	29 3/8	29 1/2
General Electric	84 1/8	84 3/4
General Foods	43	44 7/8
General Motors	52 7/8	53 3/4
Goodyear	29 1/2	29 1/2
I.B.M.	82	81 1/8
I.T.T.	30 1/8	30 1/8
Mobil Oil	25 1/4	25
Pfizer	72 1/2	73 1/8
Schlumberger	39 3/8	40 3/4
Texaco	31 1/8	31
U.A.L. Inc.	25 1/2	26 3/8
Union Carbide	55 1/2	55 7/8
U.S. Steel	19	19
Westinghouse	35 1/2	35 7/8
Xerox Corp.	37 1/4	38 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – L'année 1982 sera un bon cru pour le numéro 1 français du bâtiment. Selon son président, son chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 14 milliards de francs (+ 33 %), et le résultat du groupe sera supérieur à 260 millions de francs (+ 20 %). Pour 1983, ses estimations portent sur un chiffre d'affaires de 17 milliards de francs.

Ces résultats assez remarquables, qui ont valu à M. Francis Bouygues d'être élu « manager de l'année 1982 », sont surtout dus aux activités internationales du groupe qui, en termes de ventes, comptent 34 % (5 milliards de francs) contre 27 % mais, en termes de profits, pour 60 % dans les bénéfices. Ces activités se sont accrues de 84 % en 1982. Elles devraient encore augmenter de 46,2 % l'an prochain pour représenter 43 % du chiffre d'affaires. Bouygues cherche toujours, et finira bien par trouver, une entreprise de pointe américaine à racheter.

HŒCHST-ROUSSEL-UCLAF. – M. François Donnay, président du directoire de la société française Hœchst (100 % Hœchst R.F.A.), quittera son poste en juin 1983 pour prendre la présidence du conseil de surveillance de l'entreprise en remplacement du docteur Kurt Lanz promu président d'honneur. Actuellement vice-président-directeur général de Roussel-Uclaf, filiale à 54,5 % de Hœchst A.G., M. H. Monod succédera à M. Donnay à la présidence du directoire de la société française Hœchst. Il sera en particulier responsable des affaires sociales, des affaires politiques et des relations extérieures.

Ces changements, dans l'état-major de la société française Hœchst (S.F.H.), étaient prévus de longue date et ne modifient en rien les liens existant entre le groupe chimique allemand et la firme pharmaceutique française.

Le groupe allemand Hœchst garde le contrôle de Roussel-Uclaf, l'Etat français étant intéressé à l'affaire pour 40 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	25 oct.	26 oct.
Valeurs françaises	103,9	103,5
Valeurs étrangères	126,5	124

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 oct.	27 oct.
Indice général	99,1	99,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 octobre .... 13 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 oct.	26 oct.
1 dollar (en yens)	275,35	275,80

BOURSE DE PARIS – Comptant – 27 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrons être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureront le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1881	1891	1880	1865
3145	C.N.E. 3 %	3145	3125	3125	3100
330	Agence Havas	335 20	340	340	340
455	Air Liquide	452	453	468 50	463
620	Facom	610	625	624	613
750	Fichet-Bauche	726	725	740	735
168	Finextel	166 50	167	167	165 20
147	Fives-Lille	147	148 50	148 50	147 60
295	Paris-Réescomp	288	290	290	286 10
95	Pechelbronn	95	95	95	93 20
320	Penhoet	333	334	332	328
355	Pernod-Ricard	357	360	359 80	360
105	Pétroles (Fse)	101 30	103 20	104 50	101 10
175	– (obl.)	176 10	178 50	178 50	176
27	– (certific.)	25 10	25 70	25 70	25 20
40	Pétroles B.P.	38 20	39 60	40	38 90
116	Vallourec	114 90	111 80	112	110 10
1130	V. Clicquot-P.	1148	1148	1148	1130
840	Viniprix	842	843	843	835
215	Amax Inc.	200	204 30	205	204 30
495	Amer. Express	482	495	494	493
525	Amer. Teleph.	503	514	514	504
106	Anglo Amer. C.	104 10	104 90	104 90	104 40
730	Amgold	685	708	708	694
44	Imp. Chemical	45	45	45	44 20
92	Inco. Limited	84 50	85	85	84
700	IBM	686	702	700	690
32	Ito-Yokado	30 60	30 90	30 90	30 50
265	ITT	251	256 10	256 10	253 50
40	Matsushita	38 70	39 60	39 70	40
705	Merck	680	680	682	675
265	Exxon Corp.	252	253	253	250 40
270	Ford Motors	249	255	255	255
340	Free State	317	318 50	318 50	312 50
153	Gencor	150	148	146	143 10
215	Gén. Belgique	213 80	211 10	211	211 30
725	Gén. Electr.	713	728	730	720
465	Gen. Motors	446	455	456	455
68	Goldfields	64	64 30	63 80	64
134	Harmony	126 50	126 90	126 60	124 40
22	Hitachi	22 40	22 50	22 40	22 05
350	Hoechst Akt.	352	358	358	353
810	Siemens A.G.	815	795	794	800
120	Sony	116	116 60	116 60	114 60
147	T.D.K.	141 30	144	143	145
585	Unilever	579	599	599	....
460	Unit. Techn.	485	467	467 50	462
670	Vaal Reefs	653	661	661	661
335	West Deep	328	329 50	328	330
375	West Hold.	360	362	365	360
330	Xerox Corp.	307 50	321	317	315 10
2 18	Zambia Corp.	2 13	2 18	2 18	2 14

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 174	7 162	6 980	7 330
Allemagne (100 DM)	282 080	282 150	274	288
Belgique (100 F)	14 592	14 597	13 400	13 400
Pays Bas (100 fl.)	259 710	259 870	252	264
Danemark (100 krd)	80 260	80 170	76	82
Norvège (100 k)	99 700	99 350	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 104	12 084	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 940	9 950	8 800	10 800
Italie (1 000 lires)	4 940	4 938	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	328 100	327 600	319	337
Suède (100 krs)	96 780	96 760	93	99
Autriche (100 sch)	40 150	40 190	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 164	6 149	5 850	6 300
Portugal (100 esc.)	7 950	7 950	6 500	7 700
Canada ($ can 1)	5 856	5 836	5 700	5 960
Japon (100 yens)	2 601	2 596	2 510	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/10
Or fin (kilo en barre)	96000	97900
Or fin (en lingot)	96000	97550
Pièce française (20 fr)	692	699
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	624	624
Pièce latine (20 fr)	680	681
Souverain	724	725
Pièce de 20 dollars	3200	3300
Pièce de 10 dollars	1555	1570
Pièce de 5 dollars	801 25	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3800
Pièce de 10 florins	802	620

مكتبة الاهرام

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

M. Bérégovoy demande au patronat d'accepter une augmentation de ses cotisations et promet une réforme prochaine des charges sociales

Au cours d'une réunion tripartite — gouvernement, syndicats, patronat — sur la réforme et le financement de l'assurance-chômage (UNEDIC), jeudi matin 28 octobre, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales a lancé un appel solennel au patronat pour qu'il accepte d'accroître les cotisations, en promettant une réforme prochaine des charges sociales des entreprises.

Le ministre a tout d'abord rappelé que l'aide financière de l'Etat en 1982 a atteint près de 45 % du total des ressources de l'UNEDIC et que les pouvoirs publics ont respecté *« l'autonomie du régime paritaire »* ; il a ensuite souligné *« les efforts qui témoignent d'un réalisme »* des syndicats en faveur d'économies et de majoration de la cotisation salariale avant de s'adresser au C.N.P.F. et à la C.G.P.M.E.

« Le patronat a, pour sa part, rejeté tout effort supplémentaire, a déclaré M. Bérégovoy. *Pour expliquer cette position négative, on met en avant le problème des charges des entreprises. Ce problème est réel et, comme le président de la République l'a indiqué, il est important de mettre les entreprises en situation d'affronter la compétition internationale tant sur le marché mondial que sur le marché intérieur, ce qui pose les problèmes de l'allégement des frais financiers et de l'endettement des entreprises, et doit nous conduire à un examen du poids des charges sociales assises sur les salaires. Il y va de la situation de l'emploi et de celle du commerce extérieur. Le gouvernement fera prochainement des propositions concrètes dans ce domaine.*

» Mais il faut bien distinguer deux choses : il y a d'une part le jeu normal du système paritaire qui implique que les partenaires respectent leurs engagements, donc augmentent leurs cotisations. Il y a d'autre part les mesures que le gouvernement prendra en faveur des entreprises pour améliorer leur situation. Ne tirons pas prétexte de celles-ci pour ne pas respecter les conventions entre partenaires sociaux. Il y va du maintien du système paritaire d'assurance-chômage et donc de l'avenir de la politique contractuelle dans notre pays.

» C'est donc avec la solennité nécessaire, mais aussi avec toutes les assurances de mesures énergiques en faveur de l'emploi et des exportations, que je vous demande de parvenir à un accord sur le financement de l'assurance-chômage en 1983. Je suis prêt à vous aider, le temps qu'il faudra. »

Faisant allusion, en cas de nouvel échec des négociations, à la possibilité qu'a l'Etat de reviser l'UNEDIC par décret, le ministre a affirmé que *« le gouvernement ne se dérobera pas à ses responsabilités »*, en avertissant les partenaires sociaux quant aux dangers d'une telle solution, qui mettrait à mal le paritarisme.

C'est avec un certain scepticisme que les syndicats ont abordé cette formule exceptionnelle de discussions tripartites, tant le sort de l'UNEDIC est désormais une affaire entre le gouvernement et le patronat. Pour le C.N.P.F., qui entend toujours dénoncer la convention qui régit le fonctionnement de l'UNEDIC — à compter du 31 décembre 1982 au 31 mars 1983 — pour réviser les allocations, une majoration de cotisation patronale — toujours refusée — ne serait tolérée que dans la mesure où un allégement des charges sociales de l'entreprise serait décidé très clairement avec engagement sur le montant de l'allégement et la date d'application. Différentes hypothèses ont été abordées, transférant un ou deux points des cotisations versées aux caisses d'allocations familiales au budget de l'Etat.

J.-P. D.

La grève des transports

5 % de grévistes à la S.N.C.F. et près de 30 % à la R.A.T.P.

Comme il fallait s'y attendre, les consignes de grève lancées mercredi 27 octobre par les diverses organisations syndicales — à l'exception de la C.F.D.T. en ce qui concerne la R.A.T.P. — ont sérieusement perturbé les transports en commun dans la région parisienne.

Les arrêts de travail décidés à l'appel de F.O., des autonomes et de la C.F.T.C. et séparément de la C.G.T. et des syndicats indépendants, ont bloqué en moyenne près de 60 % des métros et des autobus. Quant aux trains desservant la banlieue de la capitale, leur trafic a parfois été réduit de moitié. De faibles perturbations ont également été enregistrées en province.

Selon les directions, 72 % des agents de la R.A.T.P., y compris des services administratifs, étaient cependant à leur poste de travail, et 95 % des deux cent cinquante mille cheminots.

Dans la fonction publique les mots d'ordre de la C.G.T. ont été *« très diversement suivis »*, selon les services de M. Le Pors, *« assez fortement »* dans certaines administrations de la défense, *« très moyennement »* à la direction des impôts — où la grève a tout de même atteint 50 % des effectifs *dans certaines régions*, comme à Lyon — et *« très faiblement »* dans les autres secteurs.

A Air France, une grève surprise menée par les deux cent cinquante mécaniciens au sol a entraîné la suppression de plusieurs décollages au départ de Roissy-en-France.

C'est en tout cas la première fois, depuis le 10 mai 1981, qu'un mouvement revendicatif concerté intervient, à quelques jours de la sortie du blocage des salaires. Un mouvement *« qui n'était pas dirigé contre le gouvernement de gauche, encore moins contre les usagers »*, selon la C.G.T., mais qui *« visait à maintenir le cap du changement.* Un mouvement d'ailleurs prévisible, selon M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui estime que *« les négociations salariales deviennent de plus en plus difficiles, sinon impossibles »*.

Retour à la normale à la S.N.C.F.

Le trafic était redevenu normal jeudi matin 28 octobre dans les gares parisiennes et sur le réseau de banlieue, à l'exception de quelques perturbations au départ sur la ligne C du R.E.R. (Dourdan - Etampes - Austerlitz - Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines), lesquelles ont été rapidement résorbées. Contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 28 octobre), aucun mot d'ordre de grève n'a été lancé pour la journée de jeudi, le préavis prenant fin à 8 heures du matin.

Hausse du dollar : 7,20 F

L'accord sur l'emprunt français est signé

Le dollar s'est orienté à nouveau à la hausse, jeudi 28 octobre, sans raison valable, *si ce n'est* le maintien du taux d'escompte des Etats-Unis, dont la diminution est attendue en vain *depuis huit jours*. A Paris, le cours de la monnaie américaine est passé de 7,16 F à 7,20 F, et à Francfort de 2,5380 DM à 2,55 DM. La tenue du franc est restée assez satisfaisante avec un mark à 2,8236 F contre 2,8220 F.

L'accord sur le prêt de 4 milliards de dollars consenti à l'Etat français par un consortium de banques internationales a été signé mercredi 27 octobre, à Paris, dans l'après-midi.

Nouvelle baisse des taux

Poursuivant sa politique de baisse des taux, la Banque de France a, pour la troisième fois dans la semaine, diminué son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire de Paris, le ramenant de 13 1/2 % à 13 3/8 %. Il était de 14 % à la veille du week-end.

LE PROJET DE LOI SUR LES TRANSFERTS DE PROPRIÉTÉ ENTRE SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ VA ÊTRE SOUMIS AU PARLEMENT

Le conseil des ministres du 27 octobre a entériné le projet de loi relatif aux transferts de propriété d'entreprises entre le secteur public et le secteur privé.

Relèveront donc de la loi *« toute prise de participation, directe ou indirecte, d'actionnaires privés dans le capital d'entreprises nationalisées par la loi, et toute opération ayant pour effet de faire perdre à l'Etat, lorsqu'il est lui-même l'actionnaire majoritaire, la majorité du capital d'une entreprise »*, précise le communiqué du conseil.

En revanche, tous les autres transferts, *principalement* les filiales et participations des groupes nationalisés relèveront d'une simple *autorisation* de l'Etat. Le Parlement en sera toutefois informé.

« Tout en préservant le champ d'intervention du secteur public, précise le communiqué du conseil des *ministres, ce texte permettra une gestion active des participations publiques industrielles et bancaires, et évitera ainsi qu'une séparation rigide s'instaure entre le secteur public et privé de l'économie. »*

Une nouvelle réglementation des agences de voyages

DES TOURISTES MIEUX PROTÉGÉS

Le « Journal officiel » a publié le 27 octobre, un arrêté précisant les conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle. Ce texte entrera en vigueur le 1er novembre.

Il s'appliquera à toutes les agences de voyages et renforcera la protection du consommateur : désormais, l'agence ayant reçu l'inscription d'un client sera « garante de l'organisation du voyage ou du séjour et responsable de sa bonne exécution », sauf cas de force majeure ; d'autre part, toute vente devra donner lieu à remise d'un document approprié et le règlement *du solde par le client* n'interviendra qu'au moment de la remise du titre de transport ; l'agence annulant le voyage *prévu* versera des indemnités correspondant à celles que son client aurait versé si l'annulation avait *été de son fait* ; enfin, si l'agence modifie un élément essentiel (prix, durée) du voyage, l'acheteur *disposera d'un délai de sept* jours pour mettre fin à sa réservation.

LE CENTRE MONDIAL POUR L'INFORMATIQUE EST RATTACHÉ AU MINISTÈRE DES P.T.T.

Le Centre mondial pour l'informatique a changé de tutelle, passant du ministère de la recherche et de l'industrie à celui des P.T.T. Cette décision inquiète certains chercheurs du Centre.

D'après M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du centre, ces craintes sont vaines. Le changement de tutelle a été demandé par lui, en raison de la décision qui sera bientôt prise officiellement de « câbler » les villes françaises, en remplaçant le réseau des fils téléphoniques qui desservent les abonnés par des liaisons à plus grande capacité par fibres optiques. Il s'agit d'un très gros *investissement* de l'ordre de la dizaine de milliards de francs, en partie financé par la Caisse des dépôts.

M. Servan-Schreiber fait valoir qu'il faut que puissent être *mis aux extrémités* de ce réseau non seulement des appareils spécialisés comme le *terminal-annuaire*, mais de véritables outils informatiques domestiques dont la conception entre, *tout à fait*, dans la mission du centre mondial. C'est pour assurer une bonne harmonisation des travaux du centre et de ceux de la Direction générale des télécommunications (*D.G.T.*) qu'a été demandé le changement de tutelle, négocié par M. Louis Dubois, membre du bureau du conseil d'administration du centre et ancien directeur général des télécommunications. M. Servan-Schreiber précise qu'il n'implique aucun droit de regard de la D.G.T. sur les programmes du centre, dont le conseil d'administration, où figurent les représentants de huit ministères, reste souverain.

TRENTE ET UNE BANQUES COMMERCIALES DÉCIDENT D'ÉCHANGER LEURS INFORMATIONS SUR LA SITUATION DES PAYS EMPRUNTEURS

Réunis à New-York, mardi et mercredi, les représentants des trente et une banques commerciales *engagées* dans des opérations de crédits internationaux ont décidé de créer ce qu'elles ont appelé un « institut » au sein duquel les banques prêteuses et les pays emprunteurs échangeraient des informations d'intérêt commun. L'organisme en question sera présidé par M. William Ogden, vice-président de la Chase Manhattan. Les trois grandes banques françaises (Crédit lyonnais, Société générale, B.N.P.) étaient invitées à *participer* à cette réunion, à laquelle seule la B.N.P. a assisté.

Cette initiative à laquelle une certaine publicité a été assurée par la presse anglaise et américaine est destinée à donner confiance, en montrant que les banques sont toujours prêtes à coopérer avec des pays en voie de développement, en quête de ressources financières supplémentaires. M. Ogden a notamment déclaré que, en l'absence de l'octroi de nouveaux crédits, les pays en question seraient obligés de procéder à des ajustements « d'une brutalité catastrophique ». Il reste que beaucoup de professionnels se montrent assez sceptiques sur l'utilité de cet institut. Les informations essentielles sont déjà à la disposition des banques. Comment celles-ci pourront-elles coopérer au sein du système commun alors qu'elles se font concurrence sur le marché international ?

M. CLAUDE-ALAIN SARRE EST REMPLACÉ PAR M. DANIEL LEBARD A LA PRÉSIDENCE DU GROUPE NOBEL-BOZEL

M. Claude-Alain Sarre, qui avait, en 1977, quitté la présidence de la Lainière de Roubaix pour prendre celle du groupe Nobel-Bozel, alors en graves difficultés, vient de démissionner. Il est remplacé par M. Daniel Lebard, ancien élève de Polytechnique, qui fut P.-D.G. du *Comptoir Lyon-Alemand* avant de diriger, à partir de 1978, le groupe Révillon et s'en faire évincer par les Mutuelles unies et le groupe de *distribution CORA*.

Effectué à l'initiative du Crédit commercial de France, principal actionnaire de Nobel-Bozel depuis 1978, avec 38 % du capital, ce changement d'hommes traduit la volonté de la banque de poursuivre la « vente par appartements » du groupe, composé, à l'origine, de huit divisions ou filiales dont cinq ont déjà été cédées, notamment les Peintures Duco à C.D.F.-Chimie, la division « explosifs » à la Société nationale des poudres, la filiale Isorel à Rocamat.

Le groupe, qui comptait dix mille personnes en 1976, n'en emploie plus que trois mille dans trois filiales : l'électro-métallurgie (usine de Bozel), les matières plastiques et les peintures Valentine. Le Crédit commercial de France et son nouveau président, M. Daniel Deguen, qui, en 1977, avait renfloué Nobel-Bozel menacé de faillite après plus de 80 millions de pertes, et avait pratiquement évincé la famille Roussel, principal actionnaire, a estimé que ce groupe n'avait plus guère de logique industrielle et décidé que des négociations seraient entreprises pour céder ce qui en reste. M. Claude-Alain Sarre avait pu redresser la situation, redevenue bonne, jusqu'à la mi-1980. Mais l'aggravation de la crise, notamment dans la métallurgie, a ramené l'ère des déficits, et le C.C.F. a jeté l'éponge. M. Sarre n'a sans doute « *pas voulu voir cela* » et a donné sa démission, comme il l'avait fait en 1970 chez Citroën et en 1977 chez Prouvost, sans compter un passage-éclair chez Boussac.

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1982 a été tiré à 493 638 exemplaires.